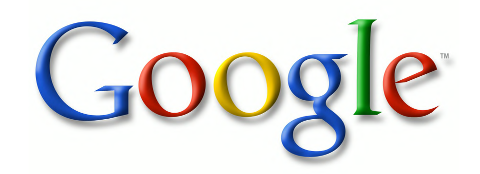
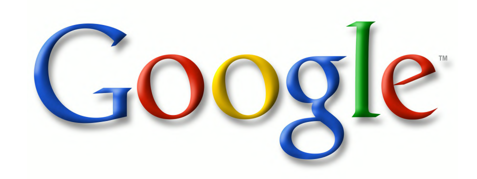
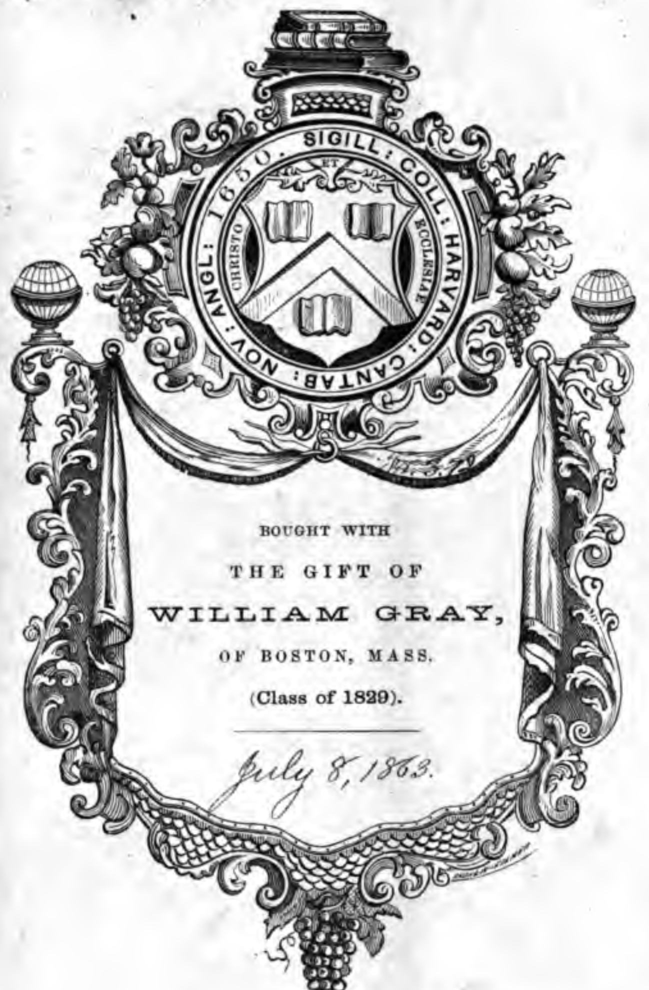
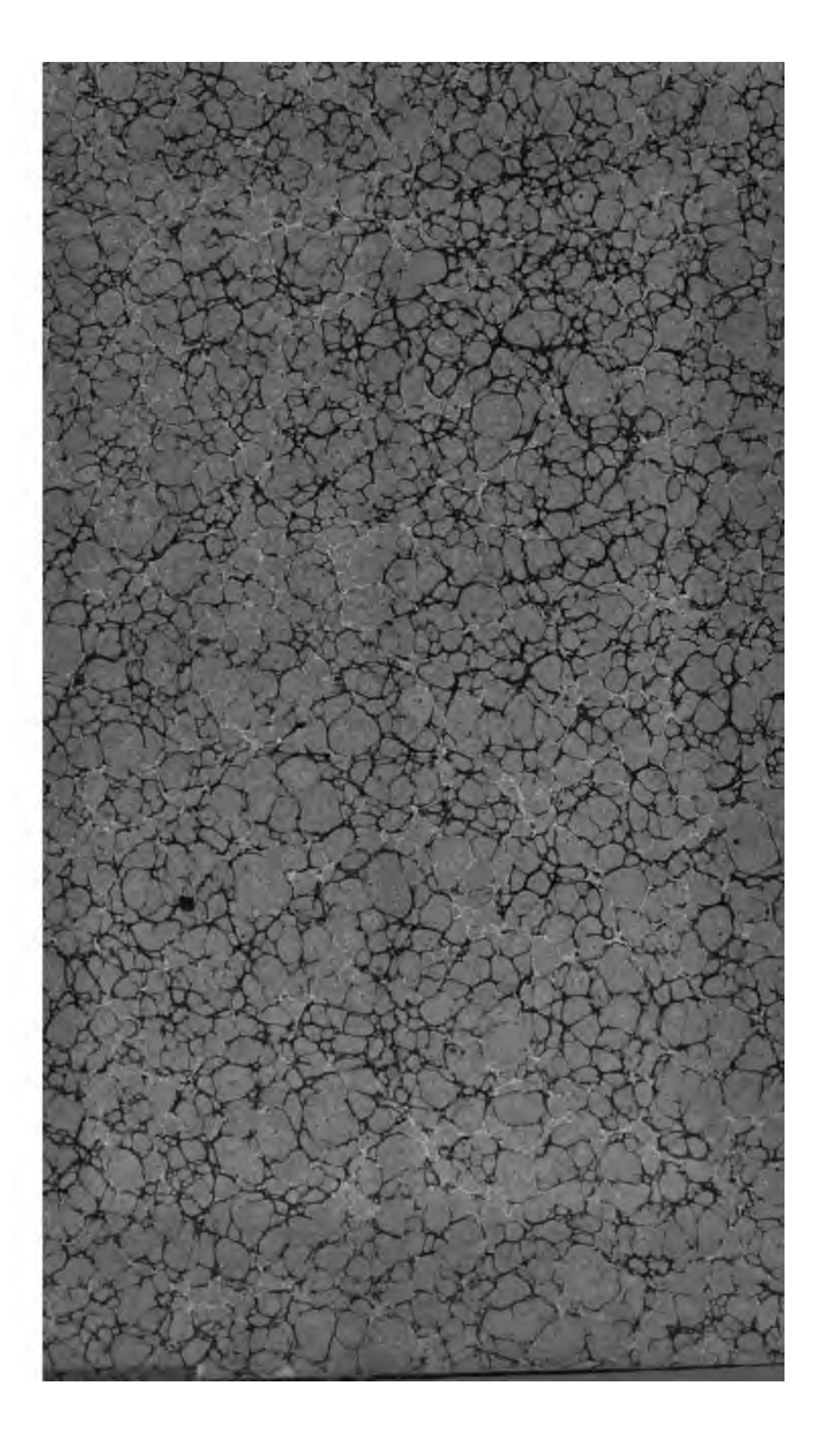






Fr
8082
1
4


SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE GIFT OF
WILLIAM GRAY,
OF BOSTON, MASS.
(Class of 1829).
July 8, 1863.



LES

BONAPARTE LITTÉRAIRES.

EXTRAIT DU TOME II DE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE,

PAR J.-M. QUÉRARD.

Paris. Imprimé par Béthune et Plon.

LES

BONAPARTE

ET

LEURS ŒUVRES LITTÉRAIRES.

ESSAI

HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE,

CONTENANT

LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BONAPARTE,

Et des Recherches sur les sources de l'histoire de Napoléon.



PARIS,

DAGUIN FÉLIX, LIBRAIRE,

QUAI VOLTAIRE, 23.

1845.

LES

BONAPARTE LITTÉRAIRES.

Introduction Le rôle important, immense, que la famille Bonaparte, par son chef politique a joué dans le monde, dès la fin du siècle dernier, rend intéressant tout ce qui se rapporte à son origine ; elle est venue, après une révolution sociale profonde, relier les lambeaux épars de la société française, et reconstituer son unité sous la main puissante d'un grand homme de guerre, et bien plus, d'un grand homme d'État. Cette unité rêvée par Louis XI, préparée par Richelieu, achevée par Louis XIV, n'était plus, sous le pouvoir directorial, que dans la lettre de la loi ; les mœurs s'y refusaient, et chaque faction voulait vivre de sa propre vie et en animer la France toute entière. C'était l'anarchie dans les idées qui avait succédé à l'anarchie dans les pouvoirs. — Napoléon vint, et la France, avide d'ordre et passionnée pour la gloire, se jeta dans ses bras, s'abrita sous son manteau. Et que l'on ne pense pas qu'il y eut alors servilité, non il y eut lassitude du désordre, et l'on préféra moins de liberté absolue et plus d'ordre. Alors ce héros régna sans partage ; les idéologues se turent, les assemblées politiques devinrent muettes, et le peuple de la France tout entière fut dans le cerveau d'un seul homme. Après les désirs immenses de liberté et d'égalité, vinrent les tranquilles, mais dangereuses douceurs d'un repos politique profond. Le mouvement n'était que sur les champs de bataille, la politique sommeillait, les arts et les lettres attendaient un ordre pour penser et pour se manifester. Quel phénomène digne des méditations de l'avenir ! Il n'y avait plus, pour ainsi dire, qu'une famille princière en Europe ; et cette famille, les vicissitudes d'une guerre colossale, et dont l'immensité même montre ce qu'était la puissance qu'il fallait renverser, cette famille est aujourd'hui disséminée en Europe à l'ombre des trônes retrouvés que ces membres occupaient naguère ! — Aussi quel puissant intérêt s'attache aux Bonaparte, et comme on est avide de connaître tout ce qui les regarde ! avec quelle curiosité bienveillante l'on recherche ses origines ! ! Et puis n'éprouve-t-on pas le besoin de mettre en relief tout ce qui peut révéler leur importance ! En grandissant ce qui domine, on élève ce qui s'est soumis, et l'on se dit : Si j'obéissais, c'était au plus grand génie de notre époque (*). — Ces considérations nous ont conduit à l'idée de présenter à nos lecteurs, avec l'aide de nos devanciers, mais auss avec des documents nouveaux, tout-à-faits *inédits* (**), et qui ont été puisés

(*) M. Jules PAUTET, Nouv. Manuel complet du blason, etc.— 1843, in-18, pages 133 et 134.
(**) Recueillis par les soins de M. Jules Pautet.

aux sources les plus sûres et les seules dignes de foi, une série généalogique que nos lecteurs trouveront bien à sa place, à la tête de nos articles sur les *Bonaparte littéraires*, que nous faisons suivre d'une *Bibliothèque napoléonienne*, ou Catalogue raisonné des ouvrages imprimés sur, pour et contre l'époque napoleonienne, la famille impériale, la cour du César du XIXe siècle, et que nous terminons par un Catalogue iconographique de la famille Bonaparte, travaux neufs, que nous ne doutons pas qu'on n'accueille avec bienveillance. — *La famille Bonaparte*, *depuis* 1120 *jusqu'en* 1843. Le nom de cette famille s'écrit indifféremment *Buonaparte* ou *Bonaparte* le père de Napoléon signait *Buonaparte*, et son oncle signait, à la même époque, aux mêmes lieux et sous le même toit, *Bonaparte*. Il n'y a aucune induction à tirer de ces différences qui sont sans importance. L'Empereur, dans sa jeunesse, écrivait *Buonaparte*, qui était plus conforme à l'orthographe italienne; c'est pour le franciser qu'il prit plus tard le nom de *Bonaparte*. Les hommes de la Restauration! adoptèrent par esprit de parti, par mépris! de prononcer et d'écrire le nom de Napoléon à l'italienne. Le but était de rappeler que celui qui avait été naguère le maître de tant d'entre eux, était d'une famille étrangère à la France, ce qui était de mauvaise foi, ou ce qui n'était pas exact; car les enfants de Lætitia Ramolino, depuis Napoléon, né en 1769, sont tous Français : seulement ils descendent d'une famille ancienne d'Italie. — Un des plus terribles et aussi un des plus brillants météores qui parut jamais sur l'horison politique fut sans contredit Napoléon Bonaparte, et si jamais une famille dut se passer d'illustration, ce fut la sienne. Les ennemis et les détracteurs de Napoléon ont pourtant prétendu que sa famille, jalouse de ne pas dater d'un empereur des Français, couronné en 1804, quoiqu'il y eût dans cet événement de quoi contenter l'orgueil le plus insatiable, a fait des recherches et publié des preuves qui la rattachent aux Bonaparte du continent de l'Italie; mais ils ont eu la mauvaise foi de ne pas dire que ces recherches remontent au delà de 1756 (*) et qu'alors les membres existants de la famille des Bonaparte ne pouvaient pas prévoir que de leurs descendants occuperaient des trônes, et que les hauts faits de l'un d'eux égaleraient ceux de César, et éclipseraient ceux de Charlemagne. Napoléon savait assez ce qu'il valait pour tirer vanité d'appartenir, ne serait-ce même qu'à une famille illustre, remontant au XIIe siècle. Quoique Napoléon ait eu de la naissance, on peut dire que ses aïeux tirent plutôt leur noblesse de lui, qu'il ne tire la sienne de ses aïeux. Qui connaîtrait aujourd'hui la famille Bonaparte, si le grand nom de Napoléon Bonaparte n'eût rétenti dans l'univers? Mais tel est l'effet d'une illustration jusqu'alors inouïe, que celui qui l'a obtenue, anoblit, pour ainsi dire, tout ce qui se rattache à lui. Le public recherche, avec curiosité, son origine, et toutes les sources de son illustration. Ainsi la source du Nil resterait ignorée, si ce fleuve, après un cours immense à travers les déserts de l'Afrique, ne venait majestueusement baigner Memphis, et fertiliser les plaines de l'Égypte. Quand même Napoléon n'eût pas eu d'aïeux, il lui eût été facile de s'en créer, lorsqu'il fut parvenu au souverain pouvoir. Les flatteurs ne manquèrent pas. Qui plus que lui eut le droit de s'appliquer ces deux vers d'un de nos grands poètes, qui semblent avoir été écrits pour Napoléon, et qui furent si souvent applaudis sous le gouvernement impérial :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux;
Qui sert bien son pays n'as pas besoin d'aïeux.

Si Napoléon s'occupa peu de ses ancêtres, beaucoup s'en étaient occupés, d'autres s'en occupèrent encore, soit pour lui faire la cour, ou comme simples recherches généalogiques : Dès 1756, le docteur Vaccha, dans sa Préface de l'édition italienne donnée par lui du « Tableau du sac de Rome », en 1527, attribué à Jacopo Buonaparte; les anciens titres de cette famille, à Trévise, furent présentés à Bonaparte par les magistrats de cette ville, en 1796, quand il y entra victorieux; à Bo-

(*) Puisque la note historique sur la famille des Bonaparte fut imprimée avec l'ouvrage attribué à l'un d'eux, qui parut à Cologne en 1756, in-4, ouvrage dont nous rappellerons le titre dans le cours de cet article.

logne, Marescalchi, Caprara et Aldini députés du sénat, lui présentèrent aussi leur livre d'or, où étaient inscrits le nom et les armoiries de la famille. Ces armes qui sont un râteau, offrent cela de remarquable qu'elles sont accompagnées de fleurs de lis d'or, semblables à celles des Bourbons. On voit de ces armes dans beaucoup d'endroits de Florence, dans le cloître du Saint-Esprit, au lieu de la sépulture des Bonaparte, et dans divers endroits de la ville de San-Miniato. Napoléon était premier consul, lorsqu'un généalogiste publia que Napoléon descendait d'anciens rois du Nord. Vers le même temps, un Italien, nommé Cesaris, a présenté à Londres, en 1800, par des arguments héraldiques complets, les alliances des Bonaparte avec la maison d'*Este*, *Welf* ou *Guelf*, désignée comme tige primitive de la ligne allemande qui gouverne aujourd'hui la Grande-Bretagne : cette grande maison de Ferrare a donné aussi plusieurs impératrices à l'Autriche. Napoléon fit persifler dans les journaux ces essais de flatterie, et déclara que *sa noblesse datait de Montenotte*. Le Pape lui-même, lorsqu'il fut à Paris, en 1804, insinua plusieurs fois à l'Empereur qu'il y avait eu jadis à Bologne un frère Bonaventure Bonaparte, qui avait mérité d'être béatifié en mémoire de ses vertus de capucin ; mais que sa canonisation avait été ajournée à cause des frais considérables qu'elle entraîne, qu'enfin justice devait être rendue. Clarke, duc de Feltre, ministre de Napoléon, officier vulgaire, mais courtisan attentif, a rapporté en France, dans les jours où son zèle napoléonien était plein de feu, de *nouvelles preuves de ces origines*, et entre autres documents, un portrait de la galerie des Medicis qui représente une demoiselle Bonaparte mariée à un illustre personnage de cette famille. La femme d'un neveu du pape Paul V, était une Bonaparte. L'empereur François s'était fait représenter tous les titres de la famille Bonaparte avant de marier sa fille à Napoléon. Aussi disait-il à quelqu'un qui mettait en doute la noblesse de ce dernier : « Je ne lui donnerais pas ma fille, si je n'étais convaincu que sa famille est aussi noble que la mienne ». C'était donc avec connaissance de cause, que l'empereur François ayant marié sa fille Marie-Louise à Napoléon, parla à celui-ci, dans les fêtes éblouissantes de 1812, à Dresde, de ses ancêtres : l'Empereur lui répondit en souriant « qu'il n'attachait pas le moindre prix à ces choses-là ; qu'au contraire il tenait à être le Rodolphe de Hapsbourg de sa race (*). » Les plus récents témoignages de l'ancienneté de la noblesse de la famille Bonaparte sur lesquels on doit s'appuyer, ce sont ceux de M. de Bourrienne, qui dans ses « Mémoires », cite des pièces qui prouvent la noblesse de cette famille. Lui-même assure avoir vu sa généalogie authentique, que Napoléon fit venir de la Toscane à Milan, lorsqu'il fallut faire ses preuves de noblesse pour entrer à l'École militaire de Brienne. M. de Las-Cases nous assure aussi avoir entendu souvent répéter a M. de Cetto, ambassadeur de Bavière, que les archives de Munich renferment un grand nombre de pièces italiennes qui attestent l'illustration de la famille Bonaparte. Napoléon prouva dans plusieurs circonstances, qu'il attachait peu d'importance à sa noblesse. Il pensait sans doute à ce sujet comme son frère Louis, qui dit que «la noblesse ressemble à l'empreinte des monnaies, qui est réelle, si le métal qu'elle couvre a une valeur intrinsèque, mais qui est nulle et sans prix, si le métal est faux ». Ce sentiment d'indifférence pour une chose qui flatte la vanité de tant de personnes, fit refuser par Napoléon le monument que les notables de Montpellier voulaient élever à la mémoire de son père [voy. plus bas la note sur Charles-Marie Bonaparte], et l'empêcha de demander la canonisation d'un Bonaparte béatifié depuis long-temps, et dont nous avons parlé plus haut, quoique le vieil abbé Grégoire Bonaparte, fort riche, chanoine de San Miniato, et chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, ait sollicité son petit-neveu à ce sujet, et que le Pape, en 1804, se montrât disposé à ne rien refuser. La famille de Napoléon était noble et an-

(*) Rodolphe de Hapsbourg est le premier de la maison d'Autriche qui ait été investi du souverain pouvoir.

cienne, et il n'avait pas besoin des ressources du pouvoir pour se créer des aïeux. C'est une vérité qui n'est plus révoquée en doute aujourd'hui.—Mais si l'on est bien fixé sur la noblesse de la famille de Napoléon on ne l'est pas autant sur l'origine de la famille que la complaisance des flatteurs, depuis sa venue au pouvoir, a fait remonter à la nuit des temps, au temps fabuleux. Selon l'un d'eux Napoléon serait un descendant des Comnène, empereurs grecs de Constantinople. Si l'on devait en croire quelques historiens, les Bonaparte seraient plus anciens qu'on ne le pensait même à l'époque où un des leurs tenait le sceptre d'Occident, car ils appartiendraient à ces familles de Maïnottes qui s'éloignèrent de leur patrie, et vinrent fonder en Corse une colonie. Nicolas Stephanopoli, historien corse [voy. ce nom], a, vers la fin du siècle dernier, cherché à fixer l'époque de l'établissement de cette colonie grecque dans sa patrie (*); plus tard il est revenu sur ce sujet dans son « Histoire de la colonie grecque établie en Corse, etc., » publiée en 1826. Cette opinion a trouvé quelques partisans, et nous trouvons dans le « nouveau Manuel complet du blason », de M. J.-F. Jules Pautet, imprimé cette année, p. 264, une note de M. Alfred Marey-Monge, ainsi conçue, qui serait une nouvelle confirmation : « Pendant les guerres qui ensanglantèrent si souvent la Morée au XIVe et au XVe siècles, plusieurs familles Maïnottes s'éloignèrent de leur patrie pour aller se fixer en Corse. Le fait de cette émigration est également connu dans l'histoire de cette ville; mais les Grecs prétendent, en outre, que parmi les émigrés, il y eut des χαλομερο, *calomero*, dont le nom qui, en langue romaïque, signifie ***bon lieu***, en l'italianisant alors, serait devenu ***Buonaparte;*** de même que plus tard, en France, on a fait de ce dernier nom ***Bon part*** et ***Bompart;*** et ils assurent que c'est de la famille des Calomérides, bien connue dans le Magne, que descend Napoléon Bonaparte, dont le noble profil semblerait confirmer cette origine. Cette tradition problématique, il est vrai, mais qui n'offre cependant rien d'incroyable, rappèle les luttes des villes grecques se disputant l'honneur d'avoir donné le jour à Homère. Elle est très-répandue en Grèce, et plusieurs fois, dit M. Marey-Monge, j'ai senti un vif plaisir, en entendant quelque vieux Moréote la raconter à la veillée, en face de l'image du grand empereur, que souvent dans les cabanes on trouve à côté de celles de Canaris ou de Coletti. Ne devons-nous pas éprouver quelque orgueil, nous, peuple d'Occident, qui, pendant si long-temps, nous sommes efforcés de faire remonter notre origine jusqu'aux Grecs et aux Troyens, de ce que nous voyons aujourd'hui la Grèce à son tour, cette petite péninsule qui a fait plus parler d'elle que tout le reste de l'Univers, nous envier nos gloires et se montrer jalouse de s'y rattacher au moins par quelques fils généalogiques ». Nous avons dit précédemment, que sous le Consulat de Bonaparte un généalogiste avait publié que le héros descendait d'anciens rois du Nord et qu'à la même époque, un Italien publiait à Londres des preuves que la famille Bonaparte avait eu des alliances avec l'antique maison d'Est ou Guelf. Plus tard on a voulu donner à Napoléon les rois de France pour aïeux. En effet, il paraît qu'il s'est trouvé quelqu'un qui a débité sérieusement que Napoléon descendait de « l'Homme au masque de fer », si célèbre sous Louis XIV. L'opinion la plus accréditée aujourd'hui est que cet homme, sur lequel on s'est épuisé en conjectures, était frère jumeau de Louis XIV, et son aîné. Notre généalogiste prétendait que Napoléon descendait en ligne directe de l'Homme au masque de fer, et que, par conséquent, il était l'héritier de Louis XIII et de Henri IV, de préférence à Louis XIV, et à tous ceux qui en provenaient. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette rêverie reposait sur des circonstances tout à fait extraordinaires, et qui en font une fable ingénieuse. Il paraît que le gouverneur de l'île Sainte-Marguerite auquel la garde du Masque de

(*) Voy. le Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli, en Grèce, pendant les années V et VI de la république, etc. [Paris, 1800, 2 vol. in-8 avec plans, vues et cartes], dans lequel les auteurs ont donné un portrait exact et complet du caractère et des mœurs des Maïnottes.

fer était confiée, se nommait *Bonpart*. Celui-ci, assurait-on, ne demeura pas étranger aux destinées de son prisonnier. Il avait une fille : les jeunes gens se virent et s'aimèrent. Le gouverneur en donna connaissance à la cour. On y décida qu'il n'y avait pas grand inconvénient à laisser cet infortuné chercher dans l'amour un adoucissement à ses malheurs : et M. Bonpart les maria. L'inventeur de cette fable disait qu'il était bien facile de vérifier ce mariage sur les registres d'une des paroisses de Marseille, qui en attestaient toutes les traces. Il ajoutait que les enfants qui en naquirent furent clandestinement et sans bruit conduits vers la Corse, où ils prirent le nom de leur mère, et s'appelèrent *Bonaparte*, suivant la prononciation de ce nom dans le pays. A ces diverses origines aussi conjecturales que contradictoires, nous en ajouterons pourtant une autre d'après des documents qui sont consignés dans « Un hiver à Majorque » [1842, 2 vol. in-8], ouvrage de l'un de nos écrivains les plus célèbres, Georges Sand [Mme Dudevant]. Ces documents ont été puisés par cet écrivain dans un armorial manuscrit contenant les blasons des principales familles de Mallorca, etc. Le manuscrit qui appartenait à D. Juan Dameto, archiviste de Mallorca, mort en 1635, se conserve dans la bibliothèque du comte de Montenegro. Il est du XVIe siècle. Il en résulterait des documents trouvés dans cet armorial ainsi que dans quelques autres nobiliaires majorquins que les Bonaparte seraient une famille d'origine provençale ou languedocienne qui se serait transplantée en Espagne. Les preuves en sont consignées entre autres à Barcelone, dans un nobiliaire, avec armoiries, appartenant au savant archiviste de la couronne d'Aragon, et dans lequel on trouve, à la date du 15 juin 1549, les preuves de la noblesse de la famille Fortuny, au nombre desquelles figure, parmi les quatre quartiers, celui de l'aïeule maternelle, qui était de la maison *Bonapart*. Dans le registre : *Indice*, PEDRO III, tome II des archives de la couronne d'Aragon, se trouvent mentionnés deux actes, à la date de 1276, relatifs à des membres de la famille *Bonpar*. Ce nom d'origine provençale ou languedocienne, en subissant comme tant d'autres de la même époque, l'altération mallorquine, serait devenu *Bonapart*. En 1411, *Hugo Bonapart*, natif de Mallorca, passa dans l'île de Corse en qualité de *régent* ou gouverneur pour le roi Martin d'Aragon, et c'est à lui qu'on ferait remonter l'origine des *Bonaparte ;* ou, comme on a dit plus tard, *Buonaparte ;* ainsi *Bonapart* est le nom roman, *Bonaparte*, l'italien ancien, et *Buonaparte*, l'italien moderne. On sait que les membres de la famille de Napoléon signaient indifféremment *Bonaparte* ou *Buonaparte*. Qui sait, ajoute Georges Sand, l'importance que ces légers indices, découverts quelques années plus tôt, auraient pu acquérir, s'ils avaient servi à démontrer à Napoléon, qui tenait tant à être Français, que sa famille était originaire de France. — La dernière origine dont nous venons de parler rejetterait l'établissement des Bonaparte en Italie, en 1411, tandis qu'un des plus anciens Bonaparte connus vivait déjà à Florence en 1120, et qu'il en fut exilé cette année comme gibelin. Pour qu'il n'y eût pas contradiction, il faudrait, que l'une des branches de l'ancienne famille provençale ou languedocienne eût émigré en Italie, tandis que l'autre passait en Espagne, ou alors les *Zanparto* italiens ne sont point de la même source que les *Bonapart* de Mallorca. — En admettant que ces origines des Bonaparte puissent être contestées, au moins l'ancienneté de cette famille en Italie est-elle incontestable. Elle joue un rôle distingué dans les Annales de l'Italie dès le XIIe siècle (*). A Trévise, elle fut longtemps puissante. Elle apparut depuis à

(*) M. Foissy, avocat, a publié en 1830 : *la famille Bonaparte depuis 1264 jusqu'à nos jours*, in-8 de 138 pages avec trois tables généalogiques : nous nous sommes beaucoup servi de ce livre ; mais la partie généalogique est moins exacte et moins complète que dans le nouveau Manuel complet du blason [1843, in-18 de 279 pages, avec une table généalogique et dix planches de blason]. M. Jules Pautet, son auteur, paraît avoir reçu des communications des membres de la famille impériale, ce qui lui a permis de donner la filiation de la branche de Corse sur laquelle, antérieurement à cette époque, M. Foissy n'avait pu obtenir peu ou point de renseignements authentiques.

différentes époques à Parme, à Rome, à Florence, à San Miniato al Tedesco, comme dignitaires, signataires de traités, chevaliers, fondateurs d'ordre, etc. A Florence, les actions de plusieurs de ses membres paraissent l'avoir placée parmi les illustrations princières de cette belle cité : là, de vieux palais et des monuments sont restés chargés de ses écussons et de ses noms. — A Venise, elle fut inscrite sur *le Livre d'or*. Il est aujourd'hui bien établi que la famille des Bonaparte fut, comme tant d'autres des petits états d'Italie, victime des nombreuses révolutions qui désolèrent ce beau pays; les factions exilèrent les Bonaparte de Florence. Un d'eux se retira à Sarzane ; plus tard un autre passa en Corse, d'où ses descendants continuèrent toujours d'envoyer un de leurs enfants en Toscane à la branche qui était demeurée à San Miniato. Quant aux Bonaparte de Sarzane, ancêtres de la branche napoléonienne en Corse, ils remontent sans interruption, pendant plus de trois siècles, au magistrat Bonaparte, fils de *Zanparto*, d'où vient le nom de famille Bonaparte. Ce magistrat Bonaparte, qui était, ainsi que nous l'avons dit précédemment, un envoyé Gibellin, dut s'éloigner de Florence [où l'on montre sa maison], et c'est pour cela qu'il se fixa à Sarzane, où l'on connaît, sans interruption, ses nombreux descendants, jusqu'à François qui passa en Corse. Pendant plusieurs siècles, la famille de Bonaparte fut une des premières de Sarzane, et sa réputation s'étendit au loin. Elle y exerça les principaux emplois et fit des alliances brillantes. On peut citer entre autres le mariage avec donna Apollonia, fille du marquis [souverain] Nicolò Malespina della Verrucola. On voit à Florence le code des actes notariés d'Antoine da Villa, dans lequel se trouve la quittance formelle de la dot de ladite Apollonia, acte qui est fait par Ser Cesare Bonaparte, au *magnifique* Spineta, marquis Malespina di Verrucola, fils du feu magnifique marquis Bartholoméo, souverain dudit endroit. La dot était de 400 livres de Gênes, et des plus considérables pour ce temps-là. L'acte passé à Sarzane est du 8 août 1440.— Bien que placés parmi les familles illustres d'Italie, les aïeux de Napoléon, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer précédemment, tirent plutôt leur noblesse de lui qu'il ne tire la sienne de ses aïeux. Nous nous bornerons à donner un coup-d'œil rapide sur la famille des Bonaparte, des notices sur presque chacun d'eux ayant été rassemblées et publiées en 1830, par M. Foissy (*). Presque dès l'origine la plus connue de cette famille, elle était divisée en deux branches principales : celle de Trévise et celle de Florence, laquelle se subdivisa en plusieurs autres branches, dont la plus remarquable fut celle de San Miniato, ville épiscopale située près de Florence. Cette dernière branche est devenue plus tard la tige de la famille de Napoléon. La branche la plus ancienne étant celle de Florence nous commencerons par elle.

I. *Les Bonaparte de Florence et de San Miniato*. Ils se composent des personnages suivants : 1° N... Bonaparte, vivant en 1120, fut exilé de Florence, comme servant le parti des Gibelins [cité par Viton de Saint-Allais]. Un de ses fils fut 2° Curado, ou Conrad Bonaparte, qui fut chevalier de l'Éperon d'or, en 1170, et fut père de : 3° Jacopo, ou Jacques Ier, qui fut aussi chevalier de l'Éperon d'or, en 1210; 4° N... Bonaparte, syndic d'Ascoli, qui fut nommé commissaire pour recevoir la soumission de Monte-Gallo : il vivait en 1250; 5° Nicolas Ier. Il est qualifié de capitaine. Lors des troubles qui éclatèrent à Florence, en 1268, il fut banni de cette ville comme gibelin, et ses biens qui étaient considérables, furent confisqués. Il se retira alors avec quelques-uns de ses fils dans la ville de San Miniato, en Toscane, où sa postérité a continué de résider; 6° Jean Bonaparte deuxième du nom [le premier paraît appartenir à la branche de Trévise], podestat de Florence, en 1353; 7° Jean Bonaparte, troisième du nom, vivant en 1404, fut nommé plénipotentiaire pour négocier la paix avec Gabriel Visconti, duc de Milan. Il épousa la nièce du pape Nicolas V [Thomas de Sarzane]; 8° César Bonaparte, élu chef des anciens de la ville de Sarzane, épousa Apollonia,

(*) Voy. la note précédente.

fille du marquis Malespina della Verruccola, en 1440 ; 9° Moccio Bonaparte, fils de Jacques Ier, sur lequel on ne sait rien, sinon qu'il fut père des deux suivants : 10° Léonard-Antoine, qui fut pendant les troubles de Florence, accusé de haute trahison, et décapité en 1441. Les deux tiers de ses biens furent confisqués. Un tiers seulement resta à son fils, dont on ignore la postérité ; 11° Jacques II, frère du précédent, qui paraît avoir épousé une demoiselle Fédérich, et dont il eut : 12° Jean-Jacques Moccio Bonaparte, qui vécut à San Miniato, et fut un des hommes les plus illustres de son pays. Il participa à la rédaction du traité de paix conclu par le cardinal Latino, et mourut le 25 septembre 1441, ainsi que nous l'apprend son épitaphe, qui existe à San Miniato. Il avait épousé Maria Grandoni, dont il eut les trois fils suivants : 13° Nicolas II, qui fut l'un des hommes les plus illustres de son pays. En 1427, il était clerc de la chambre apostolique. Il se fixa à Pise, et fonda la classe de jurisprudence dans l'Université de cette ville. Il alla aussi à Rome, où il fut honoré de divers emplois importants, et de l'intimité de la famille des Ursins. On présume qu'il est l'auteur d'une comédie intéressante, qui mérite d'être connue : *la Vedova, commedia facetissima di Niccolo Buonaparte, cittado Fiorentino*. Firenze, Giunti, 1592 (*). Le manuscrit de cet ouvrage et un exemplaire imprimé sont déposés à la Bibliothèque royale de Paris. Viton de Saint-Allais a fait de Nicolas Bonaparte deux personnages dont l'un est présenté par lui comme ambassadeur du pape Nicolas V, près diverses cours, et qui fut vice-gérant pour le Saint-Siége à Ascoli, vivant encore en 1454 : mais c'est un seul et même personnage. 14° Jacques III, qui fut colonel. Il paraît être la tige des Bonaparte qui existait en encore à San Miniato en 1752, et plus tard, en 1803. 15° Pierre. Il vécut à Florence, où pour se mettre à l'abri des persécutions, il cacha son nom et changea les armes de sa famille (**). Ses descendants de Florence imitèrent son exemple. Il avait épousé Catherine Albizzi, d'une des meilleures familles de la Toscane ; les enfants connus, nés de cette union, sont : 16° Jacopo Bonaparte [Jacques IV] qui, en 1500, était prêtre bénéficier de la cour de Rome : Il vivait encore à la cour du pape Clément VII, en 1527, lors de la prise de cette ville — Un ministre de la cour de Rome a rappelé, en 1797, à Tolentino, lors de la paix de la République avec le Pape, que Napoléon Bonaparte était le premier Français qui eut marché sur Rome depuis le connétable de Bourbon, qui était entré dans cette ville, en 1527, à la tête de ses hordes ; et qu'un gentilhomme de sa maison, nommé *Jacopo Bonaparte*, avait écrit remarquablement bien l'histoire de cette expédition, dans laquelle il avait été acteur et témoin. En effet, ce livre existe ; il a été imprimé à Cologne, en 1756, sous ce titre : *Ragguaglio storico di tutto l'occorso, giorno per giorno, nel sacco di Roma dell' anno 1527. Opera di Jacopo Bonaparte*, in-4. Nous établirons pourtant tout à l'heure des doutes sur l'attribution à Jacopo Bonaparte de ce livre, qui, pendant le régime impérial, a été traduit en français sous le titre de : « Tableau historique des événements survenus pendant le sac de Rome, en 1527, transcrit du manuscrit original, et imprimé pour la première fois à Cologne, en 1756, avec une Note historique sur la famille des Bonaparte ; traduit de l'italien par M*** [Hamelin]. Paris, 1809, in-8. On doit au prince Louis, second fils de l'ancien roi de Hollande, une nouvelle traduction de cet ouvrage, publiée en 1830 avec des gravures. Jacopo Bonaparte, gentilhomme de San Minia-

(*) Di nuovo stampata e ricorretta Parigi, G. G. Molini. 1803, in-8 de 180 pag. sur pap. vélin.

(**) Quant aux Bonaparte de San Miniato, où dominait le parti gibelin, ils n'avaient pas la même raison pour cacher leur nom. Aussi les auteurs, descendants et collatéraux de Pierre Bonaparte, de Florence, fixés à San Miniato, n'eurent pas recours au même moyen et, dans toutes les occasions, tirèrent leur noblesse du capitaine Nicolas Bonaparte, qui seul en plusieurs circonstances, ainsi que nous l'avons dit, avait caché son nom à San Miniato.

D'après le docteur Vaccha, déjà cité, les Bonaparte de San Miniato ont continué à soutenir l'illustration de leurs aïeux, et ont rempli des fonctions élevées dans l'état militaire, dans la magistrature et dans l'Église.

to, que l'on a présenté comme auteur de cet ouvrage, était contemporain du sac de Rome, et vivait à la cour de Clément VII; mais le véritable auteur de ce *Tableau historique* ne donne à entendre dans aucun endroit qu'il se soit trouvé présent à l'action. On est porté à croire que Jacques Bonaparte a seulement été possesseur du manuscrit que l'on a imprimé sous son nom. Les faits racontés dans le *Tableau historique* sont tirés d'un petit volume publié à Paris, en 1664, sous le titre de : *il Sacco di Roma dal Guicciardini*; c'est-à-dire, par Louis Guichardin, gonfalonier, frère de François Guichardin. Louis avait lui-même emprunté ces faits à son frère l'historien. C'est donc à tort qu'on a avancé dans l'Avis au lecteur d'une nouvelle édition de la « Veuve », comédie de Nic. Bonaparte, citoyen de Florence, que le *Tableau historique*, imprimé sous le nom de Jacques Bonaparte, était tiré du 2e livre de « l'Histoire d'Italie » de François Guichardin. On a voulu dire du 2e livre du *Sac de Rome* de Louis Guichardin. Le cavalier Baldelli, écrivain exact, dans sa « Vie de Boccace », p. 27, attribue le *Sac de Rome* à Louis Guichardin. D'ailleurs, dans les histoires de Florence, et surtout dans celle d'Ammirato, de l'année 1527, Luigi Guicciardini est cité comme gonfalonier (*). — Il a existé aussi, vers cette époque : 17° Pierre Bonaparte, qui fut chanoine et doyen florentin, avant le prince successeur de Francisco Bucellaï, c'est-à-dire en 1500, nous ignorons de qui il était fils. Un frère de Jacopo, par conséquent fils de Pierre, de Florence, fut: 18° Benoît, qui épousa Tomasa Alberti, d'une des meilleures familles de la Toscane, dont il eut deux fils : Le premier est : 19° Jean qui vivait vers le commencement du XVIe siècle. Il est qualifié colonel, gentilhomme et homme d'armes de M. Valerio Orsini. Il épousa Maria-Constance Altavanti. Il en eut une fille : 20° Catherine Bonaparte qui se maria à un Beltrami, de Sienne, dont le fils prit, en 1571, l'habit de l'ordre de Saint-Étienne. Le second fils de Benoît est : 21° Pierre-Antoine dont nous ignorons la postérité. Les autres ancêtres de Napoléon de la branche de Florence et de San-Miniato, sont : 22° Jules, fils d'un Jean Bonaparte, et qui n'est connu que par un mémoire qui fait partie des titres de noblesse de la famille; 23° Pierre-François, de San-Miniato, qui épousa, en 1580, Catherine Bonincontre, d'une des meilleures familles de cette ville. Il fut la tige d'une branche de la famille Bonaparte. André, dont nous parlerons tout à l'heure, était un de ses descendants. 24° Jeanne, qui épousa un neveu du pape Paul V de Sarzane [peut-être un Cafarelli] Le portrait de Jeanne Bonaparte se trouvait dans la Galerie de Florence du temps de la reine d'Étrurie Marie-Louise, et fut envoyé par cette princesse à l'empereur Napoléon. 25° André, chanoine de San Miniato, homme très-versé dans les lettres, suivant le témoignage de Muratori, qui vivait au commencement du XVIIIe siècle. 26° Nicolas III, capitaine, vivait en 1752, époque où il adressa au chapitre de l'ordre de Saint-Étienne, tant en son nom qu'en celui de ces enfants et de ses autres parents, une requête tendant à ce que la famille Bonaparte obtînt son classement parmi les grands de Florence. On fit droit à cette requête. Il y prouve que la famille Bonaparte est alliée aux maisons Ricci, Federighi, Grandoni, Albizzi, Visdomini, Alberti, Masi, Tornuaboni; que les Bonaparte sont en outre des parents des Tornaquisni, des Pauzano, des Ricasoli, Buonacorsi, Gaëtani, Samiatichi, Altavanti, Squarcialuqui, et Borronaci, dont était un des requérants. 27° l'abbé Grégoire Bonaparte, chanoine de San Miniato. Cette branche des Bonaparte subsistait encore il n'y a pas longtemps. En effet, Napoleon, après son expédition de Livourne, se rendit à Florence, coucha dans cette ville chez un viel abbé Grégoire Bonaparte, fort riche, chanoine de San Miniato et chevalier de l'ordre de Saint-Étienne. Après avoir donné un dîner splendide à tout l'état-major de Napoléon, le vieil abbé prit à part son jeune parent, et lui parla avec orgueil de la famille des Bonaparte. Il lui montra tous les titres de noblesse, et notamment un mémoire fort en règle en faveur d'un P. Bona-

(*) Note extraite de la correspondance de A. A. Barbier avec le célèbre abbé Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc, à Venise.

venture Bonaparte, capucin de Bologne dans le XVIIe siècle, béatifié depuis long-temps, et qu'on n'avait pu faire canoniser à cause des frais énormes que cela eût nécessité. Il finit par prier Napoléon de demander au Pape sa canonisation. Arrivé à Florence, Napoléon fit obtenir à son vieux parent le cordon de l'ordre de Saint-Etienne, dont il n'était que simple chevalier ; mais il ne fit aucune démarche en faveur du bienheureux P. Bonaventure Bonaparte, qui cependant avait des droits réels à la canonisation. En effet, lorsque le pape vint à Paris, en 1804, pour couronner l'empereur Napoléon, il montra la haute estime et la vénération qu'il avait pour le P. Bonaventure, dont il ne parlait que comme d'un saint. « C'é» tait lui sans doute, disait-il, qui du » séjour des bienheureux avait conduit » son jeune parent Napoléon comme » par la main dans la belle carrière ter» restre qu'il venait de parcourir ; c'é» tait ce saint personnage sans doute » qui l'avait préservé de tout danger » dans ses nombreuses batailles, etc.» Le Pape se montrait disposé à canoniser le P. Bonaventure, si l'Empereur eût paru le désirer ; mais ce dernier n'en témoigna pas le désir. Ce sont les restes de ce saint personnage qui existent à Bologne, à l'église de Santa Maria della Valle, dans la chapelle Saint-Jérôme. Une urne les renferme, avec une inscription, en vers latins, ainsi conçue :

Urna Bonapartis corpus tenet ista beati.
Sanavit multos, et se sanctum esse probavit.

Le vieil abbé Grégoire Bonaparte, dont nous venons de parler, n'eut pas le bonheur de voir son jeune parent couronné empereur : il mourut quelque temps avant le couronnement [en 1803]. En lui s'éteignit la branche des Bonaparte de San Miniato. Ils étaient établis en cette ville depuis 1268, c'est-à-dire depuis cinq cent trente-cinq ans. Il est assez remarquable qu'au moment où s'éteignait sans éclat la branche autrefois féconde et illustre de Florence, celle de la Corse acquérait un grand accroissement et une illustration sans exemple. L'abbé Grégoire avait fait un testament par lequel il laissait sa riche succession à Napoléon, qui, étant empereur, en fit présent à un établissement public de Florence. — Nous avons vu que les Bonaparte exilés de Florence comme gibelins allèrent s'établir à San Miniato, à Sarzane, dans l'état de Gênes. C'est de cette dernière ville que l'un d'eux passa en Corse ; en 1512, avec un commandement militaire de la république de Gênes ; et un fils qu'il y eut s'y fixa définitivement. D'après le « Mémorial » de M. de Las Cases, c'est un Bonaparte de la même branche de Sarzane, qui a été chargé du traité par lequel s'est fait l'échange de Livourne contre Sarzane. Le docteur Vaccha, l'éditeur italien du «Tableau du sac de Rome,» attribué à Jacopo Bonaparte, avait donc raison en affirmant, en 1756, qu'*elle a brillé de tous temps dans les lettres*. Dans la généalogie complète jointe à l'ouvrage, son auteur fait remonter très-haut cette famille ; on les y désigne aussi comme étant une des maisons illustres de l'Italie. Le premier Bonaparte est inscrit avec la qualification d'*exilé gibelin ;* tous signaient, selon cette généalogie, indifféremment Bonaparte ou Buonaparte.

II. *Des Bonaparte établis à Trévise.* La branche des Bonaparte établie à Trévise est aussi ancienne qu'illustre. Il en est fait mention dans plusieurs histoires qui prouvent qu'elle était des plus puissantes et des plus nobles de ce pays. Il paraît même que des archives constatent que les Bonaparte ont été très-anciennement seigneurs de Trévise, et y ont été investis du souverain pouvoir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en récompense des services qu'ils rendirent à la république, ils eurent le droit exclusif de porter les armes dans la ville de Trévise et au dehors. Le premier que nous connaissons de cette branche est 1° Jean 1er, qui vivait dans le commencement du XIIIe siècle. Il eut deux fils, les deux suivants : 2° Nordius ou Nordilius. Il en est question dans un acte de 1264. Il joua un grand rôle dans l'histoire de Trévise. En 1272, il fut élu podestat de Parme ; et, à la fin de son gouvernement, il fut admis dans l'ordre des chevaliers Gaudens ou de l'ordre de la Vierge-Glorieuse, dont il fut depuis syndic et procureur général. Il bâtit un hôpital et des églises, et fut chargé

de plusieurs missions importantes. Il mourut le 3 avril 1290. Il avait épousé Marmagne, il laissa un fils. 3° Pierre, qui joua un grand rôle dans l'histoire de cette ville. Secondé par les Azzoni et les Béroalde de Trévise, il détruisit, en 1312, la tyrannie que les princes Caminesi, Richard et Guérullon, exerçaient sur sa patrie. Les Trévisans le récompensèrent en lui faisant présent du château de Saint-Zenon, et en donnant à sa famille le droit exclusif de porter les armes dans la ville et au dehors. En 1318 il fut podestat de Padoue. 4° Bonsemblant, second fils de Jean, et frère de Nordius, est célèbre dans l'histoire de Trévise. Il en est fait mention dans un acte de 1284. Il fut chevalier Gaudens, et mourut le 10 juin 1308. Il avait épousé Elica, fille de Constantin del Pero. 5° Oderic, fils de Pierre, et petit-fils de Nordius, existait en 1342, époque où il investit les chevaliers de Saint-Jacques de Spata, de l'hôpital fondé par son aïeul Nordius; 6° Servadius, frère du précédent, fut, en 1352, élu prieur de l'ordre des chevaliers Gaudens. Il vécut fort longtemps au milieu des troubles et des guerres, et mourut en 1397. 7° François de la Parte. Il figure parmi les nobles de Venise qui signèrent le traité de paix conclu, en 1358, entre cette ville et le roi de Hongrie. Il est possible qu'il ait été de la famille des Bonaparte de Trévise, puisque Pierre de cette branche est mentionné dans les auteurs sous le nom de Pierre de la Parte. Ici s'arrêtent les documents historiques qu'on a pu se procurer sur la branche des Bonaparte établie à Trévise. Cette branche subsista-t-elle long-temps, où s'éteignit-elle dans la personne de Servadius Bonaparte? Se méla-t-elle à la branche florentine? Nous l'ignorons; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Bonaparte étaient très-anciennement fixés dans la ville de Trévise. — Outre la branche établie en Corse, dont nous nous occuperons tout à l'heure, et celles dont nous venons de parler, il y a encore eu des membres de la famille Bonaparte établis à Pise, à Bologne, et à Lucques; mais les documents qu'on a pu se procurer sur ces diverses branches sont peu nombreux. Au reste, nous pensons que toutes ces branches de la famille Bonaparte sont aujourd'hui entièrement éteintes. Tels furent les aïeux de Napoléon les plus reculés : il serait difficile d'en trouver de plus illustres. — Différentes fois on essaya de toucher le cœur de Napoléon en tirant ces souvenirs de la poussière; mais il accueillit toujours en haussant les épaules ou très-négligemment les ouvertures qui lui furent faites sur ce point; il ferma l'oreille à tout projet sérieux : personne ne put y revenir avec succès, pas même Marie-Louise. Déjà, dans les dernières années du consulat, il avait dit à propos de «vieilles royautés du Nord» auxquelles on rattachait son nom, que tout cela était parfaitement ridicule, et il avait fait persifler cette découverte dans un journal très-répandu; il répondit à cette occasion que *sa noblesse ne datait que de Montenotte et du 18 brumaire.* Il était alors âgé de trente-deux ans, préparait le *Code civil* des Français, et avait gagné la bataille de Marengo. Une seule chose le flattait : c'était d'être le Rodolphe de Hapsbourg de sa race.

III. *Des Bonaparte établis en Corse.* Lors des troubles de Florence, les Bonaparte ayant été bannis de cette ville, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les uns allèrent habiter San Miniato, ville épiscopale située près de Florence, et les autres Sarzane, dans l'État de Gênes. François Bonaparte, de Sarzane, fut envoyé par les Génois en Corse, en 1512, il eut un fils qui s'établit dans l'île, en 1529, et c'est de cette époque que date l'établissement de la famille Bonaparte en Corse. — La branche des Bonaparte, que nous appellerons Napoléonienne, ou la branche Corse, a donc son origine en François Bonaparte, mari de Catherine Guido de Castelletto, qui servait la république de Gênes en qualité de grand-capitaine; il fut envoyé en Corse en 1512 par les Génois. Il y mourut en 1529, en y laissant un fils, Gabriel, qui s'établit en Corse en 1567. Dans cette année il vendit la maison paternelle de Sarzane à son beau-frère Montani. C'est ce Gabriel qui est à la souche de toute la branche de Corse. Ruinée par les guerres civiles, elle vécut pauvre et avec moins d'éclat que les deux branches précédentes. Ce qui donne

du poids à cette opinion, c'est que dans la requête de 1752, plus haut citée, par laquelle le capitaine Nicolas Bonaparte, de San Miniato, demande son classement parmi les grands de Florence, il ne cache pas l'état de pauvreté où s'était trouvée, et où se trouvait encore la famille Bonaparte. Il dit que, « si la famille a été exclue des honneurs populaires dont elle était en possession, on doit en tirer la conséquence qu'elle était dévouée au parti gibelin; *qu'elle jouissait autrefois d'une grande fortune;* et que si les honneurs et les dignités qui semblent devoir être l'apanage de ce rang lui ont été refusés, il ne faut en accuser que les dissensions civiles, qui la réduisirent enfin à cacher son nom. » Plus bas encore il dit : « Privée des honneurs populaires, cette famille s'est considérée comme déchue de sa grandeur, et fut en butte à toute sorte de mauvais traitements, jusqu'à l'érection de la principauté,» c'est-à-dire jusqu'en 1738. Napoléon disait lui-même à Sainte-Hélène, suivant le Mémorial de M. de Las-Cases : « Mes succès une fois établis en Italie, ont fait rechercher partout les circonstances de notre famille, *depuis long-temps tombée dans l'obscurité* ». Ce qui pouvait faire croire que les Bonaparte de la Corse vivaient dans un état obscur, c'est qu'aucun d'eux n'est cité ni dans cette requête ni dans la préface du docteur Vaccha, en tête de l'édition de 1756, du Sac de Rome, déjà mentionnée, où il parle cependant avec étendue de la famille Bonaparte. Voilà sans doute ce qui a fait croire à quelques personnes qui ignoraient la parenté des Bonaparte de la Corse avec ceux de San Miniato, qui n'est plus contestée aujourd'hui, que Napoléon était d'une famille bourgeoise. De récentes recherches généalogiques établissent pourtant que depuis Gabriel, en 1567, jusqu'à la moitié du XVIIIe siècle, les Bonaparte de Corse comptèrent une série de personnages de distinction parmi eux (*). Vers le milieu du XVIIIe siècle, à l'époque de Napoléon, premier du nom, de Lucien et de Charles Bonaparte, quoique cette famille ne soit pas la plus illustre de la Corse, on voit qu'elle y tient un rang distingué. Elle était alors alliée aux Colonna, aux Bozi, aux Durazzo de Gênes, comme aux premières familles de l'île de Corse. Elle y avait acquis des propriétés, et obtenu la plus grande influence dans la piève (le canton) de Talavo, surtout dans le bourg de Bogognano. Peut-être dut-elle une partie de ces avantages à ce que, par suite de la requête de 1752, elle fut reconnue noble, appartenant à la famille des Bonaparte de San Miniato, laquelle avait été inscrite parmi les patrices florentins. Depuis elle fut encore reconnue noble, lorsque M. de Marbœuf était gouverneur de l'île de Corse. Nous avons fait connaître plus haut en grande partie les deux premières branches. Nous allons maintenant parler des descendants de François, origine de la branche napoleonienne. Ses principaux membres sont : 1° *François Bonaparte*, premier du nom, qui fut père (acte de 1567) de : 2° *Gabriel Bonaparte*, messire, qui s'établit à Ajaccio; il rendit de grands services à la République contre les Barbaresques et en obtint beaucoup d'honorables concessions; il fut père (acte de 1572) de : 3° *Jérôme Bonaparte*, premier du nom, qualifié de Magnifique, et par le sénat de Gênes dans l'un de ses décrets, *Egregium Hieronymum de Buonaparte, procuratorem nobilium*. Chef des anciens de la ville d'Ajaccio, possesseur de biens nobles et de la Tour des Salines, député d'Ajaccio auprès du sénat de Gênes; il fut père de : 4° *François Bonaparte*, deuxième du nom, capitaine de la ville, élu ancien de la ville d'Ajaccio, en 1596, avec la qualité de Magnifique; il fut père de : 5° *Sébastien Bonaparte*, premier du nom, né en 1603; deux actes de 1635 et de 1648 constatent qu'il était noble.

(*) M. Foissy, faute de documents, a donc à tort avancé que « dans la période écoulée » depuis le commencement du XVe siècle jus- » qu'au commencement du XVIIIe, que figure » l'archidiacre Lucien, période qui embrasse » trois siècles, on ne trouve aucune trace des » Bonaparte fixés dans l'île de Corse ». Ailleurs il dit que « cette famille était obscure, et pres- » que réduite au seul Charles Bonaparte ». Les nouveaux documents que nous empruntons à M. Jules Pautet établissent pourtant qu'elle comptait plusieurs personnages de distinction.

Son père, François Bonaparte, eut en outre 6° *Fulvio Bonaparte* qui fut père de : 7° *Louis Bonaparte*, qui épousa en 1632 Marie de Gondi : 8° *Charles Bonaparte*, premier du nom. Un décret du commissaire de la République de Gênes, du 1er septembre 1661, lui donne le titre de *noble*, et un autre acte, de l'an 1681, prouve qu'il était élu *ancien* de la ville d'Ajaccio, et qu'il jouissait du titre de *Magnifique*. Il fut père de : 9° *Joseph Bonaparte*, premier du nom, qui fut élu ancien de la ville d'Ajaccio, le 3 mars 1702, avec le titre de *Magnifique ;* il fut père de : 10° *Sébastien Bonaparte*, deuxième du nom, élu, le 17 avril 1720, ancien de la ville d'Ajaccio, et jouissant du titre de Magnifique; il fut le père de : 11° *Napoléon Bonaparte* (*), homme fort distingué, qui eut le grade de maréchal; de : 12° *Lucien Bonaparte*, archidiacre d'Ajaccio, mort en 1791, auquel nous consacrons plus bas une courte notice; et enfin du suivant : 13° *Joseph Bonaparte*, deuxième du nom, élu, en 1760, ancien de la ville d'Ajaccio, et jouissant du titre de *Magnifique;* il fut le père de : 14° *Charles-Marie Bonaparte*, qui fut le père de Napoléon. Ce dernier fut baptisé sous ces deux noms, mais il ne signa que le nom de Charles. Charles étant assesseur à la juridiction d'Ajaccio épousa, en 1767, Lætitia Ramolino, âgée de dix-sept ans. Elle était née, en 1750, dans la ville d'Ajaccio, d'une famille très-noble, originaire d'Italie, les Ramolino étant issus des comtes de Colalto. Le premier de cette famille qui vint s'établir à Ajaccio avait épousé la fille du doge de Gênes, et reçu de cette république des concessions et de grandes distinctions. La mère de Lætitia Ramolino épousa en secondes noces M. Fesch, Suisse, capitaine dans un régiment de cette nation au service de France, qui était en garnison à Ajaccio. De ce mariage vint le cardinal Fesch, qui se trouvait ainsi frère utérin de Mme Bonaparte, et oncle de Napoléon. Mme Bonaparte était parfaitement belle; car sa taille, ses mains, ses pieds pouvaient servir de modèles comme son visage. On assure que Paoli, lorsqu'il était tout puissant en Corse, ayant reçu un ambassadeur d'Alger ou de Tunis, voulut lui donner une idée des attraits de l'île ; qu'il en rassembla toutes les beautés, et que Mme Bonaparte y tint le premier rang. Plus tard, elle fut remarquée à Paris dans un voyage qu'elle y fit pour voir son fils. — Des lettres patentes de l'archevêque de Pise, en Toscane, du 30 novembre 1769, reconnaissent à Charles Bonaparte les titres de *noble* et de *patrice*. Il fut élu plusieurs fois membre de la commission intermédiaire des États de Corse. La famille Bonaparte était une des premières d'Ajaccio, quoique les Corses leur reprochassent des aïeux génois; et le comte de Marbeuf n'eût pas choisi sa maison pour y loger, étant gouverneur de la Corse, si elle n'eût pas été la mieux bâtie de la ville. Il y a eu telles suppositions de quelques libellistes anglais durant la puissance de l'Empereur, dont quelques simples *positions de dates* auraient fait justice complète; mais Napoléon ne les laissa pas faire, on ne doit qu'une réponse aux infâmes : silence et mépris. Tout ce qui a vécu en Corse sait que Jérôme Bonaparte, né en 1784, est le seul enfant qui aurait pu naître d'un amour illégitime, entre le comte de Marbeuf et madame Lætitia Bonaparte; elle avait donc plus de trente ans et était mère de sept enfants, et le comte de Marbeuf était très-âgé, quand leur liaison devint l'objet de beaucoup de jalousies et de médisances. Le comte de Marbeuf ne lui rendit pourtant d'autres services que celui de présenter les preuves de noblesse qui devaient faire admettre à l'École militaire son fils Napoléon, et à celle de Saint-Cyr sa fille Marie-Anne-Élisa. Charles étant allé à Montpellier pour se faire guérir d'un ulcère au pilore y mourut le 24 février 1785 (*). — Les Bonaparte de Corse

(*) On a dit que depuis plusieurs générations le second enfant de la famille Bonaparte a constamment porté le nom de Napoléon. Elle tenait ce nom de son alliance avec un Napoléon des Ursins, célèbre parmi les guerriers de l'Italie. Comme on ne retrouve ce prénom chez aucun des membres des branches de Florence et de Trévise, il est de toute vraisemblance que cette remarque n'est applicable qu'à la branche corse. Encore ce prénom de *Napoléon* ne remonterait-il pas bien haut, puisque le maréchal que nous citons paraît être le premier qui l'ait porté.

(*) BONAPARTE [Charles-Marie], né à Ajaccio, le 29 mars 1746. C'était un beau jeune homme d'une éducation distinguée, mais d'une santé chancelante.—Sa taille était élevée; il avait le

avaient trouvé sans doute la paix loin du pays de leurs aïeux, et avaient vécu pendant plus de deux siècles sans vicissitudes comme sans éclat ; enfin, ils sortent de leur position presque obscure, et sont à leur tour l'objet des faveurs et des persécutions inouïes de la fortune. Il semble qu'elle ait voulu éprouver sur eux tout ce qu'elle peut en un demi-siècle. Trois fois dans les guerres de la Corse, la maison des Bonaparte est incendiée et reconstruite. En 1793, lorsque cette île est livrée aux Anglais, la maison des Bonaparte est encore brûlée, leurs biens sont confisqués et leurs champs dévastés : la famille est errante et gagne une rive étrangère, où elle vit dans l'obscurité et presque dans la misère. Quinze ans plus tard tous les Bonaparte sont souverains. En 1814, ils ont perdu leurs trônes, ils sont bannis de la terre où ils ont régné, leurs noms sont proscrits, leurs images flétries. A peine sont-ils dans cet état qu'ils se relèvent tout à coup. Mais, pour cette fois, leur grandeur n'est qu'éphémère, et le drame se termine presque aussitôt. Alors est rendue cette loi [du 12 juin 1816] qui exclut du royaume à perpétuité, *et sous peine de mort*, la famille Bonaparte. Ils sont de nouveau dispersés sur les deux continents, et celui qui naguère faisait trembler le monde va mourir au milieu des mers sur un roc où il est enchaîné.... Après la mort de Charles Bonaparte, sa veuve, aidée des conseils de l'oncle de son mari, Lucien Bonaparte (*), archi-

---

caractère rempli de douceur, bien qu'il fût souvent en proie à de vives souffrances. Il était allé étudier à Rome dans sa première jeunesse, et était allé ensuite apprendre les lois à Pise. La douceur de ses manières n'excluait pas en lui la chaleur et l'énergie de l'action.—Lorsqu'à la *consulte extraordinaire de Corse*, on proposa de se soumettre à la France, il combattit avec feu cette proposition. Ses paroles produisirent un grand effet sur les esprits. Il n'avait que vingt ans ; il avait dit que : « si, pour être libre, il suffisait de le vouloir, tous les peuples le seraient. — L'histoire nous raconte cependant que peu le sont devenus, et se sont maintenus long-temps tels, quoique tous aient voulu l'être à certains moments de leur existence et aient eu pour cela du courage, des vertus et des talents. » — L'île fut conquise. Il voulut partager le sort de Paoli, et s'éloigna ; mais l'archidiacre Lucien, son oncle, personnage très-âgé, qui exerçait sur lui et sa jeune femme un très-grand ascendant, le força de revenir dans ses foyers. — Charles Bonaparte était juge. En 1779, il fut nommé par la noblesse de Corse membre et président d'une députation qui fut envoyée à Paris. Il mena avec lui le jeune Napoléon, alors âgé de 10 ans, et sa jeune sœur, Elisa, depuis grande-duchesse de Toscane. En venant, il était passé par Florence, où la notoriété de son origine lui avait valu les égards particuliers du grand-duc Léopold, et une lettre de recommandation pour sa sœur, Marie-Antoinette, reine de France.—Lorsqu'il avait quitté la Corse, les deux officiers généraux qui commandaient dans l'île au nom du roi vivaient fort divisés ; leurs querelles donnaient lieu à deux partis. — M. de Marbeuf y commandait avec justice ; il avait le caractère doux et humain, et voyait son nom entouré de la popularité. — M. de Narbonne-Pelet, le second de ces généraux, qui était alors en grande faveur à la cour, se montrait haut et violent dans ses fonctions. — Charles Bonaparte, en conduisant à la cour la députation de l'île, fut consulté sur le fond des différends qui entravaient le gouvernement de la colonie. Il témoigna pour la loyauté et l'habileté de M. de Marbeuf, et ses explications rangèrent le ministère à son avis. — M. de Marbeuf se montra reconnaissant de ce service, et quand le jeune Napoléon Bonaparte fut envoyé à l'école de Brienne pour étudier les mathématiques, le gouverneur le recommanda particulièrement à sa famille, qui habitait la plus grande partie de l'année ce pays, où elle avait ses propriétés. Le même intérêt de sa part environna les autres enfants de Charles Bonaparte, qui furent envoyés en France. — Charles Bonaparte mourut à Montpellier, en 1785, à l'âge de 39 ans, d'un squirre à l'estomac. Il avait éprouvé une apparence de guérison dans un voyage qu'il fit à cet effet à Paris ; mais il succomba à une seconde attaque, à Montpellier, où il fut enterré dans un couvent. — Sous le Consulat, les notables de Montpellier voulurent faire élever un monument au père du premier magistrat de la République, mais Bonaparte refusa son consentement, tout en les remerciant gracieusement : « Ne troublons pas, leur dit-il, le repos des morts. J'ai perdu aussi mon grand-père et mon arrière-grand-père ; pourquoi ne ferait-on rien pour eux ? — Voyez ; ce que vous m'offrez mène loin. Si c'était hier que j'eusse perdu mon père, je serais fort reconnaissant que l'on voulût bien accompagner mon deuil de quelques hautes marques d'intérêt ; mais un évènement qui date de 20 ans est fini, et étranger à la France ! » Cependant, quelques années plus tard, Louis Bonaparte, à l'insu de Napoléon, fit exhumer le corps de son père. Il fut transporté à Saint-Leu, dans la vallée de Montmorenci : il y a un monument. — Charles Bonaparte avait affecté l'esprit fort ; on a recueilli de lui quelques *poésies* anti religieuses ; au moment de mourir, il revint aux sentiments les plus pieux et expira entouré des ministres de sa religion.

F. F.

(*) BONAPARTE [Lucien], archidiacre d'Ajaccio, prêtre excellent, très-pieux, doué de beaucoup de pénétration sous des formes naïves. Il connaissait bien les affaires de la vie. Son caractère a été aussi sage qu'enjoué. Lu-

diacre d'Ajaccio, et de ceux de son frère de mère, Joseph Fesch [voy. ce nom], depuis cardinal, dirigea avec tant de sagesse les affaires de sa maison et l'éducation de ses enfants, qu'elle s'attira la considération générale; car cette noble femme joignait aux charmes de son sexe une âme forte et un caractère viril. Lors de la guerre de la liberté corse, elle avait partagé souvent le péril de son mari, qui s'y montra des plus ardents: elle l'avait suivi à cheval dans ses expéditions, spécialement durant sa grossesse de Napoléon. Lorsqu'en 1792 le célèbre Pascal Paoli forma la garde nationale de Corse, il fit nommer lieutenant-colonel Napoléon Bonaparte, dont il était le parrain (*). Le futur héros n'était âgé que de 23 ans, l'ordonnance en exigeait 25; et Napoléon était « si fluet, si petit et si déli» cat [portent les manuscrits de l'abbé » Rossi], qu'il paraissait tout au plus » âgé de 15 ans. Il fallut disputer; mais » son mérite était déjà si manifeste qu'il » l'emporta ». Le gouvernement anglais qui, en 1768, avait vu avec déplaisir la cession de la Corse à la France (*) et qui dès lors cherchait à imposer son protectorat à cette île, fit publier par ses scribes officiels plusieurs pamphlets contre la France. A l'époque de la Révolution française, il chercha de nouveau à détacher la Corse des intérêts de la mère-patrie. Paoli qui était opposé au parti français, fut séduit par l'Angleterre. L'époque de 1793 où Paoli, commandant en Corse, voulut soustraire l'île à la France révolutionnaire, fut fatale à madame Bonaparte et à sa famille, qui était restée fidèle à la tête du parti français. A tout ce que disait le vieux Paoli, Napoléon qui n'avait que vingt-quatre ans, répondait: « Nous ne serons plus Français? » Il n'était point électeur, et pourtant il influençait l'assemblée de Corte. Paoli voulut en finir: une lettre de Joseph Bonaparte, datée de Toulon, le 13 juin 1793, fait connaître comment: « J'arrive dans cet instant à Toulon » avec ma famille; Paoli a finalement » arboré l'étendard de la révolte; j'ai » été plus long-temps sa dupe que vous, » j'en suis puni : j'ai fini par être sa » victime. Il y avait deux mille paysans » armés. Ma famille a été poursuivie; » ma maison, celle de Moltedo ont été » pillées, saccagées et brûlées. De Calvi, » où nous nous sommes réfugiés d'a» bord, nous sommes venus ici (**). » La famille Bonaparte à cette époque de 1793 eut l'honneur de voir exécuter contre elle une marche des habitants de l'île; c'est-à-dire d'être attaquée par levée en masse. Une armée de paysans fondit des montagnes sur Ajaccio; la maison fut pillée et brûlée, les vignes perdues, les troupeaux détruits.

---

cien est mort très-âgé; la seule infraction qu'il ait faite à son catholicisme a été de se donner cette candide et philosophique tolérance que l'on distingue dans ceux qui ont long-temps bien vécu, et cette tolérance a sa source dans la bonté du cœur unie à des lumières. Ce vénérable prêtre exerça une grande influence sur l'esprit de ses jeunes parents. C'est lui qui dit à Joseph, un moment avant de mourir, et après avoir exhorté tous ses petits-neveux réunis autour de son lit: « Joseph, tu es l'aîné de la famille, mais souviens-toi toujours que Napoléon en est le chef ». Il avait entrevu dans son jeune neveu des germes de grandeur. — Napoléon l'aima avec la tendresse d'un fils. Il avait été son second père. L'oncle et le neveu n'avaient pourtant point toujours été d'accord. Lucien était fort riche en troupeaux de chèvres. Aussi comme Napoléon, dans sa jeunesse, déclamait constamment contre ces animaux, qui sont nombreux dans l'île de Corse et causent aux arbres de grands dégâts, et qu'il voulait qu'on les détruisît entièrement, il avait des prises terribles avec le vieil archidiacre son oncle. Dans sa colère, celui-ci reprochait à son neveu d'être un *novateur*, et accusait les *idées philosophiques* des malheurs dont ses chèvres étaient menacées. — Lucien est resté plusieurs années le chef de la famille. Il était archidiacre d'Ajaccio une des premières dignités de l'île. — Charles Bonaparte, son neveu, et le mari de Lætitia Ramolino, avait quelque fortune, mais elle fut presque réduite à rien par de fausses spéculations et par l'injustice des jésuites. Charles Bonaparte nous apprend lui-même ces circonstances dans une requête qu'il adressa dans le temps à M. de Ségur; le bon vieux prêtre la rétablit par une administration plus sage. — Le canton d'Ajaccio faisait un grand cas de sa justice. Les paysans venaient soumettre les difficultés qui s'élevaient entre eux à sa probité et à ses lumières, et il les réconciliait. F. F.

(*) Ce qui a fait croire à plusieurs personnes que Paoli avait donné à son filleul le prénom de Pascal, et non celui de Napoléon.

(*) On se rappelle que la Corse fut cédée par la république de Gênes à la France pour payement des dépenses faites par cette dernière lors de la guerre des rebelles corses contre la république génoise. Le traité, signé à Versailles, porte la date du 15 juin 1768. Napoléon, né le 15 août 1769, était donc bien Français.

(**) Lettre autographe appartenant à madame la comtesse de Brady.

Madame Bonaparte, entourée d'un petit nombre de sujets fidèles à la cause des Français, fut réduite à errer quelque temps sur la côte, et à gagner la France. Toutefois Paoli, à qui cette famille avait été si attachée, et qui lui-même avait toujours professé une considération particulière pour madame Bonaparte, avait essayé la persuasion avant d'employer la force. « Renoncez à votre opposition, lui avait-il fait dire, elle perdra, vous, les vôtres, votre fortune; les maux seront incalculables, rien ne pourra les réparer. » Madame Bonaparte répondit en héroïne, comme eût fait Cornélie, » qu'elle ne connaissait pas deux lois, qu'elle, ses enfants, sa famille ne connaissaient que celle du devoir et de l'honneur. Ce que Joseph n'a point dit dans la lettre datée de Toulon, c'est que sa famille fut bannie de la Corse par une délibération *della consulta* de Corte, en date du 27 mai 1793, conçue dans les termes les plus injurieux. La famille Bonaparte vint se réfugier d'abord à La Vallette, près de Toulon, ensuite à Marseille, et ce fut un honorable négociant de cette opulente cité. M. Ollivari, patriote dévoué, qui a rendu depuis d'importants services à la république française, lors du siége et du blocus de Gênes (*), qui accueillit paternellement cette famille de proscrits, dont le dénuement était tel, que cet honorable négociant fut obligé non seulement de pourvoir à leur existence, mais encore de donner des vêtements, des bas et des souliers à Lætitia et à ses filles, jusqu'au moment où les fils commencèrent à pouvoir leur venir en aide (*). Madame Bonaparte. Lucien, son troisième fils, et ses filles aimèrent mieux voir perdre toute leur fortune que de s'allier aux ennemis de leur patrie. Sans doute, c'est dans cette affreuse pauvreté que madame Bonaparte a appris à ne pas prodiguer l'argent. Son économie a pu paraître ridicule à une époque où elle nageait dans les richesses; mais il est certain que depuis lors elle s'est dépouillée d'une partie de sa fortune pour secourir ses enfants. La seule ressource de la famille, à côté de la générosité du négociant Ollivari, fut de faibles secours que la Convention faisait distribuer aux réfugiés Corses; aussi madame Bonaparte, par économie, se retira-t-elle au Beausset, petit village près de Marseille. Comment « la maîtresse du gouverneur de la Corse », qui n'avait jamais fait une dépense de luxe, se trouvait-elle réduite à vivre avec ses trois filles dans une semblable misère? Cette pauvreté authentique n'est pas un des moindres titres justificatifs de Lætitia Bonaparte. Tout changea rapidement : Napoléon devint général en chef de l'armée d'Italie ; son frère Joseph, son oncle Fesch, furent nommés commissaires des guerres; madame Bonaparte revint habiter Marseille pendant quelque temps, alla trouver le général Bonaparte à Milan, visita plusieurs villes d'Italie, et finit par se fixer à Paris,

(*) Voy. le Journal des opérations militaires du siége et blocus de Gênes, etc., par le baron Thiébault, 1801, in-8, pag. 21. Cent des premières maisons de Marseille, au nom d'Antonini, s'étaient engagées à fournir 15,000 quint. de blé à l'armée. « Mais, dit le général Thiébault, dès que Championnet fut parti, cet » engagement fut entièrement oublié; et au » moment où, par un cautionnement, le ci- » toyen Ollivari contribuait si puissamment à » sauver toute l'armée d'Italie, il faut le dire » à la honte du commerce de Marseille, les » cent plus riches maisons de cette ville ai- » mèrent mieux manquer à une parole que » les circonstances devaient rendre sacrée, » que de faire entre elles toutes, pour sauver » une armée de Français et couvrir le Midi, » ce qu'un seul étranger venait de faire par » un acte de dévouement que nous aimons à » consacrer. »

(*) Une chose très-extraordinaire c'est que cette famille étant parvenue à une miraculeuse fortune ne se soit jamais souvenue de l'homme bienfaisant qui dans sa détresse lui avait montré tant de sympathies. La république ne se montra pas plus reconnaissante envers M. Ollivari, il ne put parvenir à se faire rembourser par elle des avances qu'il avait faites pour faciliter la prise de Gênes. — En 1828 nous revenions de Vienne [Autriche] à Paris; le hasard nous donna pour compagnon de voyage un fils de ce M. Ollivari que des revers de fortune avaient jeté en Russie. Il venait en France pour étudier au compte d'une maison seigneuriale russe la fabrication du sucre de betteraves, pour à son retour dans la Russie blanche, propager cette nouvelle industrie. C'est de sa bouche que nous avons appris dans quelle triste position se trouvaient la mère et les sœurs de Napoléon à leur arrivée à Marseille. — Pendant le séjour de ce jeune homme à Paris, il fit quelques démarches près du gouvernement pour rentrer dans la créance de son père sur la république; mais la restauration qui n'approuvait pas les faits antérieurs à elle, ne reconnut pas la dette.

pendant que son fils faisait la guerre en Égypte. Après le 18 brumaire, elle jouit des biens que la fortune commençait à départir à ses enfants. Lorsque Napoléon devint consul, en 1799, sa mère et toute sa famille se réunit à Paris. Madame Bonaparte continua à y mener une vie simple, qu'elle ne changea pas lorsque son fils fut à la tête de l'Empire, et qu'elle put vivre avec splendeur. On lui faisait des reproches sur sa parcimonie : « *Qui sait*, disait-elle, *si je ne serai pas un jour obligée de donner du pain à tous ces rois ?* » Et sa prédiction s'est accomplie... Napoléon qui eut toujours pour sa mère le plus tendre attachement, disait pour la justifier de ce défaut, qu'elle s'était trouvée pendant plusieurs années dans un tel état de détresse que, dans la crainte de le voir reparaître, elle se précautionnait ainsi contre un avenir qu'elle s'obstinait à regarder comme incertain ; ce prince lui reprochait aussi quelquefois d'aimer Lucien plus que tous ses autres enfants. *Celui que j'aime le plus*, répondait-elle, *est toujours le plus malheureux*, et c'était en faveur de celui-là qu'elle ne cessait de solliciter l'Empereur. Madame Bonaparte vécut dignement, mais sans pompe, jusqu'en 1804, époque de l'élévation de son fils au rang suprême, avec une modération qui ne se démentit jamais ; et de toutes es femmes de sa famille, elle fut la seule qui ne s'enivra point de cette nouvelle position. Elle vécut à côté du trône avec les mœurs qu'elle a conservées dans toutes les positions où la fortune l'a placée. Elle s'occupa du soin de maintenir l'union entre ses enfants, et contribua à reconcilier Joséphine avec Napoléon, lorsqu'à son retour d'Égypte celui-ci était pressé par Lucien et ses sœurs de divorcer. Elle prêcha d'exemple, comme de précepte, l'ordre et la décence ; et, n'étant âgée que de quarante-huit ans, toujours belle, dans le rang social le plus élevé, elle ne donna pas une seule fois prise aux railleries qui poursuivent les vieilles femmes coquettes et prétentieuses. Les désordres de ses filles ne purent jamais lui être imputés. Nommée *Madame Mère* et *Altesse impériale* à l'avénement de son fils au trône, celui-ci lui créa une maison et lui donna pour premier chambellan M. le comte Cossé-Brissac, et pour premier secrétaire M. Decazes, depuis ministre sous la Restauration, et aujourd'hui duc et pair de France. L'Empereur nomma sa mère protectrice générale des établissements de charité, fonction digne de la mère du chef de l'État. *Madame Mère* augmenta ses charités, et ne changea rien à ses habitudes remplies de dignité et de modestie. Ignorante, mais spirituelle et sensée, mère aussi sensible que courageuse, prévoyante, adonnée au travail des mains, simple pendant son élévation, fière après ses revers, Lætitia est un des beaux caractères de femme que l'on puisse tracer. Personne ne fut moins surpris que Madame Mère des événements de 1814, elle s'y était attendue depuis long-temps, et ne cessait, à chaque nouvelle guerre qu'entreprenait son fils, de lui faire envisager les chances possibles de désastres irréparables ; aussi supporta-t-elle le coup qui la frappa à cette époque avec fermeté, parce qu'il n'était pas imprévu. Après la chute de Napoléon, en 1814, Madame Mère se refugia dans les États du Pape. Pie VII lui offrit l'hospitalité, et l'accueillit comme devait faire un apôtre de Jésus-Christ. Si le sort de ses enfants lui a causé de la douleur, elle a eu du moins la consolation de voir son fils chéri, Lucien, prince de Canino, celui qu'elle avait toujours regardé comme le plus malheureux, se maintenir au même point d'élévation, lorsque tous les autres tombaient de leurs trônes. Et pourtant, il ne faut pas omettre que Madame Mère a toujours témoigné la plus vive affection à son fils Napoléon, et a pris la plus grande part à ses malheurs. Elle l'a aidé, autant qu'elle a pu, à sortir de l'île d'Elbe. Après l'affaire de Waterloo, elle lui eût remis tout ce qu'elle possédait pour l'aider à rétablir ses affaires, et se fût condamnée au pain noir sans murmurer, disait Napoléon à Sainte-Hélène. Madame Mère, suivant les expressions de l'Empereur, avait l'âme forte et trempée aux plus grands événements, ayant éprouvé cinq à six révolutions, et ayant vu trois fois sa maison incendiée en Corse par les factions. Napoléon disait, sur le rocher



de Sainte-Hélène, qu'il avait encore présentes les leçons de fierté qu'il avait reçues de sa mère dans son enfance. Aussi Lætitia a-t-elle supporté avec résignation ses nouveaux malheurs. M. de Las Cases, de retour de Sainte-Hélène instruisit Madame Mère du dénûment dans lequel se trouvait son fils. Cette même princesse, qui, au milieu de l'opulence, avait été taxée de parcimonie, s'empressa de répondre « que toute sa » fortune était à la disposition de son fils; » qu'elle se réduirait à être simple ser» vante, s'il le fallait. » Mais on intercepta tous les dons qui furent offerts au patient de Sainte-Hélène. Madame Mère eut la douleur de survivre à Napoléon. Dans le palais qu'elle habita, on la trouvait toujours occupant une chambre remplie de portraits de tous ses enfants. Là, vêtue d'une robe de deuil qu'elle n'a jamais quittée depuis la mort de Napoléon, ayant assises à quelque distance d'elle deux vieilles femmes corses tricotant, Lætitia contemplait le portrait en pied de l'Empereur ou filait au fuseau. S'étant fait à la cuisse une fracture dont on ne put obtenir la consolidation, elle ne quitta plus son lit. Les visites régulières du cardinal Fesch et des membres de la famille qui résidaient à Rome, celles de quelques personnes de distinction; des exercices de piété et le soin des pauvres, tel fut l'emploi du temps dans les dernières années de la vie de cette princesse qui, à aucune époque, ne s'est mêlée des affaires publiques. Sa fracture s'était compliquée d'une entière cécité, et c'est dans les souffrances de ces deux affections, que cette excellente princesse mourut à Rome, le 2 février 1836, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle mourut ne laissant qu'une fortune très-modique, puisqu'elle avait donné une grande partie de ce qu'elle possédait aux différents membres de sa famille et aux administrations pauvres. — Charles Bonaparte et Lætitia Ramolino ont eu treize enfants, tous nés à Ajaccio, dont huit seulement ont survécu : Joseph, Napoléon, Élisa, Lucien, Louis, Pauline, Caroline et Jérôme. Le cadre de notre ouvrage ne nous permet que de nous occuper de ceux qui ont écrit. Nous allons donc parler de Joseph, Napoléon, Lucien et Louis, de leurs femmes et de leurs enfants, en commençant par Joseph, sinon le chef, du moins l'aîné de la famille.

BONAPARTE [Joseph - Napoléon], l'aîné des enfants de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino, le chef des cinquante-trois proscrits; Joseph, qui, après avoir ceint les couronnes de Naples et de Madrid, est allé s'asseoir au foyer hospitalier de la république de Washington, accueillant en père toutes les infortunes qui s'exilaient de France, et supportant avec une ataraxie stoïque la catastrophe de la grande chute, comme il avait supporté sans enivrement l'élévation sur le trône. — Nous n'entreprendrons pas l'histoire des événements auxquels Joseph a pris part comme citoyen, représentant, orateur, capitaine, ambassadeur, roi; mais bien une esquisse rapide sur un homme : nous écrirons sans passions affectueuses, comme sans prévention hostile, laissant aux faits toute leur éloquence. Joseph Napoléon Bonaparte est né à Corté, dans l'île de Corse, en 1768. Son père député par les États de cette province à Paris, l'emmena sur le continent et le plaça au collége d'Autun en Bourgogne, où il fit ses études avec beaucoup de distinction. Il se destinait au service militaire; mais il céda à la dernière volonté de son père, mort à Montpellier à la fleur de son âge, et retourna en 1785 dans son pays natal, pour se livrer tout entier à des entreprises commerciales, et se mettre ainsi à même de soutenir sa nombreuse famille. Il s'occupa pendant plusieurs années de la fabrication des huiles; enfin, en 1792, la confiance de ses concitoyens l'appela à être membre de l'administration du département dont le fameux Paoli était président. Les Anglais, profitant des troubles de la France, s'étant rendus maîtres de l'île, Joseph se retira sur le continent et s'y maria un an après, le 1er août 1794, avec Marie-Julie Clary, fille du premier négociant de Marseille, d'une famille estimable, et considérée à l'égal de la première noblesse (*). Julie avait

(*) Une des sœurs de Mlle Clary, d'abord

apporté en dot à son mari un demi-million. Cette fortune permit à Joseph de secourir sa mère, qui, à cette époque, était dans la pauvreté Il joignit ses sollicitations à celles de ses collègues du département, dont quelques-uns étaient devenus membres de la Convention, pour obtenir les secours nécessaires, et chasser les Anglais de la Corse; mais ce ne fut qu'en 1796, à la suite de l'occupation de l'Italie par l'armée française, que leurs vœux furent remplis. La faveur et le crédit que le vainqueur de Toulon obtint à son début, auprès des représentants du peuple, en mission dans le midi, contribuèrent à faire employer l'aîné de ses frères, qui devint secrétaire de son compatriote Salicetti. En 1796, Joseph, nommé commissaire des guerres à l'armée d'Italie, que commandait Napoléon, fut appelé, peu de temps après, par le département du Liamone, à siéger dans le conseil des Cinq-Cents, où son admission fut combattue et repoussée par la faction de Clichy, alors toute puissante dans le conseil, et qui considérait comme dévouée au parti jacobin la famille du général, qu'elle avait désigné sous le titre de *Mitrailleur*, après la journée de vendémiaire. Les événements du 18 fructidor ayant renversé l'influence, la domination et les espérances liberticides de cette faction, le député de la Corse put remplir la haute mission dont l'avait revêtu la confiance de ses concitoyens. Le général Bonaparte, voulant faire la paix avec le roi de Sardaigne, le fit partir du Piémont, pour en démontrer la nécessité au Directoire. Nommé ministre plénipotentiaire à Rome, puis ambassadeur extraordinaire, Joseph entama directement avec le pape Pie VI une négociation par laquelle Sa Sainteté devait employer, pour porter les Vendéens à la paix, tous les moyens d'autorité et de persuasion que la confiance de ces peuples donnait au chef visible de l'église catholique. La conduite de Joseph à Rome fut toute favorable aux projets révolutionnaires qui menaçaient la théocratie du Vatican. Ses bonnes dispositions furent entravées par l'influence du parti autrichien et par les imprudences des patriotes. Néanmoins Joseph fit révoquer la nomination du général autrichien Provera au commandement des troupes romaines, et exigea du Pape la mise en liberté des patriotes qui gémissaient dans les cachots Mais la condescendance du pontife irrita le sacré collége qui, pour se débarrasser de la prépondérance française, ne crut pouvoir mieux faire que de renouveler les scènes sanglantes, au milieu desquelles l'infortuné Basseville avait perdu la vie, cinq ans auparavant. Le palais Corsini, habité par l'ambassadeur de la République française, fut investi, le 8 nivôse an VI, par une populace furieuse que le fanatisme avait soulevée. Joseph, suivi du général Duphot, se présenta avec ses gens pour apaiser le tumulte. Sa voix fut étouffée sous des cris de mort, son caractère méconnu. Le brave Duphot, atteint de plusieurs balles, expira à côté de l'ambassadeur, qui, lui-même, fut obligé de sortir secrètement de Rome pour mettre ses jours en sûreté. L'ambassadeur, n'ayant pas reçu les satisfactions qui lui étaient dues, partit pour Paris. Le compte qu'il rendit de cette affaire détermina le gouvernement français à déclarer la guerre au Saint-Siége, et fut cause qu'un an après les États du Pape furent érigés en république. Le gouvernement proposa l'ambassade de Prusse à Joseph; mais, nommé membre du conseil des Cinq-Cents, il préféra répondre à la confiance de ses concitoyens, en entrant au corps législatif. Il s'y fit remarquer par beaucoup de sens et de modération; dans un comité des membres des deux conseils, lorsque le Directoire attaqua le général Bonaparte, son frère, qui était alors en Égypte, il parla avec tant d'énergie et de raison, qu'il confondit les accusateurs et entraîna tous les suffrages. Peu de jours après, il fut nommé secrétaire au conseil des Cinq-Cents, dès lors il usa de son crédit et de son influence pour préparer le succès de la journée du 18 brumaire, qui fit le général Bonaparte chef du gouvernement consulaire. On a prétendu qu'il avait provoqué, de concert avec Lucien, le retour d'Égypte, et qu'un Grec, nom-

destinée au général Duphot, se maria depuis au général Bernadotte, qui devint roi de Suède.

mé Barbaki, s'était chargé de remettre la lettre que les deux frères avaient écrite à Napoléon, pour l'engager à revenir en France. On a dit même que cette lettre fut remise au général pendant le siége d'Acre, mais Napoléon a démenti lui-même cette assertion, en affirmant qu'il n'avait reçu aucune missive ni de ses frères, ni du Directoire, et que la seule lecture des journaux européens, que lui fit passer Sydney Smith, le détermina à quitter son armée, pour venir tenter à Paris le renversement du gouvernement directorial. Quoi qu'il en soit, Joseph Bonaparte, bien qu'il fût privé du génie audacieux qui distinguait Napoléon et Lucien, concourut avec eux au succès du 18 brumaire, en séduisant par son langage conciliateur ceux que le caractère violent de ses frères aurait pu éloigner de la conjuration. Sous le Consulat, il fut membre du conseil d'État. Chargé avec MM. Rœderer et de Fleurieu de terminer les différends qui existaient entre la France et les États-Unis d'Amérique, il fut l'un des négociateurs du traité du 30 septembre 1800, qui fut signé à sa terre de Morte-Fontaine. Ce premier succès comme négociateur détermina le gouvernement à l'envoyer, en qualité de ministre plénipotentiaire, au congrès de Lunéville. Le 9 février 1801, il y signa, à Lunéville, avec le comte de Cobenzel le traité de paix entre la France et l'Autriche. On a remarqué dans le cours de cette négociation que tandis qu'en vertu d'une suspension d'armes, conclue par les généraux en chef en Italie, Mantoue restait aux Autrichiens, une convention, conclue à Lunéville par les plénipotentiaires, mit l'armée française en possession de cette place importante. L'année suivante, 25 mars 1802, il signa le traité d'Amiens. Les instructions du plénipotentiaire anglais portaient que chaque gouvernement acquitterait les frais de ses prisonniers. Une balance de plusieurs millions restait à la charge de la France : cette circonstance arrêtait la négociation, lorsque lord Cornwallis dit confidentiellement à Joseph que quelques millions n'empêcheraient pas la conclusion de la paix ; mais à quelques jours de là le gouvernement anglais avait changé d'avis et son plénipotentiaire reçut l'ordre d'insister sur la balance comme condition *sine quâ non*. Cependant lord Cornwallis, ne voulant pas avoir à rougir devant un homme pour lequel il avait pris de l'estime, déclara hautement que sa parole était donnée, et qu'elle ne reculerait pas devant quelques millions. Joseph exprima le premier l'idée d'un concert entre les puissances contractantes, la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, pour la destruction du système de piraterie par lequel, à la honte des grandes puissances de la chrétienté, les petites étaient impunément vexées par les États barbaresques. Cette généreuse pensée se trouve énoncée dans une lettre de Joseph à son frère, alors premier consul, qui l'adopta.—En 1805, il fut nommé sénateur et membre du grand conseil de la Légion-d'Honneur; il présida, la même année, le collége électoral du département de l'Oise. — Le concordat avec la cour de Rome fut signé par Joseph, par l'abbé Bernier, depuis évêque d'Orléans, et par le ministre de l'intérieur, Crétet. Les cardinaux Caselli, Spina et Gonsalvi signèrent pour le Saint-Siége. La paix de l'Église se trouva ainsi consolidée, les libertés de l'église gallicane respectées, et le volcan attisé par le fanatisme dans les départements de l'Ouest éteint. — Presque à la même époque fut signé avec l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Bavière, le traité de garantie relatif aux changements politiques survenus dans l'Empire germanique. Joseph eut les pouvoirs de la France. — En 1804, le camp de Boulogne était formé : Napoléon désira que son frère en fît partie. Celui-ci accepta le commandement du 4e régiment de ligne et se rendit au camp, où il ne fut pas étranger à l'esprit de concorde et d'union que l'on remarqua parmi tant de militaires dont les opinions et les passions étaient bien divergentes. — Le sénat et le peuple français, en appelant Napoléon à l'Empire, déclarèrent Joseph et ses enfants héritiers du trône, à défaut d'enfants de Napoléon, et, à défaut de descendants de Joseph, Louis Bonaparte et ses descendants.—Le rétablissement du système monarchique, en faveur de son frère Napoléon, lui valut, par le même sénatus-consulte, les titres de prince impérial

et de grand-électeur de l'Empire, auxquels il joignit bientôt successivement ceux de colonel, de général de brigade et de général de division. Lorsqu'en 1805 l'Empereur partit pour la campagne d'Allemagne, il investit Joseph des rênes de l'État pendant son absence. Joseph se fit remarquer par des vues bienveillantes tant qu'il fut à la tête de l'administration, pour laquelle il n'avait pas d'ailleurs une grande aptitude; et tandis que Napoléon cueillait de nouveaux lauriers à Austerlitz, il popularisait, lui, le suprême pouvoir dont il était dépositaire, par la simplicité de ses mœurs et la bonté de son âme; mais son éloignement pour le faste déplut au monarque superbe, qui cherchait alors à rendre sa cour aussi brillante que son bras était puissant et redouté. Napoléon adressa plus d'une fois de vifs reproches à son frère aîné sur la répugnance qu'il manifestait pour le luxe et l'étiquette monarchique; et sans doute afin de l'y résoudre ou de l'y contraindre, il lui proposa une couronne, celle de Lombardie. Le prince Joseph, qui ne voulait pas renoncer aux nouveaux liens politiques qui l'unissaient à la France, ni contracter des engagements qui lui semblaient onéreux pour la Lombardie, mit, dit-on, des conditions à son acceptation. Il demanda que son royaume fût déclaré indépendant de l'Empire français; qu'il fût déchargé de l'impôt de 30 millions qu'il payait annuellement, et que le contingent des troupes auxiliaires à fournir par la Lombardie fût réglé d'avance. Nulle de ces clauses n'était de nature à obtenir l'assentiment du dispensateur des couronnes. La réponse de Joseph détermina l'Empereur à se déclarer roi d'Italie. Nous verrons Louis et Lucien ne pas montrer moins de fermeté près de celui devant qui tout pliait. — Joseph resta à la direction des affaires à Paris durant la campagne d'Austerlitz. Ferdinand, roi de Naples, avait violé le traité de neutralité signé avec la France. Napoléon lui déclara la guerre, et prit la détermination de l'expulser de son trône, et d'y faire monter quelqu'un de sa famille. Son frère aîné fut encore celui qu'il choisit pour le représenter aux confins de la péninsule. En chargeant l'armée d'Italie de déposséder le roi des Deux-Siciles, il avait dit, dans une proclamation datée de son camp impérial de Schœnbrünn: « Soldats, mon frère Joseph marchera à votre tête; il connaît mes projets; il est le dépositaire de mon autorité; il a toute ma confiance; environnez-le de toute la vôtre. » Peu de jours après la bataille d'Austerlitz, Joseph reçut de l'Empereur l'ordre d'aller en Italie prendre le commandement de l'armée destinée à envahir le royaume de Naples, dont les souverains avaient rompu le traité qui les liait avec la France. 14,000 Russes et 12,000 Anglais s'étaient réunis aux troupes napolitaines. Le 8 février 1806, 40,000 Français entrèrent dans ce royaume. Joseph, à la tête du corps du centre, arriva à Capoue qui, après avoir fait mine de se défendre, ouvrit ses portes. 8,000 hommes y furent faits prisonniers de guerre. — Les Anglais et les Russes ayant opéré leur retraite, le roi Ferdinand s'était embarqué pour la Sicile, après avoir nommé à Naples une régence qui envoya des commissaires au quartier général de l'armée française. — Ils stipulèrent la reddition de la capitale et des places fortes, mais le prince de Hesse-Philipstadt, commandant à Gaëte, ayant méconnu leur autorité, le siége de cette place fut ordonné. — Le général Reynier eut ordre de suivre les troupes napolitaines qui faisaient leur retraite sur les Calabres. Il les battit à San Lorenzo, à Lago Negro, à Campo Tenese. — Entré à Naples le 15 février 1806, installé par les armes victorieuses de Gouvion-Saint-Cyr, le roi Joseph sembla accueilli par des transports unanimes. Il profita de ces bonnes dispositions des Napolitains en continuant dans les fonctions publiques la plupart de ceux qui les remplissaient. Son premier soin fut de modeler l'administration de ses états sur celle de la France. Il appela indistinctement auprès de lui les hommes les plus instruits et les plus influents de toutes les classes, visita les différentes provinces du royaume pour connaître les vœux et les besoins de ses sujets, et pour s'assurer de la possibilité d'une tentative sur la Sicile, il se mit en marche avec un corps d'élite commandé par le général Lamarque. — Il s'arrête dans tous les

villages, entre dans les églises principales, où le clergé avait coutume de réunir le peuple. L'état où était réduit le pays favorisait ses vues : sous le plus beau ciel, à l'ombre des myrtes et des orangers, il n'était pas rare de rencontrer des populations entières couvertes de haillons, couronnées d'épines, prosternées sur ce riche sol où elles paraissaient exténuées d'inanition, s'écriant : « Aide-nous, nous t'aiderons. » Tant les hommes qui avaient gouverné étaient parvenus à gâter l'ouvrage de la nature ! tant ces peuples avaient le sentiment que, quels que fussent les résultats de l'ordre de choses qui s'annonçait, ils ne pouvaient empirer leur position.—Ce fut durant ce voyage que Joseph apprit que l'Empereur, par décret impérial du 6 juin 1806, l'avait reconnu roi de Naples et des Deux-Siciles, et que les autres souverains du continent de l'Europe étaient disposés à le reconnaître prochainement. — Arrivé à Palma, à l'entrée du détroit de Messine, il dut se convaincre de l'impossibilité actuelle d'une expédition en Sicile. Les forces ennemies s'y étaient concentrées et avaient emmené avec elles tous les moyens de transport, et jusqu'aux plus petits bateaux. — Il fut donc obligé d'ajourner cette expédition et continua son voyage à travers cette Grande-Grèce. jadis si florissante, alors si dégradée. Il suivit les bords de la mer Ionienne, passant par Catanzaro, Cotrini, Cassano. — C'est dans ce voyage qu'il fit reconnaître la possibilité d'exécuter un projet, conçu depuis long-temps, pour réunir par un canal la mer Tyrrhénienne avec la mer Ionienne, et qu'il fit lever les plans qui devaient servir à diriger cette grande entreprise. Il visita Tarente, traversa ensuite la Basilicate et une partie de la Pouille, et rentra dans la capitale, où l'attendait une députation du Sénat français qui n'avait pas dû laisser échapper une aussi belle occasion de brûler un nouvel encens sur les autels de la quatrième dynastie, dont les membres allaient envahir passagèrement les trônes de l'Europe méridionale. Cette députation était composée de MM. le maréchal Pérignon, le général Ferino, le comte de Rœderer. Ces messieurs félicitèrent Joseph sur son avénement au trône de Naples, et se félicitèrent aussi de le conserver comme grand-électeur et prince français. Le roi de Naples confia à l'un des députés français, le comte de Rœderer, la direction des finances de son royaume. Ce dernier profita habilement de l'appui que lui donnait le roi pour reconstituer les finances de ce royaume sur des bases nouvelles, et établir un crédit public qui s'est maintenu, malgré les changements survenus depuis cette époque. — M. le maréchal Jourdan avait été nommé, par l'Empereur, gouverneur de Naples avant l'avénement du roi, qui le conserva dans les mêmes fonctions. — Le clergé, présidé par le cardinal Ruffo, la noblesse et le peuple s'empressèrent de fêter l'arrivée du nouveau roi. La capitale se montra aussi satisfaite que les provinces. — Joseph nomma un conseil d'état composé d'un grand nombre de personnes qui lui furent indiquées par l'opinion publique, sans distinction de naissance ni de parti ; un ministère où les avocats les plus célèbres se trouvèrent les collègues des barons de la plus haute naissance. Les Français qu'il admit dans son conseil ou dans sa cour étaient la plupart des hommes distingués par leurs talents dans les assemblées nationales de France. MM. Rœderer, Salicetti, Matthieu Dumas, Miot, Cavaignac, Stanislas Girardin, Jaucourt, Arcambal, Dedon, Maurice Mathieu, Saligny, Ferri, Hugo, Blagnac, etc.—Des mesures rigoureuses et salutaires signalèrent les commencements de l'administration nouvelle. Les domaines de l'état furent vendus, et le prix de la vente appliqué à la liquidation de la dette publique. On supprima les monastères qui avaient des propriétés, et l'établissement de l'impôt foncier, tel que l'avait consacré la Révolution française, permit d'abolir la dîme et la double dîme, auxquelles les ordres privilégiés avaient l'adresse de se soustraire. Des réformes dans le service du trésor, la création d'un grand livre, d'une garde nationale, l'organisation judiciaire rendue plus simple et plus avantageuse aux justiciables, enfin la suppression de la féodalité, en conservant les titres honorifiques, vinrent ensuite rendre le gouvernement du roi Joseph de

plus en plus cher à ses peuples. — Il divisa son conseil et laissa à chaque comité le soin de préparer les améliorations possibles, leur donnant pour exemple la révolution française, dont ils étaient appelés à recueillir les fruits. — Cependant la guerre n'était pas terminée. Gaëte tenait une partie de l'armée occupée : l'escadre anglaise était sur les côtes. Les troupes napolitaines, battues et dispersées, s'étaient formées en bandes particulières qui désolaient le pays. La cour de Sicile obtint qu'une armée anglaise tenterait un débarquement dans le golfe de Sainte-Euphémie, où quatre mille Polonais et quelques soldats français furent forcés à la retraite; événement qui augmenta beaucoup les insurrections partielles. — Joseph, occupé à réunir les moyens nécessaires pour réduire Gaëte, se porta devant cette place et fit diriger sur le même point une flottille de chaloupes canonnières qu'on était parvenu à construire, armer et équiper, visita les tranchées et les batteries les plus avancées. Il reconnut la place où le brave Valogne, général du génie, venait d'être tué et ordonna la construction immédiate d'un monument en sa mémoire. — Le 7 juillet le roi retourna sous Gaëte, accompagné du général du génie Campredon et du général d'artillerie Dulauloy ; et, en sa présence, 80 pièces d'artillerie commencèrent un feu dont l'effet fut tel, que le 18 deux brèches étaient praticables, et déjà le maréchal Masséna faisait ses dispositions pour l'assaut, lorsque la garnison de 7,000 hommes proposa une capitulation qui fut signée le même jour. — Masséna et son corps d'armée furent dirigés sur les Calabres, d'où les Anglais se retirèrent en Sicile à son approche. Joseph se porta lui-même à Lago-Negro avec une réserve. — Le maréchal Masséna ayant reçu l'ordre de rejoindre l'armée d'Allemagne, le roi le remplaça dans le gouvernement des Calabres par le général Reynier, qui détruisit entièrement un nouveau corps de troupes de 6,000 hommes, débarqués de Sicile sous les ordres du prince de Hesse Philipstadt. La place d'Amantea fut prise, celle de Marathéa l'avait été quelques jours auparavant par le général Lamarque — Du côté de l'Adriatique le général Saint-Cyr commandait les divisions italiennes, avait pacifié ces provinces et venait de prendre Civitella del Tronto. Les chefs de bande les plus actifs avaient péri, les tentatives d'assassinat sur le roi avaient échoué. — Les gardes nationales, instituées dans toutes les provinces sous le commandement des plus riches propriétaires, qui tous avaient pris parti pour le nouvel ordre de choses, contribuèrent beaucoup à éteindre entièrement l'incendie dès que les masses principales ennemies furent battues et dispersées par l'armée. — Le roi, avant de retourner à Naples, se montre encore dans les provinces, interroge les peuples sur leurs besoins, sévit contre quelques fonctionnaires prévaricateurs, inspire partout la confiance et obtient un triomphe plus certain que celui qui est commandé par la force. — Éclairé par la connaissance personnelle qu'il venait d'acquérir sur l'état du peuple, sur ses besoins et ses désirs, il ne lui fut pas difficile de persuader aux conseillers d'état, qu'il avait nommés dès les premiers jours de son arrivée, qu'il fallait chercher le bien particulier de chaque classe de la société dans le bien de toutes — Les principaux seigneurs du royaume furent les premiers à applaudir aux projets de réforme ; ainsi la féodalité fut détruite de leur aveu. Les prélats les plus éclairés, membres aussi du conseil d'état, adoptèrent la suppression des ordres monastiques, dont les biens ne tardèrent pas à établir le crédit public. Une administration sage mit de l'ordre dans les finances. Les juges féodaux furent en grande partie élus à des places de judicature d'institution royale. — Ainsi le bien de la nation ne fut acheté ni par le sang, ni par les larmes, ni par la misère subite d'aucun individu. *Tout fut fait pour le peuple :* la sagesse, la modération présidèrent à ces grands changements. L'on vit des moines, des prêtres, des nobles, contents de la félicité publique, à laquelle ils participèrent eux-mêmes. — Les intendants des provinces eurent l'ordre d'employer ceux des ex-moines qui auraient les talents et la volonté de se vouer à l'instruction publique. Ceux qui furent jugés propres à exercer les fonctions de curés ne furent pas éloignés. Les plus infirmes qui

avaient vieilli dans les cloîtres et survécu à tous leurs parents, furent réunis, protégés, encouragés dans de grands établissements publics où ils continuèrent à vivre en commun avec d'autres ecclésiastiques de divers ordres. Les savants valides et jeunes qui voulurent continuer la vie commune, purent se livrer à l'étude des sciences qui avait illustré leurs prédécesseurs, dans les fameuses maisons du Mont Cassin et de la Cava, qui leur furent affectées, et où furent réunis les bibliothèques et les manuscrits des autres maisons religieuses, dépôts précieux dont ils eurent la garde. — D'autres individus des ordres monastiques encore jeunes peuplèrent les deux grands établissements de Cinquemiglia et de Monteseruse, qui, formés sur le modèle qui existe au Saint-Bernard, devaient veiller à la sureté des voyageurs, dans ces régions élevées des Calabres et des Abruzzes presque toujours couvertes de neige. — Les prisons encombrées de malheureux qui y languissaient depuis un grand nombre d'années furent vidées en exécution des jugements des quatre tribunaux institués pour cet objet. Le régime des *trullatti*, moyen ignominieux de recruter l'armée dans les prisons, fut aboli. — Chaque province eut un collége et une maison d'éducation pour les demoiselles. Les filles des officiers et des fonctionnaires publics eurent une maison centrale sous la protection spéciale de la reine, établie à Aversa et dans laquelle furent admises de droit, à la fin de chaque année, les élèves les plus recommandables de toutes les maisons provinciales. — Des routes praticables aux voitures furent ouvertes jusqu'à Reggio, d'une extrémité du royaume à l'autre. — La triple action de l'administration provinciale, du génie militaire et du génie civil fut employée; aussi l'on vit, dans un an, exécuter une entreprise commencée depuis des siècles et connue seulement dans le pays par la contribution existant sous le prétexte et sous le nom de la confection de la *route des Calabres*. La route fut faite et la contribution abolie. — De temps immémorial les voyages des rois étaient une charge pour les peuples, par les droits attachés à chaque officier de la maison royale; ces droits furent abolis.—Les peuples des Abruzzes voulurent, comme ceux des Calabres, recevoir la visite du roi. Il visita ces provinces, et il eut la satisfaction de voir la population entière accourir sur son passage, travaillant avec ardeur pour ouvrir des routes nouvelles, déjà convaincue que c'était l'hommage le plus agréable au roi. — Des chefs de bande, réconciliés avec le nouveau gouvernement par l'opinion des habitants, furent souvent admis à des entretiens particuliers avec le roi, qui n'a jamais eu à s'en repentir. Un de ces chefs ayant résolu de passer à son service et de lui montrer une confiance égale à la sienne, sachant que ce prince était attendu à Salerne avec un corps considérable de troupes, fait ranger en bataille ses gens sur la route. Le roi, accompagné seulement de quelques officiers, arrive bien avant sa garde. — Il est complimenté par le colonel, passe en revue sa troupe, qui lui prête serment; elle fraternise avec l'escorte du roi, entre avec elle dans Salerne et devient le noyau d'un régiment napolitain. — Le général d'artillerie Dedon établit plusieurs fabriques d'armes. — Déjà une armée de 20,000 Napolitains était organisée. Les règlements d'administration à l'usage de l'armée française furent introduits dans l'armée napolitaine; des régiments provinciaux furent créés, dont le commandement fut donné principalement aux fils aînés des familles les plus importantes; une école militaire fut établie sous la direction du général Parisi, un bureau topographique fut organisé sous la direction du savant géographe Zannoni, les travaux de la belle carte du royaume furent repris et achevés, les places fortes et les batteries des villes réparées. La marine présentait un vaisseau de ligne, des frégates et quatre-vingt-dix chaloupes canonnières, armées d'une pièce de 24, qui étaient destinées à l'expédition de Capri. — Des ingénieurs habiles avaient reconnu un emplacement pour la formation d'un village, où devait être employée une partie des *lazzaroni* qui infestaient la capitale de leur oisiveté et de leur misère. Deux mille de ces malheureux furent reunis en un corps d'ouvriers. Habillés, nourris, payés, ils finirent par donner à la capi-

tale une nouvelle issue sous *Capo-di-Monte*, qui rivalisa avec la grotte de Pausilipe. La ville fut embellie. Cette partie de la population que l'on croyait incorrigible devint industrieuse. — Les crimes particuliers cessèrent dès qu'une administration paternelle s'occupa des plus malheureux, et, loin de les avilir, sut les ennoblir par le travail. — Le vieux et respectable *Cianciulli*, que le roi Ferdinand avait laissé un des trois régents du royaume, et qui était devenu grand juge sous le roi Joseph, avait coutume de dire en arrivant au conseil, après avoir traversé ces ateliers et s'adressant au ministre de la police : « J'ai vu les ateliers des lazzaroni, avez-vous d'autre rapport à me faire ? » voulant par là faire entendre que le travail modéré auquel on assujettissait cette classe nombreuse, fainéante, et jusque-là sans moyens d'existence, prévenait les crimes et l'action de la police. — La ville de Naples qui, comme la plupart des villes d'Italie, n'était éclairée que par quelques lampes disposées aux pieds des madones, fut, dès la seconde année du règne du roi Joseph, régulièrement éclairée comme la ville de Paris avec des réverbères où l'on fit pour la première fois usage des miroirs paraboliques. — Les hôpitaux furent dotés en biens nationaux, les seigneurs remboursés des droits de propriété par des cédules propres à acquérir des biens nationaux ; la dette publique acquittée en grande partie ; une caisse d'amortissement fondée et dotée ; un emprunt rempli en Hollande garanti, et le paiement en fut assuré en biens-fonds. — Les fouilles furent encouragées à Pompéïa et dans la Grande-Grèce. — Le roi établit un corps savant sous le nom d'Académie royale, divisée en quatre classes. Dans cette Académie furent fondues celles d'Herculanum et de Pompéïa. — Les conservatoires de musique furent encouragés, en même temps qu'un usage infâme, que le goût de cet art ne peut excuser, fut aboli : l'Académie de peinture compta bientôt jusqu'à douze cents élèves. — Le roi voulut visiter la maison où était né Le Tasse, à Sorrento ; on n'arrive à cette ville qu'à cheval, au bord des précipices. Le roi ordonna la réunion de toutes les éditions de ce poète célèbre dans cette même maison, sous la garde de son descendant le plus direct, auquel il alloua un traitement. Il ordonna aussi la confection d'une route pour y arriver. — Dans son voyage de la Pouille, le roi avait été frappé de l'établissement de la *Mesta*. Ce système pouvait être bon lorsque la culture avait fait peu de progrès. C'est le système des Espagnols pour le pacage des brebis. Un immense pays, connu sous le nom de tavolière de Puglia, appartenant à la couronne, était enlevé à l'agriculture et consacré à la pâture des troupeaux innombrables qui y affluaient chaque année de tous les points du royaume. — Une administration spéciale était établie dans la ville de Foggia, enclavée dans ce territoire. Le revenu annuel en était très-considérable, au point que l'on peut remarquer dans l'histoire des guerres de ce pays, que la saison où les payements se faisaient entre souvent dans les combinaisons des généraux. — Joseph emmena avec lui, de Foggia, un des administrateurs, qui lui avait remis un manuscrit du célèbre Filangieri, qui depuis long-temps avait proposé la destruction du système de la *Mesta*. A son retour à Naples, il fit discuter le projet par son conseil-d'état, qui se trouvait alors composé de près de cinquante personnes ; il fut adopté, au grand avantage du trésor public. Ce riche et immense territoire ayant été acheté fut mis en pleine valeur par d'industrieux agriculteurs. — Les douanes furent reculées aux frontières. Une contribution foncière, également répartie, permit la suppression de tous les autres impôts directs. — La liste civile fut fixée à cent mille ducats par mois ; et la moitié de cette somme fut acquittée en cédules hypothécaires propres à acquérir des propriétés nationales dont le roi gratifia des personnes du pays attachées à sa cour. Ces propriétés entouraient sa résidence de Capo-di-Monte : il voulait inspirer de plus en plus aux seigneurs napolitains le goût du séjour de la campagne. — C'est dans ce même esprit qu'en instituant un ordre auquel tous les genres de services étaient appelés, le roi établit un grand dignitaire par province, résidant dans un établissement agricole dont il avait l'administration. — Il excitait les

barons, dont il devait traverser les terres, à rétablir leurs anciennes habitations, il les engageait à l'accompagner et à se montrer les protecteurs du pays et les amis des pauvres. Il avait désigné plusieurs grandes maisons, sur les points les plus éloignés de la capitale, pour y passer une partie de l'année, voulant juger par lui-même du progrès de ses institutions. — L'étiquette la plus sévère réglait tout au palais; autrefois le souverain n'était accessible qu'à un très-petit nombre de favoris. Sentant la nécessité de beaucoup voir, de beaucoup entendre, et ne craignant pas de laisser pénétrer ses plus secrètes pensées et de mettre à profit tous les moments de la journée, Joseph ouvrit le palais à la noblesse, aux ministres, aux conseillers d'état, aux membres des tribunaux, aux officiers municipaux de Naples et aux officiers supérieurs; c'est dans leurs familles qu'il choisissait journellement des convives. C'est ainsi qu'il sut influer sur les esprits de toutes les classes de la société et que l'on peut expliquer comment de si grands changements ont pu s'opérer par les armes de la raison, sans jamais avoir eu recours à la force. — La noblesse finit pourtant par murmurer contre un système où elle n'était point traitée avec toute la prédilection dont l'aristocratie est toujours si jalouse. Elle accusa le prince de laisser trop gouverner ses ministres; et quoique le reproche fût fondé, heureux encore le monarque qui, plus homme d'esprit qu'homme d'état, et privé d'une capacité politique proportionnée à ses bonnes intentions, avait du moins rencontré, pour suppléer sa nullité, des conseillers assez dévoués au bien public pour n'exciter que le mécontentement de quelques familles ambitieuses. La conduite du roi Joseph, à l'égard de l'ancienne noblesse napolitaine, est, au reste, d'autant plus remarquable, que le dominateur suprême suivait un système tout opposé envers l'ancienne noblesse de France. D'autres critiques furent faites sur l'administration du roi Joseph. On reprochait au roi de *tenir table*, et l'on assure que Napoléon crut devoir lui adresser quelques observations à cet égard. Nous ne dirons pas si ce fait mérite le blâme ou l'éloge; mais nous reconnaîtrons, avec les biographes nos devanciers, que le roi avait banni de sa cour la sévère étiquette qui présidait à celle de son prédécesseur, et que presque tous les jours il conviait les membres de la noblesse, du conseil-d'état et des tribunaux, des officiers municipaux de Naples, et des officiers supérieurs de l'armée; toutefois nous ne saurions penser que le désir de réunir autour de soi une société nombreuse et variée fût le seul motif du monarque, et nous aimons mieux croire qu'il avait un but politique, en établissant jusque dans son palais un *pêle-mêle* quasi démocratique. Ce qu'il y a de plus certain sur le gouvernement de Joseph, c'est qu'à l'avénement de ce nouveau roi sur le trône de Naples, les revenus publics ne s'élevaient qu'à sept millions de ducats, ils furent portés à quatorze millions. La dette publique était de cent millions, cinquante furent payés et les moyens d'extinction des autres cinquante millions assurés. Tous les genres de prospérité étaient préparés (*);

(*) Un des plus nobles hommes de la France, le général Lamarque, a rendu pleinement justice à l'administration de Joseph comme roi des Deux-Siciles, dans deux lettres écrites en 1824 et en 1830 à l'ex-roi, connu depuis 1815 sous le nom de comte de *Survilliers :* ces deux lettres font le plus grand honneur au caractère et au génie de Joseph. L'une résume admirablement bien les bienfaits de sa royale administration à Naples. Elle avait laissé dans l'âme citoyenne du général une impression d'autant plus profonde qu'il écrivait cette lettre à vingt ans de distance, sous la Restauration, alors que l'éloge ne pouvait être que l'expression de la vérité et d'une haute conviction envers un proscrit lâchement calomnié. Le général Lamarque est mort fidèle à ses principes populaires, et ses funérailles civiques, hommage d'un peuple entier, donnent encore plus d'autorité à ses assertions si brillamment énergiques. On a trouvé dans ses papiers la copie de ces deux lettres.

Lettre du lieutenant-général Lamarque au comte de Survilliers.

« Paris, 27 mars 1824.

» A Monsieur le comte de Survilliers.

» Monsieur le comte,

» Déjà j'ai réfuté dans plusieurs articles de » journaux des calomnies atroces et ridicules » qu'on publiait, et toujours je me suis pré» senté dans le monde comme votre admira» teur. Soyez assuré que votre réputation est » honorable et glorieuse. La vérité a déjà dis» sipé bien des nuages, bientôt elle brillera » dans tout son éclat; les pamphlets n'ont

mais Joseph était appelé à d'autres destinées.—Quoi qu'il en soit des observations que Napoléon adressa, dit-on, à son frère sur quelques points de sa vie d'intérieur, toujours est-il que, satisfait de son administration, il voulut lui donner un rang plus élevé dans la hiérarchie royale. La renonciation au trône d'Espagne, imposée à Bayonne aux descendants de Philippe V, laissait une couronne plus brillante que celle de Naples, l'Empereur la donna à Joseph à porter. Ce nouveau théâtre de Madrid, ensanglanté par l'insurrection d'un grand peuple, ne convenait point aux habitudes ni au caractère pacifique du frère aîné de Napoléon. — Déjà dans l'entrevue qu'il avait eue à Venise avec l'empereur Napoléon quelques mois auparavant, Joseph avait eu connaissance des dissensions qui déchiraient la maison régnante d'Es-

» qu'une existence éphémère, ce sont des » reptiles qui rampent sur le piédestal d'une » statue. — Vous ferez bien de consacrer » quelque temps à vos *Mémoires*, mais, avant » de les imprimer, il faudra les envoyer à Paris et les confier à quelque homme d'un » goût sûr et épuré, qui les communique à » d'autres personnes de position et d'opinion » différentes, car vous n'écrivez pas pour un » parti, pour une coterie, et, de la haute » sphère où vous vous êtes élevé, vous devez » planer au-dessus de tous les intérêts, de tous » les souvenirs, de toutes les espérances. Il » me semble que la partie la plus intéressante » est celle de votre règne à Naples; vous y » avez réellement été le philosophe sur le » trône, que Platon désirait pour le bonheur » de l'humanité. — Je me souviens de vos » voyages où vous prêchiez aux grands l'amour du peuple, au peuple le respect des » lois, aux prêtres la tolérance, aux militaires » l'ordre et la modération. Ne pouvant pas » établir la liberté politique, vous vouliez » faire jouir vos peuples de tous les bienfaits » du régime municipal, que vous regardiez » comme le fondement de toutes les institutions. — Sous votre régime trop court pour » une nation qui vous a tant regretté, — la » féodalité fut détruite; — le brigandage a » disparu; — le système des impôts fut changé; » — l'ordre dans les finances établi; — l'administration créée; — les grands et le peuple réconciliés; — des routes ouvertes sur » tous les points; — la capitale embellie; — » l'armée et la marine réorganisées; — les » Anglais chassés de tout le royaume; — Gaëte, » Sylla, Reggio, Marathéa, Amanthia pris. — » Vos Mémoires seront une leçon pour les rois. » — Mille pardons, mon général, d'oser ainsi » donner des conseils à mon maître, à celui » dont j'ai si souvent admiré les lumières, les » talents et l'esprit. Mon attachement excusera, » je l'espère, cette imprudente indiscrétion. » — Comme vous j'ai été proscrit, comme » vous j'ai erré sur les terres étrangères, formant toujours des vœux pour ma patrie; » je sais combien on est alors irritable et » sensible, combien on sent douloureusement » les attaques de ses ennemis; mais à mon » retour je me suis aperçu que dans l'exil » on s'exagère l'importance de ces attaques. » La générosité du peuple français est un » vaste bouclier qui couvre tous les infortunés; les traits qu'on leur lance retombent » sur les agresseurs. — Vous auriez plus à » craindre, Sire, si vous étiez encore sur le » trône : soyez donc tranquille sous ce rapport, et que les calomnies qui parviennent » jusqu'à vous, après avoir traversé les mers, » ne troublent pas un moment votre bonheur » domestique et le calme de votre situation. » Ce sont les derniers souffles de la tempête, » le dernier bruit des vagues expirantes. — » Comptez, mon général, sur tout mon attachement; il égale presque celui que je porte » à la mémoire de mon père. Comptez sur ma » reconnaissance, et agréez l'hommage du » sincère dévouement de votre très-humble et » très-obéissant serviteur.

» Le lieutenant-général Max. Lamarque. »

—

« Bordeaux, le 22 février 1830.

» Monsieur le comte,

» Le hasard me fait rencontrer un brave » officier de notre vieille armée qui se rend » près de vous pour y faire des essais d'agriculture, je ne veux pas manquer cette occasion de me rappeler au souvenir d'un » homme dont je n'oublierai jamais les bienfaits et la bonté. Sur le trône, vous aviez » les vertus pratiques d'un philosophe, ami » de l'humanité; rentré sans peine dans la » classe des simples citoyens, vous avez l'ame » grande et généreuse d'un roi, qui répand » autour de lui le bonheur et console toutes » les infortunes. — Votre ancien chef d'état-major a bien changé de rôle. Ce ne sont » plus les boulets qu'il affronte, mais les ennemis de nos institutions qu'il combat; il » poursuivait la gloire, il s'est voué sans réserve à la défense de la liberté. Déjà conscrit politique, il bégaye quelques discours » à la tribune; que n'a-t-il cette éloquence facile et brillante que j'admirais dans le roi » de Naples lorsque j'avais l'honneur de l'accompagner dans les Calabres, dans la Pouille et dans les Abruzzes! Il terrasserait les » hommes de la contre-révolution, dont le » trône a eu l'imprudence de s'environner. » Une lutte grande et décisive se prépare; le » résultat définitif n'est pas douteux, mais la » victoire peut être péniblement achetée; » peu importe; je suis sur la brèche et je » n'oublierai pas que j'ai été capitaine des » grenadiers! — Souvent j'ai eu l'envie d'aller vous voir, et malgré la vieillesse qui » s'avance je n'en perds pas l'espoir. — » Agréez, monsieur le comte, l'assurance de » vœux que je forme pour votre bonheur et » l'hommage du dévouement respectueux et » de la reconnaissance impérissable que je » vous porte. Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» Le lieutenant-général Max. Lamarque. »

pagne et des embarras politiques qu'elles faisaient prévoir. Il reçut de Bayonne, où les princes d'Espagne se trouvaient auprès de Napoleon, l'invitation pressante de se mettre en marche pour cette ville. Rien n'était encore énoncé, ni décidé; et ce fut dans cette incertitude et des projets et des événements possibles que Joseph partit avec l'espoir de revoir encore sa famille à Naples, où elle restait. Mais à peu de distance de Bayonne il rencontra l'Empereur, qui lui dit que les passions des princes de la maison d'Espagne avaient précipité la crise qui arrivait trop tôt; qu'ils n'avaient pu s'accorder à Bayonne, pas plus qu'en Espagne; que Charles IV avait préféré se retirer en France, à de certaines conditions, plutôt que de rentrer en Espagne sans le prince de la Paix; qu'ainsi que la reine, il avait préféré voir monter sur son trône un étranger plutôt que Ferdinand : que ni Ferdinand, ni aucun Espagnol, ne voulait de Charles s'il devait recommencer le règne de Godoï et qu'ils lui préféreraient aussi un étranger; que lui [l'Empereur] reconnaissait qu'il lui faudrait plus d'efforts pour soutenir Charles et le prince de la Paix que pour changer la dynastie; que Ferdinand lui avait paru tellement médiocre, et d'un caractère si peu sûr, qu'il ne lui convenait pas de se commettre pour lui, en soutenant un fils qui détrône son père; que cette dynastie ne convenait plus à l'Espagne : que nulle régénération n'était possible avec elle; que les premiers personnages de la monarchie, par leur rang, leurs lumières, leur caractère, réunis à Bayonne en junte nationale, étaient en général convaincus de cette vérité; que puisque le destin le veut ainsi, et qu'il peut faire aujourd'hui ce qu'il n'eût pas voulu entreprendre, il avait désigné, pour régénérer l'Espagne, son frère le roi de Naples, qui était agréable à la junte, et qui le serait à la nation : que Ferdinand lui avait demandé depuis long-temps une de ses nièces en mariage, et le royaume d'Étrurie; mais que depuis son séjour à Bayonne, connaissant plus particulièrement ce prince, il ne pensait pas devoir accéder à ses demandes; — que les princes espagnols étaient partis pour la France, qu'ils lui avaient cédé leurs droits à la couronne, qu'il les avait transmis à son frère le roi de Naples; qu'il était important que celui-ci n'hésitât pas; que les Espagnols, comme les souverains étrangers, pourraient penser que lui Napoléon voulait entasser encore cette couronne sur sa tête, comme il avait fait de celle de Lombardie quelques années auparavant, sur le refus de Joseph; que la tranquillité de l'Espagne, de l'Europe, la réconciliation de tous les membres de la famille (*), dépendaient du parti que lui Joseph allait prendre; qu'il ne pouvait penser que le regret de quitter un beau pays, où il n'y avait plus de danger à courir, pût lui faire refuser un trône où il y avait des obstacles à surmonter, mais aussi beaucoup de bien à faire. — Arrivé à Bayonne, Joseph trouva tous les membres de la junte réunis au château de *Marrac*. Il répondit vaguement aux discours qui lui furent faits, et il remit à voir, les jours suivants, en particulier les divers membres de la junte. — Les princes espagnols étaient partis : le duc de l'Infantado et M. Cevallos passaient pour les partisans les plus chauds de Ferdinand. L'un et l'autre se présentèrent le lendemain pour prendre congé. Joseph eut un long entretien avec l'Infantado, qui finit par lui offrir ses services en lui disant qu'il voyait bien que tout ce que lui avaient mandé ses agents de Naples, où il possédait des fiefs, était vrai; et que si Joseph devait être en Espagne ce qu'il avait été Naples, nul doute que la nation entière ne se ralliât à lui. Il l'assura qu'il trouverait les mêmes dispositions dans Cevallos, et dans tous les membres de la junte; que ceux qui passaient pour être les plus chauds partisans de Ferdinand n'avaient pour ce prince, qu'ils connaissaient peu et dont ils espéraient beaucoup, que cet attachement d'une nation mal gouvernée, qui se tourne vers celui qui peut le plus facilement faire cesser ses maux. Cevallos tint à peu près le même langage à Joseph, qui vit ensuite successivement tous les membres de la junte. Ils étaient au nombre de près de cent.

(*) Il était alors question de faire reconnaître Lucien roi de Naples.

Ils peignaient énergiquement les maux de leur patrie et la facilité qu'il y aurait à les faire cesser. En effet les courtisans du père et du fils étaient d'accord sur un seul point, l'impossibilité de vivre ensemble, sous le père ou sous le fils : Joseph seul, sacrifiant le trône de Naples pour monter sur celui d'Espagne, leur paraissait devoir accorder tous les partis et ramener et surpasser le règne de Charles III. — Le soulèvement de Sarragosse et de plusieurs provinces, sous le prétexte que l'empereur Napoléon voulait assujettir l'Espagne à la France; l'assurance que les membres de la junte [tous sans exception] donnaient à Joseph, que son acceptation devait calmer tous les troubles, assurer l'indépendance de la monarchie, l'intégrité de son territoire, sa liberté et son bonheur, qui paraissait si facile à un prince qui ne passait les Pyrénées que dans ce but sacré, exaltèrent la générosité naturelle de Joseph. Il céda en sacrifiant ses intérêts les plus chers à l'espoir de faire le bien d'un plus grand nombre d'hommes, et finit par se résoudre à accepter le trône qui lui était offert. Il crut de son devoir d'aller au poste le plus périlleux. La vertu et non l'ambition le conduisit en Espagne. — Mais il ne voulut quitter le trône de Naples qu'avec l'assurance que ses institutions seraient conservées et que les Napolitains jouiraient des bienfaits d'une constitution qui n'était que le résumé de ses principales lois, suffisantes pour lors aux besoins de ces peuples. Il obtint pour elle la garantie de l'empereur Napoléon, et ne consentit à entrer en Espagne qu'à cette condition. — Une constitution, basée à peu près sur les mêmes principes, fut adoptée par la junte et garantie également par l'empereur Napoléon. Joseph et les membres de la junte jurèrent d'y être fidèles : si les événements leur eussent laissé le pouvoir de tenir leurs serments, nul doute qu'elle eût suffi à régénérer graduellement la nation. La reconnaissance de la souveraineté nationale représentée par les cortès, l'indépendance des pouvoirs, la démarcation du patrimoine de la couronne et du trésor national, eussent seules suffi pour retirer l'Espagne du gouffre où elle se trouvait plongée depuis tant de siècles. — Son avénement au trône fut notifié par le secrétaire d'état Cevallos aux puissances étrangères, qui toutes le reconnurent, à l'exception de l'Angleterre. — Arrivé à Madrid, Joseph trouva le peuple exaspéré par la journée du 2 mai 1808. Étranger à tout ce qui s'était passé et fort de sa conscience, il convoqua pour le lendemain, au palais, toutes les personnes qui pouvaient être considérées comme représentant les diverses classes de la société, les grands d'Espagne, les chefs des ordres religieux, les curés, les membres des tribunaux, les officiers généraux, les principaux capitalistes, les syndics des arts et métiers. Toutes les salles se trouvèrent remplies, pour la première fois, par l'affluence de tant d'hommes étonnés de se trouver ensemble. Le nouveau roi s'expliqua avec la plus pure franchise sur les événements qui l'amenaient en Espagne, sur les motifs de sa conduite, sur ses projets. Il s'aventura seul dans les diverses salles encombrées par tant de gens prévenus contre lui, et inspira tant de confiance par celle qu'il montra, qu'il enleva tous les suffrages, et en peu de jours ces missionnaires qu'il s'était donnés changèrent totalement l'opinion de la capitale. Mais ces heureuses dispositions furent effacées par la nouvelle du désastre de Baylen, arrivé six jours après cette réunion. La retraite sur Burgos fut effectuée. Le roi se trouva au milieu de l'armée du maréchal Bessière, qui trois semaines auparavant avait gagné la bataille de Rio-Seco.—En quittant Madrid, il laissa le ministre de la justice, Pinuella, Cevallos et le duc de l'Infantado, qui furent chargés de sonder les dispositions des chefs de l'armée espagnole victorieuse à Baylen. Dans ces entrefaites, le général Junot ayant évacué le Portugal, laissa toutes les forces anglaises et portugaises disponibles; les Espagnols affluèrent alors de tous les côtés, contre l'armée française qui ne put reprendre l'offensive qu'au mois de novembre.— Les combats de Burgos, de Tudella, Sommo-Sierra, ouvrirent de nouveau les portes de Madrid. L'Empereur était arrivé lui-même et s'était mis à la tête de son armée; mais bientôt appelé, d'abord

par l'armée anglaise, sur les frontières de la Gallice, d'où elle fut expulsée, et ensuite en Allemagne par les Autrichiens, l'Empereur laissa son frère au commandement des troupes qui restaient en Espagne.—Le roi Joseph rentra dans sa capitale le 22 janvier 1809. Le peuple n'avait pas perdu le souvenir des espérances qu'il avait conçues lors de sa première entrée. Chaque habitant venait de lui prêter individuellement le serment de fidélité, dans sa paroisse. Joseph s'efforça de seconder ces heureuses dispositions, en renouvelant, dans une occasion solennelle, l'assurance de l'indépendance de la monarchie, de l'intégrité de son territoire, du maintien de la religion, de la liberté des citoyens, « conditions, disait-il, » du serment que j'ai prêté en acceptant » la couronne; elle ne s'avilira pas sur » ma tête ». Il promit la réunion des cortès et l'évacuation de l'Espagne par es troupes françaises, dès que le pays serait pacifié. Enfin pour exprimer ses sentiments d'une manière plus énergique, il avait coutume de dire: « Si j'aime » la France comme ma famille, je suis » dévoué à l'Espagne comme à ma re» ligion ». — Le choix de ses ministres tomba sur les hommes désignés par l'opinion. La nomination des membres de son conseil d'état fut faite dans le même esprit. Déjà cinq régiments avaient été organisés. Les gens flétris par des jugements en furent exclus. Les peines infamantes cessèrent : on substitua comme dans les armées françaises le *véhicule* de l'honneur et de l'amour de la patrie aux châtiments corporels, qui ne sont propres qu'à faire des esclaves. — Il reconnut la dette et pourvut aux moyens de l'éteindre, il facilita la sécularisation des moines sans l'ordonner encore, reconnut par lui-même les travaux à faire pour terminer le canal du Guadarama, encouragea cette utile entreprise et favorisa de toute part l'industrie nationale. — Les premières relations extérieures étaient favorables. L'empereur de Russie avait répondu au général del Pardo, ambassadeur d'Espagne, par des félicitations fondées sur le caractère personnel du nouveau roi. Ferdinand lui avait écrit des lettres de felicitation, et une entre autres par laquelle il implorait son intervention pour obtenir de l'Empereur une de ses nièces en mariage : le serment de fidélité des Espagnols qui étaient avec lui en France était joint à ces lettres, qui furent communiquées, par le marquis de Musquiz aux chefs de l'insurrection : la plupart des membres de la junte de Bayonne en avaient eu connaissance précédemment. — Les premiers événements militaires furent heureux. Saragosse avait ouvert ses portes au maréchal Lannes; l'ennemi venait d'être battu à Medelin par le maréchal Victor. L'armée de Venegas avait été rejetée au delà de la Sierra Morena par suite du mouvement que le roi avait fait dans la Manche, avec sa garde, les divisions Dessoles et le quatrième corps commandé par le général Sébastiani. — L'armée anglaise, chassée de la Corogne, avait débarqué en Portugal, d'où elle venait de sortir sous les ordres de sir Arthur Wellesley, aujourd'hui lord Wellington. — Le maréchal Beresford avec une armée portugaise se dirigea sur le haut Duero et força par ce mouvement le maréchal Soult à se retirer d'Oporto sur le corps du maréchal Ney. Le roi instruit de la situation des choses par le général Foy, que le maréchal Soult lui avait envoyé à Madrid, en partant d'Oporto, ne douta plus que le but des ennemis ne fût de réunir leurs forces pour tomber sur la capitale, qu'ils se flattaient de prendre au dépourvu. La grande armée espagnole du général Cuesta venait de passer le Tage à Almanez pour se joindre aux Anglais. Le roi se détermina à les prévenir, en les attaquant loin de sa capitale. Le maréchal Mortier, dont le quartier-général était à Villa-Castin, reçut l'ordre de suivre les dispositions qui lui seraient tracées par le maréchal Soult; le maréchal Ney reçut le même ordre. Le général Foy repartit pour le quartier-général du maréchal Soult, instruit des projets du roi qui devait lui-même se porter, avec toutes les troupes dont il pourrait disposer, sur le Tage, en réunissant au premier corps, commandé par le maréchal Victor, le 4e corps chargé de contenir dans la Manche l'armée de Venegas, et de couvrir Madrid, tandis que le maréchal Soult se porterait rapidement

des rives du Duero, par la Sierra di Francia, vers le Tage, pour prendre à revers les armées alliées. — Le 27 juillet 1809 les armées anglaise et espagnole sont réunies près de Talaveyra et menacent le corps du maréchal Victor. Le roi n'avait plus eu de nouvelles du général Foy ni du maréchal Soult, et quoiqu'il eût tout lieu d'espérer que le mouvement que devait faire ce maréchal était commencé, il n'en avait pas la certitude. — Cependant il n'avait à opposer aux forces anglaises et espagnoles, qui étaient doubles des siennes, que 50,000 hommes. D'un autre côté, l'armée de Venegas, n'étant plus contenue par le 4e corps qui lui avait dérobé quelques marches, s'avançait vers Aranjuez et menaçait d'y passer le Tage, pour se porter sur Madrid, où elle eût détruit toutes les ressources du gouvernement et de l'armée. — Dans cette situation critique, le roi se décida à ordonner l'attaque du plateau sur lequel était placée l'armée anglaise. Le maréchal Victor ne doutait pas que les 30,000 hommes à ses ordres ne fussent suffisants pour enlever cette position, pourvu que le reste des forces ennemies composées des troupes espagnoles placées en avant de Talaveyra, et sur l'Alberche, fussent contenues. — La bataille fut sanglante, Talaveyra fut évacuée par les Espagnols, et l'armée française resta maîtresse du champ de bataille. Les ennemis perdirent, de leur aveu, plus de monde que l'armée française, mais le plateau occupé par les troupes anglaises ne put leur être enlevé. Cependant le résultat de cette journée fut favorable : l'ennemi, qui l'avant-veille menaçait le premier corps de l'armée française, fut contenu par ce corps, et le roi s'étant porté rapidement sur le Val de Moro, l'armée espagnole de Venegas, qui avait passé le Tage à Aranjuez, renonça à son projet sur Madrid. Rassuré sur le sort de sa capitale, le roi passa le Tage et entra à Tolède. — L'arrière-garde de l'armée combinée anglaise et espagnole, atteinte dans sa retraite, au pont de l'Arzobispo, par les corps des trois maréchaux, fut taillée en pièces, et l'armée de Venegas, forte de 30,000 hommes, qui avait donné tant d'inquiétude à Madrid, attaquée le 11 août à Almonacid par le 4e corps et la réserve du roi, fut détruite et dispersée. Son artillerie et un grand nombre de prisonniers tombèrent au pouvoir du vainqueur. — Le roi avait pour major-général le maréchal Jourdan. Le général Sébastiani commandait, comme on l'a dit plus haut, le 4e corps, le général Merlin sa garde, le général Dessoles la réserve. — Le roi ne rentra dans Madrid qu'après avoir parcouru une grande partie de la Manche. Il témoigna sa satisfaction au général Belliard, qui avait montré beaucoup de fermeté dans ces circonstances difficiles, et à tous ceux qui l'avaient puissamment secondé. — Les batailles de Talaveyra et d'Almonacid ayant arrêté les mouvements de l'ennemi, le roi profita du calme qui les suivit pour s'occuper de l'administration intérieure. — Il se décida à supprimer les ordres religieux, convaincu que cette mesure était également réclamée par l'ordre public et le rétablissement des finances. Toute juridiction ecclésiastique fut supprimée et dévolue aux tribunaux civils, les droits d'asile, attribués aux églises, abolis. — Les conseils des Indes, des ordres, des finances, de marine, de guerre, dont les attributions étaient devenues en grande partie celles du conseil d'état, furent dissous ; les douanes reculées aux frontières ; le système municipal déterminé ; les lois sur l'éducation publique préparées dans le conseil d'état ; la dette constituée et garantie ; les cendres des personnages illustres et les monuments épars dans les couvents supprimés, furent réunis dans les plusieurs églises, et notamment dans la métropole de Burgos. — Le bâtiment de l'Escurial fut destiné à recevoir jusqu'à quinze cents prêtres qui avaient été membres de divers ordres religieux, et qui désiraient continuer la vie commune, soit par des raisons de famille ou de santé, soit par la vocation qu'ils avaient de se consacrer à l'étude dans ces vastes dépôts, où se trouvaient enfouis tant de manuscrits et de richesses littéraires qui attendaient des investigateurs et des lecteurs. — Le bâtiment de Saint-François fut destiné aux séances des Cortès, les changements à y faire mis aux concours.—Cent millions de réaux furent affectés à des indemnités pour

les propriétaires qui avaient souffert par les ravages de la guerre. — Joseph, fidèle aux principes qui lui avaient si bien réussi à Naples, impassible au milieu de préventions excitées par les divers partis, ne proscrivait aucun individu parce qu'il avait fait partie d'une corporation quelconque. — On voyait à son conseil d'état des généraux d'ordres religieux, qui votèrent la suppression des ordres (*), des officiers-généraux ci-devant insurgés (**), qui votèrent contre les insurgés, des inquisiteurs qui votèrent contre l'Inquisition (***); dans sa maison, des grands qui se prononçaient pour les lois populaires. Aussi, dans les villes récemment abandonnées par les troupes ennemies trouva-t il toujours les cœurs ouverts à l'espérance, et la confiance qu'avaient en son caractère personnel ses ennemis même, le rendit-elle souvent dépositaire de leurs opinions de la veille, et arbitre de leur sort du lendemain. — Peu de mois après sa rentree à Madrid, Joseph, informé que 50,000 Espagnols étaient descendus de la Sierra Morena dans la Manche, marcha à leur rencontre, et les atteignit à Ocaña, où ils furent complétement battus par 20,000 Français et 4,000 Espagnols à son service. 25,000 prisonniers, qui la plupart prirent service pour lui, trente drapeaux et toute l'artillerie de cette armee, furent les fruits de cette victoire. Les Anglais, qui s'étaient avancés jusqu'à Truxillo et Badajoz où ils étaient demeurés spectateurs du mouvement de leurs alliés sans y prendre part, se retirèrent en Portugal, dès qu'ils surent la destruction de l'armée espagnole. — A sa rentrée à Madrid, Joseph apprit les succès qu'avaient obtenus le général Kellermann à Alba de Tormès, le maréchal Suchet en Aragon et le maréchal Augereau en Catalogne, où Gironne était tombée en son pouvoir. Il résolut de suivre le cours de tous ces succès. La junte de Séville avait convoqué les Cortès pour le mois de mars : il voulut les prévenir : parti de Madrid le 8 janvier 1810, peu de jours après sa rentrée, il se trouva le 11 au pied de la Sierra-Morena à la tête de 60,000 hommes. Le maréchal Victor se dirigea par la droite sur Almadin ; le général Sébastiani par la gauche sur Henarès ; le corps du maréchal Mortier et la réserve, commandée par le général Dessoles, entrèrent par le centre en Andalousie. Le maréchal Soult avait remplacé, comme major-général, le maréchal Jourdan rentré en France. Les positions de l'ennemi furent enlevées en peu d'heures : on lui fit 8 à 10,000 prisonniers. — Le roi s'était fait accompagner de ses ministres et des principaux officiers de sa maison et de sa garde. — Il annonça hautement le désir de tenir les Cortès à Grenade, au mois de mars. Cordoue se rendit à lui sans coup férir. — Les peuples détrompés des calomnies grossières dont ils avaient été imbus sur les armées françaises et leur chef, éclairés par les Espagnols respectables qui entouraient le roi, sur ses vices prétendus, son caractère et ses qualités personnelles, convaincus enfin qu'il ne s'agissait pas de soumettre l'Espagne à la France, mais d'établir la paix entre les deux nations et de proposer une réunion de véritables Cortès qui, représentant la nation, seraient maîtres d'accepter ou de refuser le roi que la junte de Bayonne leur avait donné, et auquel leurs anciens princes même avaient prêté serment; le roi Joseph déclarant hautement que, dès que les Anglais auraient évacué la Péninsule, les Français la quitteraient aussi, et que lui-même suivrait leur mouvement s'il n'était pas retenu par les vœux sincères de la nation éclairée sur ses véritables intérêts ; que la constitution de Bayonne, suffisant aujourd'hui aux habitudes des peuples, pourrait être changée et modifiée ; que la nation n'aurait jamais autant de liberté que son roi voudrait qu'elle en eût, puisqu'il ne serait véritablement roi qu'autant que l'Espagne serait véritablement libre et délivrée de tous les étrangers ; de tels sentiments ouvrirent les portes de Séville, de Grenade, de Jaën. Le duc de Santa-Fe, ancien vice-roi du Mexique, ministre de Charles IV,

(*) Le père Rey, général des Augustiniens.

(**) Le lieutenant-général d'artillerie Morla, qui avait long-temps commandé à Cadix et à Madrid.

(***) L'abbé Llorente, ci-devant secrétaire de l'Inquisition, conseiller d'état, auteur d'une histoire très-libérale de l'Inquisition, mort à Paris le 5 février 1823, grand inquisiteur, archevêque de Saragosse.

de Ferdinand, de Joseph, président de la junte, homme éminemment patriote et populaire, entra à Grenade, à Malaga, avec le général Sébastiani. Le maréchal Victor se dirigea sur Cadix, et le roi entra à Séville, où il fut reçu comme un libérateur. Le chef de la ville était venu à sa rencontre après avoir conféré avec plusieurs ministres que le roi lui avait envoyés de Carmona quelques jours auparavant, et parmi lesquels se trouvaient M. le capitaine-général O'Farrill, et M. d'Urquijo qui, sous Charles IV, avait remplacé pendant quelque temps, au maniement des affaires, le prince de la Paix. Ce fut dans cette ville qu'il reçut des mains de l'archevêque les aigles françaises qui étaient tombées au pouvoir des Espagnols, après la désastreuse affaire de Baylen : elles avaient été laissées dans la cathédrale, où elles étaient cachées au milieu des reliques des saints : elles furent renvoyées à Paris par le colonel Tascher de la Pagerie. — Cependant 10,000 hommes du duc d'Albuquerque avaient devancé le corps du maréchal Victor à Cadix ; les Anglais y étaient aussi accourus et avaient beaucoup renforcé la garnison, leurs escadres bloquaient le port. Les principaux habitants et les chefs même insurrectionnels des quatre royaumes de l'Andalousie s'étaient réunis au port Sainte-Marie, en face de Cadix. Ils entouraient le roi, dont ils espéraient alors la fin de leurs maux, et qui leur manifestait l'intention persévérante de réunir la nation à Grenade immédiatement. Tous les membres de la junte centrale devaient faire partie des Cortès, les évêques, les grands, les chefs militaires, les riches capitalistes. Cette assemblée vraiment nationale aurait à délibérer sur une seule question : — Accepte-t-on ou n'accepte-t-on pas la constitution et le roi que la junte de Bayonne nous présente ? — Si la négative était prononcée, le roi Joseph quitterait l'Espagne, déterminé à régner par le peuple espagnol, comme il voulait *régner pour le peuple*. — L'enthousiasme avait électrisé tous les cœurs, enivré toutes les têtes; mais ces députés qui s'étaient offerts d'eux-mêmes pour aller parlementer avec leurs compatriotes, partis sur de frêles esquifs, furent arrêtés par les Anglais et ne purent débarquer à Cadix. — D'un autre côté, le gouvernement français était fatigué des énormes sacrifices que coûtait à la France l'opposition obstinée de l'Espagne. On voulait que la guerre nourrît la guerre ; et le système du roi tendait à calmer l'exaspération espagnole par de bons traitements. — Un décret impérial institua les gouvernements militaires dans les provinces espagnoles. Le général de division devint le président de la junte administrative ; l'intendant espagnol en devait être le simple secrétaire. Cet état de choses ne pouvait manquer de détruire tout le bien produit par la campagne glorieuse d'Andalousie entreprise de son chef par le roi, impatient de voir d'une manière quelconque se décider son sort, roi d'Espagne par les Espagnols, ou prince français par les Français et en France. — Le duc de Dalmatie, major-général, pour couvrir sa responsabilité, exigea une lettre autographe du roi, avant de transmettre ses ordres pour cette expédition, qui n'avait pas été ordonnée par l'Empereur. — N'ayant plus l'espoir d'amener la reddition de Cadix par les moyens conciliatoires qu'il avait tentés, le roi quitta le port Sainte-Marie pour visiter la partie orientale de l'Andalousie, et dirigea sa route par Ronda. — Dans le cours de ce voyage, Joseph exprima hautement aux députations de Grenade, de Jaën, de Malaga sa ferme volonté de ne jamais consentir à aucun démembrement de la monarchie, ni à aucun sacrifice de l'indépendance nationale. — De retour à Séville, le roi rendit des décrets qui réglaient la division du territoire, l'administration civile, la formation des gardes nationales. Les préparatifs pour le siége de Cadix étaient faits ; mais prévoyant qu'il traînerait en longueur, et appelé au centre du royaume pour remédier, autant que possible, au mauvais effet produit par l'établissement des gouvernements militaires dans les provinces, Joseph confia au maréchal Soult le commandement de l'armée d'Andalousie et retourna à Madrid après une absence de cinq mois. — Le duc de Santa Fe, le marquis d'Almenara, deux de ses ministres, furent envoyés à Paris. Ce dernier était porteur d'une let-

tre de Joseph, qui annonçait à l'Empereur sa détermination de quitter un pays où il ne pouvait faire le bien ni empêcher le mal, si le système des gouvernements militaires n'était pas détruit (*). — La situation de l'Empereur était alors si compliquée et tellement critique, qu'il ne put condescendre aux désirs du roi. Ses deux ministres, de retour, rapportèrent à Madrid des espérances, mais non un résultat positif de leur mission. — Le roi Joseph se rendit lui-même à Paris, où il eut une entrevue avec son frère : l'Empereur le détermina à retourner en Espagne, par l'assurance positive qu'il lui donna que les gouvernements militaires cesseraient bientôt ; que déjà ils avaient produit un bon effet sur le gouvernement anglais, qui offrait de quitter le Portugal si les troupes françaises évacuaient l'Espagne, et de reconnaître le roi Joseph, si la nation espagnole le reconnaissait, et si la France consentait de son côté à reconnaître la maison de Bragance en Portugal. Les divers commandements militaires devaient être mis sous les ordres du roi Joseph ; les Cortès seraient réunis, et les troupes françaises sortiraient de l'Espagne dès que le roi Joseph croirait qu'elles cesseraient de lui être nécessaires. — C'est dans l'espoir du succès de cette négociation avec l'Angleterre et de l'exécution fidèle des promesses de l'Empereur, de la garantie de l'indépendance, de l'intégrité de la monarchie espagnole, que le roi Joseph rentra à Madrid, où il fut accueilli comme un puissant protecteur. — Le maréchal Masséna, entré en Portugal à la tête d'une armée de 75,000 hommes, après avoir pris Almeida et Ciudad-Rodrigo et battu les Anglais à Busaco, avait été obligé de se retirer en mars 1811, son armée se trouvant réduite à 35,000 hommes par les maladies, les marches forcées, le défaut de vivres. — Le maréchal Soult avait fait le siége de Badajoz, qui s'était rendu le 19 mars. Le maréchal Victor avait été attaqué dans les lignes de Chiclana. Les Anglais avaient soutenu le feu de l'insurrection par des débarquements de troupes, d'armes et d'argent à Carthagène et à Alicante. Ils encourageaient puissamment la résistance de Cadix. Déjà circulaient les premiers bruits de la rupture prochaine entre la France et la Russie. Les Anglais, n'étant plus contenus par l'armée de Portugal, venaient de s'emparer de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz. Le maréchal Victor, le reste de la garde impériale, plusieurs régiments de ligne, étaient rappelés en France. L'espoir d'une négociation avec le gouvernement anglais s'était évanoui ; les insurrections partielles s'étaient multipliées par la création de nouvelles *guerillas*, que l'or des Anglais et l'exaspération des habitants avaient encouragées. Les communications devenaient plus difficiles que jamais. — La Navarre était ravagée par les bandes de Mina, devenues une armée, la disette désolait la capitale et les provinces. Telle était la face des affaires en Espagne, lorsque l'Empereur, partant pour la Russie, rendit au roi Joseph le commandement général des armées. — Dans de telles circonstances, l'honneur ne lui permettait plus de refuser un poste difficile. Le maréchal Jourdan retourna auprès de lui. — Les Anglais ayant pris, dans les premiers jours de mai 1812, les forts élevés pour la défense du Tage, menaçaient à la fois l'armée du Midi et l'armée du Portugal. Isolée, chacune de ces armées était trop faible pour résister à l'ennemi ; en se prêtant un mutuel appui, elles devaient les combattre avec avantage. — Joseph ordonna au maréchal Soult et au maréchal Mar-

(*) Voici cette lettre : « A l'Empereur : Sire, lorsqu'il y a bientôt un an, je demandai à V. M. son avis sur mon retour en Espagne, elle m'engagea à y retourner et j'y suis. Elle eut la bonté de me dire qu'au pis aller, je serais à temps de la quitter, si les espérances qu'on avait conçues ne se réalisaient pas ; que dans ce cas V. M. m'assurerait un asile dans le midi de l'Empire, où je pourrais partager ma vie avec Mortefontaine. Sire, les événements ont trompé mes espérances, je n'ai fait aucun bien et je n'ai pas l'espoir d'en faire. Je prie donc V. M. de me permettre de déposer entre ses mains les droits qu'elle daigna me transmettre sur la couronne d'Espagne, il y a quatre ans. Je n'ai jamais eu d'autre but en acceptant la couronne de ce pays, que le bonheur de cette vaste monarchie : il n'est pas dans mon pouvoir de le faire.

« Je prie donc votre Majesté de m'agréer au nombre de ses sujets et de croire qu'elle n'aura jamais de serviteur plus fidèle que l'ami que la nature lui a donné. Madrid, 23 mars 1812. »

mont, alors commandant de l'armée de Portugal, de se tenir en mesure de seconder réciproquement leurs opérations. Prévenu que les Anglais s'étaient avancés sur la Coa, il reconnut que tout le poids de leurs forces allait tomber sur le maréchal Marmont. Il envoya au maréchal Soult le colonel Desprez, aujourd'hui général de division, aide-de-camp, pour lui prescrire de porter à 25,000 hommes le corps commandé par le comte d'Erlon, qui passerait le Tage au premier avis, pour rejoindre le maréchal Marmont. — Cependant les Anglais ayant passé l'Agueda, étaient arrivés sur la Tormès vers Salamanque. Joseph prévenu le 1er juillet par une dépêche du maréchal Marmont de l'inexécution de ses ordres, les réitère à l'armée du Midi et à celle du Nord, et part lui-même de Madrid avec sa garde et les troupes des garnisons voisines Il arrive avec 14,000 hommes à *Blasco-Sancho*, se dirigeant sur *Penaranda*, où devait s'opérer la réunion. Là il apprend le résultat de la bataille des Arapiles. Le maréchal Marmont sans attendre les secours qui arrivèrent de Madrid le 24 juillet, de l'armée du Nord le 25, avait passé la Tormès le 20, livré et perdu la bataille. Son armée, en pleine retraite, était suivie par l'armée anglaise, dont la poursuite fut ralentie par la présence des troupes du roi, qui, sur l'avis qu'il reçut le 27 juillet du maréchal Marmont, par une lettre dont était porteur le colonel Favier, que l'armée de Portugal pourrait tenir sur la rive gauche du Duero et se lier avec celle du roi, si elle n'était pas abandonnée à elle-même, n'hésita pas à se porter sur Ségovie; mouvement hardi et même téméraire, si l'armée française du Portugal avait passé le Duero, et cette armée avait effectivement passé ce fleuve à Tudela, en continuant sa retraite sur Burgos. — Joseph rassuré sur l'armée de Portugal, qui allait se renforcer de toutes les troupes de l'armée du Nord, à mesure qu'elles s'approchèrent de l'Ebre, mais inquiet de sa capitale et du centre du royaume, ne quitta Ségovie que le quatrième jour. Il rentra dans Madrid avec l'espoir de s'y maintenir, si les ordres donnés à l'armée du Midi, promptement exécutés, lui amènent un corps de 25,000 hommes; mais dans toutes les hypothèses, décidé à ne quitter l'Espagne qu'avec les derniers Français, il ira au devant de ceux qui sont au fond de la Péninsule pour revenir en force sur la grande armée anglo-hispano-portugaise, lui couper la retraite ou la combattre avec avantage : ce plan fut exécuté heureusement, malgré les obstacles de tous genres, que l'on eut à surmonter. La cavalerie anglaise fut culbutée par la cavalerie aux ordres du général Treillard sous Madrid. Un corps de 12 à 13,000 hommes, débarqué à Alicante se dirigeant sur la Manche, à l'avis de la marche du roi, rétrograda sur Alicante. Enfin l'armée du Midi fit sa jonction avec l'armée du centre le 20 octobre à Fuente-Higuerra, où le roi se rendit et donna les ordres nécessaires pour l'exécution du mouvement qu'il avait conçu. Ces deux armées s'avancent sur le Tage, l'une par la Manche et l'autre par Cuença. — Le roi rentre à Madrid le 3 novembre, l'armée du Portugal prévenue par le général Lacoste, aide-de-camp du roi, parti de l'armée d'Aragon, suit le mouvement rétrograde des armées ennemies qui évacuèrent Burgos, mais sans les presser. — Le roi parti de Madrid, où il ne s'arrêta qu'un jour, passe la Tormès et se trouve sur le champ de bataille des Arapiles, avec plus de 100,000 hommes. Les forces ennemies s'élevaient peut-être à un aussi grand nombre de combattants; mais elles se composaient de trois nations différentes, la victoire ne pouvait être douteuse. Le roi après avoir vu commencer sous ses yeux le mouvement de l'armée du Midi, qui devait couper la route de Salamanque à Ciudad-Rodrigo, dans le but d'intercepter la retraite en Portugal de l'armée ennemie, se porte à celle de Portugal, qui arrivait sur le même champ de bataille, pleine d'une ardeur qu'il est facile de concevoir. — Cependant la pluie qui tombait par torrents avait rendu les chemins presque impraticables et retardé beaucoup les mouvements de l'armée du Midi. Les Anglais profitèrent de ce retard et hâtèrent leur retraite par la route de Ciudad-Rodrigo qui n'était pas encore occupée; le succès de cette journée se

réduisit à 5 à 6,000 prisonniers, parmi lesquels était le général de cavalerie lord Pajet.—Le roi entra à Salamanque avec l'armée de Portugal. — Cette journée devait contrebalancer les désastres de la Russie; il n'en fut pas ainsi. L'ennemi rentra en Portugal, et l'armée française se trouva bientôt affaiblie de plus de 30,000 hommes qui eurent ordre de repasser les Pyrénées. — Cependant une armée espagnole s'avançait dans la Manche et cette armée demandait à se réunir à celle du roi. Le comte de Montigo avait fait les mêmes ouvertures à M. le duc de Santa-Fé, un des ministres du roi. Il envoya un de ses aides-de-camp pour traiter avec cette armée. Il était encore en pourparler avec ces chefs, lorsqu'il reçut l'ordre précis de quitter Madrid et de prendre la ligne du Duero. L'état des affaires de Russie en faisait un devoir absolu, il fallut obéir; et le départ eut lieu immédiatement pour Valladolid. Dès que Madrid fut abandonné, le feu de l'insurrection se ralluma avec plus de violence que jamais, et les chefs espagnols, généralement mécontents de la disposition de la régence qui les avait mis sous les ordres des Anglais, durent dissimuler leur mécontentement; et, rejetés ainsi dans les bras des ennemis de la France, Anglais, Espagnols, Portugais s'avançaient contre l'armée française, singulièrement affaiblie par le départ des meilleurs officiers et sous-officiers, destinés à former de nouveaux corps en France.—Arrivé à Valladolid le roi n'y resta que le temps nécessaire pour rassembler les corps qui étaient sur la Tormès et en partit dès qu'ils furent réunis. Mais il fut impossible de mettre un ensemble parfait dans les opérations ultérieures. Le ministre de la guerre de France correspondait directement avec les chefs des armées du Nord, du Portugal et des troupes placées dans les provinces de l'Ebre, et ordonnait fréquemment des marches rétrogrades à des corps qui devaient être remplacés par ceux qui étaient en ligne. Ceux-ci se trouvèrent donc tellement affaiblis qu'ils durent se concentrer sur Burgos sans combattre. Le corps du général Clausel avait reçu directement de Paris l'ordre de se porter en Navarre, contre Mina. — Le roi, après avoir quitté Burgos, passa l'Ebre, et l'armée prit position en avant de Vittoria, espérant pouvoir différer de combattre jusqu'à ce que le corps du général Clausel l'eût rejointe; mais cette espérance fut déçue. La fatalité voulut que le général Clausel, avec les 15,000 hommes qu'il avait sous son commandement, et le général Foy, avec la division qui était sous ses ordres, ne pussent se trouver à la bataille de Vittoria, où 30,000 Français en ligne disputèrent la victoire à plus de 100,000 ennemis. De l'aveu des Anglais, leurs pertes surpassèrent celles de l'armée française. Joseph, pressé par plus de 2,000 familles espagnoles qui suivaient sa fortune, n'avait pu leur refuser une escorte pour les conduire en France, où elles arrivèrent en sûreté. Le convoi partit avant la bataille (*). — Le roi laissa dans Pampelune une garnison de 4,000 hommes. En apprenant la perte de la bataille, le général Foy se hâta de rassembler ses troupes pour se porter sur Tolosa. Les troupes du général Foy et toutes celles qui composaient les garnisons voisines, ainsi que les postes échelonnés sur les routes, s'étaient réunis au gros de l'armée, qui se trouvait alors de près de 50,000 hommes; mais il n'était plus temps de penser à l'Espagne.—Le général Foy arriva dans Tolosa presqu'en même temps que le général Graham, qui s'avançait pour lui couper la retraite. Après avoir combattu pendant quelque temps, le général Foy réussit à effectuer sa retraite sur Irun. De son côté, le général Clausel, étant arrivé trop tard, crut devoir se retirer pour ne pas compromettre le salut de sa division; il traversa la Navarre, gagna Sarragosse et se dirigea sur la France, par Oleron, sans avoir eu aucun combat à livrer. — Dans le nord, les victoires de Bautzen et de Lutzen avaient bien conjuré l'orage

(*) Quelques écrivains malveillants ou mal informés ont imprimé que cette escorte était principalement destinée à accompagner les équipages de la maison du roi; le fait est que ces équipages et les fourgons du trésorier de la liste civile n'ont pas fait partie de ce convoi, qu'ils sont restés sous Vittoria où ils ont été pillés, et que M. Thibault, trésorier de la liste civile, et quelques-uns des employés, y ont été tués.

momentanément; mais toutes les forces de la France pouvaient à peine suffire pour résister aux ennemis ligués contre elle.—Joseph rentra à Paris, où son frère le laissa avec les titres de lieutenant-général de l'Empire et de commandant en chef de la garde nationale, lorsqu'il partit, en janvier 1814, pour se mettre à la tête de cette même armée qui, après avoir combattu et vaincu toutes les armées de l'Europe dans leur pays, était réduite à défendre son propre territoire. — L'impératrice Marie-Louise était régente de l'Empire : Joseph, comme lieutenant de l'Empereur, eut les honneurs du commandement militaire. Quelques bataillons de troupes de la garde étaient aux ordres du général Caffarelli. Le maréchal Moncey commandait effectivement la garde nationale, le général Hullin les troupes de la garnison. Joseph fut laissé comme conseiller à l'Impératrice, ainsi que le prince archi-chancelier de l'Empire, Cambacérès.—L'Impératrice reçut l'injonction de suivre l'avis de ces deux conseillers. — Dans des circonstances aussi graves, Joseph ne refusa rien. — Si les événements de la guerre interceptaient toute communication entre le quartier-général impérial et la capitale, si les ennemis s'approchaient de Paris, il eut de l'Empereur l'ordre verbal, et après son départ, l'ordre écrit ***de faire partir le roi de Rome et l'Impératrice***, de se rendre avec eux sur la Loire, de les faire accompagner par les grands dignitaires, les ministres, les officiers du sénat, du corps législatif et du conseil d'Etat(*).—Joseph, quelque temps après, reconnut la justesse de ces précautions, d'abord par des ***insinuations détournées*** et ensuite par des discours plus explicites, lorsque, beaucoup de sénateurs ne dissimulaient plus leur opinion sur la proclamation de Napoléon II, celle de la régence de l'Impératrice et de la lieutenance de Joseph, sous un empereur mineur. — Ce fut alors que Joseph fit sentir à son frère la nécessité de la paix. Lorsque les deux faibles corps des maréchaux Marmont et Mortier, qu'on pouvait à peine évaluer à 30,000 hommes, furent ramenés sous les murs de Paris, quelques officiers qui avaient précédé ces maréchaux, vinrent annoncer à Joseph, ainsi qu'aux membres de la régence, qu'une armée innombrable s'avançait avec rapidité, et qu'il fallait déployer pour la contenir toutes les ressources de la capitale. Craignant de prendre une détermination qui ne fut pas approuvée par l'Empereur, les conseillers de l'Impératrice expédièrent des courriers en Champagne pour avoir des instructions.—Napoléon, qui ne croyait jamais se trouver dans la nécessité d'employer la garde nationale parisienne, avait négligé de l'organiser. Malheureusement on ne put réunir que 12,000 hommes, dont 6,000 seulement avaient des fusils de munition. Le général Michel prit le commandement d'une division de 4,000 conscrits, à la tête de laquelle il alla prendre position sur les hauteurs environnantes. Telles étaient à cette époque les forces militaires préposées à la défense de la capitale, toute communication étant interrompue entre l'Empereur et la capitale, que le cas prévu par les instructions verbales et écrites de l'Empereur, fut reconnu être le cas présent. Joseph communiqua alors à l'Impératrice et à l'archi-chancelier la dernière lettre de son frère, qui contenait les mêmes dispositions. — Les ministres, les grands dignitaires et présidents des sections du conseil furent réunis au nombre de vingt-deux membres. On reconnut ***dans ce conseil*** que le cas prévu était celui du moment présent, et qu'il valait mieux laisser Paris à ses

(*) Voici cet ordre : Au roi Joseph. Conformément aux instructions verbales que je vous ai données, et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'Impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi; je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles; si l'ennemi s'avance sur Paris avec des forces telles que toute résistance devint impossible, *faites partir* dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de La Bouillerie et le trésor; *ne quittez pas mon fils*, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France; le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. Votre affectionné frère. Reims, 16 mars 1814.

autorités et à ses forces particulières que de compromettre le sort de l'Empereur, et par là celui de l'Empire tout entier (*). — Le ministre de la guerre [duc de Feltre] déclara qu'il n'y avait pas d'armes prêtes, que celles qu'on avait étaient livrées journellement aux troupes de nouvelles levées et à mesure qu'elles partaient; ainsi il fut *unanimement* décidé que le gouvernement se transporterait à Chartres et de là sur la Loire. — Cependant Joseph observa que l'on ignorait encore à quels ennemis on avait affaire; pour les reconnaître et agir en conséquence il offrit de ne pas partir avec l'Impératrice; les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre, de la marine, se joignirent à lui; ils promirent de ne rejoindre l'Impératrice qu'à la dernière extrémité, lorsqu'ils se seraient bien convaincus que l'on se retirait devant la presque totalité des armées alliées. Si, au contraire, on reconnaissait que l'on n'avait à combattre qu'un corps détaché, que l'on pût détruire sans exposer la capitale, on aiderait les deux maréchaux de tous les moyens qu'elle pourrait offrir; ce fut dans l'espérance offerte par cette dernière hypothèse que fut rédigée la proclamation suivante du roi Joseph, comme lieutenant-général de l'Empire, proclamation qui fut affichée dans la soirée. « Citoyens de Paris, une co-
» lonne ennemie s'est portée sur Meaux;
» elle s'avance sur la route d'Allema-
» gne, mais l'Empereur la suit de près
» à la tête d'une armée victorieuse. Le
» conseil de régence a pourvu à la sû-
» reté de l'Impératrice et du roi de
» Rome. *Je reste avec vous.* Armons-
» nous pour défendre cette ville, ses
» monuments, ses richessses, nos fem-
» mes, nos enfants, tout ce qui nous est
» cher. Que cette vaste cité devienne
» un camp pour quelques instants, et
» que l'ennemi trouve sa honte sous
» ces murs qu'il espère franchir en
» triomphe ! L'empereur marche à no-
» tre secours. Secondons-le par une
» courte et vive résistance, et conser-
» vons l'honneur français. » — Le conseil applaudit à ces offres pleines de dévouement : la lettre de l'Empereur passa dans toutes les mains. — Les puissances alliées faisaient des progrès alarmants. Lorsque nos troupes eurent abandonné Pantin et toute la plaine renfermée entre Montmartre et Saint-Denis, les colonnes russes de Rayewski traversèrent la forêt de Bondy, et, dès le 29 au matin, portèrent leurs avant-postes vers la Villette et le bois de Vincennes, pour attaquer les corps français qui se ralliaient sous les murs de Paris. Au bruit du canon, les ministres qui formaient le conseil de la régence se réunirent pour se communiquer leurs vues. Dans une première délibération, on décida d'abord que le gouvernement et Marie-Louise ne quitteraient pas la capitale. Mais les instructions de Napoléon étaient formelles : on ne crut pas devoir s'en écarter. — L'Impératrice, son fils, la cour, les membres du gouvernement, les ministres, M. de La Bouillerie, trésorier de la couronne, avec les fonds qui lui étaient confiés, sortirent de Paris à l'instant où la garde nationale se portait au devant de l'ennemi. Joseph resta seul à son poste jusqu'à la dernière extrémité. — Les maréchaux Marmont et Mortier se réunirent aux Tuileries pour se concerter avec le frère de Napoléon sur les mesures à prendre dans ces graves conjonctures. On convint que le premier de ces maréchaux occuperait, avec les généraux Compans et Ornano, la position de Romainville et de Pantin, et que le second se mettrait en ligne entre le canal et Montmartre. Joseph établit son quartier-général sur cette hauteur. — Pendant la nuit, les maréchaux furent instruits de l'approche des ennemis. — Le lendemain, 31 mars, à six heures du matin, les généraux alliés occupaient déjà Pantin, Romainville, Saint-Denis et le bois de Vincennes. Une vive fusillade s'était engagée sur toute la ligne, on se battait avec acharnement. — Le lendemain

(*) C'est un ordre de choses que des patriotes étrangers ont compris mieux que ceux qui, dans les conseils de France, se sont opposés, lorsqu'ils étaient aux prises avec les souverains et l'oligarchie de l'Europe, aux desseins de l'Empereur; le président des Etats-Unis d'Amérique, Adams, père du dernier président, manifesta cette opinion, en répondant à un général français et au baron Quinette, membre de la chambre des pairs et membre du gouvernement français en 1815, qu'il avait admis à sa table, avant 1830: « Vous n'avez pas compris l'empereur Napoléon. »

matin, ils étaient aux prises avec leurs avant-postes. Joseph, accompagné des ministres de la guerre, de l'administration de la guerre, de la marine, selon ce qui avait été résolu, se porta hors de Paris pour connaître de plus près l'état des affaires. La garde nationale prit les armes pour maintenir la tranquillité intérieure et se porta aux diverses barrières pour s'opposer à toute insulte qui pourrait être tentée par des corps détachés. — Des hauteurs de Montmartre, Joseph plein de courage et de fermeté, expédiait des ordonnances à tous les postes, pour exciter les gardes nationaux à opposer une vigoureuse résistance. La confiance était entretenue par cette idée que Paris n'était attaqué que par une partie de l'armée ennemie; *et d'ailleurs*, disait-il, *il ne faut jamais désespérer de la valeur française*. — Dans la matinée, le maréchal Marmont ayant fait prévenir le roi qu'il était déjà trop faible pour contenir les troupes qu'il avait devant lui, le roi fit dire au maréchal Mortier de renforcer le duc de Raguse, ce qu'il fit avec un louable empressement. — Quelques heures après, on introduisit auprès de Joseph un officier français [M. Peyre, architecte, alors capitaine-ingénieur des sapeurs-pompiers de la ville] qui avait été fait prisonnier la veille par les avant-postes ennemis. Conduit à Bondy, il avait été présenté à l'empereur Alexandre. « Je » suis fâché, lui dit le souverain, que » Paris s'obstine à se défendre. Ce n'est » point, comme on le publie, une divi- » sion de mon armée qui se présente » sous ses murs, mais bien l'armée eu- » ropéenne tout entière. La résistance » serait vaine. Retournez donc auprès » de vos chefs; annoncez-leur que le » général Barclay de Tolly recevra les » députés qu'enverront les autorités » pour entrer en négociation; que je » suis toujours disposé à traiter; mais » que si l'enceinte de la ville était for- » cée, je ne serais plus maître d'arrêter » mes troupes et de prévenir le pil- » lage. » M. Peyre avait vu le développement des forces ennemies : il en rendit compte aux maréchaux et après eux au roi. — Joseph délibérait avec quelques-uns de ses officiers, lorsqu'on vint lui apprendre que des masses d'infanterie, commandées par Langeron, se déployaient dans les plaines d'Aubervilliers. Le maréchal Marmont déclara qu'il ne pouvait tenir *au delà de quatre heures*, ni empêcher que Paris ne fût inondé de troupes irrégulières dans la nuit. Il demandait à être autorisé à traiter pour la conservation et la sûreté intérieure de la capitale. — Lorsque Joseph fut convaincu que toute résistance serait désormais inutile, il se hâta d'envoyer aux maréchaux Marmont et Mortier l'autorisation de capituler. — Le lieutenant-général de l'Empereur ne donna guère par lui-même, comme on le voit, l'exemple de la résistance vive qu'il avait réclamée des habitants de Paris, par sa proclamation du 29 mars. Après avoir paru un instant sur la butte Montmartre, il quitta précipitamment la capitale dans la journée du 30 mars, et se retira à Blois avec Marie-Louise, pendant qu'un des chefs de l'armée répondait à l'invitation de *conserver l'honneur* français, par une capitulation qui livra Paris aux étrangers. — La décision du conseil tenu sous la présidence de l'Impératrice régente fut exécutée littéralement, dans une circonstance aussi grave, lorsque les ministres qui étaient avec le roi reconnurent aussi bien que lui que la plus grande partie des forces alliées était sous Paris. — Ils ne partirent qu'à quatre heures lorsqu'ils furent instruits que l'ennemi occupait Saint-Denis, et que dans quelques minutes il ne serait plus temps de traverser la Seine. Joseph, passant par Versailles, se fit suivre par les dépôts de cavalerie qui étaient dans cette ville, et se rendit à Chartres, où il trouva l'Impératrice et le roi de Rome, les ministres et le conseil de la régence, et tous partirent ensemble pour Blois. — On a beaucoup reproché au roi Joseph la proclamation par laquelle il assurait la garde nationale parisienne qu'il n'accompagnait pas l'Impératrice, mais qu'il restait à Paris; telles étaient ses intentions et celles du conseil qui avait été tenu dans cette circonstance; mais quelques heures de plus avaient tout changé, en amenant sous Paris toutes les forces ennemies. Il ne restait au roi Joseph que le choix entre l'un de ces trois partis; aller au poste désigné

par l'Empereur en suivant l'Impératrice, rester à Paris, ou suivre l'armée du maréchal Marmont : il ne pouvait pas y avoir d'hésitation. Le roi Joseph, en suivant la régente, fit ce qu'il devait. — Eût-il mieux fait de voter pour que l'Impératrice restât ? Pouvait-il transiger avec ses devoirs ? Subordonné aux instructions de l'Empereur, il dut les suivre en ne livrant aux ennemis ni sa femme ni son fils ; devait-il s'exposer à présider à la déchéance de son frère et faire la paix en le sacrifiant ? Ses ordres dans le cas prévu et arrivé étaient de réunir sur la Loire, autour de la régente, les autorités nationales et toutes les troupes disponibles ; c'est ce qu'il fit.—Arrivés à Blois, les conseillers de Marie-Louise eurent de fréquentes conférences. Joseph et Jérôme expédièrent des ordres aux préfets des départements qui n'étaient pas envahis, pour recruter l'armée de l'Empereur. — Les armées des ducs de Castiglione, d'Albuféra et de Dalmatie étaient encore intactes ; si l'Empereur était arrivé sur la Loire, il eût encore pu balancer la fortune en trouvant sous sa main les moyens dont il avait ordonné la réunion. « Fais ce que dois, advienne que pourra » est sans doute la maxime de tout fonctionnaire qui se respecte. — Les armées d'Aragon et d'Espagne étaient disposées à suivre les mouvements qui seraient imprimés par l'Empereur. Joseph et Jérôme étaient partis pour Orléans, où se trouvait un dépôt considérable, pour correspondre avec l'armée de Fontainebleau, qui brûlait du désir de recommencer les hostilités, lorsque des dépêches arrivées de Paris leur apprirent l'abdication de Napoléon. — On a dit que Joseph et son frère Jérôme avaient, à Blois, tenté quelques violences sur l'Impératrice pour l'obliger à les suivre ; c'est une erreur : ces princes mirent quelque chaleur à démontrer à Marie Louise la nécessité où elle était de rejoindre Napoléon, et ce fut tout ; mais Marie-Louise était d'accord avec les ennemis de l'Empereur pour éviter une réunion qui, à ses yeux, n'était plus qu'un devoir triste à remplir. — L'abdication de Fontainebleau ne laissa plus d'autre parti à Joseph que celui de se retirer en Suisse ; après être resté à Orléans jusqu'au 18 avril, il partit donc pour se rendre en Suisse, et y fit l'acquisition de la terre de Prangin, dans le canton de Vaud, où il resta jusqu'au 18 mars 1815. Joseph était à son château de Prangin, lorsque la nouvelle du debarquement de l Empereur lui parvint, le 14 ; il en partit le 18 au soir, accompagné de ses deux filles. Arrivé au fort de l'Écluse, il déclina son nom, et la garnison prit la cocarde tricolore, aux cris mille fois répétés de vive l'Empereur ! vive le prince Joseph ! C'est ainsi qu'il traversa une partie de la France et arriva à Paris le 22 mars. — Toujours fidèle aux inspirations de son âme généreuse, Joseph fut encore pendant les Cent-Jours la providence des malheureux. Un grand nombre de familles espagnoles proscrites s'étaient réfugiées en France, où elles étaient réduites à la plus affreuse détresse. Joseph, profondément affecté de l'infortune de ses anciens sujets, n'avait à sa disposition aucune somme considérable. Il résolut pourtant de les secourir. Après avoir fait vendre secrètement sa vaisselle plate, il chargea M. le marquis de San Adrian, grand d'Espagne, ancien maître des cérémonies de sa maison, et M. de Arce, patriarche des Indes, de faire une égale répartition du produit de cette vente entre leurs malheureux compatriotes. Il exigea seulement que le nom de leur bienfaiteur restât toujours ignoré, « ne » voulant pas, dit-il, enchaîner par la » reconnaissance ceux de ces infortu» nés espagnols, qui, à l'aide de leurs » amis ou de leurs parents, pourraient » obtenir de retrouver en Espagne un » emploi et une patrie. »

Appelé, à cette époque, à siéger parmi les pairs, il fut chargé de nouveau de la lieutenance impériale et de la présidence du conseil des ministres, pendant l'absence de son frère, qui partit de Paris le 9 juin 1815 pour aller prendre le commandement de ses armées sur les frontières de la Belgique. Les désastres de Waterloo, qui ramenèrent les étrangers en France, et furent suivis immédiatement de la seconde abdication de Napoléon, firent songer au prince Joseph à chercher un nouvel asile hors du territoire français.

Prévoyant que la réaction dont sa famille était menacée pourrait l'atteindre dans les divers États de l'Europe, il tourna cette fois les yeux vers l'Amérique, où l'Empereur avait aussi consenti à se rendre. Il avait laissé ce dernier à l'île d'Aix, faisant les dispositions de son embarquement pour le Nouveau-Monde. Le sort en décida autrement. D'imprudents conseils inspirèrent, quelques jours plus tard, à Napoléon la résolution de se jeter entre les mains des Anglais. Parti de Paris à la fin de juin, et ayant devancé son frère de quelques jours, Joseph Bonaparte s'embarqua à Rochefort, et parvint à gagner en septembre un des ports des États-Unis (New-York). Il fut fraternellement reçu par des républicains de New-Jersey, un des États de l'Union, dont les mœurs simples avaient tant d'analogie avec les siennes. Par une loi faite à son occasion, et qui lui fut adressée avec une bienveillante politesse par le gouverneur de cet État, en 1817, il put y acquérir des propriétés sans devenir *citoyen américain* (*). Joseph a vécu onze ans en Amérique sous le nom de comte de Survilliers, participant à tous les bienfaits d'une législation encore sans rivale dans le vieux monde. En 1825, la législature de l'État de New-York, sur la demande qui lui fut adressée par Joseph, voulut bien aussi, se rendant aux honorables motifs qui l'empêchaient de devenir citoyen américain, donner un acte dans l'esprit de celui de Jersey, par lequel il fut autorisé à posséder des terres *sans devenir citoyen américain* (*). — Juges éclairés et impartiaux, ces peuples libres ont pu devancer le jugement de la postérité, sur la foi que l'on doit prêter aux calomnies de toute nature dont on a essayé de noircir le nom de l'empereur Napoléon et de sa famille, en butte depuis 1815 aux persécutions de la Sainte-Alliance. — Ce fut ainsi que les peuples de Naples et même d'Espagne, éclairés par l'expérience, apprécièrent à leur juste valeur les jugements calomnieux dont on avait outragé le nouveau roi. — Loin de sa famille et de sa patrie, dont il se trouvait forcément séparé, il resta au roi Joseph la philosophie qui console et

(*) Traduction de la lettre de M. Dickerson, gouverneur de l'État de New-Jersey, au comte de Survilliers, Joseph Bonaparte. « Monsieur, M. Ingersoll vous présentera la copie d'un acte de la législation de New-Jersey, qui autorise les étrangers à posséder des terres dans cet État. Je saisis cette occasion pour vous témoigner la joie sincère que j'éprouve de la préférence que vous avez accordée à cet État, en le choisissant comme le lieu de votre résidence. Les membres de la législature de l'État partagent mes sentiments bienveillants pour vous; l'acte qu'ils viennent de passer à votre occasion doit vous en donner la preuve la plus certaine. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec le plus profond respect, votre très-obéissant et très-humble serviteur, signé Mahlon Dickerson. Trenton, New-Jersey, 28 janvier 1817. »

(*) *Traduction de la demande de Joseph Bonaparte (comte de Survilliers), le 1er mars* 1825, *à la législature de l'État de New-York.* — Joseph Bonaparte prie la législature de New-York de l'autoriser à posséder des terres dans cet État; quoique étranger, il n'est pas de ceux qui sollicitent journellement pour abandonner ce pays hospitalier, où les véritables droits de l'homme sont le plus respectés; mais cependant, attaché plus que jamais à sa patrie et lié envers elle par des devoirs que le malheur rend encore plus sacrés, il n'est pas en position de profiter de la loi qui, lui offrant le titre honorable et précieux de citoyen américain, lui accorderait par cela même celui de posséder des terres; il doit rester Français, et, espérant toutefois de trouver dans la législature de l'État de New-York la même bienveillance qu'il a éprouvée dans celle d'autres États de l'Union, il prie la législature de lui accorder le droit de posséder des terres dans l'État de New-York.

Traduction de l'acte de la législature de l'état de New-York, qui donne le pouvoir à Joseph Bonaparte, Pierre-François Réal, Guillaume Cooper et Marie-Anne Lamb de posséder et *transporter* des biens immeubles. — A été arrêté par le peuple de l'Etat de New-York, représenté aux sénat et assemblée, que Joseph Bonaparte, Pierre-François Réal, Guillaume Cooper et Marie-Anne Lamb, seront et sont par cet acte autorisés à acquérir des biens immeubles dans cet État, par contrat, succession ou achat, et à posséder et disposer de la même manière des biens susdits, comme *citoyens naturels*, et que le titre à tout bien-fonds, ténement ou héritage, auparavant achetés ou acquis par eux ou quelqu'un d'eux, ou qui peuvent dorénavant être achetés ou acquis, ne sera pas détruit ou annulé, à cause qu'ils sont *étrangers:* mais que ce droit investira de la même manière les susdits Joseph Bonaparte, Pierre-François Réal, Guillaume Cooper et Marie-Anne Lamb, leurs héritiers et procureurs respectifs, que s'ils eussent été *citoyens naturels.*

Secrétairerie de l'État de New-York.

Albany, 1er juillet 1825.

Je certifie que cet acte est la vraie copie de l'original de la législature de cet État, qui se trouve enregistré dans ce bureau.

Signé Arch. CAMPBELL,
DEPT, *secrétaire.*

une bonne conscience avec laquelle un homme de bien n'est jamais seul. — Les feuilles de la Restauration ont, à plusieurs reprises, publié que Joseph Bonaparte avait cessé d'être Français en devenant volontairement citoyen américain; les pièces officielles ci-annexées prouvent le contraire. Ses terres devinrent alors le refuge des Français de toutes conditions, que la perte de leur fortune ou les proscriptions politiques conduisaient dans les provinces de l'Union américaine. Les généraux Lefebvre-Desnouettes, Clausel, Grouchy, les frères Henri et Charles Lallemant, Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, comte Réal, etc., furent long-temps les commensaux de Joseph. Les Français n'étaient pas seulement l'objet de son active sollicitude; il accueillait, il traitait aussi en fils de France les Polonais, les Espagnols, les Italiens malheureux, tous ceux, en un mot, qui avaient partagé les combats, les revers et la gloire de nos armées. — En 1826, l'ancien roi des Deux-Siciles et des Espagnes, parut se dégoûter du séjour d'un pays où les distinctions aristocratiques et la pompe des titres n'ont pas l'importance que leur accorde la vieille Europe. Il fit demander à la cour de Hollande, par l'entremise du roi de Suède, son beau-frère, l'autorisation de venir se fixer en Belgique. Le gouvernement des Pays-Bas n'osa pas répondre affirmativement, avant d'avoir obtenu l'approbation du cabinet des Tuileries; et c'eût été sous le bon plaisir d'un ancien et chétif administrateur d'une des bonnes villes de l'Empire, que le frère de l'Empereur eût été admis à résider au milieu des débris de la puissance de sa famille, et qu'il eût pu échanger l'égalité hospitalière des Américains, contre la morgue et la hauteur des mêmes hommes que ses frères et lui traitaient en courtisans ou en sujets. Aussi l'ex-roi Joseph se ravisa-t-il. A la fin de 1826, il écrivait à une dame française: « . . . . Je » ne pense pas que je doive raisonna- » blement songer à quitter un pays où » se trouve tout ce qui manque à l'an- » cien monde. L'éloignement de mes » amis peut seul en balancer les avan- » tages. J'ignore si jamais je pourrai » vous revoir : il faudrait que les gou- » vernements me vissent tel que je suis; » et c'est ce qu'on ne peut guère espé- » rer des passions humaines. » — Lorsqu'en 1830, le peuple de Paris chassa la dynastie imposée à la France par les étrangers, Joseph adressa à la chambre des députés, le 18 septembre de la même année, une lettre dont le duplicata fut déposé dans les archives d'un notaire public à Philadelphie (*). — Cette lettre n'a pas été lue à la chambre. Par la liberté de la presse dont nous jouissons, nous ne croyons pas pouvoir la reproduire; MM. du parquet pourraient bien ne pas la trouver inoffensive, et l'incriminer comme portant atteinte aux droits « que le roi tient du vœu de la nation (**) ». Dans cette lettre l'ex-roi Joseph réclamait, en faveur de son neveu, le trône, que la colère du peuple avait mis en vacance, s'appuyant sur ce que la chambre des députés de 1815, avait reconnu au fils de Napoléon un droit conféré par la nation. L'ex-roi acceptait pour son neveu toutes les modifications décrétées par la chambre de 1815, qui fut dissoute par les baïonnettes étrangères. — « Napoléon II, disait Joseph Bonaparte dans cette lettre aux députés, » serait digne de la France; c'est com- » me Français surtout que je désire » que l'on reconnaisse les titres incon- » testables qu'il a au trône, tant que *la* » *nation n'aura pas adopté* une autre » forme de gouvernement : seul, pour » être légitime dans la véritable accep- » tion du mot, c'est-à-dire légalement et » volontairement élu par le peuple, il » n'a pas besoin d'une nouvelle élec- » tion. Toutefois la nation est maîtresse » de confirmer ou de rejeter des titres » qu'elle a donnés, *si telle est sa vo-* » *lonté* : jusque-là, messieurs, vous » vous devez à Napoléon II » (***). —

(*) Il est à remarquer que le gouvernement américain a fait prendre copie de cette lettre ou protestation adressée à la chambre des députés de France, sous la date du 18 septembre 1830, pour être déposée dans les archives nationales des Etats-Unis.

(**) Cette lettre n'en a pas moins été imprimée, en 1832, à la suite d'une Biographie de Joseph-Napoléon Bonaparte [par L. Belmontet]. Paris, Levavasseur, in-8 de 88 pag.

(***) Nous avons dit plus haut (p. 19) que le sénatus-consulte organique du 18 mai 1804, en appelant Napoléon à l'Empire, avait déclaré Joseph et ses enfants héritiers du trône,

Cette lettre produisit pourtant quelque effet, et son résultat fut une proscription nouvelle prononcée par la chambre de 1831 contre la famille de celui dont on a relevé la statue ! La famille de Napoléon fut assimilée à celle de Charles X ! — Joseph cependant crut devoir reparaître en Europe ; son neveu touchait à sa majorité, il voulut presser dans ses bras l'Astyanax moderne : ce bonheur lui fut refusé. C'est donc bien à tort que dans le temps l'on supposa au retour de Joseph en Europe des motifs politiques, à cause de sa coïncidence avec la mort de son neveu Napoléon II, connu sous le nom de duc de Reichstadt; car ce n'est qu'à son arrivée en Angleterre que l'ex-roi apprit la fin du malheureux prince dont la couronne des Césars avait été le bourrelet, fin qui, par une bizarre fatalité, avait eu lieu le même jour où Joseph quittait la république des États-Unis, où il avait vécu en véritable philosophe, faisant le bien, accueillant en père toutes les infortunes qui s'exilaient de la France, et se conciliant l'estime universelle de l'Amérique de Washington. — Après dix-sept ans de séjour en Amérique, Joseph s'embarqua à Philadelphie le 22 juillet 1832, jour même où le fils de Napoléon rendait le dernier soupir à Schœnbrünn. Il arriva à Liverpool le 16 août au matin, et apprit en débarquant la mort de son neveu, mort qui lui causa la plus profonde affliction. Le 17, à la pointe du jour, il était en route pour Londres, n'ayant avec lui que M. Sari. — Joseph est demeuré trois ans en Angleterre, tantôt à Londres, tantôt dans les différents comtés du royaume, pour se familiariser davantage avec l'esprit de ses lois, le mécanisme de ses institutions, les progrès de sa puissance commerciale, et visitant l'intérieur des terres, les manufactures, etc., partout accueilli avec des preuves non équivoques de respect et d'estime. Puis il repartit pour l'Amérique. — A la fin d'août 1835, il s'embarqua à Liverpool pour retourner à Philadelphie, qu'il regagna après quarante jours de traversée. Il revint en Angleterre au mois de juillet 1836, appelé qu'il était en Europe par la mort de sa mère. Reparti pour les états de l'Union américaine, le 20 août 1836, il revint de nouveau à Londres en septembre 1839; la mort du cardinal Fesch l'avait décidé à ce voyage. — Lorsqu'en 1840, le ministère de M. Thiers eût obtenu de l'Angleterre que les restes du martyr de Sainte-Hélène fussent rendus à la France, la commission de la chambre des députés présenta un projet de loi destiné à demander deux millions pour leur translation. Un député, M. Deslongrais, proposa par amendement l'économie d'un million, qui fut acceptée par la chambre. « L'adoption de ce déplorable amendement, s'écria le « Messager » (*), a eu pour conséquence le rejet de l'article qui portait qu'une statue équestre de l'Empereur serait élevée sur une de nos places publiques ». On ouvrit une souscription nationale pour suppléer au million rejeté. A cette époque le maréchal Clausel reçut une lettre de Joseph Bonaparte, par laquelle le frère de l'Empereur déclarait qu'il mettrait un million à la disposition de la souscription, et un million à la disposition des soldats de la vieille armée. Cette souscription, que le ministère avait d'abord approuvée, fut immédiatement suspendue. — L'empire des affections domestiques, et le besoin de retrouver une épouse et des enfants chéris, ont fait renoncer le comte de Survilliers, après 1841, au séjour de la Pensylvanie, et il est venu se fixer à Florence, où il a obtenu, non sans peine, l'autorisation de résider. Sa santé paraît s'être améliorée, grâce au climat sans doute, mais grâce aussi aux soins dont toute sa famille, réunie dans cette ville, ne cesse de l'entourer.

La femme de Joseph, empêchée par la faiblesse de sa santé, de rejoindre son époux en Amérique, après avoir habité successivement, d'abord Francfort avec ses deux filles (**), et plus tard Bruxelles,

---

à défaut d'enfants de Napoléon; et à défaut de descendants de Joseph, Louis Bonaparte et ses descendants.

(*) Numéro du 28 mai 1840.

(**) De son mariage avec Marie-Julie Clary, sœur aînée de la reine actuelle de Suède, épouse du roi Charles-Jean, Joseph n'a eu que deux filles : 1° *Zénaïde-Julie*, née le 8 juillet 1804, mariée à Charles Bonaparte, prince e

avait fini par choisir la capitale de la Toscane pour sa résidence. C'est là que, sous le titre de *comte de Survilliers*, vit l'ex-roi de Naples et d'Espagne, auprès de sa femme, de sa fille Zénaïde, de son neveu et gendre le prince de Canino, et au milieu des nombreux enfants de ces derniers. Entraîné jadis, malgré lui, dans la sphère tumultueuse de la politique, l'ex-roi Joseph, doué de toutes les qualités qui peuvent embellir une existence privée, a retrouvé le bonheur dans la vie domestique. On a trop longtemps méconnu la véritable valeur morale de ce prince. Son caractère, son esprit, ses talents, n'ont été dignement appréciés que par les amis qui s'étaient dévoués à sa fortune. Ils ont reconnu qu'il avait sur le trône toutes les vertus pratiques d'un philosophe, ami de l'humanité, et que, rentré dans la classe des simples citoyens, il avait l'âme généreuse d'un roi qui travaille à répandre autour de lui le bonheur. A l'aide de sa fortune particulière et de celle qui lui a été léguée par ses illustres parents, il augmente encore ses jouissances en encourageant et en protégeant les arts et les sciences. Les rigueurs du gouvernement français envers les membres de la famille Bonaparte n'ont pas fait oublier, à lui ni aux siens, leur commune patrie; et partout où il y a chez elle de grandes infortunes à secourir, ces royaux exilés sont toujours des premiers à s'y associer. L'exreine de Naples et d'Espagne, aujourd'hui comtesse de Survilliers, a souscrit, en 1832, en faveur des indigents atteints en France du choléra-morbus. L'ex-roi Joseph a donné récemment une preuve de son noble caractère. Le cardinal Fesch, son oncle, en mourant, a légué à sa ville natale un certain nombre de beaux tableaux qui lui appartenaient. Joseph est allé lui-même à Rome, présider aux mesures à prendre pour leur transport, et les a accompagnés jusqu'au port le plus voisin de la France. Voilà comment il se venge envers la France des rigueurs de l'exil. Joseph Bonaparte possède des connaissances littéraires. Il a publié, en 1799, *Moïna, ou la Villageoise du Mont-Cenis*, dont on a fait une seconde édition en 1814. Il existe de lui un recueil d'*Odes* où l'on trouve, avec la plus douce philosophie, de nobles sentiments exprimés en beaux vers. — On a réimprimé à Paris, en 1840, sous le nom de l'ex-roi Joseph, un « *Napoléon*, *poème historique en dix chants*, » imprimé pour la première fois à l'île Maurice, sous la rubrique de Philadelphie, chez G. Tell, en 1822. L'éditeur a été de bonne foi, puisque sa réimpression a été faite sur un exemplaire qui avait été envoyé d'Amérique à un homme connu, et comme un présent de la part de l'ex-roi, ce qui a pu porter à lui attribuer ce poème; mais l'ouvrage est de M. H.-L. Lorquet, alors professeur de rhétorique au collége royal de l'Ile-de-France [depuis Maurice]. Du reste, un journal de Brest, l'*Armoricain*, du 20 janvier 1841, contient une lettre datée de Lutterworth le 3 janvier, écrite par M. Maillard, secrétaire de M. le comte de Survilliers, à un ami de M. Lorquet, qui dément, au nom du prince, cette fausse attribution. Une production plus authentique, c'est celle des *Mémoires* de l'ex-roi de Naples et des Deux-Siciles, écrits par lui-même, et à la composition desquels il a, dit-on, employé tous les loisirs que lui ont laissés les affections de famille et l'agronomie. C'est un legs dont il ne doit pas déshériter la postérité.

Canino, son cousin, fils du prince Lucien; 2° *Charlotte*, morte en 1839, mariée à l'ex-prince de Berg, le prince Napoléon-Louis, son cousin, second fils du roi Louis, qui mourut à Forli le 17 mars 1821. La princesse Zénaïde est auteur de quelques productions littéraires que nous rappellerons à l'article de son mari, le prince de Canino; la princesse Charlotte cultivait les beaux-arts. Nous avons vu le facsimile d'un portrait de son père dessiné par elle.

OUVRAGES DU ROI JOSEPH.

I. Moïna, ou la Villageoise du Mont-Cenis. Paris, Honnert, an VII [1799], in-18 [75 c.]. — Sec. édit. Paris, Pelicier, 1814, in-18. [1 fr. 25 c.].

La première édition est anonyme.

Il existe aussi une contrefaçon faite à Berlin, chez Dummler, in-16.

Voir, pour l'appréciation littéraire du roman de Joseph Bonaparte, l'article de M. A. Renée : *les Bonaparte littérateurs*, « Revue de Paris », livr. du 11 octobre 1840.

II *. Odes. Vienne, 1er janv. 1813, in-4 de 50 pag.

Opuscule aujourd'hui très-rare.

BONAPARTE (*) [Napoléon (**)], empereur des Français, est l'homme des temps modernes qui, par son génie et sa valeur, s'est le plus rapproché des héros de l'antiquité, et qui, par ses grands travaux, a surpassé les hommes les plus illustres du moyen âge et des temps modernes. Guerrier, législateur, grand politique et grand administrateur, il a laissé bien loin derrière lui les souverains les plus puissants de tous les siècles. Ce n'était que le cadet d'une famille noble, insulaire, tombée dans l'obscurité, et sans grande fortune; mais, par son organisation supérieure, que les circonstances développèrent encore, il sut se frayer le chemin à la magistrature suprême, et son règne fit luire, pour la France, les plus beaux jours de la grandeur romaine. Il eut de son vivant de nombreux détracteurs, car il était chef de par la voie du peuple, et Dieu était avec lui. L'antique monarchie française avait succombé dans ses efforts de despotisme envers la nation, et la vieille noblesse dut s'humilier devant l'élu du peuple et de Dieu. Les détracteurs les plus persévérants de Napoléon, ses ennemis les plus acharnés n'ont pu, après que les étrangers eurent renversé ce colosse qui les épouvantait les uns et les autres, refuser leur admiration à ce grand homme qui a fait l'éclat du XIXe siècle. Napoléon, a dit le vicomte de Bonald, était de la trempe de César et de Charlemagne, et le vicomte de Bonald détestait Napoléon, à cause du principe qu'il représentait. La biographie de Napoléon a été bien des fois écrite, il serait donc au moins superflu d'ajouter ici une notice à celles qui existent; mais comme l'uniformité de notre plan exige que nous nous occupions de Napoléon sous tous ses aspects, tout en traitant de Napoléon comme écrivain, comme savant et comme protecteur éclairé des sciences et des arts, nous rappellerons succinctement, dans le précis chronologique suivant, les événements de sa vie. — Napoléon ressemble à un de ces immenses blocs du désert dont on n'embrasse le contour qu'en se plaçant successivement à différents points de vue. La grandeur de l'ensemble ne nuit en rien à la beauté des détails. S'il excite l'admiration au premier aspect, il ne la justifie pas moins à la balance d'un mûr examen. Notre travail permettra d'embrasser

---

(*) Le nom de Napoléon étant historique, cet article eût été plus convenablement placé autre part, mais nous tenions à grouper tous les membres de la famille Bonaparte qui entrent dans le cadre de ce livre. — Un écrivain a cherché à établir que le nom de famille des *Bonaparte* était d'origine grecque. Zopf, dans son « Précis de l'Histoire universelle », 20e édition, dit qu'un rejeton de la famille des Comnène, qui avait des droits au trône de Constantinople, se retira en Corse en 1462, et que plusieurs membres de cette famille portèrent le nom de *Calomeros*, parfaitement identique avec celui de Bonaparte, καλὸν, *buona*, μέρος, *parte*. Il en résulterait que ce nom aurait été italianisé. Cette origine n'a peut-être jamais été connue de Napoléon. Nous avons déjà parlé de cette origine à la p. 3, en en faisant honneur à M. Alfred Marey-Monge; mais elle est la même que celle de Zopf, rappelée quelques lignes plus haut, sans que nous l'ayons mise sous le nom du savant allemand.

(**) Nous avons dit que le nom de *Napoléon* était porté par les cadets de cette famille depuis plusieurs générations. Il venait originairement d'un Napoléon des Ursins, célèbre dans les fastes de l'Italie et des Lomellini: c'est d'eux qu'il est venu dans la famille Bonaparte. Néanmoins, ce nom, si célèbre et si répandu aujourd'hui, était très-rare parmi les Italiens, et le saint à qui on le devait, ne s'étant point maintenu en crédit, avait été rayé du calendrier; de sorte que Napoléon, jusqu'à l'époque du sacre, ne sut quel jour il devait célébrer sa fête. Mais alors le pape eut la galanterie de réhabiliter le saint discrédité, et de fixer sa fête au 15 août, jour de la naissance de l'empereur. Les recherches faites dans les martyrologes, à Rome, au moment du concordat, apprirent que saint Napoléon était un martyr grec. On a disputé, en Italie, sur la manière d'écrire le nom de ce saint. Les uns prétendaient qu'il était grec et signifiait *lion* du désert; les autres qu'il dérivait du latin. La véritable manière de l'écrire est *Napoleone*. — Au sujet de cette signification de *lion du désert*, Napoléon disait à Sainte-Hélène, lorsqu'il parlait de la campagne d'Égypte, « que le désert avait toujours eu pour lui un attrait particulier. Il ne l'avait jamais traversé sans une certaine émotion; c'était pour lui l'image de l'immensité, disait-il: il ne montrait point de bornes, n'avait ni commencement ni fin; c'était un océan de pied ferme. Ce spectacle plaisait à son imagination. »

Lorsqu'il parlait des circonstances de son élévation, il disait encore, au sujet de son nom: « Il n'est pas même jusqu'au nom de Napoléon, peu connu, poétique, redondant, qui ne soit venu ajouter quelque petite chose à la grande circonstance. »

Des oisifs ont remarqué que ce nom de Napoléon, lorsqu'il est écrit en caractères grecs, et en prenant soin de faire disparaître progressivement la première lettre, donnait les mots suivants: Ναπολεων, Απολεων, Πολεων, Ολεων, Λεων, Εων, Ων; lesquels peuvent être ainsi traduits: *Napoléon, étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.*

tout ce géant si multiple et pourtant si semblable à lui-même. On ne saisit jamais mieux la beauté d'un dessin qu'avant que le crayon ou la peinture aient terminé l'œuvre. Avec des phrases bien tournées, éloquentes, chaleureuses, on fait assurément un bon livre, mais les phrases ne font pas naître l'intérêt, et tout dans la vie de Napoléon est si grand, que la simple énonciation de ses faits, dits et gestes, est toute une épopée, moins le talent d'un poète. En suivant pas à pas et jour par jour notre grand héros, nous le trouverons souvent, sans que l'amplification et la polissure viennent distraire notre attention, signant le matin un décret pour l'établissement d'une institution utile et le soir remportant une victoire, ou accomplissant d'autres actions qui n'ont pas plus que celles-là de corrélation entre elles.

PRÉCIS CHRONOLOGIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE LA VIE DE NAPOLÉON BONAPARTE.

1769.

15 août (*). Naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio dans l'île de Corse : son père, Charles Bonaparte ; sa mère, Lætitia Ramolini ; son parrain, le célèbre Paoli, dont l'exemple contribua puissamment au développement des facultés de Napoléon.

1777.

Napoléon, qui n'avait alors que neuf ans, entre à l'école de Brienne (*), en même temps que sa sœur Marianna (**), connue depuis sous le nom d'Élisa, entre à Saint Cyr, l'un et l'autre par la protection de M. de Marbeuf, gouverneur de l'île de Corse, qui prenait beaucoup d'intérêt à leur famille, et en même temps que Joseph était placé au collége d'Autun. Napoléon reste six ans à Brienne. On s'accorde à dire que, dès sa plus tendre jeunesse, toutes ses habitudes le portaient vers l'étude et la méditation ; il parlait peu, s'isolait volontiers de ses camarades ; et de ses diverses études paraissait n'aimer que celles qui pouvaient se rapporter à l'art de la guerre. On l'a vu, dans le cours des hivers, prendre plaisir à élever des fortifications de neige et les défendre avec opiniâtreté. Son amour pour les sciences exactes nuisit à ses progrès dans les lettres. Il n'eut jamais qu'une connaissance imparfaite de la grammaire, de la poésie, du latin et même du français, qu'il parlait, comme on le sait, avec l'accent italien, et qu'il écrivait peu correctement. Le professeur l'Éguille, dans un compte rendu de la conduite de ses élèves, mettait en note, au nom de Bonaparte, ces mots : « Corse » de nation et de caractère, il ira loin

---

(*) Bonaparte avait fixé officiellement le jour de sa naissance au 15 août 1769. Pourtant un acte de l'état civil de la mairie du deuxième arrondissement de Paris, l'extrait de mariage de Napoléon avec Marie-Joséphine-Rose Tascher, veuve du vicomte de Beauharnais, du 19 ventôse an IV [9 mars 1796], donne la date du 5 février 1768. Les ennemis de Napoléon ont profité de cette erreur de date, pour affirmer que l'empereur n'était pas né Français. Il existait déjà une pièce qui plaçait la naissance de Napoléon au 15 août 1769 : c'est l'état des écoles de Brienne dressé avant la Révolution, et rapporté ci-après (page 50) ; pièce dont rien jusqu'à ce moment ne fait suspecter l'authenticité, d'autant moins que l'acte de baptême de Napoléon n'est point sur le registre d'Ajaccio à la date du 5 février 1768. — Depuis la mort de Napoléon, M. Eckard a fait imprimer, en 1826, chez Éverat, en 31 pages in-8, tirées à cent exemplaires seulement, tous signés de sa main, une « Question d'état civil et historique : Napoléon est-il né Français ? » Il prouve la fausseté de la date du 5 février 1768, la vérité de la date de la naissance de Joseph, du 7 janvier 1768, qui par suite de la fausse date de l'acte de mariage de Napoléon, ne serait né que vingt huit jours avant celui-ci, ce qui est impossible, et il y donne l'extrait constatant que le 21 juillet 1771 a été baptisé à Ajaccio, Napoléon Bonaparte né le 15 août 1769. La date mise dans les almanachs impériaux était donc la bonne. La Corse appartenait à la France dès le mois de mai 1768 en nantissement des dépenses qu'elle avait faites et devait encore faire pour la réduire sous la domination de la république de Gênes, et définitivement en juin 1769. Donc Napoléon était né Français.

(*) Les biographes ne sont point d'accord sur la date précise de l'entrée de Napoléon à Brienne. Les uns disent, et c'est le plus grand nombre, 1777 ; le général Beauvais, septembre 1777 : mais les généraux éditeurs des Mémoires de Napoléon disent 1779, et M. Foissy précise même le 23 avril 1779.

(**) On trouve dans la « Revue rétrospective », son acte d'admission à Saint-Cyr. M. Mahul, dans sa Notice sur Bonaparte, de l'Annuaire nécrologique de 1821, p. 21, dit que Caroline, Élisa, Pauline, les trois sœurs de Napoléon, étaient connues dans leur pays et dans leur enfance sous les noms de *Carletta*, *Annunciata* et *Pauletta*.

» si les circonstances le favorisent. » Plutarque était alors sa lecture favorite, comme le fut depuis Ossian et les Spartiates, l'objet spécial de son admiration. On a imprimé, dans un recueil allemand, intitulé « Annales de l'Europe » une pièce qu'on dit avoir été trouvée dans les papiers du maréchal de Ségur, qui était ministre de la guerre à l'époque dont nous parlons; la voici : « École des élèves de Brienne. État des » élèves du roi, susceptibles, par leur » âge, d'entrer au service ou de passer » à l'école de Paris, savoir : M. de Buo» naparte [Napoleone], né le 15 août » 1769, taille de 4 pieds 10 pouces 10 » lignes ; a fini sa quatrième ; de bonne » constitution, santé excellente ; carac» tère soumis, honnête et reconnais» sant ; conduite très-régulière ; s'est » toujours distingué par son application » aux mathématiques ; il sait très-passa» blement son histoire et sa géographie ; » il est assez faible dans les exercices » d'agrément et pour le latin où il n'a » fini que sa quatrième. *Ce sera un » excellent marin.* Mérite de passer à » l'école de Paris. »

1782.

Napoléon, suivant ses biographes, dédaignait et négligeait les connaissances purement littéraires et les arts d'agrément ; mais ce n'était pas d'une manière absolue, car nous voyons que le futur empereur d'Occident remporta un prix de danse. — Le hasard a mis entre nos mains une fable intitulée : *Le chien, le lapin et le chasseur*, faite en 1782 par Napoléon, qui n'avait alors que treize ans, ce qui démentirait ce qu'on a dit de son dédain pour les connaissances purement littéraires. Cette fable a été imprimée dans un ouvrage dont nous ne pouvons donner le titre, parce que nous n'avons que le seul feuillet qui la contient. Nous ne savons aux soins de quel éditeur on doit de nous l'avoir fait connaître. Nous lisons au recto du feuillet en question : que « sans lui [l'éditeur] cette fable serait encore perdue peut-être parmi les accidents ignorés de cette contrée rocailleuse [de la Corse]. » Cet apologue n'étant que peu ou point connu, nous croyons faire plaisir en le reproduisant ici :

César, chien d'arrêt renommé,
Mais trop enflé de son mérite,
Tenait arrêté dans son gîte
Un malheureux lapin de peur inanimé.
Rends-toi ! lui cria-t-il, d'une voix de tonnerre
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois.
Je suis César connu par ses exploits,
Et dont le nom remplit toute la terre.
A ce grand nom, Jeannot lapin,
Recommandant à Dieu son âme pénitente,
Demande d'une voix tremblante :
Très-sérénissime mâtin,
Si je me rends quel sera mon destin?
— Tu mourras. — Je mourrai ! dit la bête [innocente,
Et si je fuis ? — Ton trépas est certain.
— Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,
Des deux côtés je dois perdre la vie !
Que votre auguste seigneurie
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir,
Si j'ose tenter de m'enfuir.
Il dit, et fuit en héros de garenne.
Caton l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort.
Car le chasseur le voit à peine
Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort.
Que dirait de ceci notre bon Lafontaine?
Aide-toi, le ciel t'aidera.
J'approuve fort cette méthode-là.

1783.

Le chevalier de Kergariou, maréchal-de-camp, inspecteur des écoles militaires, désigna le jeune Napoléon pour passer l'année suivante à l'école militaire de Paris, où l'on envoyait tous les ans, sur le choix de l'inspecteur, les trois meilleurs sujets de chacune des douze écoles de province.

1784.

22 octobre. Admission de Napoléon à l'école militaire de Paris. C'est vers cette époque qu'on faisait un jour devant lui l'éloge de Turenne. « Oui, c'é» tait un grand homme, dit une dame, » mais je l'aimerais mieux s'il n'eût pas » brûlé le Palatinat. — Qu'importe, » reprit vivement le jeune Napoléon, si » cet incendie était nécessaire à ses des» seins ! » Ce mot renferme toute sa morale et toute sa politique. — Napoléon ne resta que huit mois à l'école militaire de Paris.

1785.

24 février. Mort de Charles Bonaparte, père de Napoléon, à Montpellier, où il était venu pour se faire traiter par les médecins de la ville, d'un cancer à l'estomac, affection héréditaire, dont devait mourir plus tard son fils. — Août. Napoleon subit un examen pour entrer dans l'artillerie. L'examinateur était l'académicien Laplace. Sur

trente-six places d'officier, qui étaient à donner, Napoléon obtint la douzième, et fut nommé lieutenant en second au régiment de La Fère, le 1er septembre suivant : il était alors âgé de seize ans. Phelipeaux, Pécaduc et Démasis étaient du même examen ; tous les trois émigrèrent au commencement de la révolution : le premier a defendu Saint-Jean-d'Acre, où il a montré du talent, et où il est mort ; le second était breton, et est parvenu au grade de major dans l'armée autrichienne ; le troisième, rentré en France sous le consulat, a été nommé administrateur du mobilier de la couronne et chambellan. Le régiment de La Fère se trouvait à Valence en Dauphiné ; ce fut la première garnison de Napoléon. Quelques troubles s'étant manifestés dans la ville de Lyon, il y fut envoyé avec son bataillon ; depuis, ce régiment passa à Douai en Flandre et à Auxonne en Bourgogne.

1788.

Napoléon part de Paris, avec Paoli, pour se rendre en Corse (*).

1789.

Nommé lieutenant-colonel de la garde nationale d'Ajaccio, il seconde le général Paoli et perfectionne sous lui ses études de l'art militaire. — Il compose un *Mémoire sur la culture du mûrier*, dont M. Blanqui, de l'Institut, a apporté de Corse le manuscrit à Paris ; mais qui ne paraît pas avoir été imprimé. — Napoléon ne tarde pas à rentrer dans son régiment, et il y était quand la révolution éclata. Le capitaine de la compagnie où servait Bonaparte, lui témoignait quelques inquiétudes des événements : « Il faudra voir, répon- » dit-il ; d'ailleurs les révolutions sont » un bon temps pour les militaires qui » ont de l'esprit et du courage. » On lui a fait tenir plus tard ce propos : « Si » j'avais été marechal-de-camp, j'aurais » embrassé le parti de la cour ; mais » sous-lieutenant et sans fortune, j'ai » dû me jeter dans la révolution. » Quoi qu'il en soit, Napoléon suivit le parti de la révolution et la servit activement.

1790.

Bonaparte fait imprimer, à Dôle, chez Fr.-X. Joly, une *Lettre à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale*, signée : Buonaparté. De mon cabinet de Milleli, le 24 janvier (l'an second de la liberté [c'est-à-dire 1790]). — Elle contient vingt et une pages, format in-8°, sans que le frontispice indique ni le lieu d'impression, ni le nom de l'imprimeur. Un savant bibliographe, feu C.-N. Amantou, en a donné la description d'après l'exemplaire qui lui avait été donné, une vingtaine d'années auparavant, par une personne d'Auxonne, qui le tenait elle-même *ex autoris dono*. Deux fautes d'impression, l'une à la première ligne de la page 8, l'autre à la sixième ligne de la page 9, sont corrigées sur son exemplaire de la main de l'auteur. Plus tard, Amantou apprit de Fr.-X. Joly, imprimeur à Dôle, que la brochure dont il s'agit était sortie de ses presses en 1790 ; que Bonaparte, qui était alors lieutenant au régiment de La Fère artillerie, en avait revu lui-même les dernières épreuves ; qu'à cet effet il se rendait à pied à Dôle, en partant d'Auxonne à quatre heures du matin ; qu'après avoir revu les épreuves il prenait chez M. Joly un déjeuner extrêmement frugal et se remettait bientôt en route pour rentrer dans sa garnison, où il arrivait avant midi, ayant déjà parcouru dans la matinée huit lieues de poste. La *Lettre à M. Buttafuoco* est au fond un libelle, écrit d'un style italico-français, contre ce député de la Corse qui siégeait au côté droit de l'Assemblée constituante. A la page 16 l'auteur nomme M. de La Fayette, ce constant ami de la liberté ; à la même page on remarque aussi que Bonaparte fait l'éloge d'Arena, son compatriote, de ce même Arena qui plus tard, ayant conspiré contre les jours du premier consul, périt sur l'échafaud. A la p. 19 un alinéa commence par huit exclamations en l'honneur de huit membres de l'Assemblée constituante. Deux de ces

(*) Il n'est pas exact de dire, comme l'a fait M. Mahul, qu'il soit retourné en Corse avec Paoli et qu'il y soit resté trois ans, de 1790 à 1792, puisque nous le trouvons à son régiment à Auxerre en 1790, et à Valence en 1791. Ce qui paraît certain, c'est que Napoléon fit un premier séjour dans sa patrie en 1788 et 1789 et peut-être partie de 1790 et qu'il y retourna en semestre en 1792.

huit ont survécu à l'auteur. On lit, page 21, une lettre par laquelle un sieur Masseria, président du club patriotique d'Ajaccio, annonce à l'auteur que le club ayant pris connaissance de cet écrit, en a voté l'impression. Suit un extrait des procès-verbaux des séances de la société patriotique d'Ajaccio (*). — La même année Napoléon avait été sur le point de faire imprimer, chez le même imprimeur, une *Histoire de la Corse*, composée dans sa jeunesse, et qui devait former 2 vol. in 12; mais le départ précipité de l'auteur, alors en garnison à Auxonne, en empêcha l'impression. Depuis lors on ne savait ce qu'était devenu le manuscrit, lorsque M. Libri, de l'Académie des sciences, l'a heureusement retrouvé et l'a publié en 1843, dans le journal l'*Illustration* sous le titre de *Lettres sur la Corse à l'abbé Raynal*.

1791.

Nommé capitaine (**) au régiment d'artillerie de Grenoble, alors en garnison à Valence, Napoléon retourna dans cette dernière ville. Les idées de la révolution commençaient à agiter les esprits. Une partie des officiers émigra. Gouvion, Vaudois, Galbo-Dufour et Napoléon, étaient les quatre capitaines qui, ayant conservé l'opinion des soldats, les maintenaient dans l'ordre. — Autant pour occuper les loisirs de la garnison, que pour se rendre utile à la société, Bonaparte, qui n'avait pas vingt et un ans, eut l'ambition de cueillir des palmes académiques. L'abbé Raynal avait chargé l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, de proposer un prix sur le sujet suivant : *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?* La question charma Bonaparte, et il composa et envoya à l'Académie de Lyon un mémoire sur le sujet proposé. Le prix devait être décerné en 1791; mais aucun des seize mémoires envoyés, parmi lesquels se trouvait celui de Bonaparte, ne fut jugé digne de cette distinction, et le concours fut prorogé à l'année 1793 Ce fut M. Daunou qui, en juillet 1793, remporta le prix proposé. C'est Napoléon lui même qui a révélé à MM. O'Meara et de Las Cases (*) cette circonstance singulière. Ces deux fidèles compagnons de son exil ajoutent même qu'il remporta le prix; mais « Bonaparte, dit avec esprit et vérité l'historien de l'Académie de Lyon, s'est attribué un assez grand nombre d'autres couronnes; il faut laisser celle-ci à M. Daunou (**). — Le discours de Bonaparte a été publié par le général Gourgaud [Paris, Baudouin, 1826, in-8°], d'après une copie conservée par l'un des frères de l'auteur; car celui ci, si l'on en croit O'Meara, aurait brûlé l'original que Talleyrand avait envoyé chercher à Lyon. Ce discours est au-dessous du médiocre; et l'empereur a fait une plus grande preuve de bon sens en le brûlant, que le jeune Bonaparte en l'écrivant (***).

1792.

Napoléon se trouvait en semestre en Corse en 1792. Il s'empressa d'aller trouver le général Paoli, dont son père avait été l'ami et dont il était lui-même le filleul. Paoli lui témoigna beaucoup d'amitié et ne négligea rien pour le retenir et l'éloigner des troubles qui menaçaient la mère-patrie. Il étudia la théorie de l'art militaire sous ce général, qui l'aida dans ses premiers efforts contre l'influence aristocratique. Mais, lorsque l'esprit d'anarchie qui s'était

(*) C'est en 1821 que C.-N. Amantou, rédacteur du « Journal de Dijon et de la Côte-d'Or, » donna au n° 61 de cette même année de son journal des *renseignements sur un écrit de Bonaparte, publié par lui-même, et peu connu.* C'était un article sur la *Lettre à M. Buttafuoco*, il fut reproduit par la « Gazette de France » et la « Quotidienne » dans leurs feuilles du 9 août 1821.

(**) M. Foissy, dans sa Famille Bonaparte, p. 65, assigne au 6 février 1792 la nomination de Bonaparte au grade de capitaine. Nous adoptons ici l'opinion de M. le comte de Montholon, quoique M. Mahul ait positivement dit, dans sa Notice sur Napoléon, qu'en 1791, il était le quatrième des lieutenants de première classe du régiment d'artillerie de Grenoble.

(*) Napoléon en exil à Sainte-Hélène, 2e édition, Paris, 1822, in-8, t. II, p. 152. — Mémorial de Sainte-Hélène.

(**) Histoire de l'Académie de Lyon, par J.-B. Dumas, Lyon, 1840, 2 vol. in-8, t. Ier, p. 114.

(***) Documents biographiques sur P.-C.-F. Daunou, par M. A.-H. Taillandier, député. Paris, F. Didot, 1841, in-8, p. 25.

emparé du gouvernement de la France voulut aussi étendre sur la Corse sa désastreuse influence, Napoléon se rangea parmi les adversaires de Paoli. Déjà il avait écrit un pamphlet très-violent [sa *Lettre à M. Matteo Buttafuoco*] sur les dissensions qui agitaient la Corse, et qui indépendamment des causes particulières à la révolution se compliquaient encore des vieux souvenirs de l'indépendance et des intrigues de l'Angleterre. Les partisans de l'indépendance finirent par se réunir aux aristocrates, et Paoli lui-même, ainsi que les patriotes les plus purs, adhéra à cette opposition, lorsque la Convention en démence fut sortie des voies de la civilisation. Ajaccio, patrie de Bonaparte, avait été de bonne heure le foyer de cet esprit d'opposition. On n'y voulait pas reconnaître le nouvel évêque constitutionnel, et les assemblées religieuses continuaient d'avoir lieu sous la direction du clergé insermenté. Le lundi de Pâques 1792, au moment où l'on sortait de l'église, Bonaparte, à la tête d'un bataillon de gardes nationaux soldés et organisés pour prêter main-forte à l'exécution des actes de l'autorité publique, fit tirer sur le peuple et dissiper l'attroupement. Cet acte de violence exaspéra les esprits contre lui, et l'enfonça de plus en plus dans le parti de l'exagération. Mandé à Paris pour se justifier, il n'eut pas de peine à réussir; il arriva peu après le 10 août. Au mois de septembre il était revenu en Corse.

1793.

Bonaparte, en janvier et février, fut chargé d'une contre-attaque sur le nord de la Sardaigne, pendant que l'amiral Truguet opérait contre Cagliari (*). Bonaparte, à la tête de deux bataillons de garde nationale corse, fut chargé d'attaquer les îles du détroit de Bonifacio. Il s'empara, en effet, de San Stefano et de son fort, et prit possession de la Madeleine au nom de la République; mais l'expédition principale ayant échoué, il ramena heureusement ses deux bataillons en Corse. Ce fut son premier fait militaire, il lui mérita déjà l'attachement du soldat et une réputation locale. C'est de cette époque que date la rupture de la liaison de Napoléon avec Paoli. — Quelques mois après [mai 1793], Paoli, décrété d'accusation par la Convention, jeta le masque et s'insurgea. Avant de se déclarer, il fit part de son projet au jeune officier d'artillerie dont il se plaisait souvent à dire: « Vous voyez » ce jeune homme; eh bien, c'est un « homme de l'Histoire de Plutarque.» Mais toutes les instances, tout l'ascendant de ce vénérable vieillard échouèrent. Napoléon convenait avec lui que la France était dans une situation affreuse, mais il lui disait que tout ce qui est violent ne peut durer; que puisqu'il avait une immense influence sur les habitants et était maître des places et des troupes il devait maintenir la tranquillité en Corse et laisser la fureur passer en France; que pour un désordre momentané il ne fallait pas arracher cette île à des liaisons naturelles: qu'elle avait tout à perdre dans une pareille convulsion; que géographiquement elle appartenait à la France ou à l'Italie; que jamais elle ne pouvait être anglaise et que, l'Italie n'étant pas une unique puissance la Corse devait constamment rester française. Le vieillard ne put en disconvenir, mais il persista. Napoléon partit, deux heures après, du couvent de Rostino, où s'était tenue cette conférence. Les affaires empirèrent, Corte adhéra au parti de l'insurrection; de tous côtés des rassemblements d'insurgés se dirigeaient sur Ajaccio, où ne se trouvaient aucune troupe de ligne, aucun moyen de résistance proportionné à l'attaque. Bonaparte vint rejoindre à Calvi les troupes qui avaient débarqué avec les représentants du peuple, Salicetti et Lacombe-Saint-Michel; ils marchèrent contre Ajaccio, et furent repoussés. Un décret spécial de la Consulta que présidait Paoli, daté du 27 mai de cette année, bannit à perpétuité Bonaparte de la Corse. On doit à Bonaparte un petit écrit sur la *Position politique et militaire de la Corse*, au 1er juin 1793. L'auteur promettait de remplir quelques petites lacunes. Cet écrit a été imprimé à Paris, en 1841, sur le manuscrit de la main de Napoléon, avec l'orthographe même

(*) M. Mahul a placé à tort ce fait en décembre 1792.

du manuscrit. Bonaparte quitta sa patrie, suivi de sa nombreuse famille. Aussitôt leurs biens furent dévastés; leur maison pillée servit long-temps de caserne à un bataillon anglais. La famille de Napoléon, privée de tout moyen d'existence, vint se fixer à Marseille, où elle recevait les secours accordés à tous les insulaires bannis pour la cause française [voyez notre Introduction]. Arrivé à Nice, Bonaparte se disposait à rejoindre son régiment. Mais le général Dugean qui commandait l'artillerie de l'armée d'Italie le mit en réquisition, et l'employa aux opérations les plus délicates. Quelques mois après, Marseille s'insurgea contre la Convention : l'armée marseillaise s'empara d'Avignon ; les communications de l'armée d'Italie se trouvèrent coupées; on manquait de munitions, un convoi de poudre venait d'être intercepté : le général en chef était fort embarrassé. Le général Dugean envoya Napoléon auprès des insurgés marseillais, pour tâcher d'obtenir d'eux qu'ils laissassent passer les convois, et en même temps pour prendre toutes les mesures propres à assurer et accélerer leur marche. Bonaparte se rendit à Marseille et à Avignon, eut des entrevues avec les meneurs, leur fit comprendre qu'il était de leur intérêt de ne pas indisposer l'armée d'Italie, et fit passer les convois. Néanmoins l'insurrection se prolongea. La compagnie dont Bonaparte était lieutenant avait alors pour capitaine M. Dammartin, mort général de division en Egypte. Elle avait été récemment détachée de l'armée des Alpes, avec quelques troupes, sous les ordres de l'adjudant-général Cartaux, pour marcher contre les fédéralistes de Marseille et du Gard. Bonaparte reçut la mission d'aller soumettre les insurgés : il descendit la rive gauche du Rhône depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Villeneuse. C'est des hauteurs de cette ville, que le 25 juillet 1793, avec deux pièces de quatre habilement placées, il fit taire l'artillerie marseillaise postée sur la plate-forme du rocher d'Avignon, et décida ainsi l'évacuation de la place, dont les insurgés s'étaient emparés [26 juillet]. Il vint ensuite à Tarascon, s'empara de la ville de Beaucaire [le 28 juillet, 10 thermidor], occupée aussi par les Marseillais, et rejoignit l'armée de Cartaux à Saint-Martin-de-la-Croix, à trois lieues à l'est d'Arles. Pendant ce temps, Toulon s'était rendu aux Anglais. Une affaire plus importante eut lieu sur la route de Marseille : elle décida du sort de cette insurrection. Bonaparte contribua au succès par son activité et ses talents. « Je suis mémoratif, dit un témoin oculaire à qui nous empruntons ces détails (*), qu'il fut encore question de lui dans cette circonstance, comme d'un officier d'artillerie très-distingué. Le capitaine Dammartin fut alors nommé chef de bataillon de son arme, et Bonaparte capitaine de la compagnie Dammartin. — Pendant le séjour qu'il fit à Marseille, près des insurgés, ayant été à même de voir toute la faiblesse de leurs moyens de résistance, il rédigea une petite *brochure* qu'il publia avant de quitter cette ville. Il cherchait à dessiller les yeux de ces insensés, et prédisait que leur révolte n'aurait d'autre résultat que de donner des prétextes aux hommes de sang, pour faire périr sur les échafauds les principaux d'entre eux. Cette brochure produisit le plus grand effet et contribua à calmer l'effervescence (**). A cette époque, sa santé se trouva affaiblie par les fatigues. Il retourna à Avignon pour la soigner et se remettre. Il logea chez M. Bouchet, négociant, où il demeura environ un mois. Le 29 juillet, Bonaparte logeait à Beaucaire, dans une auberge, avec des commerçants de Montpellier, de Nîmes et de Marseille; il s'engagea entre eux une discussion sur la situation politique de la France. Lés convives avaient chacun une opinion différente. Bonaparte profita de son séjour à Avignon pour consigner ce dialogue dans une brochure d'une vingtaine de pages ; il l'intitula le *Souper*

(*) Voyez *Napoléon Bonaparte lieutenant d'artillerie*; *Documents inédits sur ses premiers faits d'armes en* 1793. Paris, Baudouin frères, 1821, in-8. — Cette brochure curieuse est de M. Moureau (de Vaucluse), qui eut la direction politique de la petite armée dont Bonaparte commanda l'artillerie.

(**) Cette brochure, dont parlent les éditeurs des Mémoires de Napoléon, dans leur avertissement, nous est totalement inconnue.

de Beaucaire. Il fit imprimer cet opuscule chez Sabin-Tournal, rédacteur et imprimeur du « Courrier d'Avignon ». Cette brochure, qui est un dialogue ou entretien entre trois personnages sur les événements du moment [juin et juillet 1793], et qui était favorable au parti de la Montagne, n'avait rien de bien saillant : aussi ne fit-elle aucune sensation lorsqu'elle parut ; et ce ne fut que lorsque Bonaparte commença à se rendre célèbre à l'armée d'Italie, que M. Loubet, secrétaire et prote de M. Sabin-Tournal, qui avait gardé un exemplaire de cet opuscule, signé, à la main, par son auteur, le distingua dans la foule des écrits que la Révolution avait fait naître à Avignon, et qu'il avait eu soin de garder. A la mort de M. Loubet, son fils l'a trouvé dans ses papiers ; et c'est sur une copie fidèle, levée sur cet exemplaire, que M. Panckoucke a reproduit cet opuscule dans la collection des *Œuvres de Napoléon Bonaparte*. Napoléon avait été envoyé à l'armée du brave général Dugommier, qui faisait le siége de Toulon, sur la proposition du comité d'artillerie. Remis de sa lassitude, il s'y rendit, et y arriva le 12 septembre. La direction de l'artillerie lui fut confiée, en l'absence de M. Dammartin qui avait été blessé à la prise des gorges d'Olioulles. Bonaparte fut blessé, se fit distinguer par les représentants du peuple dans toutes les affaires qui eurent lieu durant ce siége mémorable, contribua puissamment à la reprise de la ville livrée aux Anglais, et jeta d'une manière solide les premiers fondements de cette gloire militaire qui devait avoir tant d'éclat. — Octobre, 19. Bonaparte est fait chef de bataillon, et voici comment : Un vieux sergent d'artillerie devenu capitaine par ancienneté et par bravoure, le contrariait dans ses dispositions, et prétendit qu'il devait commander, parce qu'il était son ancien dans le même grade ; les représentants pour faire cesser les altercations journalières qui s'élevaient entre les deux officiers, et qui nuisaient au service, nommèrent Bonaparte chef de bataillon [19 octobre 1793] ; le vieux capitaine lui obéit alors avec la plus respectueuse déférence. C'est au siége de Toulon que Bonaparte connut Barras, qui devait être un jour la cause essentielle et déterminante de sa haute fortune. Après avoir déployé beaucoup d'habileté et de courage devant cette place, il fut nommé adjudant-général chef de brigade, le 19 décembre 1793.

1794 [an II].

Après la prise de Toulon, une nouvelle expédition fut dirigée sur la Corse [mai 1794]. Elle fut confiée à Bonaparte ; mais il revint à l'armée du Var, commandée par le général Dumerbion, après avoir fait d'inutiles tentatives pour s'emparer d'Ajaccio. Il se distingua à la prise de Saorgio, dans le comté de Nice, et fut nommé général de brigade par les représentants du peuple. Vers cette époque, Robespierre le jeune était en mission auprès de cette armée : Bonaparte eut quelques rapports avec lui ; mais le conventionnel était déjà retourné à Paris, quelques jours avant le 9 thermidor, et il partagea le juste sort de son frère. Cette révolution compromit la fortune de Bonaparte, qui s'était prononcé très-hautement pour le parti montagnard. Le nouveau Comité de sûreté générale décerna un mandat d'arrêt contre lui, comme suspect. Il fut le premier officier arrêté à l'armée du Var. Il se trouvait aux avant-postes au moment de son arrestation. On le conduisit enchaîné au fort carré d'Antibes ; mais il fut relâché peu de temps après, et il assista à quelques affaires peu importantes, à l'entrée du Piémont. Il écrivait de Nice, le 20 thermidor an II, au général Tilly : « J'ai » été affecté de la catastrophe de Ro- » bespierre le jeune, que j'aimais et » que je croyais pur. Mais, fût-il mon » père, je l'eusse moi-même poignardé, » s'il aspirait à la tyrannie. » En butte à la haine du représentant Aubry, ancien capitaine d'artillerie, l'un des 73 Girondins proscrits au 31 mai, et qui dirigeait alors la partie militaire dans le Comité de salut public, Bonaparte se trouva compris dans la destitution qu'il prononça, dit-on, de dix ou douze mille individus, qui avaient le titre d'officiers. Il se borna à faire passer Bonaparte dans la ligne, avec son rang de général de brigade, employé à l'armée de l'Ouest. Cette translation le blessa

vivement. Il sollicita et obtint des représentants alors en mission à Marseille, Poultier et Beffroy, un congé pour se rendre à Paris et y obtenir sa réintégration dans son arme. Il descendit rue des Fossés-Montmartre, dans un hôtel garni, tenu alors par le sieur Grégoire, qui occupait encore en 1814 l'hôtel de Richelieu, vis-à vis la rue d'Antin. Malgré les pressantes sollicitations de Fréron, Aubry demeura inflexible. M. de Pontecoulant, qui succéda à Aubry dans la direction des affaires militaires, fit employer Bonaparte, momentanément, aux travaux du plan de campagne dont s'occupait alors le Comité de la guerre. Bonaparte lui sut gré de ce service, et le lui a témoigne depuis. Les personnes qu'il voyait habituellement à cette époque de sa vie étaient le général Tilly, de Bourienne, son ancien camarade à l'ecole de Brienne, P. Paraud son ancien professeur de mathématiques à la même école, le tragédien Talma et quelques hommes de lettres et artistes Il dînait assez souvent au Palais-Royal chez les Frères-Provençaux. Cependant sa position pécuniaire devenait difficile. La Porte s'occupait alors d'un armement contre l'Autriche, et cherchait à enrôler des officiers d'artillerie français. Bonaparte eut un moment la pensée de se tourner de ce côté; mais Volney, qui l'avait connu en Corse, en 1792, et l'avait perdu de vue depuis plusieurs années, le détourna de son projet, et l'invita à déjeuner chez lui, avec Larevelliere-Lepeaux qui avait alors beaucoup d'influence (*) : celui-ci, tres-satisfait de la conversation du général, le présenta le jour suivant à son collègue Barras, qui le reintégra sur le-champ. Il fut nommé, à sa recommandation, et à celle de Jean Debry et de Freron, commandant d'artillerie à l'armée de Hollande; mais retenu par Barras, il ne se rendit pas à sa destination. La fortune commencait à sourire à Bonaparte. Barras l'introduisit chez madame Tallien, qui tenait le salon le plus brillant de l'époque. C'est là qu'il rencontra la jeune veuve du vicomte Beauharnais, 3 octobre [11 vendémiaire]. Barras fait nommer Bonaparte commandant de l'artillerie de Paris, 5 [13 vend]. L'insurrection du 13 vendemiaire éclate. Barras est chargé du commandement des troupes de la Convention contre les sections insurgées. Il demande et obtient à l'instant l'autorisation de s'adjoindre Bonaparte, qui prend aussitôt les dispositions les mieux entendues et dissipe en une heure la révolte la plus menaçante. Il fut obligé d'en venir à tirer, avec deux pièces à mitraille placees dans la rue du Dauphin, sur le portail de Saint-Roch, où était posté le bataillon de la Butte-des-Moulins. Le bataillon riposta et résista pendant près d'une heure On prétendait meme a la tribune de la Convention, que les canonniers du cul-de-sac Dauphin avaient laissé tuer trois de leurs camarades avant de faire feu. Il est presque impossible de constater la vérite au milieu du tumulte qui a lieu dans les affaires de ce genre, et des recits contradictoires des gens de partis. Dans la circonstance

(*) Lors du 18 brumaire, Volney redoutant le retour de l'anarchie, favorisa de tous ses moyens l'entreprise de Bonaparte. Celui-ci se rappelant tout ce qu'il devait à Volney lui envoya en présent un superbe attelage qu'il refusa, et lui fit offrir par un de ses aides-de-camp le ministere de l'intérieur. « Dites au » premier consul, répondit Volney, qu'il » est trop bon cocher pour que je puisse » m'atteler à son char. Il voudra le conduire » trop vite, et un cheval rétif pourrait faire » aller chacun de son côté, le cocher, le char » et les chevaux. » Malgré cette indépendance de caractère que le consul n'était pas accoutumé à trouver dans ceux qui l'entouraient, Volney continua pendant près de deux ans à être admis dans son intimité; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que l'austérité de son langage commençait à déplaire, et qu'on voulait surtout en écarter cette familiarité qu'on avait accueillie jusqu'alors. Il eut des débats très-vifs au sujet de l'expédition de Saint-Domingue, à laquelle il s'opposa de tout son pouvoir; il en démontra les dangers, et en prédit les funestes resultats, même en cas d'une réussite apparente : tous ses pressentiments ne tardèrent pas a se réaliser. Mais ce fut lors de la proclamation de l'Empire que Volney se sépara pour toujours de Napoléon, et lui donna à cette occasion sa démission de la place de sénateur. Napoléon en fut très-irrité; mais, dissimulant sa colere, il chercha a calmer Volney, et fit décréter par le sénat qu'il n'accepterait la démission d'aucun de ses membres. Forcé de reprendre sa dignité de senateur et décoré du titre de comte, Volney, désirant ne plus paraître sur la scène politique, se retira à la campagne, reprit ses travaux historiques et littéraires, et s'adonna surtout à l'etude des langues orientales.

dont il s'agit, il y eut usurpation de pouvoirs des deux côtés ; mais on peut dire que l'insurrection des sections fut inexcusable, puisqu'il existait alors tant de voies ouvertes à la résistance légale: tandis que la résistance armée pouvait être détournée facilement aux plus funestes résultats. Cette époque de la vie de Bonaparte ne saurait être comptée sans doute parmi ses jours de gloire; car la gloire n'est jamais acquise dans ces désastres domestiques; mais ceux-là sont injustes qui veulent lui faire un crime de l'accomplissement d'un devoir rigoureux. 10 [18 vend.], Bonaparte est recompensé du service qu'il a rendu à la Convention, par la nomination au grade de général en second de l'armée de l'intérieur. — 30 [8 brum.]. Il devient général en chef de la même armee, en remplacement de Barras démissionnaire. Il reçoit en outre la fonction de veiller à la police de Paris. Peu de jours après la journee du 13 vendémiaire, le Directoire succeda à la Convention. Barras fit partie de cette première autorité du nouveau gouvernement. Desormais Bonaparte fut tout à la fois un homme important et un homme en crédit. Il vint se loger rue d'Antin, et acheta ses premiers chevaux d'equipage chez un sieur Follia, marchand de chevaux, boulevard Bondy.

1796 [an IV].

23 février [4 ventôse]. Bonaparte est nommé par le Directoire commandant en chef de l'armee d'Italie, en remplacement de Schérer. A l'époque des victoires du jeune général, Carnot et Barras ont tous deux réclamé l'honneur de sa nomination. — 8 mars [18 ventôse]. Bonaparte épouse Marie-Joséphine-Rose Tascher de La Pagerie, veuve du vicomte Alexandre de Beauharnais, qui avait ete l'un des plus illustres membres du côte gauche de l'Assemblee constituante. Ce ne fut donc pas par elle, comme on l'a dit, que Bonaparte obtint le titre de commandant en chef de l'armée d'Italie. — 21 [1er germ.]. Bonaparte part de Paris pour se rendre a l'armee d'Italie (*); il n'avait pas encore vingt-huit ans (*) ; il passa par Marseille pour voir sa famille, et se rendit à Nice, ayant pour aides-de-camp son frère Louis, MM. Marmont, Junot, Lemarrois ; et pour secrétaire son ancien professeur Patraud. Son plan d'invasion de l'Italie avait été adopté par le Directoire. L'avenir rayonnait devant lui. A quelqu'un qui s'etonnait de sa jeunesse, il répondait : « Je reviendrai vieux. » Il disait à un autre : « Avant un » mois, vous apprendrez que je suis » mort ou que l'armee autrichienne est » en déroute. » Et il disait vrai. Schérer lui avait remis une armée sans argent, sans vivres, sans munitions, sans discipline, mais où s'étaient formés Masséna, Augereau, Berthier, Joubert, Kellermann, Serrurier, etc. Pour sa première proclamation, Bonaparte leur traduisit une harangue d'Annibal, dans Tite-Live : « Camarades, vous » manquez de tout au milieu de ces ro- » chers; jetez les yeux sur les riches » contrées qui sont à vos pieds : elles » nous appartiennent. Allons en prendre » possession. » Tel fut son début dans la harangue militaire, genre d'éloquence où il devait cueillir presque autant de palmes que dans la lice de la victoire. L'armée que Bonaparte eut d'abord à combattre était composée d'Autrichiens, de Sardes et d'un petit nombre de Napolitains. Elle s'élevait à peu près au nombre de 60.000 hommes commandés par le general autrichien Beaulieu. Les debuts de cette campagne furent rapides et décisifs. — 10 avril [21 germinal]. Bonaparte commence les hostilités contre l'armée autrichienne. — 11 [22]. Bataille et victoire de Montenotte. — 14 [25]. Bataille et victoire de Millesimo. Dans ces deux batailles, qui avaient pour but de séparer les deux armées piémontaise et autrichienne, le jeune général français bat complètement deux vieux guerriers consommés, les généraux Colli et Beaulieu. — 16 [27]. Combat de Dégo. — 17 [28]. Prise du camp retranché de Céva. — 23 [3 floréal]. Bataille de Mondovi. Le general Beaulieu est defait de nouveau, par suite

(*) Le général Beauvais dans son « Précis chronologique de la vie de Napoléon », fixe le départ au 11 mars [21 ventôse].

(*) Et non vingt-six comme le dit le général Beauvais.

de la séparation de l'armée piémontaise, dont le chef, Provera, était tombé entre les mains des Français. — 25 [6]. Prise de Chérasco. — 28 [9]. Bonaparte conclut un armistice avec le général piémontais Colli, et se fait céder les forteresses de Coni, Tortone et Céva. — 6 mai [7]. Le général Bonaparte demande au Directoire des artistes pour recueillir les monuments des arts que ses conquêtes mettent à la disposition du gouvernement français. — 7 [18]. Passage du Pô par l'armée française, et combat de Fombio. — 9 [20]. Armistice conclu entre Bonaparte et le duc de Parme. — 11 [22]. Passage du pont de Lodi. Les troupes françaises, foudroyées par 30 pièces de canon, montraient de l'hésitation. Bonaparte et Lannes se précipitèrent en avant, l'armée de Beaulieu fut mise en déroute, et les Français pénétrèrent dans la Lombardie. — 12 [23]. Prise de Pizzighittone. — 15 [25]. Entrée triomphale du général Bonaparte à Milan, capitale de la Lombardie. — 22 [3 prairial]. Prise de Pavie. — 29 [10]. Passage du Mincio et victoire de Borghetto. — 3 juin [15]. Prise de Vérone. — 4 [16]. Arrivée de Bonaparte devant Mantoue, et premier investissement de cette place fameuse. — 15 [27]. Armistice conclu par Bonaparte entre la France et le roi de Naples. — 19 [1er messidor]. Prise de Bologne et de Modène. — 23 [5]. Armistice accordé au pape par Bonaparte. — 29 [11]. Prise de Livourne. — 7 juillet [19]. Combat de la Bocchetta di Campione. — 18 [30]. Combat de Migliaretto. — 20 [2 thermidor]. — Première sommation faite à Mantoue; siége régulier de cette place. — 29 [11]. Combat de Salo; le général Bonaparte apprenant qu'une armée autrichienne, commandée par le maréchal Würmser, est en marche pour lui faire lever le siége de Mantoue, se porte lui-même avec toutes ses forces à la rencontre de son nouvel ennemi. — 3 août [16]. Bataille de Castiglione et combat de Lonato; l'armée du général Würmser est mise en déroute. — 6 [19]. Combat de Peschiera. — 11 [24]. Combat de la Corona, reprise de toutes les lignes sur le Mincio, et continuation du siége de Mantoue. — 24 [7 fructidor]. Combat de Borgoforte et de Governolo. — 3 septembre [17]. Combat de Serravalle. — 4 [18]. Combat de Roveredo. — 5 [19]. Prise de Trente. — 7 [21]. Combat de Covolo. — 8 [22]. Combat de Bassano. — 12 [26]. Combat de Cerea. — 13 [28]. Combat de Due Castelli. — 15 [29]. Combat de Saint-Georges.

1796 [an V].

— 8 octobre [7 vendémiaire]. Bonaparte se fait livrer la ville de Modène. — 19 [28]. Une division française commandée par le général Gentil, et envoyée par Bonaparte, descend dans l'île de Corse, alors occupée par les Anglais. — 22 [1er brumaire]. L'île de Corse, conquise par les soldats de Bonaparte, redevient partie intégrante de la république française. — 27 [6]. Prise de Bergame. — 6 novembre [16]. Combat sur la Brenta. — 11 [21] Combat de Caldiero. — 15-17 [25-27]. Bataille d'Arcole; une troisième armée autrichienne, envoyée par la cour de Vienne et commandée par le général Alvinzi, est mise en fuite. — 18 [28]. Bonaparte donne son approbation à la constitution rédigée par le sénat de Bologne pour la république Cisalpine. — Tels furent les faits d'armes éclatants de la campagne d'Italie pendant l'année 1796, et aux succès desquels l'habileté de Bonaparte eut la plus grande part. Désormais, et malgré des insurrections populaires assez graves, l'Italie fut soumise à l'influence française. Bonaparte proclamait partout la liberté et l'égalité; ce qui voulait dire tout simplement pour le pays conquis, le renversement de l'ancien ordre de choses, remplacé par un gouvernement militaire. On organisa pourtant des espèces de républiques; mais ces gouvernements sans indépendance, s'ils donnèrent lieu à la manifestation d'un grand patriotisme chez les Italiens, furent toujours traités sans respect et sans considération, soit par le Directoire, soit par le chef de l'armée française. Les proclamations de Bonaparte continuèrent d'être très-démocratiques; mais son gouvernement fut complétement absolu. Sa justice n'allait pas jusqu'à donner une protection suffisante aux personnes et aux propriétés des Italiens; et, peut-être est-ce dans cette pré-

mière expédition italique, plus funeste en effet qu'elle ne fut brillante, que le général français, ainsi que ses capitaines, contractèrent ces habitudes du pouvoir absolu qu'ils devaient plus tard faire peser sur leur propre patrie. Là aussi fut perdue, ou fortement relâchée, cette indispensable subordination des chefs militaires à l'autorité civile, première condition de prospérité dans les sociétés modernes. Bientôt l'amour de la gloire ne fut qu'un nom destiné à couvrir l'amour du butin. Mallet-Dupan a donné, dans le « Mercure britannique, » le tableau détaillé des contributions de tout genre levées sur les villes d'Italie durant cette première campagne. Elles se montent à 331,760,000 fr.

1797 [an V].

Les premiers mois de cette année furent, ainsi qu'on va le voir, signalés par une suite de succès non moins éblouissants que ceux de l'année précédente. — 14 janvier [25 nivôse]. Bataille de Rivoli; les Autrichiens sont mis en déroute, et le général Alvinzi qui les commande parvient à peine à se sauver. — 15 [26]. Combat d'Anghiari. — 16 [27]. Combat de Saint-Georges. — 25 [6 pluviôse]. Bonaparte stipule avec les marquis de Manfredini l'évacuation de la Toscane. Décret qui accorde, à titre de récompense, aux généraux Bonaparte et Augereau, les drapeaux pris par eux à la bataille d'Arcole sur les bataillons ennemis. — 26 [7]. Combat de Carpenedolo. — 27 [8]. Combat de Desinzano. — 30 [11]. Les gorges du Tyrol sont forcées, et les Français font leur entrée dans Trente. — 1er février [13]. Bonaparte rompt l'armistice accordé au pape, et fait envahir la Romagne par ses troupes. — 3 [15]. Capitulation du général Würmser, et reddition de Mantoue. Bonaparte, blâmé par ses généraux d'avoir accordé à Würmser des conditions trop avantageuses, leur fit cette réponse mémorable : *J'ai voulu honorer en lui la vieillesse et la valeur guerrière malheureuses.* Les rivaux de Napoléon ont mal suivi cet exemple donné par Bonaparte. — 4 [16]. Défaite des troupes du pape sur le Sinio. — 9 [21]. Prise d'Ancône. — 10 [22]. Prise de Lorette; Bonaparte s'empare de la fameuse vierge qui y était honorée depuis des siècles, et l'envoie au Directoire. — 12 [24]. Le pape Pie VI écrit à Bonaparte pour lui demander la paix; le même jour les Français parviennent jusqu'à Macerotte, à quarante lieues de Rome. — 19 [1er ventôse]. Traité de paix conclu par Bonaparte entre la république française et le pape Pie VI; celui-ci renonce à toutes ses prétentions sur Avignon et sur le Comtat venaissin, cède à perpétuité à la république française Bologne, Ferrare et la Romagne; il cède en outre tous les objets d'art demandés par Bonaparte, tels que l'Apollon du Belvédère, la Transfiguration de Raphaël, etc., etc., rétablit l'école française à Rome, et paye, à titre de contribution militaire, treize millions en argent ou en effets précieux. — Le traité de Tolentino ébranla le trône ecclésiastique de Rome; il introduisit dans le droit des gens de l'Europe la coutume barbare de la spoliation, qui jamais n'avait existé qu'en fait, et qu'il était réservé à une civilisation égarée d'ériger en principe. L'Italie en deuil se vit arracher ces glorieux monuments des arts nés comme spontanément chez elle, et qui semblent inséparables de l'éclat de son soleil et de l'enthousiasme poétique de ses habitants. Il y eut pourtant un sentiment noble dans ce rapt diplomatique; les chefs-d'œuvre des arts furent traités avec un saint respect par leurs nouveaux maîtres. Le directoire, sur la demande de Bonaparte, avait envoyé en Italie des commissaires préposés à la recherche des monuments des beaux-arts, à leur déplacement et à leur parfaite conservation. Le général Bonaparte écrivait, en 1797, au Directoire, la lettre suivante au sujet de ces commissaires des arts en Italie : « Les commissaires » du gouvernement pour la recherche » des sciences et arts en Italie ont fini » leur mission. Ces hommes distingués » par leurs talents ont servi la république avec un zèle, une activité, une » modestie et un désintéressement sans » égal; uniquement occupés de l'objet » de leur mission, ils se sont acquis » l'estime de toute l'armée. Ils ont donné à l'Italie, dans la mission délicate » qu'ils étaient chargés de remplir, » l'exemple des vertus qui accompa-

» gnent presque toujours le talent dis-» tingué. » Lorsque la conquête est venue revendiquer les trophées de la conquête, la France, en les pleurant, s'est montrée digne de les posséder (*). — 22 [4 ventôse]. Bref du pape Pie VI au général Bonaparte, dans lequel entre autres itres, il lui donne celui de *son cher fils*. — 26 [8]. Bonaparte envoie au Corps Législa if les trophées de Mantoue — 2 mars [12]. Combat di Monte-di Sover — 10 [20]. Combat de Bellune. 12 [22]. Combat de San-Salvador. —15 [25]. Combat de Sacile. — 16 [26]. Bataille du Tagliamento, entre les Autrichiens commandes par le prince Charles. et les Français aux ordres de Bonaparte; l'armee autrichienne est mise en deroute. — 19 [29] Combat de Gradisca. — 22 [2 germinal]. Combat et prise de Botzen. — 23 [3]. Prise de Trieste — 31 [11]. Bonaparte a la magnanimité de faire les premières ouvertures de paix dans une lettre qu'il ecrit à l'archiduc Charles, le seul capitaine digne de lui qu'il eut encore rencontré: il invite le prince autrichien a s'unir à lui pour arrêter le fléau de la guerre. — 2 avril [13]. Combat de Neumarck. — 7 [18] Armistice conclu à Indinbourg, entre le général Bonaparte et le prince Charles; l'armée française n'était qu'à trente lieues de Vienne. — Une des conditions de l'armistice fut la mise en liberte de M de La Fayette, et de ses aides-de-camp, MM. de La our Maubourg et Bureaux de Pusy, détenus depuis 1792, à Olmutz. Un arrété du Directoire du 24 avril avait chargé Bonaparte de les réclamer. M. de Vaublanc en fit honneur au général, à la tribune du conseil des Cinq-Cents, et se réjouit de voir rendus a la liberté « trois Français, dit-il, qui ont dû leur long esclavage à leur amour pour elle.» (*Moniteur* du 1er thermidor an V—19 juillet 1797.) — 13 [24], jour où expirait l'armistice, Bonaparte enveloppe l'armée autrichienne. — 15 [26] Le général en chef Bonaparte, au nom de la République française, et les généraux Bellegarde et Mubbrwed, au nom de l'Empereur, signent à Léoben les préliminaires de paix. — 24 [5 floréal]. Prise de Vérone, qui, à l'instigation des Vénitiens, s'était révoltée contre les Français Bonaparte fait envahir tous les états de terre ferme de la république de Venise. Peu de temps après la prise de Vérone, Bonaparte écrit une lettre à Jérôme Lalande, dans laquelle il l'assure que les fonds de la société de Vérone, destinés aux progrès de l'astronomie, seront respectés, et que son observatoire, endommagé par les bombes, sera réparé. Les savants apprennent avec plaisir que Bonaparte a enrichi la société de Milan d'une pendule astronomique.—11 [22]. L'armée française étant campée aux abords de Venise, la noblesse prend la fuite, le doge abdique, une horrible anarchie s'établit dans la ville; les meilleurs citoyens appellent les Français pour la faire cesser. — 16 [27]. Les Français prennent possession de la ville et des forts de Venise. L'armee française poursuivait le cours de ses succès Avant la fin du mois de mai, elle avait envahi la Haute Italie, le Tyrol, la Carinthie, tandis que l'insurrection démocratique lui ouvrait les portes de Venise. Ces conquêtes inattendues ne tardèrent pas à jeter Bonaparte au delà de son rôle militaire. Bientôt au lieu de mener simplement des soldats à l'ennemi, il gouverna les pays vaincus, les organisa, les administra; il conclut des armistices et signa des traités de paix. Il avait bien à côté de lui des commissaires du Directoire; mais, que pouvaient ces modestes délégués au milieu de l'enthousiasme qu'inspirait à l'armée la personne de son général, et de l'éclat que jetait en Europe le nom de Bonaparte? — 3 juin [15 prairial]. Bonaparte envoie au Directoire les drapeaux pris sur les Vénitiens. — 6 [18] Convention de Montebello, entre le général Bonaparte et les députés de Gênes. — 9 juillet [21 messidor]. La République cisalpine est instituée sous l'influence du général Bonaparte. — 20 juillet [2 thermidor]. Défense, à Leipzig, du débit d'un portrait de Bonaparte, gravé par Uhlemann à Dresde, qui porte l'inscription

(*) Une représentation fut adressée au Directoire contre cet enlèvement des objets d'art Elle fut signée de la plupart des artistes célèbres de notre époque. Il suffira de nommer, entre plusieurs autres, David, Vien, Vincent, Girodet, etc.

suivante: *Beate vivant omnes nationes, à potestate apostolica redemptæ tua expeditione.* — 23 [7]. Bonaparte réunit la Romagne à la République cisalpine. — 22 août [5 fructidor]. Il part de Milan pour se rendre au congrès d'Udine.

1797 [an VI].

Bonaparte était le maître de l'Italie. Le Directoire sentit tout ce que cette position avait d'alarmant pour la sûreté de l'État. Il ne pouvait plus se dissimuler que l'armée d'Italie était à peu près soustraite à son pouvoir, et que Bonaparte ne suivait d'autres plans de campagne que ceux que lui inspiraient les circonstances et son ambition. Pour faire cesser cet etat de choses, il essaya timidement d'associer Kellermann au commandement de l'armée d'Italie; mais il n'insista point, et s'inclina devant la résistance de Bonaparte. Toutefois la condescendance du Directoire fut calculée, et voici quel en etait le motif. Il se voyait menacé dans l'intérieur de dangers imminents et plus prochains, par l'ascendant formidable que prenait chaque jour le parti anti-jacobin, au dedans et au dehors des deux Conseils. C'est contre ce parti que le Directoire se ménageait l'appui de Bonaparte, comptant sur la popularite de son nom, et même sur la force et le dévouement de son armée, pour déjouer les entreprises de ses ennemis du dedans. Dans ces circonstances, une lutte de prérogatives et d'autorité aurait fait passer Bonaparte du côté de la majorité des Conseils, et amené peut-être leur victoire. C'est pourquoi on se décida provisoirement à le laisser aller; ce qui n'empêcha pas qu'aux approches de la crise du 18 fructidor, des propositions lui furent faites au nom du parti clichien, par l'intermédiaire de Carnot, et il parut un moment y prêter l'oreille. Telle etait alors la position des choses au dedans et au dehors (*). L'armee française se trouvait n'être plus qu'à peu de distance de Vienne, lorsque l'Autriche obtint la paix. Trois de ses armées avaient eté detruites. Une seule lui restait encore : elle etait commandée par l'archiduc Charles. L'Italie suffisait à l'ambition du Directoire, et pour le moment à celle de Bonaparte. Les préliminaires de la paix furent signés à Leoben, le 29 germinal [3 avril] C'est pendant les negociations que le coup d'état du 18 fructidor fut frappé, à Paris, par la majorité du Directoire, assistée de la minorité des Conseils. Les attaques des journaux de l'opposition, que Bonaparte supportait dès lors très-impatiemment, l'avaient d'avance indisposé contre elle (*). — 17 octobre [26 vendémiaire]. Traite de paix conclu et signé à Campo-Formio par le général Bonaparte au nom de la république française et les plénipotentiaires de l'empereur d'Allemagne. Par ce traité, la république française est formellement reconnue L'empereur d'Allemagne renonce, en sa faveur, à tous les droits qu'il pretendait avoir sur les Pays Bas autrichiens, et reconnaît l'indépendance de ses anciennes possessions italiennes, sous le titre de république cisalpine. On lui cède en dédommagement l'ancien territoire de la république de Venise (**). Le reste de la péninsule rançonné et conquis, restait sous l'influence française. Ainsi fut terminée la première campagne d'Italie. 25 [5 brumaire]. Bonaparte est nommé

(*) Quelque temps avant le 18 fructidor, Bonaparte se permit de publier une proclamation contre la majorité du conseil des Cinq Cents; cet audacieux attentat, qui, dans un État bien réglé, eut été considéré comme un crime de haute trahison, fut favorisé par le Directoire avec lequel sans doute il était concerté. Sous prétexte d'un envoi de drapeaux, Augereau fut détaché par Bonaparte de l'armée d'Italie pour effectuer la partie militaire du coup d'état. Quand il fut consommé, Bonaparte y donna son adhésion, de manière à passer dans l'opinion pour en être le complice.

(*) Voici ce qu'il écrivait au Directoire: « Je ne sais ce que messieurs les journalistes veulent de moi : ils m'ont attaqué dans le même temps que les Autrichiens; vous les avez écrasés par la publication de votre lettre, j'ai complétement battu les Autrichiens; ainsi, jusqu'à cette heure, ces doubles tentatives de nos ennemis ne sont pas heureuses. » (*Moniteur* du 6 fructidor an VI [23 août 179.].) MM. Rœderer et Lacretelle jeune se distinguèrent a cette époque par la courageuse prévoyance avec laquelle ils signalèrent dès lors les dangers dont la République était menacée par l'ascendant et la popularité de Bonaparte.

(**) Cette cession d'un état indépendant, dont il paraît difficile de justifier la moralité, fut vivement critiquée a la tribune du conseil des Cinq-Cents par M Dumolard, et dans un pamphlet de Mallet-Dupan.

général en chef de l'arméed'*Angleterre*, formée par ordre du Directoire sur les côtes de l'Océan, et destinée à agir contre l'Angleterre. — 31 [10]. Bonaparte envoie à Paris le général Berthier et le savant Monge, pour présenter au Directoire le traité de paix qu'il a fait avec l'Empereur. — 15 novembre [25]. Avant de quitter le premier théâtre de sa gloire, il reçoit l'ordre de se rendre à Rastadt. Bonaparte part de Milan pour assister au congrès de Rastadt et y présider la légation française. — 17 [27], Bonaparte divise la République cisalpine en vingt départements. — 26 [6 frimaire]. Arrivée de Bonaparte à Rastadt. — 1er décembre [11]. Convention militaire relative à l'évacuation du territoire italien par les deux armées, signée à Rastadt entre le général Bonaparte et le comte de Cobentzel. — 5 [15]. Arrivée du général Bonaparte à Paris. La reconnaissance et l'admiration éclatent partout où se montre le vainqueur de l'Italie. Cet enthousiasme populaire dont il est l'objet augmenta les justes appréhensions qu'il inspirait au Directoire. — 9 [19]. Bonaparte est de nouveau appelé au commandement en chef de l'armée d'Angleterre. — 10 [20]. Le Directoire cache ses défiances, et donne au jeune triomphateur une fête magnifique dans la vaste cour du Luxembourg. Bonaparte y remit solennellement au Directoire le traité de Campo-Formio, ratifié par l'empereur d'Allemagne, en présence des ambassadeurs des rois et des républiques de l'Europe, et aux pieds des drapeaux qu'il avait conquis : « Ci» toyens Directeurs, le peuple français, » pour être libre, avait des rois à com» battre. Pour obtenir une constitution » fondée sur la raison, il avait dix-huit » siècles de préjugés à vaincre. La cons» titution de l'an III et vous, vous » avez triomphé de tous ces obstacles. » La religion, la féodalité et le roya» lisme ont successivement, depuis » vingt siècles, gouverné l'Europe; mais » de la paix que vous venez de conclure, » date l'ère des gouvernements repré» sentatifs. Vous êtes parvenus à orga» niser la grande nation, dont le vaste » territoire n'est circonscrit que par» ce que la nature en a posé elle-même » les limites. Vous avez fait plus. Les » deux plus belles parties de l'Europe, » jadis si célèbres par les arts, les scien» ces et les grands hommes dont elles » furent le berceau, voient avec les » plus grandes espérances le génie de » la liberté sortir des tombeaux de leurs » ancêtres. Ce sont deux piédestaux » sur lesquels les destinées vont placer » deux puissantes nations. J'ai l'hon» neur de vous remettre le traité signé » à Campo-Formio, et ratifié par Sa » Majesté l'Empereur. La paix assure » la liberté, la prospérité et la gloire » de la République. Lorsque le bon» heur du peuple français sera assis sur » de meilleures lois organiques, l'Eu» rope entière sera libre. » Bonaparte en terminant ce discours remet au Directoire un drapeau sur lequel sont écrites les victoires de l'armée d'Italie. Barras, chargé de répondre à Bonaparte, au nom du Directoire, fit entendre pour la première fois ces expressions d'une adulation ampoulée qui devaient par la suite trouver tant d'échos; il dit entre autres choses : « Que » la nature épuisa toutes ses richesses » pour créer Bonaparte. » — Bonaparte devient l'idole des Parisiens; on frappe des médailles en l'honneur de ses victoires, etc., etc. — 22 décembre [2 nivôse]. — Fête solennelle et brillante donnée à Bonaparte par le Corps-Législatif, dans la galerie du Muséum, décorée aussi des trophées de ses victoires. — 25 [5]. Bonaparte est nommé membre de l'Institut [section de mécanique], en remplacement de Carnot, que le 18 fructidor venait de proscrire(*). L'administration départementale fait prendre le nom de rue de la Victoire à la rue Chantereine, où Bonaparte logeait, dans une maison appartenant à sa femme.

1798 [an VI].

5 Janvier [14]. Fête donnée à Bona-

(*) Lebrun fit à ce sujet son plus mauvais quatrain. Le voici :

Collègues, amants de la gloire,
Bonaparte en est le soutien;
Pour votre mécanicien
Prenez celui de la victoire.

Il faut se rappeler que la proscription de Carnot laissait une place vacante dans la section de mécanique. Lebrun a expié ces méchants vers par une constante opposition au despotisme impérial, soutenue par de sanglantes épigrammes.

parte par le ministre des relations extérieures, dans l'église de Saint-Sulpice. — 4 [15]. Réception de Bonaparte à l'Institut. Plusieurs discours où l'on s'occupa beaucoup de lui, furent prononcés par MM. de Prony, Monge, Lassus, Fourcroy, Toulongeon, Garat; mais lui-même ne prit point la parole. C'est à cette époque que M. de Bonald lui envoya de Hambourg, un exemplaire de sa *Théorie du pouvoir*, qu'il venait de publier. — 10 février [22 pluviôse]. Après un séjour d'environ deux mois, et après quelques explications assez vives avec le gouvernement, dont un membre, Rewbell, contrariait toutes ses idées, Bonaparte partit de Paris, le 10 février, pour se rendre à Dunkerque et faire la visite des côtes de l'Océan. — 23 [4 ventôse]. Son retour à Paris. — Sa présence et ses prétentions jetèrent de nouveau le Directoire dans l'embarras. Son influence sur les militaires était manifeste; et Bonaparte n'était plus un citoyen comme les autres, dans cette France alors si jalouse de l'égalité. Il n'était pas possible de le punir de sa gloire et de sa popularité, et pourtant il devenait évident que son caractère remuant et son ambition indéfinie, allaient le rendre un homme dangereux pour la République. Appelé fréquemment aux séances du Directoire, un jour, après avoir témoigné un vif mécontentement de la conduite du gouvernement qui, disait-il, ne reconnaissait ses services que par d'injustes défiances, il lui échappa de dire qu'il était prêt à donner sa démission. Quatre directeurs gardèrent le silence; mais Rewbell prenant aussitôt du papier et une plume, les présenta à Bonaparte qui feignit de ne pas prendre garde à cette action, et continua ses plaintes. Il n'est pas douteux que c'est à cette position respective du Directoire et de son général, qu'est dû l'accomplissement de l'expédition d'Égypte. — La pensée première de cette mémorable entreprise appartient, à ce qu'on assure, à Bonaparte (*). Il paraît qu'elle lui avait été inspirée par la lecture d'un ancien projet, déposé, sous Louis XV, au ministère des affaires étrangères, et tendant à former en Égypte une colonie puissante, destinée à devenir l'entrepôt du commerce de l'Inde. Cette idée préoccupait Bonaparte en Italie; elle formait alors l'avenir de son ambition. Il en avait fait confidence à Monge, durant son séjour à Milan; il l'avait indiquée dans une proclamation adressée à l'escadre française dans la mer Adriatique. Il s'était fait apporter une foule de livres de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, relatifs à l'Orient; et l'on remarqua lorsqu'il les eût rendus, qu'il avait surchargé les marges de marques et de notes, aux passages qui traitaient de l'Égypte. Il avait conféré de ce plan, depuis son retour à Paris, avec M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, qui, naguère, avait lu dans le cercle constitutionnel de la rue de Lille, un discours dans lequel il proposait l'adoption d'un ancien plan du duc de Choiseul, qui consistait à établir des colonies françaises sur les côtes d'Afrique. Le Directoire adopta le plan de Bonaparte. — 15 mars [15]. Arrêté du Directoire qui charge Bonaparte du soin de diriger le grand armement formé sur les côtes de la Méditerranée (*). Les préparatifs furent faits avec une rapidité extraordinaire. 50,000 hommes, dont 10,000 marins, sont réunis dans les ports de la Méditerranée; ce sont, pour la plupart, les généraux et les soldats de l'armée d'Italie. Un armement immense se prépare à Toulon. De nombreux bâtiments de convoi et de transport sont équipés. Une commission des arts et des sciences est formée pour suivre l'expédition. Cette circonstance devait faire pressentir un

(*) On croit que les rapports de M. Magallon, consul de France au Kaire, contribuèrent aussi à la faire adopter par le gouvernement.

(*) Voici la lettre officielle que le Directoire écrivit à Bonaparte pour lui confier l'expédition. Elle est du 15 ventôse an VI [5 mars 1798].
« Vous trouverez ci-jointes, général, les expéditions des arrêtés pris par le Directoire exécutif pour remplir promptement le grand objet des armements de la Méditerranée; vous êtes chargé en chef de l'exécution. Vous voudrez bien prendre les moyens les plus prompts et les plus sûrs. Les ministres de la guerre, de la marine et des finances sont prévenus de se conformer aux instructions que vous leur transmettrez sur ce point important, dont votre patriotisme a le secret, et dont le Directoire ne pouvait mieux confier l'exécution qu'à votre génie et à votre amour pour la vraie gloire. » *Signé* Réveillère-Lepaux, Merlin, P. Barras.

projet colonial; car, du reste, pendant les deux mois qui suffirent à préparer l'embarquement, le secret de l'expédition resta constamment impénétrable. On s'épuisait en conjectures; on parlait d'une descente en Angleterre, d'une expédition en Grèce, dans l'Inde, en Égypte.—2 avril [13 germinal]. Le Directoire arrête que Bonaparte se rendra sur-le-champ à Brest pour y prendre le commandement des forces navales qui y sont rassemblées. Des nuages diplomatiques avaient fait craindre une rupture avec l'Autriche, et son départ fut différé jusqu'au 14 floréal [3 mai]. — 3 [14]. On publie dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche, un ordre par lequel il est enjoint aux préposés des barrières et des douanes de saisir tous les médaillons avec le portrait du général Bonaparte, et d'indiquer, dans leur rapport, et les personnes sur lesquelles ces médailles seraient saisies, et celles auxquelles elles seraient destinées. — 12 [23]. Arrêté du Directoire qui nomme Bonaparte général en chef de l'armée d'Orient. — 3 mai [14 floréal]. Bonaparte se rend de Paris à Toulon. Tous les plans, ceux de l'armement, de la composition de l'armée, de la descente, tous les projets présents et futurs de la mystérieuse expédition furent, dit-on, l'ouvrage de Bonaparte. On assure que Barras écrivit tout sous sa dictée. Les trésors de l'Italie, et ceux qu'on venait de ravir à la Suisse, devinrent le nerf de l'entreprise. — 8 [19]. Arrivée de Bonaparte à Toulon : il descend à l'hôtel de la Marine. — 19 [30]. Bonaparte adresse à l'armée une proclamation toute pleine des souvenirs de l'histoire ancienne (*), et, le même jour, l'escadre met à la voile, sous les ordres du vice-amiral Brueys. Elle emmenait 36 000 hommes de débarquement qui partaient avec confiance et même avec enthousiasme, sans savoir seulement où on les conduisait. Le nom du vaisseau amiral, que montait Bonaparte, divulguait presque le secret de l'expédition; il se nommait *l'Orient*. — 9 juin [21 prairial]. Apparition de la flotte française devant Malte. — 13 [25]. Débarquement des Français dans l'île, et son occupation, en vertu d'une convention. Après y avoir laissé 4,000 hommes de garnison, et avoir organisé un gouvernement à la place du vieux gouvernement des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il quitte l'île de Malte 19 [1er messidor], et continue sa route; il emmène avec lui les bâtiments de guerre qui se trouvaient dans le port. — 1er juillet [13]. Le treizième jour depuis son départ de Malte, et le quarante-troisième depuis son départ de Toulon, l'armée française aperçut, à huit heures du matin, les minarets d'Alexandrie. Nelson venait de sortir de ce port pour aller à la recherche de nos vaisseaux. Le débarquement fut de suite ordonné par le général en chef. Menou prit terre le premier, Bonaparte et Kléber débarquèrent ensemble, et le joignirent dans la nuit au Marabou, où fut planté le premier drapeau tricolore. — 2 [14]. A deux heures du matin, on marcha sur la ville d'Alexandrie qui fut facilement emportée. Dans une proclamation, véritable chef-d'œuvre d'habileté et d'éloquence, Bonaparte avait instruit ses soldats de tout ce qu'il leur importait d'apprendre en débarquant sur cette terre, où tout était nouveau pour eux, soit relativement à la manière de combattre leurs ennemis, soit touchant le respect et les égards qu'il importait de montrer pour leur religion, leurs mœurs et leurs usages. C'est dans cette proclamation qu'on trouve une phrase que la mauvaise foi de l'esprit de parti a voulu attribuer à Bonaparte, tandis qu'elle n'était en effet qu'une citation du Coran. « Les peuples avec lesquels » nous allons vivre, dit il, sont mahométans : leur premier article de foi » est celui-ci: *Il n'y a pas d'autre Dieu* » *que Dieu, et Mahomet est son prophète.* Ne les contredisez pas, agissez » avec eux comme vous avez agi avec » les Juifs, avec les Italiens; ayez des » égards pour leurs muphtis et pour » leurs imans, comme vous en avez eu » pour les rabbins et les évêques. Ayez

(*) On publia dans le temps, et l'on a réimprimé récemment une proclamation, dans laquelle on remarque ce passage qui semble pris dans les harangues de Marius ou de Sylla : « Je promets à chaque soldat qu'au retour de cette expédition, il aura à sa disposition de quoi acheter six arpents de terre. » Ce discours fut désavoué par le gouvernement.

» pour les cérémonies que prescrit l'Al-» coran, pour les mosquées, la même » tolérance que vous avez eue pour les » couvents, pour les synagogues, pour » la religion de Moïse et pour celle de » Jésus-Christ, etc., etc.» La proclamation adressée aux musulmans est encore plus remarquable sous le rapport de l'éloquence; elle parle à tous leurs préjugés et à toutes leurs croyances.

Ici s'arrête le travail de M. Quérard sur Napoléon. Cependant les notices sur Lucien Bonaparte, sur son fils et sur sa belle-fille, sont encore dues à cet écrivain. La rédaction de la *Littérature française contemporaine* est maintenant confiée à MM. Ch. Louandre et Félix Bourquelot, qui laissent à M. Quérard l'entière responsabilité de ses appréciations critiques. Des modifications jugées utiles ont été adoptées. A l'avenir, l'ouvrage se continuera sans interruption, et la partie biographique et littéraire sera présentée sous une forme plus concise, sans cesser pour cela d'être complète.

Bonaparte, maître d'Alexandrie, marcha sur le Caire. Vaincue dans une première rencontre à Chebreisse, la cavalerie des mamelucks essuya de nouveau le 23 juillet une défaite complète dans la plaine des Pyramides. La courte allocution adressée par Bonaparte à ses troupes au moment du combat, est restée la plus célèbre de toutes ses harangues militaires. — 14 thermidor [1er août]. La flotte française est détruite par l'amiral Nelson dans la baie d'Aboukir. Bonaparte en apprenant ce désastre au retour d'une expédition dans l'intérieur, s'écria : « Il faut » rester dans ces contrées, ou en sortir » grand comme les anciens. » Tout porte à croire que, malgré le revers qui venait de le frapper, Bonaparte conservait l'espoir de s'établir en Égypte d'une manière stable. Il s'était annoncé aux musulmans comme l'envoyé de Dieu, il visitait les mosquées, et ressuscitant en quelque sorte la politique romaine qui adoptait les dieux des vaincus, il fit célébrer avec pompe la fête de Mahomet. C'était la première fois que le chef d'une armée chrétienne, en se trouvant en face de l'islamisme, laissait la religion s'effacer devant les intérêts de la conquête. — 4 fructidor [21 août]. Création de l'Institut d'Égypte. La commission, composée de Monge, Berthollet, Denon, Andréossy, etc., publie un journal, *la Décade égyptienne*, et tient chaque semaine des séances présidées par le général en chef. Cet institut avait pour objet d'étudier les antiquités, l'histoire naturelle, et d'initier les populations indigènes aux arts et à l'industrie de l'Europe. La gloire d'avoir ainsi, pour la première fois, fait servir la guerre aux progrès de la science, revient tout entière à Bonaparte. — 30 vendémiaire et 1er frimaire [21 et 22 octobre.] Insurrection du Caire. Bonaparte rétablit l'ordre, et fait passer par les armes les révoltés qui s'étaient réfugiés dans une mosquée. Il déploie une rigueur extrême pour maintenir la population.

1799 [an VII].

Sur l'avis que les peuples du Liban étaient disposés en sa faveur, Bonaparte se met en marche pour la Syrie, le 18 pluviôse [6 février], à la tête de 12,000 hommes. — 17 ventôse [7 mars]. Prise de Jaffa. — 28 ventôse [18 mars]. Ouverture du siége de St-Jean-d'Acre. L'amiral Sidney-Smith se porte avec deux vaisseaux au secours de la place, et l'émigré français Phelipeaux dirige la défense. — Les peuples du Liban, d'abord favorables à l'invasion, marchent contre l'armée assiégeante; Kléber et Bonaparte quittent le siége pour aller les combattre, et remportent sur eux, le 27 germinal [16 avril], la victoire du mont Thabor. — 28 floréal [17 mai]. Levée du siége de Saint-Jean-d'Acre. Bonaparte, après avoir livré quatre assauts et perdu une grande partie de son monde, se retire sur l'Égypte, en détruisant tout sur son passage. — 26 prairial [14 juin]. Retour de Bonaparte au Caire. Les beys Ibrahim et Mourad s'approchent de la côte, et, tandis que les Français les repoussent dans le désert, une armée turque de 18,000 hommes débarque en Égypte. Elle est battue par Bonaparte à Aboukir le 7 thermidor [25 juillet]. — Le 5 fructidor [22 août], Bonaparte quitte l'Égypte sur la frégate *le Muiron*.

1799 [an VIII].

Après un séjour de huit jours en

Corse, Bonaparte débarque à Fréjus le 10 vendemiaire [9 octobre], et le 25 du même mois, il arrive à Paris. Dans l'anarchie où était tombé le gouvernement, aux mains de Barras, Moulins, Gohier, Roger-Ducos et Sieyès, qui composaient alors le Directoire, on sentait la nécessité d'une autorité plus forte, et l'opinion avait déjà frayé à Bonaparte le chemin de la dictature. *La poire était mûre*, ainsi qu'il l'a dit lui-même. Il s'agissait d'une révolution complète : Bonaparte y poussa vivement. — Un décret du Conseil des anciens le nomme général en chef de toutes les troupes de la capitale. Le 18 brumaire [9 novembre], il réunit dans sa maison de la rue Chantereine les généraux et officiers qui lui sont dévoués, puis, à la tête d'un régiment de dragons, il se rend au Conseil des anciens, et y prononce un discours où se trouve cette phrase : « Nous voulons » une République fondée sur la vraie » liberté, sur la représentation natio- » nale. Nous l'aurons, je le jure en mon » nom et en celui de mes compagnons » d'armes.» — Malgré la résistance des républicains qui se manifesta avec une certaine énergie dans le conseil des Cinq-Cents, le triomphe resta au parti qui avait organisé le coup-d'etat. Le 19 brumaire, le Directoire fut aboli par le Conseil des anciens, et une nouvelle magistrature fut investie du pouvoir exécutif jusqu'à la promulgation d'une constitution nouvelle. Cette magistrature est confiée à Roger-Ducos, Sieyès et Bonaparte, qui prennent le titre de consuls de la République. — Bonaparte rappelle les proscrits de fructidor, fait rapporter la loi des otages et celle de l'emprunt forcé, et autorise la rentrée des prêtres et de la plupart des émigrés. — Une constitution, dite de l'an VIII, assure pour dix ans le pouvoir exécutif aux trois consuls, en leur laissant une action presque dictatoriale. Bonaparte, qui gouverne en réalité, renouvelle l'administration et la justice, rétablit l'ordre dans les finances, et organise, comme il l'a dit lui-même à Sainte-Helène, le gouvernement le plus compacte qui eût jamais existé. — 5 nivôse [26 décembre]. Bonaparte écrit au roi d'Angleterre pour lui faire part de sa nomination à la première magistrature de la République, et de son désir de voir la France et l'Angleterre s'unir pour amener une paix générale. Grenville répond, au nom de Georges III, que, pour avoir la paix, la France doit revenir à ses anciennes limites et à son ancienne dynastie.

1800 [an VIII].

Le gouvernement consulaire installé aux Tuileries, le 29 nivôse [19 janvier], déploie une prodigieuse activité. L'établissement de la Banque de France, la création des préfectures et la nomination d'un préfet par département, la clôture de la liste des émigrés et la soumission du Morbihan, tels sont les actes les plus remarquables qui signalent cette époque. — Bonaparte, pour combattre l'Autriche, prit le commandement en chef de l'armée de réserve, devenue *armée d'Italie*. Il quitta Paris, le 16 floréal [6 mai], et franchit le mont Saint-Bernard, 16, 17 et 18 mai [26, 27 et 28 floréal] à la tête de 40,000 hommes. — Le 20 prairial [9 juin], l'avant-garde française remporta à Montebello un succès signalé. — 25 prairial [14 juin]. Bataille de Marengo. Le général autrichien Mélas, croyant avoir gagné la journée, va se coucher à Alexandrie. La division Desaix, arrivée au bruit du canon, rétablit le combat, et une charge de Kellermann complète la victoire. Le lendemain, la convention d'Alexandrie restitue à la France toutes ses conquêtes de la Lombardie. — 29 prairial [18 juin]. Bonaparte institue à Milan une consulte chargée de réorganiser la République cisalpine. — 4 messidor [23 juin]. Rétablissement de l'Université de Pise. — 14 messidor [3 juillet]. Bonaparte arrive à Paris; il signe le 9 thermidor [28 juillet], les preliminaires de la paix entre la France et l'Autriche. Le 3e jour complémentaire [20 septembre], un nouvel armistice fut conclu entre ces deux puissances; l'empereur d'Autriche ayant refusé de signer les préliminaires, un congrès fut indiqué à Lunéville. — Napoléon met à profit son séjour dans la capitale pour organiser le conseil d'État, régulariser l'administration des contributions indirectes, celle des forêts, celle de la poste, celle du domaine

et celle des finances. — Louis XVIII écrit à Bonaparte pour lui redemander la couronne. — Le premier consul cherche à engager le czar Paul dans une coalition contre l'Angleterre. — Des conspirations royalistes et républicaines sont organisées à Paris contre la vie de Bonaparte. — 3 nivôse [24 décembre]. Explosion de la machine infernale, dans la rue Saint-Nicaise, au moment où le premier consul se rendait à l'Opéra; il échappe grâce à l'adresse de son cocher. Les royalistes et l'Angleterre sont accusés de cet attentat; mais on en profite pour se débarrasser des républicains qui faisaient ombrage. Soixante et onze d'entre eux sont condamnés à la déportation. Le rapport avoue qu'il n'y avait aucune preuve de leur culpabilité, mais que la tranquillité de la France et la sûreté du premier consul exigeaient cette mesure. Peu de temps après, Bonaparte, de concert avec son frère Lucien, alors ministre de l'intérieur, fait répandre un écrit intitulé : *Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte.*

1801 [an IX].

20 pluviôse [9 février]. La paix avec l'Autriche est signée à Lunéville. La France s'agrandit du côté du Rhin, et, par le traité du 7 germinal [28 mars], elle acquiert en Italie l'Ile-d'Elbe et Piombino. — 13 ventôse [4 mars]. Établissement d'une exposition annuelle des produits de l'industrie française. — 1er prairial [21 mai]. L'Institut présente au premier consul un projet de travail pour la continuation du *Dictionnaire de la langue française.* — 26 messidor [15 juillet]. Signature du concordat avec le pape Pie VII. La base de cet accord est la déclaration de 1682, mais avec une plus large part d'action et un droit de surveillance plus étendu pour le pouvoir temporel. Les évêques et les archevêques nommés par le premier consul reçoivent du pape l'institution canonique; le clergé inférieur est placé dans un état complet de dépendance. Le concordat est définitivement adopté par le corps législatif, le 18 germinal [8 avril]. — 9 vendémiaire [1er octobre]. Préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre.

1802 [an X].

5 pluviôse [25 janvier]. Bonaparte accepte le titre de président de la République italienne. — 13 ventôse [4 mars]. Arrêté des consuls portant qu'il sera dressé un tableau des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'en 1802. — 4 germinal [25 mars]. Traité d'Amiens, conclu par Joseph Bonaparte et lord Cornwallis. La France est confirmée par l'Angleterre dans la possession de ses conquêtes continentales. — 11 floréal [1er mai]. Loi qui organise l'instruction secondaire. Les écoles, dites secondaires, étaient celles où l'on enseignait le français, le latin, la géographie, les mathématiques. Les lycées remplacent les écoles centrales pour l'enseignement des lettres et des sciences. Trois inspecteurs généraux sont institués pour visiter les établissements d'instruction publique. L'exécution de cette loi de 1802 fut réglée plus tard par les arrêtés du 27 octobre et du 10 décembre 1802, et du 7 novembre 1803. — 18 floréal [8 mai]. Le sénat conservateur proroge, en faveur de Bonaparte, les fonctions de consul, pour les dix années qui suivront celles où il avait été investi de cette dignité par la constitution. — Le 14 thermidor [21 août]. Bonaparte est déclaré consul à vie, avec droit de se choisir un successeur. — 29 floréal [19 mai]. Création d'un ordre civil et militaire, sous le nom de *Légion-d'Honneur*. — 26 prairial [15 juin]. Bonaparte institue un prix consistant en une médaille d'or de 3,000 francs, pour encourager les expériences sur l'électricité et le galvanisme. — 24 fructidor [11 septembre]. Le Piémont est réuni à la France et divisé en six départements : ceux du Pô, de Marengo, de la Spezia, de la Stura, de la Doire et du Tanaro.

1802 [an XI].

Les étrangers sont invités à venir résider en France et à y former des établissements utiles. Ils acquerront, par un an de séjour, le titre de citoyens français. — Une armée française, commandée par le général Leclerc, est envoyée contre les nègres de Saint-Domingue, Napoléon, en parlant plus tard de cette expédition, disait « que

» c'était une des plus grandes folies » qu'il eût faites. » — 3 nivôse [24 décembre]. Des chambres de commerce sont établies dans les principales villes de France.

1803 [an XI].

3 pluviôse [23 janvier]. Par arrêté du gouvernement consulaire, l'Institut est divisé en quatre classes : sciences physiques et mathématiques; — langue et littérature françaises ; — histoire et littérature anciennes ; — beaux-arts. Cent quatre-vingt-seize correspondants sont attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts. A la même époque, Bonaparte organise à Fontainebleau une école militaire spéciale; il établit à Compiègne une école des arts-et-métiers, et par la loi du 19 ventôse [10 mars] il règle l'exercice de la médecine. — 24 floréal [14 mai]. Le roi d'Angleterre, contrairement au traité d'Amiens, réclame la possession des îles de Malte et de Lampedusa et l'évacuation de la Hollande. On refuse d'accéder à cette réclamation. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre quittent Londres et Paris. Les Anglais saisissent les bâtiments français; on arrête par représailles les Anglais qui se trouvaient en France. L'Angleterre forme une troisième coalition. Le gouvernement consulaire fait occuper militairement le Hanovre, et Bonaparte visite les départements du Nord et la Belgique pour préparer une descente dans la Grande-Bretagne.

1804 [an XII].

L'Angleterre, afin de prévenir l'expédition projetée, a recours à ce que M. Michaud (*Biographie universelle*, art. Napoléon) appelle le *dévouement des Français royalistes*, et elle favorise une conspiration contre la vie du premier consul. Georges Cadoudal, accompagné de Pichegru et d'une cinquantaine de Vendéens et d'émigrés, se rend secrètement à Paris, dans le dessein de tuer Bonaparte. Les conspirateurs sont arrêtés; Pichegru est trouvé mort dans son cachot; Cadoudal avoue hautement son projet : il est condamné à mort et exécuté le 21 prairial [10 juin]. Le général Moreau, impliqué dans cette affaire, est exilé. — 22 ventôse [13 mars]. Les consuls instituent des écoles de droit dans les principales villes du royaume. — 26 ventôse [17 mars]. Le duc d'Enghien est arrêté à Ettenheim, dans le margraviat de Bade, sur un territoire neutre, sous prétexte qu'il prenait part aux menées royalistes. Talleyrand, dans un rapport au conseil privé, conclut à la mort, en présentant cette mort comme une garantie que l'on devait au parti de la révolution. Condamné par une commission militaire, le duc est fusillé, le 30 ventôse [21 mars], dans les fossés du château de Vincennes. Aujourd'hui l'opinion publique est fixée sur cet acte, et il n'est personne qui ne le considère comme une grande faute politique et comme un crime. — 30 ventôse [21 mars]. Le corps législatif adopte le projet concernant la réunion des lois civiles en un seul code. — 10 floréal [30 avril]. Le tribunat est convoqué en séance extraordinaire pour entendre la motion d'un membre nommé Curée qui demandait que le premier consul fût déclaré empereur. Quelques jours après, 12 floréal [2 mai], les membres du corps législatif réunis dans la salle de la questure, émettent le même vœu. Carnot, membre du tribunat, proteste seul, et dans un discours dont les prévisions se sont tristement réalisées, il justifie son opposition, en démontrant que conférer à Bonaparte la dignité impériale, c'était exposer la France à des guerres continuelles avec l'Europe, et perdre la liberté. — 28 floréal [18 mai]. Le corps législatif décerne à Bonaparte le titre d'Empereur des Français, avec l'hérédité dans sa descendance mâle, et à défaut de descendance directe, dans la personne de Joseph et de Louis Bonaparte. Jérôme et Lucien, qui, malgré leur frère, avaient épousé des femmes d'un rang inférieur, sont exclus de l'hérédité. — Établissement des colléges électoraux, de la haute cour impériale et des grandes dignités de l'empire. — 27 messidor [16 juillet]. Organisation de l'École polytechnique. — 18 thermidor [6 août]. Décret impérial qui rétablit les missions étrangères. — Napoléon visite dans le Nord l'armée réunie pour l'expédition en Angleterre. — 23 fructidor [10 septembre].

institution des grands prix décennaux; il y en avait neuf de 10,000 francs, et treize de 5,000 francs. Toutes les sciences sont admises à y concourir. — Des registres avaient été ouverts, où tous les Français étaient invités à inscrire leur vote sur la question de l'*hérédité de la dignité impériale dans la descendance de Napoléon Bonaparte*. Trois millions cinq cent mille individus votèrent pour l'hérédité; deux mille sept cents se prononcèrent contre. Vérification faite des votes, un sénatus-consulte, en date du 15 brumaire [16 novembre], déclara que le peuple français voulait l'hérédité. — De grandes promesses furent faites au pape Pie VII pour le décider à venir couronner Napoléon. Le pape consentit à se rendre en France, et la cérémonie du couronnement eut lieu à Notre-Dame le 11 frimaire [2 décembre].

1805 [an XIII].

11 nivôse [1er janvier]. Napoléon adresse au roi d'Angleterre une lettre dans laquelle il l'invite à se réunir à lui pour la paix du monde. Il n'en reçut qu'une réponse dédaigneuse; Georges III alléguait des engagements contractés avec d'autres puissances. — 22 ventôse [13 mars]. Les colléges électoraux de la République italienne envoient une députation à Napoléon pour lui porter les vœux de l'Italie et le proclamer roi. — « J'accepte la couronne, répond Napoléon aux députés » italiens, à condition de ne la garder » qu'autant que *mes* intérêts l'exige» ront. » [On lit dans la Biographie de Napoléon, par M. Michaud : *vos* intérêts. — Voir la brochure du prince Louis Bonaparte intitulée : *Des idées napoléoniennes* et l'*Histoire d'Italie* de Botta]. Peu de jours après il part pour l'Italie, pose en passant, sur le champ de bataille de Marengo, la première pierre du monument consacré à la mémoire des soldats français morts dans la bataille, et, le 26 mai, il se fait couronner à Milan roi d'Italie par le cardinal Caprara; en plaçant sur sa tête la couronne de fer, il prononce la devise des rois lombards : « Dieu me la » donne, gare à qui la touche. » — Après avoir nommé Eugène Beauharnais, son beau-fils, vice-roi d'Italie, pris possession de Gênes et réorganisé l'Université de Milan, Napoléon rentre en France et arrive à Fontainebleau le 11 juillet. — Dans le mois suivant, il visite l'armée réunie, pour l'expédition d'Angleterre, à Boulogne et dans les camps du littoral. — Les Anglais, afin d'échapper à l'invasion qui les menaçait, avaient signé, le 8 avril, avec la Russie, un traité par lequel cette dernière puissance s'engageait à mettre sur pied 200,000 hommes pour expulser les Français du Hanovre, de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie. L'Autriche, de son côté, faisait de grands préparatifs; une agression était imminente. De retour à Paris, au mois de septembre, Napoléon exposa dans le sénat la conduite hostile de l'Autriche et annonça qu'il allait prendre en personne le commandement de l'armée. Le 1er octobre, il passa le Rhin; le 27 du même mois il s'empara d'Ulm, où le général Mack était retranché avec 40,000 hommes. Munich se rendit le 21. Mais à peine Napoléon avait-il remporté ces succès, qu'il fallut marcher contre un nouvel ennemi. L'empereur Alexandre était venu en personne à Berlin, et il avait décidé le roi de Prusse à entrer dans la coalition. Les Russes, qui arrivaient au secours de l'Autriche avec deux armées, furent battus à Crems, à Diernstein, à Hollabrünn, à Guntersdorf, et Vienne se trouva à découvert. Les Français entrèrent le 13 novembre dans la capitale de l'Autriche. Ces brillants avantages furent tristement compensés par le désastre naval de Trafalgar [22 novembre], où la flotte franco-espagnole fut anéantie. — 1er décembre. Les Russes qui avaient fait leur jonction avec les Autrichiens, manœuvrent pour tourner l'armée française. Napoléon, en observant le mouvement des ennemis, s'écrie : « Demain cette belle ar» mée sera à nous. » — 2 décembre. Bataille d'Austerlitz. L'empereur d'Autriche vient lui-même au bivouac de Napoléon implorer la clémence de son vainqueur; on arrête les bases d'un armistice. Alexandre retourne précipitamment à Saint-Petersbourg, en laissant ses troupes à la disposition du roi de Prusse, qui refuse de continuer la guerre. — 26 décembre. Paix de Presbourg avec l'Autriche, qui perd

par suite du traité les états de Venise, le Vorarlberg et le Tyrol. L'Électeur de Bavière et le duc de Wurtemberg reçoivent de Napoléon le titre de rois, et le margrave de Bade le titre de grand-duc. Ainsi se trouvent posées, sous le protectorat de la France, les bases de la Confédération du Rhin, qui fut définitivement établie par le traité du 17 juillet 1806. Le nombre des petits états de l'Allemagne, qui s'élevait à 284, se trouve, par suite de cette organisation nouvelle, réduit à 31. Dans le même temps, sous prétexte que les Anglais avaient débarqué dans la Calabre, Napoléon proclame la déchéance des Bourbons de Naples, et donne à son frère Joseph le trône de Ferdinand IV, ce lazzarone couronné qui montra la cruauté de Caligula.

1806.

Le repos qui suivit le traité de Presbourg fut mis à profit par le génie organisateur de Napoléon. Son attention se porta tout à la fois sur les cultes, l'instruction publique, l'administration et les beaux-arts. L'église du Panthéon fut rouverte; un décret du 20 février ordonna la restauration de l'église de Saint-Denis, et la consacra à la sépulture des princes de la dynastie napoléonienne : le catéchisme approuvé par le cardinal-légat fut adopté pour toutes les églises de France. Napoléon introduisit dans la constitution de la Saxe le principe de la liberté de conscience, et, le 26 juillet, les Juifs furent convoqués à Paris dans une assemblée qui prit le nom de *Grand-Sanhédrin* et dont le but était de fixer le sort de la nation juive. Une chaire de belles-lettres fut créée à l'École polytechnique, et une chaire d'économie rurale à l'école d'Alfort. La loi du 10 mai institua l'université impériale. Le conseil d'État fut organisé, et le décret du 24 juin supprima les maisons de jeu dans l'empire, à l'exception de Paris. Enfin, dans la même année 1806, Napoléon ordonna l'achèvement du Louvre. — Septembre. Quatrième coalition. Pitt, qui avait déclaré à Napoléon une *guerre viagère*, était mort. Fox le remplaça et continua sa politique. Il y eut quelques ouvertures pour la paix entre la France et l'Angleterre, mais rien ne fut conclu. La Prusse, la Russie et la Suède s'unirent à la Grande-Bretagne. — Le 1er octobre, l'empereur passe le Rhin à la tête de 150,000 hommes. Le 14 du même mois il remporte sur l'armée prussienne la brillante victoire d'Iéna; la conquête de la Prusse s'opère en quelques jours, et le 27 octobre les Français entrent à Berlin. L'empereur rend dans cette capitale le fameux décret en date du 23 novembre, qui déclare les îles Britanniques en état de blocus. — Le dernier des frères de Napoléon est fait roi de Westphalie, et épouse une princesse de Wurtemberg. Au commencement de l'année (14 janvier), l'empereur avait adopté Eugène Beauharnais pour son fils et l'avait appelé à lui succéder, comme roi d'Italie, à défaut de descendants mâles. Louis Bonaparte était devenu roi de Hollande. — Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, demanda la paix à Napoléon; cependant, les conditions ayant paru trop dures, la guerre continua. Les Russes arrivaient, mais trop tard, au secours de la monarchie prussienne. *Les coalitions*, comme l'a dit Rivarol, *étaient toujours en retard d'une idée, d'une armée et d'une bataille.* — Décembre. Napoléon passe la Vistule, et marche à la rencontre de l'armée russe. — Batailles de Czarnowo et de Pultusk. L'ennemi perd 80 canons et dix mille hommes et opère un mouvement de retraite.

1807.

Le général russe Benningsen tente de surprendre les Français dans leurs quartiers d'hiver. Quelques postes seulement sont enlevés. L'empereur accourt de Varsovie et livre le 8 février la sanglante bataille d'Eylau. Les Russes, après les plus grands efforts de courage, sont forcés de se retirer. On compta dans cette journée trente mille morts de part et d'autre. Chaque soldat mourut à son rang, et, comme le dit le bulletin, *on vit le lendemain, sur le champ de bataille, des lignes de havresacs rangés comme à l'exercice.* — Pendant les mois de février, de mars et d'avril, la guerre continue. Dantzick, Graudentz et Colberg se rendent par capitulation. — Au mois de mai on entame quelques négocia-

tions pour la paix, mais elles sont rompues. Napoléon, après avoir reçu des renforts, poursuit avec vigueur les opérations militaires. — Batailles d'Heilsberg, de Spandenn et de Deppen. La victoire de Friedland, remportée le 14 juin, termine la campagne. Benningsen, qui commandait l'armée russe à Friedland, se retire sur le Niemen. L'empereur Alexandre fait à Napoléon des propositions de paix; un armistice est conclu entre la France, d'une part, la Russie et la Prusse de l'autre. — 25 juin. Entrevue des deux empereurs et du roi de Prusse, dans un bateau sur le Niemen. — 7 juillet. Paix de Tilsitt avec Alexandre, qui abandonne la cause du roi de Naples Ferdinand IV, reconnaît la confédération germanique et offre sa médiation auprès de l'Angleterre pour décider cette puissance à ne plus mettre obstacle à la paix générale. — 9 juillet. Un traité est conclu sur les mêmes bases avec la Prusse. Napoléon rend à Frédéric-Guillaume une partie de ses provinces, à l'exception de la Pologne. — Les hostilités continuent avec la Suède.— Napoléon revient en France, et arrive à Saint-Cloud le 27 juillet. — 19 août. Suppression du tribunat. Le même jour, les Français entrent en vainqueurs dans Stralsund. La Poméranie suédoise est entièrement soumise. — 8 septembre. Décret qui établit la constitution du royaume de Westphalie. — 18 septembre. Adoption du code de commerce.—27 octobre. La France et l'Espagne concluent à Fontainebleau un traité d'alliance offensive et défensive. Les deux parties contractantes arrêtent entre elles le partage du Portugal. Vingt-cinq mille hommes de troupes françaises, sous la conduite de Junot, traversent l'Espagne, arrivent au mois de novembre en Portugal et s'emparent d'Abrantès. Le roi Jean abandonne son royaume et s'embarque pour le Brésil. — 8 novembre. Arrivée à Paris d'un ambassadeur persan, qui remet à Napoléon les sabres de Tamerlan et de Thamas Kouli Khan. — Les Anglais brûlent Copenhague et s'emparent de la flotte danoise, sous prétexte qu'en vertu du traité de Tilsitt, cette flotte devait être mise à la disposition de la France. — Novembre. Voyage de Napoléon en Italie. Ses démêlés avec le Pape Pie VII, qui écoutait les insinuations de l'Angleterre, étaient un des motifs du voyage ; mais, s'il faut en croire quelques historiens, l'empereur voulait aussi, en se rendant à Venise, se mettre en rapport avec le Divan, et prévenir les projets du czar sur Constantinople, projets dont il avait été question à l'entrevue de Tilsitt.

1808.

1er janvier. Retour de Napoléon à Paris.—Février. Rapports de l'Institut sur les progrès des sciences et des lettres. Le rapport sur les lettres fut rédigé par M.-J. Chénier.—Un sénatus-consulte, en date du 11 mars, institue une noblesse impériale, et crée des titres de ducs, de comtes, etc.. — Le décret organique du 17 mars règle définitivement la constitution de l'Université. Une académie est créée dans chaque ville de cour d'appel; M. de Fontanes est nommé grand-maître. — Une armée française, commandée par Murat, Moncey et Dupont, entre en Espagne (voir, pour les motifs de cette guerre, le livre de M. Damas-Hinard, au mot *Espagne*). Le prince des Asturies, appelé, après l'abdication de son père Charles IV, à régner sous le nom de Ferdinand VII, arrive à Bayonne. Napoléon le fait interner à Valençay avec son frère D. Carlos; Joseph Bonaparte est proclamé roi d'Espagne, le 6 juin, et le 15 juillet l'empereur approuve la constitution espagnole qui reproduit en grande partie la constitution française de l'an VIII.— 15 juillet. Murat, grand-duc de Berg, est fait roi de Naples et de Sicile par Napoléon. Joseph n'avait pu pénétrer jusqu'à Madrid. Dès le 25 juin, une insurrection générale avait éclaté dans la Péninsule. L'armée espagnole est battue par Bessières à Sant-Ander et la victoire del Rio Secco permet à Joseph Bonaparte d'entrer dans sa capitale. Mais il n'y reste que huit jours et s'établit à Vittoria, en attendant de nouveaux renforts. Le 19 juillet, le général Dupont, cerné à Baylen par le général Castaños, se rend prisonnier de guerre avec son corps d'armée. Junot perd, le 21 août, la bataille de Vimeyra contre sir Arthur Wellesley, depuis lord Wel-

lington, qui venait de débarquer en Portugal. Le 30 du même mois, Junot signe une convention en vertu de laquelle l'armée française doit être reconduite en France sur des vaisseaux anglais. — 8 septembre. Traité signé à Paris avec le prince Guillaume de Prusse : ce traité met un terme aux différends entre la Prusse et la France. — 11 septembre. Napoléon annonce à l'armée qu'il va partir pour la Péninsule : « Nous avons aussi, dit-il, des outrages à venger, » et le lendemain, dans la séance du sénat, le ministre des relations extérieures présente des explications pour justifier la conduite du gouvernement à l'égard de l'Espagne. — Avant de prendre le commandement de l'expédition, Napoléon va visiter les états de la confédération germanique. Pendant ce voyage, il abolit le servage et le colonat dans les duchés de Bade et de Berg, dans les pays de Fulde, de Hanau, de Bayreuth et d'Erfurth. Dans cette dernière ville, ont lieu des conférences entre Napoléon et le czar Alexandre. Napoléon obtient du czar qu'il ne contrariera pas ses projets sur l'Espagne. Les deux princes, en se séparant, signent une lettre collective au roi Georges, pour obtenir la paix. — L'Empereur, de retour en France, annonce au corps législatif qu'il va faire couronner son frère à Madrid. Le 7 novembre, il arrive à Vittoria, détruit l'armée du général Blacke, venge à Tudela, sur Castaños lui-même, l'affront de Baylen, culbute à Somo-Sierra 20,000 Espagnols dans des défilés inaccessibles, et, le 4 décembre, Madrid capitule. Maître de cette ville, Napoléon abolit l'inquisition, et réduit le nombre des couvents, en donnant aux moines une existence honorable et en augmentant le traitement des curés de campagne; il supprime les droits féodaux, les justices seigneuriales, les redevances personnelles, et transporte les douanes aux frontières. Il assure ainsi, par un décret, en un seul jour, au peuple conquis tous les bienfaits de la révolution française. — Une armée anglaise, sous les ordres du général Moore, débarque en Espagne; Napoléon se met à sa poursuite. Vaincus à Benavente, dans les défilés de Cacabellos et à la Corogne, les Anglais se rembarquent précipitamment.

1809.

Napoléon quitte l'Espagne et revient à Paris (23 janvier). — L'Autriche, dépouillée de ses plus belles provinces, prépare de nouveaux armements pour se relever des humiliations du traité de Tilsitt. L'archiduc Charles envahit la Bavière à la tête de 150,000 hommes. Napoléon envoie Berthier pour réunir les troupes, et exciter en sa faveur le zèle des princes de la confédération germanique, et il part lui-même pour se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne. — 19 avril. Bataille de Tann. — 20. Bataille d'Abensberg. — 22. Bataille d'Eckmühl. — 23. Bataille et prise de Ratisbonne. Napoléon est blessé au pied par une balle morte. A l'occasion de ces victoires, l'empereur, dans une proclamation adressée à son armée, lui promet qu'avant un mois elle sera à Vienne. En effet, le 10 mai au matin, Napoléon arrive sous les murs de Vienne, que défend l'archiduc Maximilien et le 13 il entre pour la seconde fois dans la capitale de l'Autriche. Pendant ce temps, le prince Eugène remportait en Italie la victoire de la Piave sur l'archiduc Jean (7 mai), et conduisait vers l'Allemagne l'armée d'Italie, qui se réunit le 5 juillet aux troupes de Napoléon. — Les Autrichiens, sous les ordres de l'archiduc Charles, se retirent derrière le Danube; Napoléon les poursuit, et livre contre eux les 21 et 22 mai la bataille d'Essling qui reste indécise. Le maréchal Lannes est tué dans cette journée. — L'empereur s'établit dans l'île de Lobau, et pendant quarante jours, il y fait construire des fortifications et des ponts; au commencement de juillet, l'armée traverse le Danube, et le 7 elle gagne dans les plaines de Wagram une victoire qui met de nouveau l'Autriche à la discrétion de Napoléon. Le prince de Lichtenstein vient solliciter un armistice. Pendant les négociations, qui durèrent trois mois, Napoléon habita Schœnbrünn. La paix fut signée le 14 octobre; l'Autriche perdit la Carniole, la Croatie, l'Istrie, Saltzbourg et Trieste avec le littoral; elle paya 85 millions de contributions et reconnut les royautés napoléoniennes. Deux

jours avant la conclusion du traité, une tentative d'assassinat avait été faite sur la personne de Napoléon par un jeune étudiant allemand. — 26 octobre. Retour de Napoléon à Fontainebleau. — Achèvement du canal de Saint-Quentin et du canal du Nord; creusement des ports de Cherbourg et de Cette. Construction du pont d'Iéna, des quais du Louvre et des Invalides.

L'armée française, que l'empereur avait laissée en Espagne, soutenait la guerre avec avantage; le 20 février, elle s'était emparée de Saragosse après l'un des siéges les plus terribles des temps modernes. La lutte héroïque que cette ville avait soutenue et la réponse du général Palafox : *Je vous déclare la guerre aux couteaux*, annonçaient ce qu'allait devenir la résistance des Espagnols. — 30 juillet. Débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren; le général Monet leur livre Flessingue par capitulation. — Bernadotte, qui venait d'être nommé commandant général des gardes nationales, et Daru sont chargés de défendre Anvers. Les Anglais attaquent cette ville et sont forcés de se rembarquer après avoir essuyé de grandes pertes.—Napoléon, dès l'année 1807, avait formé le projet de réduire le pape au rôle d'évêque et de le faire venir à Paris; mais le pontife refusait de se prêter à ces exigences. Blessé en outre par l'enlèvement de plusieurs principautés qui faisaient partie de son domaine, il avait lancé contre l'empereur une bulle d'excommunication. Pendant les conférences de Schœnbrünn, les généraux Miollis et Radet enlevèrent Pie VII de son palais, et après l'avoir amené à Grenoble et à Avignon, ils le conduisirent à Savone où il fut retenu prisonnier. Napoléon, parlant de cette mesure au corps législatif, dit que, *l'influence spirituelle d'un prince étranger dans ses états, étant contraire à l'indépendance de la France et à la sûreté de son trône, il allait réunir les États romains à son empire et annuler les donations des empereurs français ses prédécesseurs*. La réunion des États du pape à la France eut lieu en effet le 17 février 1810.

1810.

D'après quelques historiens, il avait été secrètement convenu aux conférences de Schœnbrünn que l'empereur d'Autriche donnerait en mariage à Napoléon, sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise. Ce fait a été contredit par Napoléon lui-même. Quoi qu'il en soit, l'empereur, sacrifiant ses affections aux intérêts de sa politique, manifesta officiellement à son retour de la campagne d'Allemagne, qu'il voulait s'assurer un héritier que Joséphine ne pouvait lui donner. Le prince Eugène fut chargé d'annoncer à l'impératrice sa mère la résolution de Napoléon, et de faire accepter au sénat la sentence du divorce. Soixante-seize membres du sénat se prononcèrent pour le divorce; sept seulement le repoussèrent. L'officialité de Paris déclara par sentence du 9 janvier la nullité du mariage quant au lieu spirituel, et condamna Napoléon à une amende de 6 francs, dont il fut relevé par l'officialité diocésaine. Le 9 mars, Joséphine signa une renonciation au titre et aux droits d'épouse de l'empereur, tout en conservant le titre d'impératrice-reine avec 3 millions de revenus. Deux jours après, Berthier épousait à Vienne, au nom de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, qui arriva en France le 22 mars. Le 1er avril, le mariage civil fut célébré à Saint-Cloud par le prince archichancelier Cambacérès, et le mariage religieux eut lieu le lendemain. — 6 janvier. Traité de paix entre la France et la Suède. — 5 février. Décret sur la librairie et l'imprimerie à Paris; le nombre des imprimeurs est fixé à 80 pour cette ville. — 20 février. Le projet du code pénal est adopté par le corps législatif. — Par décret du 28 février, la déclaration du clergé de France de 1682, est adoptée comme loi générale de l'empire. — 24 avril. Les pays situés sur la rive gauche du Rhin sont réunis à la France. — Mai. Voyage de Napoléon en Belgique et dans le nord de la France. — Juillet. Création d'un conseil du commerce et des manufactures près le ministère de l'intérieur. — — 4 juillet. Décret qui accorde des récompenses à ceux qui trouveront des plantes indigènes propres à rempla-

cer l'indigo. — 9 juillet. La Hollande est réunie à l'empire français. Amsterdam est déclarée la troisième ville de l'empire, et Rome la seconde.—11 juillet. Formation et organisation des cours impériales.—19 août. Création du conseil de marine. Organisation des tribunaux de première instance. — 19 décembre. Institution des censeurs impériaux. — 26 décembre. Décret sur l'administration générale de l'empire. — Achèvement du canal de Saint-Quentin et du canal du Nord.

Le maréchal Ney, Suchet et le duc de Castiglione [Moncey] soutiennent en Espagne l'honneur des armes françaises. Mais la guerre est partout, l'Espagne entière est armée, et les succès militaires des troupes françaises n'amènent aucun résultat politique. Masséna force Wellington à se retirer sur Lisbonne. Sébastiani obtient des avantages dans le royaume de Grenade contre les Anglais, et dans le royaume de Murcie contre les Espagnols.

1811.

Les premiers mois de cette année sont marqués par d'immenses travaux administratifs, tant pour la France que pour les pays unis à l'Empire par la conquête. — Janvier et février. Suchet s'empare de Tortose et de Saint-Philippe de Balaguer, Gérard prend la place d'Olivença en Portugal; Mortier gagne sur les Espagnols la bataille de la Gebora; le duc de Bellune, occupé au siége de Cadix, force par la bataille de Chiclana les Anglais à se retirer dans l'île de Léon. Le prince d'Essling, qui commandait l'armée de Portugal, après avoir tenu deux mois Wellington bloqué dans les lignes des Torrès-Vedras, sans pouvoir lui faire accepter la bataille, est contraint de battre en retraite, faute de vivres. — 20 mars. L'impératrice Marie-Louise accouche d'un fils qui reçoit le titre de *Roi de Rome*. — 5 mai. Bataille de Fuentès de Onoro, entre l'armée anglo-portugaise, commandée par Wellington, et l'armée française, sous les ordres de Masséna. La victoire reste indécise. — 16 mai. Bataille d'Albuéra, entre les Anglais, les Portugais et les Espagnols d'une part, sous les ordres de lord Beresford, et les troupes du maréchal Soult. Les deux partis font des pertes énormes, et le succès reste encore incertain. —Napoléon qui avait tenté vainement de faire plier Pie VII à sa volonté, convoque à Paris un concile national, pour obliger le pontife à se soumettre. — 20 juin. Le concile s'assemble sous la présidence du cardinal Fesch. Mais l'assemblée ne tarde pas à se dissoudre sans avoir rien conclu. Quatre évêques sont arrêtés et incarcérés. — 13 octobre. Nouveau décret sur les feuilles périodiques qui pourront circuler dans les départements et désignation des villes où des journaux pourront être imprimés. — 25 octobre. Bataille de Sagonte, gagnée par le maréchal Suchet. — 17 décembre. Abolition de la féodalité dans les départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser et de l'Ems-Supérieur.

1812.

Janvier. Conquête du royaume de Valence, par le maréchal Suchet. — 24 janvier. Traité d'alliance offensive et défensive entre Napoléon et le roi de Prusse. — 14 mars. Traité d'alliance entre Napoléon et l'Autriche. — « Depuis quelque temps, a dit Napoléon » à Sainte-Hélène, il s'était élevé de la » mésintelligence entre la France et la » Russie. La France reprochait à la » Russie la violation du système continental; la Russie exigeait une indemnité pour le duc d'Oldembourg et » élevait d'autres prétentions. Des rassemblements russes s'approchaient » de Varsovie, une armée française se » formait au nord de l'Allemagne. Cependant, on était encore loin d'être » décidé à la guerre, lorsque tout à » coup une nouvelle armée russe se » met en marche vers le duché, et » une note insolente est présentée à » Paris comme ultimatum par l'ambassadeur russe. . . Depuis longtemps je n'étais plus accoutumé à un » pareil ton. . . . La Russie était » la dernière ressource de l'Angleterre. » La paix du globe était en Russie, et » le succès ne devait point être douteux; je partis. » Ce départ eut lieu le 9 mai. Arrivé à Dresde, l'Empereur y tint, comme on l'a dit, une *cour plénière de rois*. « L'Autriche, la

» Prusse, l'Allemagne, la Suisse, l'Ita- » lie marchaient sous les aigles fran- » çaises. » — 29 mai. Napoléon quitte Dresde, et réunit les différents corps de la grande armée qui présentent un effectif de 600,000 combattants. — 22 juin. Ouverture de la campagne de Russie. — 25. Passage du Niémen. — Les commencements de la campagne sont marqués par des succès rapides, mais vivement disputés. Les généraux russes Wittgenstein, Bagration, Barklay de Tolly, Tormasow sont successivement battus par les lieutenants de Napoléon. — 17 août. Bataille de Smolensk gagnée par Napoléon en personne. — 18. Bataille de Polotsk, gagnée par Gouvion-Saint-Cyr. — 19. Bataille de Valontina Gora, gagnée par le maréchal Ney. — Pendant le séjour de Napoléon à Wilna, Alexandre lui fit apporter, par le ministre de la police Balachoff, des propositions de paix qui ne furent point acceptées. On avançait toujours; mais déjà les convois restaient en arrière, on ne trouvait sur la route que des villes et des habitations désertes, et les soldats étaient obligés de se livrer au maraudage. Napoléon manœuvrait pour amener l'ennemi à une grande bataille et terminer d'un seul coup la campagne. Les Russes, échappés d'un défilé où Junot ne sut pas les renfermer, se fortifièrent à la Moskowa, où fut livrée, le 7 septembre, l'action la plus meurtrière des guerres modernes. Les deux armées perdirent soixante mille hommes, le prince Bagration fut tué, et à la nuit, le généralissime des Russes, Koutousoff, fut obligé d'abandonner le champ de bataille. Napoléon attribua au maréchal Ney la plus grande part du succès de cette journée et lui donna le titre de prince de la Moskowa. De là, on marcha sur Moscou, où l'armée française entra le 14. La ville était entièrement déserte, et l'on n'y trouva point les approvisionnements dont on avait besoin pour l'hiver. A peine avait-on pris possession de Moscou, que l'incendie éclata sur tous les points. Les Russes avaient décidé de brûler leur *ville sainte* pour enlever aux Français toute ressource. L'Empereur, qui s'était établi dans le palais du Kremlin, en fut chassé par les flammes, et il fallut songer à la retraite. Le commissaire Daru seul avait été d'avis de passer l'hiver à Moscou, et de tuer la moitié des chevaux dont on aurait salé la chair. On attendit en vain la réponse à une lettre que Napoléon avait adressée au czar Alexandre. Enfin, le 18 octobre, l'Empereur donna l'ordre du départ : Koutousoff, qui s'était porté à la rencontre de l'armée française pour lui fermer la retraite, fut forcé par le prince Eugène dans la redoutable position de Malojaroslawetz. Malgré les souffrances des troupes, qui manquaient de vivres; malgré la présence incessante des Cosaques, qui les harcelaient et qui faillirent s'emparer de Napoléon, la retraite s'opéra d'abord sans trop de désordre. L'armée comptait encore 120,000 combattants. Elle reprit la route qu'elle avait suivie en se portant sur Moscou; et le 2 novembre elle traversa le champ de bataille de la Moskowa, où étaient étendus sans sépulture les corps des soldats tués cinquante-deux jours auparavant. Napoléon divisa ses troupes en trois corps, sous les ordres de Davoust, d'Eugène et de Ney, qui reçut le commandement de l'arrière-garde. Il marchait lui-même en tête des colonnes avec la garde. Pendant les premiers jours, les Russes se montraient à peine; et Koutousoff s'avançait parallèlement sur le flanc gauche sans attaquer. Cependant, le 3 novembre, Miloradowitz et Platow engagèrent une action contre l'arrière-garde française qui éprouva de grandes pertes. Le 6 novembre le froid commença; le thermomètre descendit bientôt à vingt-six degrés, la terre fut couverte de neige et le ciel obscurci de brouillards. Dès ce moment, la retraite ne fut plus qu'un immense désastre. Au passage du Wop, le prince Eugène fut forcé d'abandonner ses équipages et son artillerie. Napoléon arriva le 9 à Smolensk, où il fut rejoint par les différents corps de l'armée. Après avoir de nouveau formé ses troupes en quatre divisions, il quitta cette ville le 14; il y laissait le maréchal Ney avec 6.000 hommes pour faire sauter les fortifications et les caissons. A Krasnoï, Napoléon trouva sur sa route Koutousoff, qu'il fallut déloger. Il soutint pendant tout un jour avec 15,000 hom-

mes, les efforts des Russes six fois plus nombreux. Enfin, le soir les corps de Davoust et de Ney arrivèrent, et l'ennemi fut forcé de livrer le passage. Ney, qui n'avait quitté Smolensk que le 18, eut à résister avec sa petite troupe aux attaques de Miloradowitz et de Platow, qui le sommèrent à plusieurs reprises de se rendre, et, après des efforts vraiment fabuleux, il traversa le Dniéper, et rejoignit l'armée du prince Eugène qui désespérait de le revoir et l'embrassa avec la plus vive émotion. Dans ces terribles circonstances, le prince de la Moskowa avait fait preuve d'un héroïsme surhumain, et Napoléon disait de lui à propos de la retraite de Russie : « J'ai deux cents millions dans mes » caves, je les donnerais pour Ney. » Les maux de l'armée augmentaient de jour en jour; les soldats que le froid et la fatigue faisaient périr par milliers, n'avaient plus même pour se nourrir la triste ressource des chevaux tués, et mangeaient de la chair humaine. Cependant, il fallait combattre encore. Le 25 novembre, on arriva au bord de la Bérésina, qu'il fallait traverser; le pont de Borisow avait été détruit, et Napoléon avait derrière lui trois armées dont la moins forte était supérieure à la sienne. La rive opposée était de plus occupée par un corps russe; heureusement, ce corps trompé par un faux avis, s'éloigna; on put construire deux ponts sur le fleuve, et le passage s'effectua, tandis que les maréchaux Oudinot et Victor contenaient les Russes qui étaient revenus sur leurs pas. La foule qui se pressait pour traverser la Bérésina, fit rompre les ponts jusqu'à trois fois, et, avant que l'armée française eût passé tout entière, on fut obligé de les brûler, afin d'arrêter les Russes dans leur poursuite. Six mois après, lorsque le gouvernement russe eut ordonné l'extraction des cadavres dont la guerre avait jonché le sol, on en retrouva vingt mille à l'endroit où l'armée de Napoléon avait traversé la Bérésina. — Le 6 novembre, l'empereur, qui jusqu'alors avait partagé les dangers et les fatigues de ses soldats, remit au roi de Naples le commandement des débris de l'armée; il arriva le 10 décembre à Varsovie, et le 18 du même mois à Paris. Murat partit bientôt lui-même pour se rendre à Naples; Ney était resté le dernier, il revint presque seul à Kœnigsberg. « Notre vainqueur, c'est le froid, » a dit Napoléon; les Russes eux-mêmes semblent le reconnaître, et c'est chez eux un dicton populaire *que ce n'est pas le général Koutousoff qui a tué les Français, mais le général Morosow* (la gelée).

25 octobre. Conspiration de Mallet. Les conspirateurs font courir le bruit que Napoléon est mort, et qu'un nouveau gouvernement est organisé; le préfet de la police impériale est arrêté, et après un succès de quelques heures, le complot est comprimé et vaincu par Fouché, duc d'Otrante.

Pendant la campagne de Russie, les généraux français restés en Espagne, avaient éprouvé des revers, faute de direction et de ressources suffisantes. La perte de la bataille de Salamanque ou des Arapiles (22 juillet), fut suivie de la reddition de Madrid où l'armée anglo-portugaise entra le 12. Mais les trois armées françaises de la péninsule ayant opéré leur jonction le 23 octobre, Madrid fut repris (18 novembre), et lord Wellington se retira précipitamment en Portugal jusqu'à Ciudad-Rodrigo.

1813.

Les désastres de 1812 amenèrent un revirement complet dans la politique européenne. Schwartzenberg et Yorcke, qui commandaient dans l'expédition de Russie les contingents de la Prusse et de l'Autriche, traitent avec les Russes. Frédéric-Guillaume se retire en Silésie, et forme avec Alexandre une nouvelle alliance. L'Angleterre donne sept millions de livres sterling à la Russie, et Bernadotte reçoit un million de subsides. Les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg envoient à Vienne des diplomates chargés d'engager l'empereur d'Autriche à se joindre à la coalition; les espérances des Bourbons et de leurs partisans se raniment, et les croiseurs anglais jettent sur les côtes de France une déclaration au nom de Louis XVIII. Le prince royal de Suède annonce à Napoléon l'intention où il est de s'unir aux alliés contre la France [15 mars]. Tout le monde abandonne l'Empereur, à l'exception du roi de

Saxe, qui déclare que, quels que soient les événements, il restera fidèle à la cause de Napoléon. Déjà les hostilités avaient recommencé en Allemagne. Les troupes françaises qui étaient restées dans le Nord sont forcées d'abandonner la ligne de la Vistule; le 4 mars, Berlin est évacué, les Russes et Blücher entrent à Dresde. Pendant ce temps, Napoléon se prépare activement à la guerre. Un sénatus-consulte du 12 janvier 1813 avait mis 350,000 conscrits à sa disposition; bientôt il quitta Saint-Cloud après avoir confié la régence à Marie-Louise, et arriva à Mayence le 16 avril. Le maréchal Ney et le prince Eugène ouvrent la campagne nouvelle par les victoires de Weissenfels et de Mersebourg. — 2 mai. Bataille de Lutzen gagnée par Napoléon; les Russes et les Prussiens perdent 20,000 hommes. L'Empereur marche sur Dresde, et le roi de Saxe rentre dans sa capitale le 12 mai. — 16 mai. Napoléon propose la réunion d'un congrès à Prague pour la paix générale; cette paix est refusée par les alliés. — 20 mai. Bataille de Bautzen. L'ennemi est contraint d'abandonner ses positions. A la suite de cette défaite, les alliés demandent un armistice qui leur est accordé. Napoléon, de son côté, demande un congrès; mais, à l'expiration de l'armistice, on lui répond qu'il est trop tard. — 17 août. Les hostilités se raniment en Allemagne et en Italie. L'Autriche se déclare contre Napoléon, et Bernadotte prend le commandement de l'aile droite des alliés. Les débuts de la campagne ne furent point heureux pour nos armes. Cependant on reprit bientôt l'avantage. Blücher fut battu par Lauriston, Bernadotte par le duc de Reggio, Schwartzenberg par Gouvion-Saint-Cyr. Macdonald perdit contre Blücher la bataille de la Katzbach. Mais cet échec fut réparé quelques jours après. Napoléon gagna le 27 la bataille de Dresde sur Alexandre et Schwartzenberg; la perte des alliés s'éleva à 40,000 hommes y compris les prisonniers : le général Moreau fut tué dans leurs rangs. Une fausse manœuvre du général Vandamme, qui fut contraint de se rendre avec 30,000 hommes, fit perdre le fruit de cette importante victoire. Napoléon, qui avait eu l'intention de manœuvrer sur l'Elbe, changea alors son plan de campagne et revint vers le Rhin. — 16 octobre. La grande armée ennemie est battue à Wachau. — 17 et 18 octobre. Bataille de Leipsick, nommée par les Allemands *bataille des nations*. Malgré l'habileté prodigieuse de Napoléon, la défection des Saxons et de la cavalerie wurtembergeoise, qui passèrent à l'ennemi, décida la perte de la journée. Le général Merweld, fait prisonnier par les Français, fut envoyé par Napoléon pour proposer la paix aux princes coalisés; Merweld ne revint pas. Le passage de l'Elster, dont on fit sauter prématurément les ponts, coûta la vie au prince polonais Poniatowski, et nous fit perdre 12,000 hommes, 60 pièces de canon et de nombreux équipages. Le 30 octobre Napoléon arriva à Hanau, où, selon son expression, il passa sur le ventre des Bavarois. Le 7 novembre, toute l'armée eut traversé le Rhin à Francfort et l'empereur rentra dans Paris.

En Italie, le prince vice-roi se défendait avec honneur contre des forces supérieures. Il fut néanmoins forcé de repasser la Brenta et l'Adige.

En Espagne, le maréchal Suchet avait battu les Anglais à Tarragone et au combat de Xucar. Mais la perte de la bataille de Vittoria contraignit l'armée française à la retraite. Le maréchal Soult, chargé du commandement en chef, reprit l'offensive; mais, numériquement trop faible pour soutenir la lutte avec avantage, il ne tarda pas à se replier sur la Bidassoa.

Pie VII, qu'on avait conduit à Fontainebleau, avait consenti à signer avec l'Empereur un concordat, par lequel il renonçait à la souveraineté de Rome et s'engageait à rester en France. Cet acte, malgré la rétractation du pape, fut publié le 25 janvier 1813. Après la retraite de Leipsick, Napoléon permit au pontife de retourner dans ses états. En même temps Ferdinand VII fut délivré, reconnu roi, et les hostilités durent cesser avec l'Espagne.

1814.

A la fin de 1813, l'armée des alliés touchait à la frontière de France. Le 25 décembre, elle avait mis le siége

devant la place d'Huningue. A Paris on préparait la résistance. Le sénat avait ordonné des levées considérables. Mais le corps législatif, auquel Napoléon avait imposé un président, le duc de Massa, sans présentation de candidats, apportait des restrictions dans l'appui qu'il prêtait à l'Empereur. M. Laîné, dans son rapport, avait parlé de liberté et de droits politiques. Napoléon empêcha que les exemplaires du rapport fussent répandus, et le corps législatif fut dissous. Le 1er janvier 1814, lorsque les membres de cette assemblée se présentèrent à l'audience de l'Empereur, il leur dit, entre autres choses : « Êtes-vous représentants du » peuple? Je le suis, moi; quatre fois » j'ai été appelé par la nation, et qua- » tre fois j'ai eu le vote de cinq mil- » lions de citoyens pour moi... Vous » cherchez à séparer la nation de » moi.... Vous avez voulu me couvrir » de boue. Mais je suis de ces hommes » qu'on tue et qu'on ne déshonore pas. » Dans trois mois, nous aurons la paix, » ou je serai mort.»—6 janvier. Après avoir violé la neutralité de la Suisse, comme ils avaient violé la capitulation de Dresde, les alliés entrent en France. Les jours de l'ingratitude et de l'oubli arrivent pour Napoléon; les nobles qu'il avait rappelés, les prêtres qui lui devaient tout, se tournent contre lui et conspirent en faveur de l'étranger. La plupart de ceux qu'il avait élevés l'abandonnent. Son beau-frère lui-même, Murat, roi de Naples, signe avec l'Autriche un traité d'alliance [11 janvier]. — 24 janvier. Napoléon confie à Marie-Louise la régence de l'Empire; le même jour, il fait ses adieux à la garde nationale de Paris, et recommande avec chaleur et dignité sa femme et son fils aux défenseurs de la capitale. Carnot lui écrit pour demander du service; c'était là un bel exemple donné par l'un des plus fidèles représentants du parti démocratique, qui comprenait qu'en présence de l'invasion la cause de l'Empereur était celle de la France. — 25 janvier. Départ de Napoléon; il se dirige vers Châlons, et prend le commandement de l'armée. — 29 janvier. Bataille de Brienne, gagnée par Napoléon sur Blücher. — 1er février. L'armée française perd, à la bataille de la Rothière, 4,000 hommes et soixante pièces de canon. — Du 10 au 18 février, les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamps et de Montereau relevèrent la fortune de l'Empereur. Aussi repoussa-t-il les propositions qui lui furent faites, le 17 février, par les puissances alliées; on lui demandait l'abandon de l'Italie, de la Hollande, de la Belgique et des départements du Rhin. « C'est trop exiger, » répondit Napoléon; les alliés oublient » que je suis bien plus près de Munich » qu'ils ne le sont de Paris. » En effet, Napoléon pouvait tout espérer de son génie : il se multiplia dans cette campagne, et jamais il ne s'était montré plus grand; mais ses forces, qui diminuaient chaque jour, étaient trop inférieures à celles de l'ennemi pour qu'il pût longtemps lutter avec avantage. — 9 et 10 mars. Bataille de Laon. Les Français, au nombre de 30,000, combattent l'armée de Silésie, commandée par Blücher, et forte de 100,000 hommes. La victoire reste à l'ennemi, et Napoléon est forcé de battre en retraite. — Pendant ce temps, les Anglo-espagnols faisaient des progrès dans le midi : le maréchal Soult perdit contre eux la bataille d'Orthez; le 12 mars, ils occupèrent Bordeaux. — Du 19 au 26 mars, Napoléon fut successivement vainqueur à La Fère-Champenoise, à Arcis-sur-Aube et à Saint-Dizier. Mais, malgré ces succès, le 29, les armées de Blücher et de Schwartzenberg passèrent la Marne et se dirigèrent sur la capitale. — 30 mars. Bataille de Paris. Les alliés engagent 90,000 hommes contre 14,000. Napoléon, qui accourait en toute hâte, était arrivé à Fontainebleau, mais il était trop tard, le duc de Raguse avait capitulé le 31, et le 1er les étrangers entrèrent dans Paris. — 5 avril. Le sénat, sous la présidence de Talleyrand, décrète la déchéance de Napoléon, qui abdique le même jour en faveur de son fils; mais, les alliés ayant exigé une abdication pure et simple, Napoléon déclara que, « puisqu'il était » le seul obstacle au rétablissement de » la paix en Europe, il renonçait pour » lui-même et pour ses enfants au trône » de France et d'Italie, et qu'il n'était » aucun sacrifice, même celui de la vie,

» qu'il ne fût prêt à faire aux intérêts » de la France. » Le sénat, qui avait chassé l'Empereur, rappela les Bourbons, et Louis XVIII fit son entrée aux Tuileries le 4 mai. — 11 avril. Traité conclu entre les puissances alliées et Napoléon, qui obtient la souveraineté de l'île d'Elbe, deux millions de revenus pour lui et 250,000 francs pour sa famille. Le 20 avril, Napoléon part pour l'île d'Elbe; Drouot, Bertrand et Cambronne l'accompagnent, ainsi que 400 hommes de la garde, qui allèrent par terre jusqu'à Livourne. Insulté et menacé dans le midi de la France, et surtout à Avignon et à Orgon, où il courut de véritables dangers, l'Empereur fut obligé de se déguiser. Le 28 il s'embarqua à Saint-Rapheau sur une frégate anglaise, et le 3 mai il prit possession de l'île d'Elbe. Pendant le séjour qu'il fit dans cette île, les revenus qui lui avaient été assignés ne furent point envoyés de France. Napoléon espérait que Marie-Louise viendrait le rejoindre avec son fils, et il fit cacher avec soin une dame polonaise, d'une rare beauté, qu'il avait connue à Varsovie, et qui était venue le visiter dans son exil.

1815-1840.

Napoléon songeait à revenir en France. Peut-être savait-il, comme on l'a dit, que ses ennemis avaient le dessein de l'envoyer à Sainte-Hélène. Du reste, les fautes commises par les Bourbons semblaient justifier les espérances de l'Empereur et promettre à son retour des chances de succès. Le 26 février, il donna ordre à sa garde de se tenir prête à quitter l'île d'Elbe, et, à huit heures du soir, il s'embarqua sur le brick *l'Inconstant*. On a prétendu, mais ce n'est là qu'un bruit assez vague, que l'Angleterre elle-même avait favorisé ou du moins n'avait point empêché cette évasion. — 1er mars. Napoléon débarque au golfe Juan à cinq heures du soir. Il adresse au peuple français deux proclamations dans lesquelles il dit que le drapeau tricolore va voler de clochers en clochers jusqu'aux tours de Notre-Dame. — Le 5 mars, la nouvelle du débarquement de l'Empereur arrive à Paris; sa tête est mise à prix par le roi Louis XVIII. — 8 mars. Aux approches de Grenoble, un détachement qui gardait cette ville s'oppose au passage de la petite troupe de Bonaparte. « Eh! quoi, mes » amis, dit Napoléon en montrant sa » poitrine, vous ne me reconnaissez » pas? Je suis votre Empereur; s'il est » parmi vous un soldat qui veuille tuer » son général, son Empereur, il le » peut, me voilà! » Les soldats répondirent par des cris d'enthousiasme et Napoléon entra dans Grenoble. — 10 mars. Arrivé à Lyon, l'Empereur annonce de cette ville qu'il veut rendre le peuple français le peuple le plus libre de la terre. Ney, qui avait été envoyé à Besançon par Louis XVIII pour organiser la résistance, se réunit aux troupes impériales. — 20 mars. Napoléon fait son entrée à Fontainebleau; le même jour, Louis XVIII quitte Paris. — Organisation du nouveau gouvernement. Carnot est nommé au ministère de l'intérieur, Fouché à la police, Davoust à la guerre, Caulaincourt aux affaires étrangères. — Le 13 mars, les membres du congrès de Vienne avaient déclaré « qu'on » ne pouvait faire la paix avec Napo- » léon; que par la violation du traité » de Fontainebleau, il s'était placé en » dehors des lois civiles et sociales. » Le 25 du même mois, les puissances alliées s'engagèrent par le traité de Vienne à ne point déposer les armes tant que Napoléon serait sur le trône. — Pour résister à la nouvelle coalition qui se formait contre lui, l'Empereur voulut s'appuyer sur les sympathies populaires; il fit des promesses libérales et supprima la censure. « Tout à la na- » tion et tout pour la France, » dit-il dans son discours de réception des Tuileries. On peut croire que ces promesses étaient sincères : Napoléon était assez grand pour se corriger du despotisme. — L'empereur de Russie parut un instant disposé à se séparer de la coalition; et l'Autriche offrit à Napoléon une principauté en Bohême ou en Hongrie, s'il consentait immédiatement, et avant l'ouverture des hostilités, à la régence de Marie-Louise. Cette condition ne fut point acceptée. — 3 avril. La duchesse d'Angoulême, qui était à Bordeaux, quitte cette ville et le général Clausel en prend possession. — 8 avril. En vertu d'une con-

vention signée entre le duc d'Angoulême et le maréchal Grouchy, le prince consent à être conduit à Cette pour s'y embarquer. — 16 avril. Rapport du ministre de la police sur la situation intérieure de l'empire. — Le même jour, décret portant que l'assemblée du champ-de-mai, convoquée pour le 26 du mois suivant, sera composée de tous les électeurs des départements et des arrondissements et des députations nommées par tous les corps des armées de terre et de mer. — 22 avril. Promulgation de l'*acte additionnel aux constitutions de l'empire*. — 28 mai. acte fédératif des Parisiens. — 1er juin. Solennité du champ-de-mai : l'Empereur prononce un discours et distribue des aigles à l'armée et à la garde nationale. — 7 juin. Ouverture solennelle de la session législative. Le 11 du même mois, Napoléon part pour les frontières, et il entre en Belgique où s'étaient réunies les armées de la Hollande, de la Prusse et de l'Angleterre, aux ordres de Blücher et de Wellington. — 15 juin. Combat des *Quatre-Bras*. — 16. Bataille de Ligny. La victoire reste aux Français; Blücher se retire sur Gembloux, puis sur Wavres. Napoléon détache à sa poursuite 35,000 hommes, commandés par le maréchal Grouchy. — 18. Bataille de Waterloo. L'Empereur avait 65,000 hommes contre 90,000. La pluie qui retarda l'arrivée de l'artillerie sur le champ de bataille, une fausse manœuvre du maréchal Ney qui engagea prématurément les réserves, la faiblesse numérique de la cavalerie, l'inaction du maréchal Grouchy et l'arrivée inattendue des Prussiens sur les derrières de l'armée française, décidèrent la perte de la journée. Les chances avaient été jusqu'au soir favorables à Napoléon, et Wellington, en s'acculant à la forêt de Soigne, avait rendu impossible la retraite des alliés : ce fut ce qui les sauva. A l'arrivée des Prussiens, le désordre se mit parmi les Français et se changea bientôt en une déroute complète. Dès ce moment, on ne songea plus à résister, et d'ailleurs, telles étaient les dispositions du parti qui appelait les Bourbons, qu'il accueillit avec joie la nouvelle du désastre de Waterloo. A cette triste époque, l'armée avait à peu près seule conservé le sentiment national. — 21 juin. Retour de Napoléon à Paris. La chambre manifeste envers lui des sentiments hostiles. — 22 juin. Seconde abdication en faveur de Napoléon II. — 23 juin. Les deux chambres nomment une commission de gouvernement, composée de Fouché, Carnot, Caulaincourt et Grenier. On voulut un instant, sur la proposition de Carnot, donner à Napoléon la dictature temporaire; mais ce projet rencontra une vive opposition. A l'approche des armées ennemies, Napoléon, qui s'était retiré à La Malmaison, écrivit à la commission et demanda à servir comme général. « Il se » moque de nous, » dit Fouché à l'occasion de cette lettre. — 29 juin. Napoléon part pour Rochefort, il y arrive le 8 juillet, et le même jour Louis XVIII fait son entrée à Paris. — Le 13, l'empereur écrit au prince régent d'Angleterre comme *au plus puissant, au plus constant et au plus généreux de ses ennemis*, et il lui annonce que, *comme Thémistocle, il vient s'asseoir au foyer britannique*. — Le 15, il s'embarque sur le brick *l'Épervier* pour se rendre à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon*. Au moment de monter sur ce vaisseau, il s'aperçoit que le général Becker l'a suivi : « Retirez-vous, général, lui dit- » il, je ne veux pas qu'on puisse croire » qu'un Français est venu me livrer à » mes ennemis. » A son arrivée en Angleterre, informé qu'on allait le transférer à l'île Sainte-Hélène, il protesta contre la conduite déloyale du gouvernement anglais à son égard. Le 10 août, on l'embarqua sur *le Northumberland* : le lendemain il quittait le canal de la Manche. En passant à la hauteur du cap La Hogue il reconnut les côtes de France et s'écria d'une voix profondément émue : « Adieu, » terre des braves! adieu, chère France! » quelques traîtres de moins, tu serais » encore la grande nation et la maî- » tresse du monde! » — 18 octobre. Débarquement à Sainte-Hélène. Dès ce moment, commença pour Napoléon une série de persécutions misérables qui ne s'arrêtèrent qu'à sa mort. On lui donna pour gouverneur ou plutôt pour geôlier sir Hudson-Lowe, qui avait

à se venger de la honteuse défaite que les Français lui avaient fait essuyer à Caprée. Cet homme dur et brutal sembla prendre à tâche de hâter et de rendre plus pénible l'agonie de l'Empereur, qui n'avait d'autre consolation dans son exil que ses souvenirs, et le dévouement de quelques personnes fidèles qui avaient partagé sa mauvaise fortune. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les écrits de Marchand, de Gourgaud, de Montholon et d'O' Meara contiennent les détails les plus circonstanciés sur l'histoire intime des dernières années de sa vie.

Le 15 mars 1821, Napoléon tomba malade. Le 31, il fut obligé de se mettre au lit; et il expira le 5 mai, en prononçant ces mots : « Mon fils! » Dieu protége la France! » Le lendemain les médecins anglais firent l'autopsie du cadavre, et déclarèrent que Napoléon était mort d'un cancer à l'estomac. Le docteur Antommarchi refusa de signer le procès-verbal. Le 8, l'empereur fut inhumé dans la vallée de Longwood. La nouvelle de sa mort produisit en France une sensation profonde ; on avait reconnu alors la vanité des promesses faites par les Bourbons, et sous le régime de la Charte octroyée, on oubliait le despotisme de Napoléon pour ne se souvenir que de sa grandeur et de sa gloire.

Les alliés maîtres de Paris avaient renversé la statue de l'Empereur élevée sur la colonne de la place Vendôme. Cette statue fut rétablie après 1830 et ce ne fut là que le prélude d'une réhabilitation plus solennelle encore. Le 12 mai 1840, M. de Rémusat, ministre de l'intérieur, annonça à la chambre des députés que le gouvernement français avait réclamé de l'Angleterre la dépouille mortelle de Napoléon, et qu'il en avait reçu la réponse suivante : « Le » gouvernement de Sa Majesté Britannique espère que la promptitude de » sa réponse sera considérée en France » comme une preuve de son désir d'effacer jusqu'à la dernière trace de ces » animosités nationales qui pendant la » vie de l'empereur armèrent l'une contre l'autre la France et l'Angleterre. » Le gouvernement de Sa Majesté Britannique aime à croire que si de » pareils sentiments existent encore » quelque part, ils seront ensevelis dans » la tombe où les restes de Napoléon » vont être déposés. » Cette communication fut accueillie par la chambre avec un vif enthousiasme, et un crédit d'un million de francs fut ouvert pour la translation des restes de l'Empereur et la construction d'un tombeau. La frégate *la Belle-Poule*, désignée pour se rendre à Sainte-Hélène, sous les ordres du prince de Joinville, partit de Toulon le 7 juillet 1840, et arriva le 8 octobre à sa destination. Dans la nuit du 14 au 15 du même mois, on procéda à l'exhumation dont le procès-verbal fut rédigé par M. Guillard, chirurgien-major de la frégate *la Belle-Poule*. Le corps fut retrouvé dans un état parfait de conservation. Le 18, au matin, *la Belle-Poule* quitta Sainte-Hélène emportant son précieux fardeau, et le 30 novembre, ce bâtiment mouillait en rade de Cherbourg. Transportés de Cherbourg au Havre, et du Havre à Paris par la Seine, les restes de l'Empereur arrivèrent à Courbevoie le 14 décembre, et le lendemain 15 ils furent déposés aux Invalides avec une grande solennité et au milieu d'un immense concours de peuple. Les nombreuses relations qui ont été publiées sur la cérémonie funèbre, nous dispensent d'entrer ici dans de plus longs détails. (Voir les journaux de décembre 1840, et ci-après la bibliographie).

Nous n'avons point à juger ici Napoléon comme homme politique et comme militaire. Il suffit d'avoir indiqué à leur date les principaux événements de sa vie, pour mettre sur la voie des recherches précises les personnes curieuses de suivre en détail l'histoire de cette grande destinée. Notre intention n'est pas non plus de présenter une appréciation critique des divers écrits de l'Empereur ; les renseignements bibliographiques qu'on trouvera plus loin, offrent dans leur ensemble un intérêt plus positif que les jugements que nous pourrions émettre pour notre propre compte. Nous allons néanmoins donner quelques indications que nous croyons utiles.

La vie de Napoléon, quand on le considère comme écrivain, se partage en trois périodes distinctes : le temps de sa jeunesse, l'époque de sa gran-

deur, et son exil. Les manuscrits qu'il avait légués au cardinal Fesch, et qui sont aujourd'hui entre les mains de M. Libri, membre de l'Institut, contiennent ce qu'on pourrait appeler ses débuts, ses cahiers d'études, et ses œuvres purement littéraires. On y trouve, à travers le néologisme et les embarras de la forme, les éclairs d'un grand esprit qui s'essaie, et dont l'activité se porte tout à la fois sur les sujets les plus divers. Ce sont des romans, des études historiques et politiques, de la tactique, des réflexions morales; il y a là, pour l'appréciation intime de Napoléon, des documents du plus haut intérêt. Ce grand homme, s'il faut en croire le témoignage de M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, aurait aussi fait des vers, indépendamment de la fable que nous avons citée plus haut : « La poésie, disait Napo- » léon, est un goût inné dans notre » famille; moi-même j'ai composé à » Brienne un poème sur la Corse qui » valait bien ceux de mon frère le démo- » crate. » Toute trace de cette œuvre a disparu.

Devenu général, consul, puis empereur, Napoléon n'a laissé que des textes et des pièces officielles, discours, proclamations, bulletins, instructions politiques et militaires. On en lira plus loin le détail. A cette époque, il n'écrivait plus que dans l'intérêt de sa politique ou de sa puissance. Mais jusque dans les moindres choses l'homme supérieur reparaît toujours. Le style est vif, coloré, rapide; la pensée nette, précise; et l'on trouve partout le mot exact de la situation. Pour apprécier le vif intérêt que Napoléon portait aux sciences et aux lettres, on consultera surtout les documents relatifs à l'organisation de l'Institut d'Egypte et aux travaux de cet Institut; les divers décrets sur l'Université, les quatre académies, les prix décennaux, l'institut de Meudon. Pour ce qui concerne ses rapports avec les gens de lettres, les *Critiques et portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve, les articles *sur Lemercier* et *Chénier*, publiés par M. Labitte dans la *Revue des deux Mondes;* les divers articles biographiques publiés sur madame de Staël, sur Delille, Ch. Nodier, Chateaubriand, Daunou offrent des particularités intéressantes, ces écrivains, ayant représenté, les uns l'opposition royaliste, les autres l'opposition républicaine. Pour apprécier Napoléon comme législateur, on consultera les discussions relatives à la rédaction du code civil. Enfin, on trouvera dans le *Bulletin du bibliophile*, 5e série, p. 263, et 6e série, p. 933, des détails curieux sur la bibliothèque particulière de l'Empereur.

A Sainte-Hélène, une vie nouvelle commence pour Napoléon; c'est une vie de lectures, de conversations, de souvenirs. Dans les mémoires écrits sous sa dictée, dans les causeries recueillies par les compagnons de son exil, il se montre tout à la fois un grand historien militaire, quand il retrace et juge les campagnes d'Annibal, de César, de Turenne et ses propres campagnes; un grand historien politique, quand il juge les événements contemporains; enfin un éminent critique littéraire lorsqu'il apprécie les écrivains de l'antiquité et des temps modernes. En un mot, c'est dans les confidences de l'exil que se révèle toute la grandeur de la pensée de Napoléon; c'est là surtout qu'il faut l'étudier comme écrivain.

OEUVRES DE NAPOLÉON.

OUVRAGES INÉDITS.

A l'époque du Consulat, Napoléon *qui se voyait déjà dans l'histoire*, comme il le dit lui-même, songea à mettre en sûreté tous les papiers de sa première jeunesse. Il les plaça dans un carton du ministère qui portait cette étiquette : *Correspondance avec le premier consul*. Il la biffa, et il écrivit de sa main : *A remettre au cardinal Fesch, seul*. Cette boîte, ficelée et cachetée aux armes du cardinal Fesch, traversa l'Empire et la Restauration. M. Libri en a fait l'acquisition à Lyon en 1841, et il la possède avec toutes les pièces que Napoléon y avait renfermées. Ces papiers se partagent en deux classes : la correspondance et les détails biographiques, les ouvrages originaux de Napoléon, les pensées, les notes et les extraits tirés de différents ouvrages. Toutes ces pièces sont autographes,

ou du moins ce sont des copies corrigées et annotées par l'auteur. Outre les copies et les pièces détachées le carton renferme 38 gros cahiers de la main de Napoléon. C'est tout ce qu'il a écrit depuis le 26 avril 1786 jusqu'au 14 mars 1793. M. Libri a publié dans la « Revue des deux Mondes» [mars 1842, p. 784 et suiv.] un article dans lequel il fait connaître ceux de ces documents qui méritent une attention particulière. En voici l'indication d'après M. Libri.

1° Les cahiers intitulés *Époques de ma vie*, où Napoléon a enregistré de sa main une foule de dates et de faits relatifs à sa première jeunesse.

2° Une *lettre adressée à la Convention* pour défendre Paoli, qui avait été appelé à la barre de l'assemblée.—Imprimée dans la Revue des deux Mondes, livraison du 1er mars 1842, p. 789 et suiv.

3° Un *Essai sur l'Histoire de la Corse* adressé sous forme de lettre à l'abbé Raynal. Cette histoire commence aux temps les plus reculés et s'arrête au dix-huitième siècle, au pacte de Corte entre les Génois et les Corses.

4° Divers écrits relatifs à la Corse, des projets de forts développés pour la défense de Saint-Florent et du golfe d'Ajaccio, un rapport sur la nécessité de se rendre maître des îles de la Madeleine, un plan pour l'organisation des milices corses, et beaucoup d'autres pièces de la même nature. L'étendue et le nombre de ces documents, dit M. Libri, prouvent que Napoléon ne songeait alors qu'à la Corse, et qu'il se préparait à y jouer le rôle de Paoli.

5° Un roman corse.

6° Une nouvelle anglaise intitulée : *Le Comte d'Essex*.

7° Un petit conte oriental : *Le Masque prophète*.—Imprimé dans la Revue des deux Mondes, 1er mars 1842, p. 799.

8° Des discours aux sociétés populaires, aux représentants du peuple, et un projet de *constitution pour la calotte*, espèce de société secrète organisée dans l'armée. — Napoléon dans ces divers écrits se montre républicain ardent et passionné.

9° Le projet d'un ouvrage sur la royauté.

10° Une note autographe renfermant un projet de suicide.—Imprimée dans la Revue des deux Mondes.

11° Un *dialogue sur l'amour*.

12° Un *mémoire sur la manière de disposer les pièces de canon pour le jet des bombes*.

13° Les extraits annotés de divers livres et principalement de livres historiques.

M. Libri a fait un choix parmi ces manuscrits, qui paraîtra prochainement chez le libraire Paulin.

En outre le journal « l'Illustration » a reproduit dans ses numéros du 11 et du 18 mars, du 1er et du 8 avril, des *Lettres sur la Corse* qui font partie des manuscrits trouvés par M. Libri.

Le « Correspondant de Hambourg » du mois de mars 1822 signale en ces termes d'autres ouvrages inédits de Napoléon, qui à cette époque étaient entre les mains du comte Dzialinski :

« C'est un volume de 30 à 40 feuilles
» petit in-fol., tout entier de la main de
» Bonaparte. L'authenticité en est at-
» testée par un certificat en forme de
» MM. de Montholon, Mounier et Bas-
» sano. C'est ce dernier qui l'a rédigé
» et scellé de son cachet. Ce recueil
» contient plusieurs documents curieux
» sur l'histoire du temps compris entre
» l'époque où Bonaparte fut réformé du
» service [après le 9 thermidor an II]
» jusqu'au commencement de la guerre
» d'Italie. On remarque ensuite un *Mé-
» moire* de sa main *sur le perfection-
» nement de l'artillerie turque*, ainsi
» que plusieurs fragments relatifs aux
» campagnes d'Italie. Mais ce qui est
» incontestablement plus digne d'atten-
» tion, c'est le *plan de la première
» campagne d'Espagne*, qu'il dicta au
» duc d'Abrantès, et qu'il accompagna
» d'une multitude de notes marginales.
» On y trouve des renseignements pré-
» cieux sur ses plans secrets, relative-
» ment, par exemple, aux frontières de
» l'Autriche et de la France. »

Nous indiquerons encore, parmi les travaux de Napoléon : 1° un *Rapport sur un instrument polygraphique*, à l'aide duquel on pourrait, sans être versé dans les procédés de l'art, composer et imprimer très-rapidement des circulaires dont la teneur n'excéderait pas une page in-4°. Ce rapport fut lu en janvier 1798 par Bonaparte à une séance de

l'Institut dont il venait d'être nommé membre [section de mécanique]. 2° Un *Mémoire sur la culture du mûrier*, rapporté de la Corse par M. Blanqui, membre de l'Institut (voir plus haut, p. 268); 3° une *Histoire de l'expédition d'Égypte*. Deux volumes de cette histoire ont été dictés à Sainte-Hélène au général Bertrand. (Voir plus haut, page 401, au mot: Bertrand).

OUVRAGES IMPRIMÉS DE NAPOLÉON. — EXTRAITS ET MÉLANGES.

I. Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale; in-8 de 21 pages, sans date ni lieu d'impression. — [Imprimé à Dôle, chez Fr. X. Joly, 1790.]

II. Le Souper de Beaucaire. Avignon, Sabin Tournal, 1793, in-8 [anonyme]; nouvelle édition, avec une introduction, par Fréd. Royou. Paris, 1821, in 8 de 20 pages.

Cet opuscule, ainsi que la lettre à M. Buttafuoco, a été reproduit dans différentes publications relatives à Napoléon.

III. Proclamations et harangues de Napoléon Bonaparte, avec sommaire des événements qui ont donné lieu à chacune d'elles, recueillies par Th. D. 1 vol. in-8, avec un beau portrait de Napoléon, gravé sur acier.

IV. Allocuzione fatta dal primo console, etc. Discours du premier consul de la République française aux curés de la ville de Milan, le 5 juin 1800. Gênes, André Frugoni.

Ce discours assez long a été réimprimé en italien et en français dans les « Annales philosophiques, morales et littéraires », 14e et 15e cahiers, vendémiaire an IX. On en trouve aussi une traduction à la suite de l'ouvrage du P. Rossignol : « Lettres d'un galérien à un sans-culotte. »

V. Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte.

Ce pamphlet, qui parut en décembre 1800 après l'événement du 3 nivôse, est reproduit dans le tome VI, p. 81-96, des « Mémoires de Bourrienne », qui l'attribue en commun à Napoléon et à son frère Lucien.

VI. Lettre écrite par Napoléon au ministre de l'intérieur, au sujet des communes.

Citée parmi les pièces justificatives des *Idées napoléoniennes*.

VII. Collection générale et complète de lettres, proclamations, discours, messages, etc., de Napoléon-le-Grand, empereur des Français, etc., rédigée d'après le « Moniteur », etc., classée suivant l'ordre des temps; accompagnée de notes historiques; publiée par Chr.-Aug. Fischer. Leipzig, 1808-13, 2 vol. in-8.

VIII. Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers en Italie, en Allemagne et en Egypte, mise en ordre et publiée par le général Ch.-Th. Beauvais. Paris, Panckoucke, 1819-20, 7 vol. in-8.

C'est un dépouillement de la copie des originaux qui avait été faite avec beaucoup de soin par ordre de Napoléon, et reliée magnifiquement en 30 vol. in-folio et in-4. On croit, dit Barbier (*Dict. des anonymes*, t. IV, p. 113), que cette collection manuscrite fut ensuite envoyée au prince Eugène. — L'ouvrage est aujourd'hui entièrement épuisé.

IX. Lettres authentiques de Napoléon et de Joséphine [de 1796 à 1813.] Paris, Firmin Didot, 1833, 2 vol. in-8, avec fac-simile.

Ce recueil comprend 231 lettres de Napoléon, 67 de Joséphine et une de madame de Rémusat.

X. Correspondance interceptée de Bonaparte et de son armée en Egypte, avec l'introduction de l'éditeur anglais. Hambourg, Willaume, 1799, in-8.

XI. Correspondance inédite de l'empereur Napoléon avec le commandant en chef de l'artillerie de la grande armée, etc., avec notes, par A. Pascal. Paris, 1843, 1 vol. in-8.

XII. Quarante lettres inédites de Napoléon, recueillies par L. H. Paris, Ponthieu, Mongie aîné, 1825, in-8.

XIII. De l'importance des places fortes. Notes de Napoléon sur un écrit du lieutenant-général Sainte-Suzanne, ayant pour titre : « Projet de changements à opérer dans le système des places fortes [extrait du « Spectateur militaire »]. Paris, 1826, in-8 de 8 pag.

XIV. Monuments d'éloquence militaire, ou collection raisonnée des proclamations de Napoléon Bonaparte, précédée d'un Essai sur les campagnes de la liberté, pour servir d'introduction à l'ouvrage, par Const. Taillard. Paris, Lhuillier, 1821, in-8.

XV. Maximes de guerre. 1 vol. in-32 [Bibliothèque portative de l'officier].

XVI. Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux Gourgaud et Montholon, et publiés sur les manuscrits corrigés de sa main. Paris, F. Didot, Bossange frères, 1822 et ann. suivantes. 8 vol. in-8.

On y trouve un Précis des guerres de Turenne et de Frédéric II, et des Notes sur divers ouvrages et mémoires relatifs à l'histoire de l'Empereur.

XVII. Biographie des contemporains [publ. par Léon. Gallois]. Paris, Ponthieu, 1824, 1 vol. in-8.

On a réuni dans ce volume les jugements prononcés par Napoléon sur ses contemporains pendant sa captivité de Sainte-Hélène. Ce sont des extraits des mémoires de MM. Las Cases, Montholon, Gourgaud, O 'Meara, etc. On l'a réimprimé sous le titre de « Profils des Contemporains. Paris, Pollet, 1824, in-12, et sous celui de « Nouvelle biographie critique et anecdotique des contemporains» [Paris, 1826, in-32]. — Il y a en outre de cet ouvrage une édition de 1829, et une de 1830.

XVIII. De l'éducation des princes du sang de France, système d'éducation pour le roi de Rome et autres princes du sang de France, rédigé par le conseil d'état, avec l'approbation et sous l'inspection personnelle de l'empereur Napoléon, publié à Londres en 1830. In-8, avec la traduction en anglais.

Le manuscrit original fut trouvé dans le cabinet de Napoléon à Saint-Cloud, et porte la date du 29 juillet 1812.

XIX. Discours de Napoléon sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur, ou ses idées sur le droit d'aînesse et le morcellement de la propriété ; suivis de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs, publiées par le général Gourgaud. Paris, Baudouin frères, 1826, in-8 de 168 pages.

Le sujet de ce discours avait été proposé, en 1791, par l'Académie de Lyon, à laquelle Bonaparte adressa son travail.

XX. Mémoires pour servir à l'Histoire de France, en 1815. Paris, Barrois l'aîné, 1820; in-8, avec le plan de la bataille du Mont-Saint-Jean. Imprimés sur le manuscrit que M. Barrois déclare avoir reçu d'O'Meara.

La saisie de ces mémoires, ordonnée par le gouvernement, fut annulée par arrêt de la cour d'assises du 21 mars 1820. On en a fait plusieurs contrefaçons, une entre autres intitulée : « Mémoires politiques sur la campagne de 1815 », Paris, Corréard, 1821, in-18, à laquelle on avait ajouté vingt-quatre pièces officielles et la lettre du maréchal Grouchy écrite à l'empereur la veille de la bataille de Waterloo. Cette édition fut saisie à la requête de M. Barrois.

XXI. Précis des guerres de César, écrit à l'île Sainte-Hélène sous la dictée de l'Empereur, par M. Marchand, son premier valet de chambre. Paris, Gosselin, 1836, in-8.

On trouve à la fin du volume plusieurs fragments inédits, notamment des observations sur le second livre de l'Énéide et sur la tragédie de Mahomet, avec le deuxième codicille de Napoléon.

XXII. OEuvres choisies de Napoléon Bonaparte. Paris, 1827. 4 vol. in-32.

XXIII. OEuvres choisies de Napoléon Bonaparte. Nouvelle édition, revue, etc., par M. B***, avec un portrait. Paris, Philippe, 1829. 6 vol. in-18, ensemble de 42 feuilles [12 fr.].

XXIV. Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon, écrits à Sainte-Hélène, sous la dictée de Napoléon, par les généraux qui ont partagé sa captivité. Paris, Bossange père, Dufour, 1830. 9 vol. in-8, ensemble de 271 feuilles.

XXV. Mémoires de Napoléon, écrits sous sa dictée à Sainte-Hélène par un de ses valets de chambre. Paris, 1829, in-18.

XXVI. OEuvres de Napoléon Bonaparte. Paris, Panckoucke, 1821-22. 5 vol. in-8, avec un portrait et deux fac-simile.

Cette collection contient, outre la Lettre à M. Buttafuoco et le «Souper de Beaucaire», des lettres, proclamations, bulletins, discours, une généalogie de Napoléon, et un précis chronologique de sa vie.

—Les mêmes OEuvres [avec des notes historiques par J.-L. Linder et A. Lebret]. Stuttgard et Tubingue, 1822 et ann. suiv. 6 vol. in-8.

Cette édition est plus exacte et plus complète que la précédente.

XXVII. Les dernières Réflexions de Napoléon, écrites par lui-même à l'île Sainte-Hélène, trouvées en août 1836, par un officier anglais, qui vient seulement de les faire connaître en France. In-12 de 14 pages. Imprim. de Deleuze. Lyon, 1837. [Prix : 10 c.].

XXVIII. Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte, avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même. In-8. de 16 pages. Impr. de Bailly. Paris, 1841.

Position politique et militaire du départe-

ment de Corse au 1er juin 1793. L'auteur promet de remplir plus tard quelques petites lacunes.

XXIX. Fac-simile d'une lettre confidentielle du grand Napoléon au prince Eugène. In-4. d'un quart de feuille. Imp. lith. de Bouis. Paris, 1842.

XXX. Sentiments de Napoléon sur le christianisme, par M. le chevalier de Beauterne. Paris, 1845, in-8.

XXXI. Entretiens de Napoléon avec Canova en 1810. Paris, 1824, in-8 de 32 pages.

XXXII. Portefeuille de mil huit cent treize, ou tableau politique et militaire, renfermant, avec le récit des événements de cette époque, un choix de la correspondance inédite de l'empereur Napoléon, etc., par M. de Norvins. Paris, 1825, 2 vol. in-8.

XXXIII. Testament de Napoléon.

Il a été publié plusieurs fois ou à part ou dans des recueils divers.

XXXIV. Napoléon, ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, avec une introduction et des notes, par M. Damas-Hinard. 1838. 2 vol. in-8.

Ce livre est fait avec soin et beaucoup d'impartialité. Le rapprochement dans une même page des idées émises par Napoléon à différentes époques sur un même sujet, donne au lecteur toute facilité pour apprécier le développement ou les variations de ce grand esprit. Le livre de M. Damas-Hinard fait connaître Napoléon sous ses différents points de vue, comme homme politique, comme militaire, comme moraliste et comme historien.

XXXV. Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration, recueillis par un membre du conseil d'état, et récit de quelques événements de l'époque, par le baron Pelet (de la Lozère), membre de la chambre des députés. Paris, Didot, 1833, 1 vol. in-8.

XXXVI. Correspondance de Napoléon Bonaparte avec le comte Carnot, ministre de l'intérieur pendant les cent jours. Paris, 1819. 1 v. in-8 de 112 p.

On a de plus attribué à Napoléon plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, entre autres : « Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue », qu'on sait aujourd'hui être du général Bertrand ; le « Manuscrit de l'île d'Elbe », et le livre intitulé : « Des Bourbons en 1815 ». Il faut aussi ranger dans la même catégorie de publications l'ouvrage suivant : « Mémoires de Napoléon Bonaparte, recueillis et mis en ordre par le rédacteur des Mémoires de S. M. Louis XVIII. Paris, Gosselin, 1834, et années suivantes.

Quatre volumes de cet ouvrage sont publiés. On lit dans la préface : « Le manuscrit du mémoire autographe de l'empereur Napoléon fut transporté en France, en 1815, parmi les bagages du baron Peyrusse, son grand trésorier, qui ne vit dans ce rouleau précieux que des comptes d'administration ; remis à Napoléon aux Tuileries, on le transporta plus tard au palais de l'Élysée. Là, oublié dans le tumulte d'une nouvelle catastrophe, il tomba au pouvoir de la famille royale. Louis XVIII le lut attentivement ; on lui en demanda la publication ; il s'y opposa, *à cause principalement du grand nombre de souverains que cet ouvrage compromettait.* » Malgré le ton affirmatif de ces phrases, les « Mémoires de Napoléon » ne sont point de lui ; c'est un pastiche des différents écrits de l'Empereur, présenté comme un récit personnel.

Telle est, aussi complète qu'il nous a été possible de la dresser, l'indication des divers écrits légués par Napoléon à la curiosité de l'histoire. Plus d'un livre, sous son règne, a été, pour ainsi dire, commandé par lui. Nous n'entrerons point ici dans le détail des anecdotes qui se rattachent au despotisme littéraire qu'il cherchait à exercer sur la pensée des écrivains : nous nous bornerons à citer, comme exemple, M. le comte de Montlosier (*).

(*) Voici ce qu'on lit dans le IVe chap. des « Considérations sur l'histoire de France » de M. Aug. Thierry [*Récits des temps mérovingiens*, Paris, 1842, t. I, p. 186-187] : « Sentant à merveille quelle serait l'influence d'un ouvrage qui embrasserait à la fois l'ancien régime, sa chute violente et le rétablissement de l'ordre, Bonaparte voulut en avoir un ; mais en cela comme en tout, il voulut créer d'un mot. Il ne s'adressa pas aux écrivains ralliés dans l'Institut ; ceux-là auraient demandé trop de temps, et d'ailleurs il les jugeait trop mal guéris des préventions philosophiques du siècle dont ils conservaient les lumières. Il chercha dans le parti contre-révolutionnaire un homme connu pour s'être occupé studieusement de questions historiques, d'un esprit vif et aventureux, capable de produire en quelques mois un système nouveau qui ralliât les grands faits politiques de la monarchie aux restaurations sociales du Consulat près de se compléter par l'Empire... Le choix du premier Consul s'arrêta sur M. de Montlosier, » qui reçut, en 1804, par l'intermédiaire du ministre des relations extérieures, l'ordre de composer un ouvrage où il rendrait compte : « 1° De l'ancien état de la France et de ses institutions ; 2° de la manière dont la révolution était sortie de cet état de choses ;

PRINCIPAUX OUVRAGES RELATIFS A LA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE DE NAPOLÉON ET A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE SON RÈGNE.

—Histoire de Napoléon Buonaparte, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par P. F. Henry. Paris, 1826, 4 vol. in-8.

» 3° des tentatives faites pour la combattre; » 4° des succès obtenus par le premier Consul à cet égard, et de ses diverses restaurations. Cet ordre, ajoute M. Thierry, dont la » rédaction nette et précise tient de ce qu'on » pourrait nommer la formule napoléonienne, » assignait à l'historien futur un délai fixe » pour son œuvre, comme s'il se fût agi de » quelque travail administratif. » Le livre devait être prêt et publié au moment de l'avénement de Napoléon à l'Empire. Mais le manuscrit ne fut terminé qu'en 1807, et à cette époque une commission à laquelle il fut soumis décida qu'il ne serait point imprimé. L'ouvrage de M de Montlosier parut lors de la première Restauration sous ce titre : « De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours ».

L'Empereur, n'ayant pas trouvé dans M. de Montlosier un historien à son gré, cessa de songer à renouveler le fond de la théorie historique. « Il se rabattit sur des régions » moins élevées de la science, et s'occupa de » faire continuer, jusqu'à l'année 1800, les » ouvrages de récit réputés classiques ou simplement d'une lecture usuelle... On a de lui » sur ses volontés à cet égard une note impérieuse et pleine de verve, dictée à Bordeaux » en 1808. »

En voici quelques fragments :

« Velly est le seul auteur un peu détaillé » qui ait écrit sur l'histoire de France. L'abrégé chronologique du président Hénault » est un bon livre classique. Il est très-utile de » les continuer l'un et l'autre. Velly finit à » Henri IV, et les autres historiens ne vont pas » au delà du règne de Louis XIV. Il est de la » plus grande importance de s'assurer de » l'esprit dans lequel écriront les continuateurs. J'ai chargé le ministre de la police » de veiller à la continuation de Millot, et je » désire que les deux ministres se concertent » pour faire continuer Velly et le président » Hénault. . . . .
» On doit être juste envers Henri IV, Louis XIII, » Louis XIV et Louis XV, mais sans être adulateur. On doit peindre les massacres de » septembre et les horreurs de la Révolution » du même pinceau que l'Inquisition et les » massacres des Seize. Il faut avoir soin d'éviter toute réaction en parlant de la Révolution. Aucun homme ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient ni à ceux qui » ont péri, ni à ceux qui ont survécu. Il n'était » pas de force individuelle capable de changer les éléments, et de prévenir des événements qui naissaient de la nature des choses et des circonstances... » (Voir pour de plus amples détails la Notice sur la vie et les écrits de Fontanes, par M. Sainte-Beuve, et les Récits des temps mérovingiens de M. A. Thierry.)

— Histoire de Napoléon et de la grande armée, par M. Horace Raisson. Paris, 1829, — IIe édit. 1830, 10 vol. in-18.

— Vie de Napoléon Buonaparte, par Walter Scott, trad. en français. Paris, 1827, 9 vol. in-8, et 18 vol. in-12.

— Réponse à sir Walter Scott sur son Histoire de Napoléon, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, ancien roi de Hollande, frère de l'empereur. Paris, Trouvé, 1828, in-8 de 159 pages, plus une planche. — IIe édition, même année.

— Vie politique et militaire de Napoléon, par A. V. Arnault. Paris, 1822 et années suiv., 3 vol. in-fol.

— Histoire de Napoléon. Études sur les causes de son élévation et de sa chute, par M. Bailleul. Paris, 1828-34, 2 vol. in-8.

— Histoire de Napoléon, par M. de Norvins, Paris, 1827, 4 vol. in-8. — Ve édit., 1834.

Elle a été traduite en espagnol et en italien.

— Observations de Louis Bonaparte sur l'histoire de Napoléon par M. de Norvins, Paris, 1834, in-8 de 2 feuilles.

— Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric. Paris, 1827, 4 vol. in-8.

Cet ouvrage est du général Jomini.

— Histoire de Napoléon Bonaparte, offrant le tableau complet de ses opérations militaires, politiques et civiles, de son élévation et de sa chute, par P. F. H. Paris, 1823, 4 vol. in-8.

— Histoire de France, depuis le 18 brumaire [novembre 1799] jusqu'à la paix de Tilsitt [juillet 1807], par M. Bignon, première époque : Firmin Didot, 1827 et années suivantes, 6 vol. in-8. — IIe époque sous le titre de : Histoire de France sous Napoléon, depuis la paix de Tilsitt [1807], jusqu'en 1812. Paris, F. Didot, 1838, 4 vol. in-8.

C'est jusqu'à présent l'ouvrage le plus complet et le plus impartial que l'on possède sur le Consulat et l'Empire. Napoléon lui-même, dans son testament, avait engagé M. Bignon à l'entreprendre.

— Exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des principales puis-

sances, par M. Bignon. Paris, 1815. 1 vol. in-8.

— Documents particuliers (en forme de lettres) sur Napoléon, sur plusieurs actes jusqu'ici inconnus ou mal interprétés, et sur le caractère de différents personnages qui ont marqué sous son règne, etc., trad. de l'anglais. Paris, Plancher, 1819, in-8. Bruxelles, 1819, in-8.

— Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la révolution. Paris, 1831-38. 13 vol. in-8.

— Mémoires de Constant, valet de chambre de l'empereur. Paris, 1828-31, 6 vol. in-8.

— De Buonaparte et des Bourbons, par M. de Chateaubriand. Paris, Le Normant, mars 1814, in-8.

Cet ouvrage, qui a été depuis plusieurs fois réimprimé, a exercé sur l'opinion une grande influence.

— Des causes qui ont amené l'usurpation du général Bonaparte et qui préparent sa chute, par sir Francis d'Ivernois. Lond., 1800, in-8.

— Napoléon administrateur et financier, pour faire suite au Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce, par sir Francis d'Ivernois. Reckembach et Genève, 1812, in-8.

— Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, par le duc de Rovigo (Savary, ex-ministre de la police générale). Paris, 1828, 8 vol. in-8.

— Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'empire, depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'histoire de Napoléon, par L. F. J. de Beausset, ancien préfet du palais impérial. Paris, 1827, 2 vol. in-8, portraits et fac-simile. — IIIe édit. aug., 4 vol. in-8, 1828.

— Note sur un article des Mémoires sur l'intérieur du palais impérial, et sur la conclusion de la paix de Vienne en 1809. Paris, 1827, in-8, une feuille.

Cette note est signée de Champagny, duc de Cadore.

— Mémoires sur Napoléon, etc., par Fauvelet de Bourrienne, ministre des finances et secrétaire intime du palais impérial. Paris, 1829, 10 vol. in-8.

On a prétendu que cet ouvrage n'était pas de Bourrienne, mais qu'il avait été rédigé par M. de Villemarest, avec les matériaux qu'il avait fournis. Il est certain du moins que les premiers volumes appartiennent entièrement à Bourrienne.

— Bourrienne, ses erreurs volontaires et involontaires (anonyme). Paris, 1830, 2 vol. in-8.

— Mémoires de la duchesse d'Abrantès. Paris, 1831-35, 18 vol. in-8.

— Souvenirs du lieutenant-général comte Mathieu Dumas, de 1770 à 1836, publiés par son fils. Paris, 1839, 3 vol. in-8.

— Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte, par J. B. Salgues. Paris, 1814-1820, 3 vol. in-8.

— Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événements qui se sont passés depuis quelques années, par Fréd. Schœll. Paris, 1814-16, 9 vol. in-8.

— De l'état de la France sous la domination de Bonaparte, par A. L. Pichon. Paris, 1814, in-8.

— Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion des états du Saint-Père par les Français, par J. M. de Laplace, 1 vol. in-8.

— Mémoires du comte Belliard. Paris, Becquet et Pétion, 1842, 3 vol. in-8.

— Résumé des événements les plus remarquables de l'Histoire de France, de 1788 à 1818; précédé d'un Coup d'œil sur l'origine des impôts, la création des rentes sur l'Etat et sur la fondation du crédit public, par l'ingénieur Frissard. Paris, 1824.

— Campagnes des Français en Italie, ou histoire politique et philosophique de la révolution, par Desjardins. Paris, an VI, 5 vol. in-8.

— Actes du congrès de Vienne, réglant l'étendue et les limites des différents empires, etc., ou opérations politiques des souverains alliés pour la paix de l'Europe. Paris, 1815, in-12.

Réimprimé sur l'édition officielle.

— Histoire de la chute de l'empire

de Napoléon, ornée de 8 plans par Eug. Labaume. Paris, 1820, 2 vol. in-8.

— Histoire parlementaire de la révolution française, par MM. Buchez et Roux. Paris. 1834 et ann. suiv. in-8.

Cet ouvrage remarquable se termine en 1815.

— Exposé de la situation de l'empire, présenté au Corps-Législatif, dans la séance du 25 fév. 1813, par le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur.

On en trouve un extrait aux pièces justificatives des *Idées napoléoniennes*, p. 213 et suiv.

— Considérations sur les principaux événements de la révolution française, ouvrage posthume de Mme de Staël. Paris, 1818, 3 vol. in-8.—1826, 3 vol. in-12.

— Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne, par D. Pedro Cevallos. publ. à Madrid en 1808, et trad. en français par M. Nettement père. Paris, 1814, in-8.

— Mémoires politiques et militaires sur les principaux événements arrivés depuis la conclusion du traité de Campo-Formio, jusqu'à la paix d'Amiens, etc., trad. de l'anglais de Ritchte, par Henri. Paris, 1804, 2 vol. in-8.

— Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre au 1er janvier 1816, par de Montvéran.

— Histoire de la révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814, par M. Mignet, 2 vol. in-8.

— Histoire politique et militaire du prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie, par le général Vaudoncourt. Paris, 1828, 2 vol. in-8.

— Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV, roi de Suède et de Norwège, etc., par le chef d'escadron Coupé de Saint-Donat, et B. de Rochefort. Paris, 1820. 2 vol. in-8.

— Histoire du pape Pie VII, par M. le chev. Artaud de Montor. Paris, 1836, 2 vol. in-8°.

— Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII, sous le règne de Napoléon Buonaparte, 1814, br. in-12 [par Alphonse de Beauchamp].

— Circonstances inédites de la vie de Napoléon, mémoire lu à l'Académie royale des sciences de Rouen, par M. Duputel. Rouen, 1843, in-8, fig.

Tiré à petit nombre.

— L'Europe pendant le Consulat et l'Empire de Napoléon, par Capefigue. Paris, 1840, 10 vol. in-8.

— Essai sur l'établissement monarchique de Napoléon, par Camille Paganel. Paris 1836, 1 vol. in-8.

— Correspondance et relations de J. Fiévée avec Bonaparte [de 1802 à 1813]. Paris, 1836, 3 vol. in-8.

— Histoire de la poésie française à l'époque impériale, ou exposé par ordre de genre de ce que les poètes français ont produit de plus remarquable, depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'aux premières années de la Restauration, par Bernard Julien. Paris, 1844, 2 vol. in-12.

— Magasin encyclopédique de Millin. 1795-1816.

— La Décade philosophique. 1794-1807.

— Hommages poétiques sur la naissance du roi de Rome, ou l'hymen et la naissance, publiés par Eckard et Lucet. Paris, 1811, in-8.

— Histoire métallique de Napoléon, ou Recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne d'Italie, jusqu'à son abdication en 1815. Treuttel et Wurtz. Lond. et Paris, 1819; in-4, avec 60 planches. — Supplément. 1821, in-4, avec 14 pl.

— Galerie militaire de Napoléon Bonaparte; recueil de tous les tableaux et monuments où sont représentés les principaux événements de sa carrière, par David, Gérard, Girodet, Gros, gravés par Normand père et fils. Paris, Panckoucke, 1821, in-fol.

— Examen analytique et raisonné des principales brochures qui ont paru depuis la mort de Napoléon, par A. G... N., ancien officier. Paris, 1821, in-8, une feuille 3/4.

— On peut consulter aussi pour les histoires générales de Napoléon, outre les recueils encyclopédiques et les biographies, les publications de MM. Laurent, A. Hugo, Sor [Charlotte de], Bailleul, Karr, Lubis, Lurine, Durand-Brager, Paupaille, Pascallet, Laborde, Fadeville, Ottavi, Loizelier, Joly, Alexandre Devilliers, Péclet, Marchal, Michaud, etc. (voir ces divers noms). Il ne se passe guère d'année sans qu'on publie au moins une de-

mi-douzaine d'histoires de Napoléon; mais la plupart de ces ouvrages ne sont que des spéculations de librairie. On sait du reste que M. Thiers prépare depuis long-temps une histoire du consulat et de l'empire qui, d'après le prospectus doit avoir 10 vol. in-8.

PRINCIPAUX OUVRAGES RELATIFS A CERTAINES ÉPOQUES DE LA VIE ET DU RÈGNE DE NAPOLÉON. — HISTOIRE ANECDOTIQUE.

— Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte, par le baron de Cotton. Valence, 1840, 2 vol. in-8.

— Quelques notices sur les premières années de Bonaparte, recueillies en anglais par un de ses condisciples, mises en français par le citoyen B. [J.-F. Bourgoing]. Paris, Dupont, an VII [1797], in-8.

On trouve une analyse étendue de cette brochure dans le «Magasin encyclopédique,» 3e année, t. III, p. 303.

— Napoléon et Marie-Louise, par Méneval. Paris, 1843, 2 vol. in 8.

— Anecdotes sur Napoléon. 1 vol. in-18 de 4 feuilles. Montbéliard, 1843.

— Souvenirs intimes du temps de l'Empire: — l'École militaire; — le Bivouac et les Tuileries; — Napoléon et le Conseil-d'État; — les Aides-de-camp de l'Empereur; — Mémoires d'un page de la cour impériale, par E. Marco de Saint-Hilaire [voyez ce nom].

— Notes et pièces officielles relatives aux événements de Marseille et de Toulon en 1793, par M. J. Abeille. Paris, 1815, 1 vol. in-8 de 2 feuilles.

M. Abeille fut l'un des députés envoyés par Marseille auprès des amiraux ennemis, qui croisaient sur les côtes de la Provence.

— Napoléon, sa famille, ses amis, ses généraux, par un ex-ministre de Sa Majesté l'empereur et roi. 3 vol. in-8.

— Souvenirs sénatoriaux, par le comte Cornet. Paris, 1824, 1 vol. in-8.

— Procès de Georges, Moreau et autres prévenus de conspiration contre le premier consul. 1 vol. in-8.

— Procès instruit contre Demerville et autres prévenus de conspiration contre le premier consul. 1 vol. in 8.

— Procès contre Saint-Réjan, Carbon et autres prévenus de conspiration contre Bonaparte, premier consul. 2 vol. in-8.

— Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en 1812, par M. de Pradt. Paris, 1815, in-8. — IXe édit. 1826.

— Amours secrètes de Napoléon et de sa famille, par M. le baron de B***. Paris, 1821, 6 vol. in-18, sixième édit.

La première parut en 1815 et 1816. L'ouvrage est attribué à M. Ch. Doris.

— Bonapartiana, par Cousin-d'Avallon. Paris, 1801, 2 vol. in-18. — Ibid. 1828, in-8.

— Napoléoniana, par M. Ch. Malo. Paris, 1814, in-18.

— Mémoires pour servir à l'Histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815, par M. Fleury de Chaboulon. Lond., 1819, 1820, 2 vol. in-8.

— Du divorce de Napoléon Bonaparte avec Joséphine, veuve Beauharnais, et de son mariage avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche. Paris, Égron, 1815, in-8 de 5 feuilles 3 quarts.

— Pièces judiciaires et historiques relatives au procès du duc d'Enghien, avec le journal de ce prince, depuis l'instant de son arrestation, etc., par l'auteur de l'opuscule, intitulé: De la libre défense des accusés. Paris, 1823, in-8 de 4 feuilles 3 quarts.

— Explications offertes aux hommes impartiaux, par M. le comte Hullin, au sujet de la commission militaire instituée en l'an XII, pour juger le duc d'Enghien. Paris, 1823, in-8 d'une feuille 1 quart.

— Extrait des Mémoires de M. le duc de Rovigo concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien. Paris, 1823, in-8 de 4 feuilles.

Voir à l'occasion de cet opuscule une lettre insérée au Journal des Débats du 3 nov. 1823.

— Histoire de la conspiration du général Mallet, par H. Dourille. Paris, 1840, 1 vol. in-8.

— Éclaircissements historiques sur la conspiration Mallet, par Saulnier. Paris, 1834, 1 vol. in-8 de 3 feuilles.

— Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, [par M. Charles Doris, sous le pseudonyme d'Edw. Saintine). Paris, 1821, in-8.

— Sacre de Napoléon dans l'église Notre-Dame, le dimanche 2 décembre 1804. Paris, impr. du gouvern., 1814, grand in-fol.

— Manuscrit de 1812, 2 vol. in-8; Manuscrit de 1813, 2 vol. in-8; Manuscrit de 1814, 1 vol. in-8, par le baron Fain, secrétaire intime de Napoléon [1823-27].

— La régence à Blois, ou les derniers moments du gouvernement impérial, par Fabry. Paris, 1815, in-8 de 4 feuilles.

—Congrès de Châtillon, extrait d'un essai historique sur le règne de l'empereur Napoléon, par Pons de l'Hérault. Paris, 1825, 1 vol. in-8.

— Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon, de Fontainebleau à l'île d'Elbe, par M. le comte de Waldbourg-Truchsess, l'un des commissaires des puissances alliées chargés d'accompagner l'Empereur à sa destination [en allemand]. Traduit en français. Paris, 1815, in 8.

La troisième édition contient des additions importantes.

— Itinéraire de Buonaparte, depuis son départ de Doulevant, le 28 mars, jusqu'à son embarquement à Fréjus, le 28 avril, etc., par Fabry, 1815, in-8.

— Mémoires sur les Cent-Jours [en forme de lettres avec des notes et documents inédits], par Benjamin Constant. Paris, 1829, 1 vol. in-8, augmenté d'une introduction.

— Lettres sur les Cent-Jours, par Cauchois-Lemaire.

— Relation de la mission du lieutenant-général comte Becker auprès du lieutenant de Napoléon. Paris, 1814, in-8.

— Documents pour servir à l'histoire de 1815. Collection du «Moniteur» publiée à Gand. 1 vol. in-fol. Paris, 1834.

— Histoire des deux Chambres de Buonaparte, depuis le 3 juin jusqu'au 7 juillet 1815, contenant le détail exact de leurs séances, etc., par F. T. D. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

— Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon, érigée sur la colonne de la place Vendôme, etc.; par J.-B. Launay, fondeur de la colonne et de la statue. Paris, 1825, in-8 de 2 feuilles, avec une planche.

— Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène, etc., par Fabry. 1817, in-8.

— Relation du capitaine Maitland, ex-commandant du Bellérophon, concernant l'embarquement et le séjour de l'empereur Napoléon à bord de ce vaisseau; traduit par Parisot. Paris, 1826, 1 vol. in-8.

— Rapport sur l'état de la France fait au roi dans son Conseil, par M. de Chateaubriand. Gand, mai 1815, 1 vol. in-8.

On consultera avec fruit, pour l'indication des brochures et pamphlets publiés en 1815, le «Journal de la librairie,» année 1815, table systématique, partie politique, pag. 91 à 102. A aucune époque de notre histoire, sans en excepter la Fronde, les événements politiques n'ont enfanté un aussi grand nombre d'écrits. On trouvera également à la même date, sous le titre: «Économie politique, constitution,» l'indication des ouvrages relatifs à l'acte additionnel et à l'assemblée du champ de mai.

— Documents historiques, suivis de pièces justificatives sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte; trad. de l'anglais d'O'Meara. Paris, 1821, in-8 de 8 pages.

— Napoléon en exil, ou l'écho de Sainte-Hélène, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie; trad. de l'anglais d'O'Meara par madame Collet, et revu par Beaupoil de Saint-Aulaire. Paris, 1822, 2 vol. in-8.

Une nouvelle traduction de ce livre a paru dans l'ouvrage intitulé «Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, de mémoires et documents historiques écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, suivis de lettres,» etc., par M. Jay, Paris, 1822, 5 vol. in-8.

— Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène postérieurement à la nomination de sir Hudson-Lowe au gouvernement de cette île, en réponse à une brochure intitulée: «Faits démonstratifs des traitements qu'on a fait éprouver à Napoléon Bonaparte, etc., par Barry-Edward O'Meara, ex-chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène,» trad. de l'angl. par Beaupoil de Saint-Aulaire. Paris, 1819, in-8.

— Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné jour par jour tout ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois; par le comte de Las-Cases. Paris, 1823-24, 8 vol. in-8 ou in-12; 1830-31, 21 vol. in-18.

— Suite au Mémorial de Sainte-Hé-

lène, par MM. Grille et Musset-Pathay. Paris, 1824, 2 vol. in-8.

— Recueil de pièces officielles sur le prisonnier de Sainte-Hélène, avec les observations sur les discours de lord Bathurst dans la chambre des lords, le 18 mars 1817, etc., trad. littérale de l'anglais. Paris, 1819, 1 vol. in-8 de 7 feuilles.

— Détails et ordre de la marche de toutes les cérémonies qui ont eu lieu à Sainte-Hélène après la mort de Bonaparte, etc. In-4 d'un quart de feuille. Paris, Pillet jeune, 1821.

— Funérailles de Napoléon, relation officielle, par Ferdinand Langlé : 1 vol. in-8. Paris, 1841.

— Funérailles de l'empereur Napoléon, exhumation, retour en France, etc., publié par Audot. Paris, 1841, br. in-18.

— Journal écrit à bord de la Belle-Poule, par Emmanuel de Las Cases. 2 vol. in-8, Paris.

— Souvenirs du voyage à Sainte-Hélène, par F. Coquereau. Paris, 1 v. in-8.

— Lettres sur l'expédition de Sainte-Hélène en 1840, par Arthur Bertrand Paris, 1840. 1 vol. in-12.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES GUERRES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

— Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le directoire, le consulat et l'empire, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, 1831. 4 vol. in-8, avec atlas.

— Mémoires pour servir à l'histoire politique et militaire de la France sous la république et sous l'empire, par le général Hugo. 3 vol. in-8.

— Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français, de 1792 à 1815, par une société de militaires; 1835, 27 vol. in-8 av. pl.

Ce livre contient l'ensemble des opérations militaires des généraux de la Révolution et de Napoléon, mais il fourmille d'erreurs; c'est un livre mal fait, bien au-dessous du sujet.

— Dictionnaire historique des batailles, siéges et combats de terre et de mer qui ont eu lieu pendant la révolution française; avec une table chronologique des événements et une table alphabétique des noms des militaires et des marins français et étrangers qui sont cités dans l'ouvrage. Paris, 1818, 4 vol. in-8.

— Tableau historique et politique des opérations militaires et civiles de Bonaparte, avec portrait, par Chas. Paris, 1801.

— Campagnes mémorables des Français en Egypte, en Italie, en Allemagne, etc., jusqu'en 1815. Paris, 1817, 2 vol. in-8, avec 45 pl. et 100 portraits.

— Lettre sur la campagne du général Macdonald chez les Grisons, commencée dans le mois de thermidor an VIII [août 1800], et terminée par le traité de Lunéville, 20 pluv. an IX [9 février 1801], par Philippe de Ségur Paris, 1802, brochure in-8.

— Histoire de l'ex-garde impériale, depuis sa formation jusqu'à son licenciement, comprenant les faits généraux des campagnes de 1805 à 1815, 1 vol. in-8.

— Campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle, de 1792 à la paix de Campo-Formio, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. 1829, 4 vol. in-8, avec un atlas.

— L'empereur Napoléon, tableaux et récits de batailles, etc., avec 90 gravures d'après le musée de Versailles et autres monuments, par Reveil. Paris, 1837, 1 vol. in-12.

— Bulletins de la grande armée, précédés des rapports sur les principaux événements militaires de la république : vie militaire du général Buonaparte et de l'empereur Napoléon, avec notes historiques et notes biographiques sur chaque officier supérieur. Par M. A. Pascal. 10 vol. in-8.

— Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue, par le lieutenant général baron Pamphile Lacroix. Paris, 1820, 2 vol. in-8, cartes et grav.

— Mémoires militaires et historiques, de 1792 à 1815 par Crossard. 1829, 6 vol. in-8.

— Galerie militaire, ou notices historiques sur les généraux en chef, généraux de division, etc., qui ont commandé les armées françaises depuis le commencement de la révolution jusqu'en l'an XIII, par Barbié et Beaumont. An XIII [1805], avec portraits, 7 vol. in-12.

— Histoire de la Légion-d'Honneur,

par M. de Saint-Maurice. 1833, 1 vol. in-8.

— Archives de l'honneur, par Barbié et Beaumont. Paris, 1805, 4 vol. in-8.

— Histoire critique et militaire des campagnes de la révolution, par le général Jomini. Paris, 1806, 3 vol. in-8. Refondue dans une nouvelle édition qui fut portée à 15 vol. Paris, 1819-1824.

— Précis des événements militaires depuis le 1er mars 1799 jusqu'en 1814, par le lieutenant-général comte Mathieu-Dumas. Paris, 1816-26.

Il a paru de cet ouvrage 8 livraisons formant 19 vol. in-8, et 8 atlas contenant les campagnes de 1798, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807.

— Bulletin des sciences militaires, par de Férussac.

On y trouve l'indication d'un grand nombre d'ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les opérations militaires de la Révolution et de l'Empire, et des rectifications importantes.

HISTOIRE PARTICULIÈRE DES DIVERSES CAMPAGNES DE NAPOLÉON.

GUERRES D'ITALIE. 1re ET 2e INVASIONS FRANÇAISES.

— Tableaux historiques des Campagnes d'Italie depuis l'an IV jusqu'à la bataille de Marengo. Paris, 1806, in-fol.

— Histoire des guerres d'Italie, contenant le tableau des événements civils, politiques et militaires qui les accompagnèrent, et leur influence sur la civilisation et les progrès de l'esprit humain, depuis 1774 jusqu'au traité d'Amiens en 1802, par le général Servan. Paris, 1805, 6 vol., avec des cartes.

— Campagnes du général Bonaparte en Italie, pendant les années IV et V de la République française, par un officier-général [Pommereul]. Paris, 1797, in-8, avec cartes.

— Campagnes des Français en Italie, par Desjardins. Paris, an II, 5 vol. in-8.

— Précis des opérations militaires de l'armée d'Italie, depuis le 21 ventôse jusqu'au 7 floréal an VII, par Schérer, in-8.

— Précis ou Journal historique et raisonné des opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue, depuis le 9 germinal jusqu'au 10 thermidor de l'an VII de la République française, par le général de division Foissac-Latour. Paris, 1800, 1 vol. in-4, avec deux cartes.

— Exposé des principales circonstances encore peu connues qui ont occasionné les désastres des armées autrichiennes dans la dernière guerre continentale, et surtout en 1800; par un voyageur suisse, trad. de l'anglais. Londres, 1801, 1 vol.

— Journal des opérations militaires du siége et du blocus de Gênes, précédé d'un coup d'œil sur la situation de l'armée d'Italie, depuis le moment où le général Masséna en prit le commandement, jusqu'au blocus, par le général Thiébault. Paris, 1801, 1 vol. in-4, avec une carte.

— Défense d'Ancône et des départements romains, le Tronto, le Musone et le Metauro, par le général Monnier, aux années VII et VIII, par Mangourit. 1802, 2 vol. in-8, avec gravures.

— Campagne de Bonaparte en Italie, en l'an VIII, rédigée sur les mémoires d'un officier de l'état-major de l'armée de réserve, par Foudras. Paris, 1808, 1 vol. in-8.

— Campagnes de la grande armée et de l'armée d'Italie en 1805, où recueil des bulletins et de toutes les pièces officielles relatives à cette guerre avec l'Allemagne et la Russie, et des discours prononcés au sénat et au tribunat à cette occasion, suivi du traité de paix de Presbourg. 1 vol. in-8, avec une carte.

— Marengo ou Campagne d'Italie par l'armée de réserve, commandée par le général Bonaparte, par Petit. — IIe édition. Paris, an XI, 1 vol. in-8.

— Relation de la bataille de Marengo, par le général Berthier. Paris, impr. impér., 1806, in-4.

— Histoire d'Italie de 1789 à 1814, par Carlo Botta [trad. française]. Paris, 1824, 3 vol. in-8.

Cet ouvrage, fort remarquable dans la partie narrative, laisse beaucoup à désirer au point de vue politique.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

— Histoire de l'expédition des Français en Egypte, par Nakoula-el-Turck,

trad. de l'arabe et publié par M. Desgranges aîné. Paris, 1839, impr. roy., 1 vol.in-8.

— Mémoires sur l'Égypte, pendant les campagnes du général Bonaparte. Paris, an VIII [1800], 4 vol. in-8.

— Relation de l'expédition d'Égypte, suivie de la description de plusieurs des monuments de cette contrée et ornée de figures, par Norry. Paris, an VII, in-8.

— Conquêtes des Français en Égypte, par Hénin. Paris, an IX, 1 vol. in-8.

— Bonaparte au Caire, ou mémoires sur l'expédition de ce général en Égypte, par un savant de l'expédition. Paris, an VII, in-8.

— De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis, et considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays, par Regnier. Paris, 1802, in 8, avec cartes.

Ce livre, saisi par l'ordre de Bonaparte, a été réimprimé sous ce titre: « Mémoires du comte Regnier; campagne d'Égypte. Paris, 1827, in-8. »

— Tableau de l'Égypte, pendant le séjour de l'armée française, suivi de l'état civil et militaire de l'armée d'Orient, par Galland. Paris, 1804, 2 vol. in-8.

— Æneas Anderson's Narrative of the expedition of Egypt. London, 1804, gr. in-4, fig.

— Notice sur l'occupation de Malte en 1798 par l'armée française. Paris, 1845, in-8.

— Observations sur l'expédition du général Bonaparte dans le Levant, par Cendré, trad. de l'anglais. Paris, an VII, 1 vol. in-8.

— Wilson's History of the expedition of Egypt. London, 1804, gr. in-4.

— Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie, par le général Berthier. Paris, Didot l'aîné, an VII [1800], in-8.

— Voyage historique en Égypte, pendant les campagnes des généraux Bonaparte, Kléber et Menou, par Pietro. Paris, 1818, 1 vol. in-8, avec carte.

— Tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française, ouvrage où l'on traite des mœurs, usages et caractère des Égyptiens, de notre position et de nos rapports avec ces peuples, etc.; suivi de l'état militaire et civil de l'armée d'Orient, par Galles. Paris, 1804, 2 vol. in-8.

— Mémoires pour servir à l'histoire des Expéditions en Égypte et en Syrie. — IIe édition revue, corrigée et augmentée, par Miot. 1814, 1 vol. in-8.

— Walsh's Journal of the campaigne in Egypt. London, 1805, gr. in-4, fig.

Une traduction de cet ouvrage a été publiée à Paris, 1823, 1 vol. in-8.

— Conquêtes des Français en Égypte, contenant la description géographique, le tableau des mœurs et coutumes des peuples anciens et modernes qui ont habité ce pays. An VII, 1 vol. in-8.

— Pièces diverses et correspondance relative aux opérations de l'armée d'Orient en Égypte. Paris, an IX, 1 vol. in-8.

— La Décade égyptienne, publiée au Caire, 3 vol. in-4.

— Mémoires relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale pour aller en Égypte combattre l'armée d'Orient, par le comte de Noë. 1828, in-8.

— Description de l'Égypte, ou recueil des observations et recherches faites pendant l'expédition française. Paris, impr. impér., 1809 et ann. suiv. 21 liv. in-fol. de texte et 14 vol. de planches.

CAMPAGNE DE 1805.

— Bataille d'Austerlitz, par un militaire témoin de la journée du 2 décembre 1805 [le général-major autrichien Stutterheim]; trad. de l'allemand. Hambourg, 1805, in-8. — Nouv. édition, avec des notes, par un officier français. Paris, Fain, 1806, in-12.

L'officier français est Napoléon.

— Recueil des bulletins officiels sur les opérations de la grande armée, contre la quatrième coalition. Paris. 1806, 1 vol. in-8.

— Lettres de M. le lieutenant-général Dupont à M. le comte D***. Paris, 1826, in-8 d'une feuille et demie.

CAMPAGNE DE 1807.

— Campagnes des armées françaises en Prusse, en Saxe, en Pologne, etc., en 1806 et en 1807, avec portr. et un plan de la bataille d'Iéna. Paris, 1807, 4 vol. in-8.

— Précis historique de la campagne faite, en 1807, dans la Poméranie suédoise par le corps d'observation de la grande armée, commandé par le maréchal Brune; par le chevalier Vigier de Saint-Junien. Limoges, 1825, 1 vol. in-8.

— Précis du siége de Dantzick fait par l'armée française en avril et mai 1807, par Kirgener. Paris, 1807, 1 vol. in-8.

— Siége de Dantzick, par Saint-Albin. 1807, 1 vol. in-8.

— Siége de Dantzick en 1807, précédé d'une introduction sur les événements qui ont amené les Français devant cette place, et d'un précis sur l'histoire de Dantzick, rédigé sur le journal du siége de M. le maréchal duc de Dantzick, etc., en 1807, par Sainte-Suzanne. Paris, 1818, 1 vol. in-8, pl.

— Bataille de Preussisch-Eylau, gagnée par la grande armée, sur les armées combinées de Prusse et de Russie, le 8 février 1807. Paris, in-fol., avec 3 plans et 2 cartes.

— Nouvelle relation de la bataille de Friedland, composée d'après les pièces du dépôt de la guerre, par Derode. 1839, 1 vol. in-8, avec plans.

GUERRE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

— Historia razonada de los principales zucesos de la gloriosa revolucion de España, por D. Jos. Clemente Carnicero. Madrid, 1814-1815, 4 vol. in-8.

— Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne, par M. de Pradt. Paris, 1816, in-8.

— Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne, par M. Nellerto [Llorente]. Paris, 1814, 2 vol. in-8; 1815-1819, 3 vol. in-8.

— Napoleon, o el verdadero D. Quixote de la Europa [por D. Jos. Clemente Carnicero]. Madrid, 1813, 8 part., 4 vol. in-8.

— Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes, par le général Foy, publiée par madame la comtesse Foy. 4 vol. in-8. Atlas.

— Mémoires sur la guerre des Français en Espagne, par Rocca. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

— Histoire d'Espagne, depuis la première période, de Bigland, trad. et continuée jusqu'en 1814, par le général Mathieu-Dumas, 3 vol. in-8.

— Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne [de 1808 à 1814], par le comte de Toreno, trad. en français, par MM. Louis Viardot et J. Bascans, 4 vol. in-8.

— Exposé des motifs qui ont engagé en 1808 Sa Majesté Ferdinand VII à se rendre à Bayonne, par don Juan Escoiquitz, trad. de l'espagnol. Paris, 1816, 1 vol. in-8.

— Storia delle campagne e degli assedi degl' Italiani in Ispagna, dal 1808 al 1815, corredata di piani e carte topografiche, da Vaccani. 4 vol. petit in-fol.

— Histoire de la guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814; publiée à Londres par W. F. P. Napier, trad. par le lieutenant-général comte Mathieu-Dumas et enrichie de notes. Paris, Treuttel et Wurtz, 1836, et suiv. 10 vol. in-8; — continuée par A. Foltz. Paris, Leneveu, 1843-44, 3 vol. in 8 [tomes XI-XIII].

— Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal, pendant les années 1807 à 1813; plus, la campagne de 1814 dans le midi de la France; trad. de l'anglais, de John Jones, par Alph. de Beauchamp, avec des notes et commentaires, 1819, 2 vol. in-8.

— Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal, de 1807 à 1814, par le maréchal-de-camp Sarrasin. Paris, 1814, 1 vol. in-8.

— Relation de l'expédition du Portugal, faite en 1807 et 1808, par le premier corps, devenu armée de Portugal, par le lieutenant-général Thiébault. Paris, 1817, 1 vol in-8, avec une carte du Portugal, un plan de la bataille de Wimeiro et du combat de Rorissa.

— Mémoires sur la campagne du corps d'armée des Pyrénées-Orientales en 1808, suivis d'un Précis des campagnes de Catalogne, de 1808 à 1814, par le colonel Lafaille, 1 vol. in-8, avec cartes.

— Mémoires sur la guerre d'Espagne, pendant les années 1808, 1809, 1810, 1811, par de Naylies. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

— Notice sur la bataille de Spinosa de los Monteros, gagnée par l'armée française sur les Espagnols, les 10 et 11 novembre 1808. broch. in-4, avec 2 plans.

— Mémoires sur les campagnes en Espagne, depuis 1808 jusqu'en 1814, écrits par le maréchal Suchet, 2 vol. in-8, et un bel atlas, 1834. — IIe édition.

— Mémoires sur les opérations militaires des Français en Galice, en Portugal et dans la vallée du Tage, en 1809, sous le commandement du maréchal Soult, Paris, 1821. 1 vol. in-8, avec 6 grandes cartes.

— Journal des opérations de l'armée de Catalogne, en 1808 et en 1809, par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Paris, 1821, 1 vol. in-8, avec atlas de 14 planches.

— Relation historique et militaire de la campagne de Portugal, sous le maréchal Masséna, par le général Guingueret. Limoges, 1817, 1 volume in-8.

— Précis historique de la guerre d'Espagne et de Portugal de 1807 à 1814, contenant la réfutation des ouvrages de MM. Sarrasin et de Beauchamp, avec des détails sur la bataille de Toulouse, par Auguste Carel. Paris, 1815, 1 vol. in-8.

— Conquête de l'Andalousie, campagne de 1810 et 1811 dans le midi de l'Espagne, par Lapène, 1 volume in-8.

— Mémoires sur les lignes de Torrès-Vedras, élevées pour couvrir Lisbonne en 1810, faisant suite aux Journaux des siéges entrepris par les alliés en Espagne; trad. de l'anglais de John Jones, par M. Gosselin, traducteur des Journaux de siéges, etc. Paris, 1832. 1 vol. in-8, avec une carte topographique des lignes, et 2 planches contenant les plans et profils des principaux ouvrages qui les composaient.

— Relation des siéges et défenses d'Olivença, de Badajoz et de Campo-Mayor, en 1811 et 1812, par les troupes françaises de l'armée du Midi en Espagne, sous les ordres du maréchal duc de Dalmatie, par le colonel Lamare. — IIe édition, augmentée d'observations critiques, et suivie d'un projet d'instruction à l'usage des gouverneurs des places fortes. Paris, 1837, 3 plans. 1 vol. in-8.

— Journaux des siéges entrepris par les alliés en Espagne, pendant les années 1811 et 1812, suivis de deux discours sur l'organisation des armées anglaises, et sur les moyens de la perfectionner, avec notes; trad. de l'anglais de John Jones. Paris, 1821, 1 vol. in-8 de 500 pages, avec 9 planches gravées.

— Mémoire sur la campagne de l'armée française, dite «des Pyrénées,» en 1813 et 1814, par Pellot. Bayonne, 1818, 1 vol. in-8.

— Relation des siéges de Saragosse et de Tortose par les Français, dans la dernière guerre d'Espagne, par le lieutenant-général Rogniat. Paris, 1814, 1 vol. in-4, avec 2 planches.

— Examen de l'ouvrage publié par M. Choumara, sous le titre de «Considérations militaires sur les Mémoires du maréchal Suchet et sur la bataille de Toulouse, avec l'addition de nouveaux détails importants,» par le général baron Juchereau de Saint-Denys [Extrait du Spectateur militaire]. Paris, 1838, brochure in-8.

— Défense de Saragosse, ou relation des deux siéges soutenus par cette ville, en 1808 et 1809, par don Manuel Cavallero, employé dans la place; trad. par L. V. de La Beaumelle. Paris, Demonville, 1815, 1 vol. in-8.

CAMPAGNES DE 1809 EN ALLEMAGNE ET SUR L'ESCAUT.

— Mémoires sur la guerre de 1809 en Allemagne, avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren, par le général Pelet. Paris, 1824, 4 vol. in-8.

— Expédition de l'Escaut en 1809. Enquête, pièces et documents relatifs aux affaires de l'Escaut, communiqués aux deux chambres du parlement d'Angleterre. Paris, 1810, 1 vol. in-8.

— Précis historique de la guerre entre la France et l'Autriche en 1809,

par le comte A. de Laborde. Paris, 1823, 1 vol. in-8 avec un atlas in-4.

CAMPAGNE DE RUSSIE (1812).

— Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812, par le comte Philippe-Paul de Ségur, Paris, 1824, 2 vol. in-8.—Xe édition, 1834.

— Napoléon et la grande armée en Russie, ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur, par le général Gourgaud. Paris, 1825, in-8.—IVe édition 1826, 2 vol. in-18.

—Histoire de la campagne de Russie en 1812, par Boutourlin, aide-de-camp de l'empereur de Russie. 1824. 2 vol. in-8, avec atlas de 13 planches.

— Mémoires pour servir à la guerre entre la France et la Russie en 1812 par un officier de l'état-major de l'armée française (Guillaume de Vaudoncourt). Londres, 1813, 2 vol. in-4.

—Relation circonstanciée de la campagne de Russie, par Eugène Labaume. Paris, 1814, in-8.—VIe édition, 1820.

— Détails abrégés sur la campagne de Moscou en 1812, en réponse à toutes les brochures qui ont paru jusqu'à ce jour. Paris, 1834, in-8.

—Histoire de l'expédition de Russie, par le marquis de Chambray.—IIIe édition, 3 vol. in-8, avec le portrait de l'auteur, trois vignettes et un atlas séparé.

L'introduction à «l'Histoire de l'expédition de Russie» est un Précis de l'Histoire de l'Europe, en ce qui a rapport à la guerre et à la politique, depuis l'époque à laquelle Napoléon prit les rênes du gouvernement de la France, jusqu'à celle où il entreprit l'expédition de Russie.

— Opinion de M. le général du génie Nempde sur l'incendie de Moscou. Paris, 1826, in-8 d'une feuille, avec deux planches.

— Aventures d'un marin de la garde impériale, prisonnier de guerre en Russie, pour faire suite à l'histoire de la campagne de 1812, par Henri Ducor. Paris, 1833, in-8.

— Histoire de la guerre de Russie et d'Allemagne depuis le passage du Niémen (juin 1812) jusqu'au passage du Rhin (novembre 1813), par Sarrasin. Paris, 1815, 1 vol. in-8, avec une carte.

— Considérations sur les grandes opérations, les batailles et les combats de la campagne de 1812, par le colonel Oukeneff. Paris, 1829, 1 vol. in-8.

— Napoléon en 1812, ou mémoires historiques et militaires sur la campagne de Russie, par le général Roman Soltyk. 1836, 1 vol. in-8.

— La vérité sur l'incendie de Moscou, par le comte Rostopchine. Paris, Ponthieu. 1823, in-8 de 3 feuilles.

— Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812, par sir Robert Ker-Porter; trad. de l'anglais par M***. 1 vol. in-8. avec cartes.

— Relation impartiale du passage de la Bérésina par l'armée française en 1812, par Guillaume de Vaudoncourt. 1 vol. in-8.

— Lettres sur la prise de Moscou en 1812. Paris, Didot, 1821, grand in-8 de 2 feuilles 3/4.

Tirées à petit nombre. Ces Lettres sont au nombre de deux; elles ont pour auteur l'abbé Surugues, curé de la paroisse de Saint-Louis à Moscou en 1812. Elles ont été réimprimées en 1823 sous ce titre : «Lettres sur l'incendie de Moscou, écrites de cette ville au R. P. Bouvet, de la Compagnie de Jésus, par l'abbé Surugues, témoin oculaire, et curé de l'église de Saint-Louis à Moscou.» Paris, Plancher, 1823. 1 vol. in-8 de 3 feuilles.

CAMPAGNES DE 1813 ET DE 1814. — ALLEMAGNE, ITALIE ET FRANCE.

— Tableau de la campagne d'automne de 1813 en Allemagne, depuis la rupture de l'armistice jusqu'au passage du Rhin par l'armée française, avec une carte des environs de Leipsick, par Boutourlin. Paris, 1818, 1 vol. in-8.

— Campagne des Français en Saxe, en 1813, par le baron d'Odeleben; trad. de l'allemand par M. Aubert de Vitry. Paris, 1817, 2 vol. in-8.

— Histoire de la guerre soutenue en Allemagne par les Français en 1813, par le général Guillaume de Vaudoncourt. Paris, 1819, 1 vol. in-4, et 1 atlas in-fol. de 12 cartes.

— Mémoires sur les opérations de l'avant-garde du 8e corps de la grande armée, formé de troupes polonaises, en 1813. Paris, 1829. 1 vol. in-8.

— Histoire de la guerre de 1813 et 1814, en Allemagne et en France, par le marquis de Londonderry. 1833, 2 vol. in-8.

— Mémoires sur la campagne du vice-roi d'Italie en 1813 et en 1814, par Guillaume de Vaudoncourt. Londres (Paris), 1817, 2 vol. in-4.

— Campagnes de Bonaparte en 1813 et 1814, par Breton de La Martinière. 1814, 1 vol. in-8.

— Précis de l'invasion des États-Romains par l'armée napolitaine en 1813 et 1814, par J.-P. Bellaire. 1838. 1 vol. in-8.

— Relation des blocus et siéges de Glogau, soutenus par les Français contre les Russes et les Prussiens en 1813 et 1814, par le général Nempde, 1 vol. in-8, 1827.

— Correspondance entre le général Jomini et le général Savary, sur la campagne de 1813. Paris, Didot, 1814, in-8. 3 feuilles.

— Recueil des plans de combats et batailles livrés par l'armée prussienne pendant les campagnes des années 1813 1814 et 1815, avec des éclaircissements historiques, par le major prussien Wagner.

— Précis historique des opérations militaires de l'armée d'Italie en 1813 et 1814, par le général Vignolle. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

— Histoire de la surprise de Berg-op-Zoom, le 8 et le 9 mars 1814, par Legrand. Paris, 1816, 1 vol. in-8 avec une carte.

— Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814, par le général Koch. Paris, 1819, 3 vol. in-8 et atlas in-fol.

— Événements militaires devant Toulouse en 1814, par Lapène. Paris, 1822, 1 vol. in-8.

— Considérations militaires sur les Mémoires du maréchal Suchet, etc., suivies de considérations militaires sur la bataille de Toulouse, par Choumara. Paris, 1840, 2 vol. in-8.

— Journal des opérations du 6e corps, pendant la campagne de France en 1814, par le général Fabvier. Paris, 1819, 1 vol. in-8 de 5 feuilles.

CAMPAGNE DE 1815.

— Relation circonstanciée de la dernière campagne de Bonaparte, terminée par la Bataille de Mont-Saint-Jean; — IVe édition, augmentée de deux plans, à laquelle on a joint les diverses relations qui ont paru en Angleterre, deux nouveaux plans et une vue panoramique du champ de bataille. 1816, 1 vol. in-8.

— Précis politique et militaire de la campagne de 1815, par le général Jomini. 1839, 1 vol. in-8.

— Histoire des campagnes de 1814 et 1815, par A. de Beauchamp. 4 vol. in-8.

— Histoire des campagnes de 1814 et 1815 en France, par le général G. de Vaudoncourt. Paris, 1826, 5 vol. in-8, planches.

— Observations sur la Relation de la campagne de 1815, publiée par le général Gourgaud, et réfutation de quelques-unes des assertions d'autres écrits relatifs à la bataille de Waterloo; par le comte de Grouchy. Paris. 1819, 1 vol. in-8.

— Lettre au général Gourgaud sur la Relation de la campagne de 1815, écrite à Sainte-Hélène. Paris, 1819, 1 vol. in-8. de 4 feuilles 1/4.

— Mémoires pour servir à l'histoire de France, en 1815, avec un plan de la bataille de Mont-Saint-Jean. Paris, 1820.

— Histoire de la guerre de la Restauration depuis le passage de la Bidassoa par les alliés (octob. 1813), jusqu'à la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, par Sarrasin, avec une carte du théâtre de la guerre, où sont tracées les principales marches des belligérants. Paris, 1816, 1 vol. in-8.

— Mudford's historical account of the battle of Waterloo. London, 1816, grand in-8.

— Précis historique, militaire et critique des batailles de Waterloo et de Fleurus, par le général Berton. Paris, 1818, 1 vol. in-8.

— Quelques documents sur la bataille de Waterloo, propres à éclaircir la question portée devant le public par M. le marquis de Grouchy, par le général Gérard. Paris, 1829, in-8 de quatre feuilles. (voir Gérard et Grouchy.)

— Mémoires sur la guerre de la Vendée en 1815, par Canuel. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

— Histoire de la guerre de la Vendée, par A. de Beauchamp. Paris, 1820, in-4.

Le tome IV est consacré aux événements de 1814 et 1815.

— Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1815 dans la Vendée, par le lieutenant-général comte Charles d'Autichamps. Paris, 1817, 1 vol. in-8.

BONAPARTE [Lucien], prince de CANINO, frère puîné de l'empereur Napoléon, naquit à Ajaccio vers 1775. Favori, dans sa jeunesse, de Paoli, qui l'appelait son « petit philosophe », il avait à peine douze ans lorsque la révolution éclata. La famille Bonaparte embrassa le parti de la Convention nationale contre Paoli, et Lucien, Napoléon, Louis et Joseph, subirent un décret de bannissement. Les Bonaparte se réfugièrent, en 1793, dans la ci-devant capitale de la Provence, où, pauvres et proscrits, ils reçurent des secours que la Convention accordait aux « patriotes réfugiés. » Lucien fut attaché à l'administration des subsistances de l'armée des Alpes-Maritimes, et devint garde-magasin des subsistances militaires de Saint-Maximin. Nommé président de la Société populaire de cette ville, il y épousa une jeune fille d'une famille honorable, mais peu riche, Mlle Christine Boyer, douce et vertueuse personne qu'il rendit heureuse. Il était inspecteur des charrois, quand on l'emprisonna à Aix, en 1794, comme terroriste, et il n'obtint sa liberté qu'en « conjurant à genoux » le représentant Chiappe, son compatriote, d'intercéder pour lui (*). S'élevant graduellement à la suite de Napoléon, il devint commissaire des guerres à la fin de 1795; il fut nommé deux ans après, n'étant alors âgé que de vingt-quatre ans, député du département du Liamone au conseil des Cinq-Cents. Quoique la constitution exigeât vingt-cinq ans révolus, il fut admis dans cette assemblée sans opposition, probablement par une suite naturelle de la reconnaissance qu'inspiraient déjà les services du général Bonaparte. Dès son entrée au Conseil, Lucien parut à la tribune. Le 30 messidor [18 juillet 1798], dans la discussion relative à la célébration des fêtes décadaires, on voulut contraindre les marchands à tenir leurs boutiques ouvertes les dimanches; Lucien termina ainsi le discours qu'il prononça à cette occasion : « La tolérance est sœur de la liberté; la » persécution est fille de la tyrannie; » nous n'avons pas le droit d'empêcher » un homme de célébrer la fête que son » culte lui indique. » Le mois suivant, rapporteur de la commission des finances, il signala les dilapidations qui avaient eu lieu dans les différents services de la guerre, et fit accorder des secours aux veuves et aux enfants des soldats morts sur le champ de bataille. Secrétaire du conseil, il s'opposa aux changements que le Directoire exécutif voulait apporter à la constitution de la république cisalpine établie sous la protection du général Bonaparte. Quoiqu'il se montrât partisan de la liberté illimitée de la presse, il appuya cependant la proposition de laisser encore trois mois la presse sous la surveillance du gouvernement. Le premier vendémiaire an VII [22 septembre 1798], sur la proposition de Delbrel, il invita le conseil à renouveler le serment de fidélité à la constitution de l'an III, et pour accroître encore sa popularité, il s'opposa à l'impôt sur le sel et à tout impôt sur les denrées de première nécessité. Par les mêmes motifs il combattit la proposition de décréter la patrie en danger; lorsque le général Jourdan exprima la crainte que les conseils ne devinssent l'objet d'un coup d'état, il rappela le décret qui mettait hors la loi quiconque violerait la représentation nationale. Lucien, qui, plus tard, devait si énergiquement appuyer cette violation, partageait néanmoins les craintes du général, et déjà il en avait informé son frère alors en Égypte; mais sa correspondance fut interceptée par les Anglais. Le général Bonaparte, instruit par d'autres voies de la situation des affaires publiques, revint en France. Il débarqua à Fréjus le 16 vendémiaire an VIII [8 octobre 1799]; le 24 il était arrivé à Paris, et, à la suite de conférences avec les principaux mécontents, il s'entendit, pour l'exécution d'un coup d'état, avec son frère Lucien, qui venait d'être nommé président du conseil des Cinq-Cents. La révolution

(*) Voy. la lettre de Lucien, publiée dans la « Revue de Paris », IVe année, 11 novembre.

du 18 brumaire fut le résultat de leurs efforts, et l'on peut croire que, sans la présidence de Lucien, la journée de Saint-Cloud n'aurait pas eu une issue favorable pour les conjurés. Le conseil des Cinq-Cents, transféré dans l'orangerie à Saint-Cloud, était composé en majorité de républicains qui se rattachaient à la constitution de l'an III comme au palladium de la liberté. Dans les dernières réunions qui précédèrent cette mémorable séance, Lucien chercha à augmenter le nombre des partisans du coup d'état qui se préparait, en effrayant les hommes paisibles par le tableau des calamités dont le retour de l'anarchie menaçait la France, et en rassurant les plus timides par la promesse d'une administration sage et vigoureuse; enfin, il sut persuader les uns et séduire les autres. Le 19 brumaire, on proposa de nommer une commission pour s'occuper des mesures de salut public. Cette proposition devint le signal d'un mouvement tumultueux. «La constitution!» s'écria-t-on de toutes parts. Et sur la proposition de Delbrel, le serment à la constitution de l'an III est renouvelé. Lucien lui-même quitte le fauteuil pour venir jurer fidélité au pacte social contre lequel il conspire, et au moment où il descend de la tribune Briot s'écrie : « Moniteur, écrivez! » Pendant qu'on discute sur les mesures commandées par les circonstances, le général Bonaparte, accusé d'aspirer au pouvoir, se présente avec une faible escorte et entre seul dans l'assemblée ; son arrivée inattendue soulève tous les esprits ; une foule de députés se précipitent au-devant de lui en criant : « A bas le tyran! Le dictateur hors la loi! » Bonaparte hésite, fait quelques pas, veut parler; mais les cris d'indignation recommencent. Alors le général Lefèvre entre avec un peloton de grenadiers qui entourent Bonaparte et l'emmènent hors de la salle. Le tumulte continue dans l'assemblée. Lucien, interpellé de toutes parts, s'élance à la tribune et cherche a justifier son frère. On couvre sa voix et on demande que Bonaparte soit mis hors la loi. Lucien veut répondre, il ne peut se faire entendre. Alors, recueillant toutes ses forces, il s'écrie : « Quoi! vous voulez que je sois l'assassin de mon frère? Jamais! Je dépouille la magistrature populaire.» Et il jette au milieu de l'assemblée sa toge et sa ceinture. Pour la seconde fois la salle est envahie par la force armée. Lucien sort au milieu des grenadiers. Arrivé dans la cour, il monte à cheval et adresse aux troupes une courte mais violente harangue, qu'il termine par ces mots : « Guerriers, délivrez la majorité des » représentants de l'oppression où elle » se trouve. Général, et vous, soldats; » et vous tous, citoyens, vous ne recon» naîtrez pour législateurs de la France » que ceux qui vont se rendre auprès » de leur président. Quant à ceux qui » sont dans l'Orangerie, que la force les » expulse. Ces brigands ne sont plus les » représentants du peuple, mais les re» présentants du poignard : Vive la ré» publique ! » Des ordres sont aussitôt donnés. Leclerc se présente alors à la tête des troupes, somme les représentants de se retirer, et, sur leur refus, fait évacuer la salle tambour battant et au pas de charge. Cette journée du 19 brumaire fit honneur au courage et à la présence d'esprit de Lucien. Le soir, les deux conseils, uniquement composés des partisans de la nouvelle révolution, reprennent leurs séances. Béranger, au conseil des Cinq-Cents, fait voter des remerciements au général Bonaparte et aux troupes qui s'étaient trouvées à Saint-Cloud. Plusieurs orateurs succèdent à Béranger. Lucien, quittant son fauteuil pour la tribune, prononce un discours qui est couvert d'applaudissements. « Lucien, dit un contemporain, était le héros de la journée.» A la fin de la séance, les trois consuls provisoires Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos vinrent, à la demande de Frégeville, prêter le serment de « fidélité inviolable à la souveraineté » du peuple, à la république française, » à l'égalité, à la liberté et au système » représentatif. » On a remarqué ces phrases du discours que Lucien prononça à cette occasion : « Si la liberté naquit » dans le Jeu de paume de Versailles, » elle fut consolidée dans l'Orangerie » de Saint-Cloud. Les constituants de » 1789 furent les pères de la révolution, » mais les législateurs de l'an VIII fu» rent les pères et les pacificateurs de » la patrie.» Le général Bonaparte pro-

clamé premier consul, Lucien devint membre du Tribunat, créé par la nouvelle constitution, et peu après il fut fait ministre de l'intérieur. Ministre à vingt-six ans, Lucien porta, dans un si haut emploi, l'inexpérience de la jeunesse; cependant, on doit lui tenir compte de la protection éclatante qu'il accorda aux arts et aux artistes, ainsi qu'aux savants et aux gens de lettres. Lui-même avait le goût des beaux-arts; il aimait les lettres, et les a cultivées avec succès. Dès 1799 il fit paraître, mais en ne signant que de ses initiales : *la Tribu indienne, ou Édouard et Stellina* [2 vol. in-12], roman qui a obtenu les honneurs d'une traduction anglaise et d'une double traduction allemande, en 1812. La soif immodérée de l'or étouffant les plus beaux sentiments de la nature, l'avidité de l'Européen insatiable, en opposition avec la modération des Indiens, la peinture fidèle de mœurs originales et de contrées lointaines, tels sont les caractères distinctifs de cet ouvrage. Lucien contribua à l'organisation des préfectures, mais son ministère fut de peu de durée. Il voyait avec regret son frère s'écarter des principes du gouvernement républicain tel que le 18 brumaire l'avait fait, et dans lequel l'ex-président du conseil des Cinq-Cents s'était promis un des premiers rôles. L'ambition de Bonaparte n'avait plus de bornes, l'ambition de Lucien se trouvait arrêtée dans son premier essor. De cette situation devaient naître entre les deux frères, et naquirent en effet, des discussions qui devinrent de plus en plus animées, et qui se terminèrent, pour le ministre, par une brillante disgrâce. Néanmoins, Napoléon faisait encore servir Lucien à ses projets. En décembre 1800, après l'événement du 3 nivôse, parut un écrit qui, selon Bourrienne, serait de Lucien et de Napoléon; cet écrit, avait pour titre *Parallèle de César, Cromwell, Monk et Bonaparte*. Au mois de brumaire an IX [nov. 1800], Lucien partit pour l'Espagne en qualité d'ambassadeur. Il se montra à la cour de Charles IV sous les dehors les plus flatteurs et y captiva la confiance et l'estime du monarque, de la reine et du prince de la Paix. Dès ce moment, l'influence anglaise cessa d'agir sur l'Espagne, qui, sous le voile de la neutralité, fut toute dévouée à la France. La guerre déclarée en Portugal, les armées espagnole et française combinées s'emparèrent d'Elvas. Un traité tout à l'avantage des Français fut signé par la junte à Badajoz, le 29 novembre 1801. La mission de Lucien eut encore cela d'important que l'armée française d'Égypte fut ravitaillée; l'ambassadeur conclut un assez grand nombre de traités diplomatiques plus ou moins remarquables, prit une part très-importante à la création du royaume d'Étrurie et à la cession faite à la France des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. On a prétendu à cette époque, qu'il avait voulu s'allier à la famille royale, en préparant le mariage de sa fille avec le prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Mais la fille de Lucien n'avait que six ans, et pour former ce projet il eût fallu à l'ambassadeur une prescience de la fortune future de son frère. Beaucoup plus tard, il est vrai, il fut réellement question de cette alliance sans que Lucien fît autre chose que se montrer disposé à y donner son consentement. Pendant son ambassade en Espagne, l'intelligence de Lucien fut mise en défaut; on parvint à lui persuader que les Espagnols n'aspiraient qu'à devenir Français. De cette époque data le plan de Napoléon de s'emparer de la Péninsule. Le frère du premier consul revint à Paris; une réconciliation eut lieu, et Lucien entra, pour la seconde fois, au Tribunat, le 9 mars 1802. En présentant à l'assemblée le concordat, qui avait été signé le 15 juillet 1801, et qui fut ratifié par le pape Pie VII, le 15 août de la même année, il prononça un discours dont la modération et la sagesse furent louées de tous les partis. Le 18 mai 1802 il fit adopter le projet qui établissait l'ordre de la Légion-d'Honneur; son discours, par les vues supérieures qu'il renfermait, obtint l'applaudissement général. Une juste et noble récompense devait être le prix de ses efforts. Il devint grand-officier de la Légion-d'Honneur et membre du grand conseil d'administration qui en suivit la création. Sénateur de droit, il reçut comme titulaire de la sénatorerie de Trèves, la terre de Soppelsdorf où se trouvait la maison de plaisance de

l'électeur de cette principauté. Comme tribun et comme sénateur, Lucien s'opposa plusieurs fois aux volontés de son frère. Le 3 février 1803, l'Institut national fut réorganisé. Aux trois classes qui existaient depuis la création républicaine une quatrième classe fut ajoutée et tous les membres exclus par des décisions arbitraires furent rappelés. Lucien devint membre de la classe de la langue et de la littérature françaises, à l'époque où son frère Napoléon était admis dans la classe des sciences mathématiques et physiques. En juillet 1803, Lucien se rendit dans les départements du Rhin pour y prendre possession des biens affectés à la Légion-d'Honneur. A son retour à Paris, sa femme étant morte, il s'attacha à Mme Jouberton, femme divorcée d'un agent de change; et celle-ci lui ayant donné un fils, Lucien l'épousa, malgré la volonté du premier consul et le vœu de toute sa famille. Il lui fut ordonné de quitter la France. Il se rendit, au mois d'avril 1804, en Italie, avec le projet de s'y fixer définitivement. Après avoir séjourné quelque temps à Milan et à Pesaro, près d'Urbin, il alla à Rome, où il fut très-bien accueilli par le souverain pontife, qui le décida à résider dans cette ville. De Rome il ne cessa de s'élever contre l'ambition de son frère. La paix de Tilsitt, en 1807, détermina Napoléon à visiter ses nouveaux états d'Italie. Au mois de novembre 1807 il arriva à Mantoue, où Lucien se rendit de son côté. Dans l'entrevue qui eut lieu entre les deux frères, on prétend que l'*ultimatum* impérial fut que, sans préjudice aux droits des enfants que Lucien avait eus de Mme Jouberton, il ferait dissoudre son mariage et doterait l'épouse répudiée d'un établissement considérable en Italie, que l'empereur érigerait en duché. Par suite de cet arrangement S. M. I. et R. devait rouvrir des négociations pour le mariage de la fille aînée de Lucien avec le prince des Asturies. Lucien n'accepta de ces propositions que la dernière, qui n'eut pas de succès, l'agent chargé de la préparer étant dévoué à d'autres intérêts. Cet agent proposa Mlle Tascher, qui fut refusée parce que « c'était au sang de Napoléon » qu'on tenait à s'allier.» Les deux frères se séparèrent également mécontents l'un de l'autre. L'empereur revint à Paris et Lucien se rendit à Rome. Cette ville n'offrant bientôt plus à ce dernier un asile indépendant, il se retira dans sa terre de Canino, près de Viterbe. L'hostilité constante de Napoléon contre un frère fidèle aux affections domestiques, détermina Lucien à passer aux États-Unis. Son vaisseau, qui mit à la voile au mois d'août 1810, dans le port de Civita-Vecchia, fut jeté par une tempête sur les côtes de Cagliari. Lucien sollicita inutilement du roi de Sardaigne la permission de débarquer dans cette île, et le ministre anglais résidant près de ce prince lui ayant refusé un sauf-conduit, il se remit en mer et fut, presque à la sortie du port, enlevé par deux frégates anglaises qui étaient en croisière. Conduit à Malte, Lucien y attendit pendant quatre mois la décision du gouvernement britannique. Supposant au voyage du frère de Napoléon un but politique, le ministère anglais ordonna que le prince de Canino serait transporté à Ludlow, dans le Shropshire, et y resterait sous la surveillance d'un commissaire. Lucien céda à la nécessité; il fit venir près de lui sa famille, et, pour rendre sa captivité moins pénible, il acquit la terre de Tomgrove, près de Worcester; le gouvernement britannique attacha un colonel à sa personne. Son nom ne figure point dans les almanachs impériaux : il n'était pas censé faire partie de la famille de Napoléon. Lucien resta trois ans à Tomgrove, se livrant à la culture des lettres. C'est pendant ce temps que fut publiée à ses frais la *Galerie de Lucien Bonaparte, choix de gravures à l'eau-forte*, etc. [Londres, 1812], et qu'il termina *Charlemagne* ou l'Eglise délivrée, poëme épique en XXIV chants [Londres, 1814, 2 vol. in-4] auquel il travaillait depuis long-temps. Ce poëme, dont le pape Pie VII accepta la dédicace, fut réimprimé à Paris l'année suivante et traduit en vers anglais par MM. Butler et Hogdson. Les événements politiques de 1814 rendirent la liberté au prisonnier français; il en profita pour retourner à Rome, où l'amitié de Pie VII s'efforçait de le fixer irrévocablement. Le saint père, qui té-

moignait de plus en plus une haute bienveillance pour Lucien, lui conféra le titre de prince de Canino, et érigea sa terre en principauté. Mais les malheurs de Napoléon avaient réveillé dans Lucien l'amitié fraternelle. Il écrivit plusieurs fois à ce prince, qui enfin se montra sensible au dévouement qu'il lui exprimait. Les événements de mars 1815 ayant replacé Napoléon sur le trône impérial, Lucien vint à Paris solliciter l'évacuation des états du pape, dont le roi de Naples Murat, désabusé de l'alliance étrangère, venait de s'emparer. Napoléon ordonna à son beau-frère de se retirer de Rome et de ne conserver qu'une route militaire par la marche d'Ancône. L'entrevue des deux frères se termina par de nouvelles instances de Napoléon auxquelles Lucien résista. Celui-ci quitta Paris peu après cette entrevue, mais un ecclésiastique qui l'avait accompagné étant reparti précipitamment avec les passeports, il ne put passer les frontières par suite des ordres impératifs de Napoléon. Contraint de rester à Versoix, près de Genève, Lucien vit plusieurs fois Mme de Staël, qui demeurait dans cette ville, et revint à Paris le 9 mai 1815. Il descendit à l'hôtel du cardinal Fesch, qu'il quitta peu de jours après pour habiter le Palais-Royal. Pendant les Cent-Jours, Lucien rentra à l'Institut, dont il devait être bientôt éliminé par M. de Vaublanc; il y lut, le 18 mai 1814, une ode intitulée l'*Odyssée*, dans laquelle il célébrait la gloire d'Homère et vengeait ce grand poète des attaques de ses détracteurs. A la même séance, il offrit à M. Aignan, traducteur d'Homère, un camée antique représentant le prince des poètes grecs. Lucien, réconcilié avec Napoléon, fut nommé membre de la chambre des représentants par le collége électoral de l'Isère, mais il ne put remplir cette mission populaire, ayant été appelé par son frère à la chambre des pairs, où il siégea, non comme prince, mais, disait-il, en vertu d'une nomination régulière. Il y défendit les droits de Napoléon et ceux de son fils avec une noble fermeté. Un conseil privé, où se trouvèrent les membres de la famille impériale et les ministres, fut tenu au palais de l'Élysée, huit jours avant que Napoléon partit pour se mettre à la tête des armées. Lucien y proposa d'accepter l'abdication de l'empereur en faveur de son fils, de donner la régence à Marie-Louise, et de déterminer Napoléon à se confier à la loyauté de l'empereur d'Autriche et à se rendre personnellement à Vienne, pour garantir par sa présence l'exécution du traité. Le conseil adopta cet avis, Napoléon y souscrivit lui-même; mais, le lendemain, il retira son adhésion. Le 22 juin, après l'abdication qui suivit le désastre de Waterloo, Lucien, ayant parlé avec hauteur dans une discussion fort animée qui eut lieu à la chambre des pairs, M. de Pontécoulant, qui crut que le prince voulait s'autoriser de son rang et de son titre pour faire prévaloir son opinion, le rappela au respect des principes d'égalité qu'il avait autrefois professés, et lui demanda à quel titre, *lui*, *prince romain*, il voulait imposer sa manière de voir aux représentants de la nation française. Lucien se retira ensuite à Neuilly, et, à la fin de juin, il se mit en route pour l'Italie; mais on l'arrêta à Turin, et le comte de Bubna le fit enfermer dans la citadelle de cette ville, en le traitant toutefois avec égards. Grâce à Pie VII, dont l'amitié fidèle s'interposa utilement en sa faveur, il fut élargi en septembre 1815. Le 21 mai 1816, il fut rayé de la liste des membres de l'Académie française, et les passe-ports qu'il demanda en 1817, pour lui et un de ses fils, dans le dessein d'aller aux États-Unis d'Amérique, lui furent refusés par les ministres de toutes les cours. Il s'établit alors dans sa terre de la Villa-Ruffinella, à peu de distance de Frascati. En 1817, des brigands s'introduisirent inopinément dans sa maison, et enlevèrent son secrétaire, croyant s'emparer du prince lui-même, et voulant mettre sa rançon à un haut prix. Plus tard, le prince de Canino choisit Rome pour sa résidence ordinaire, y déploya un luxe excessif, et se vit obligé de plaider contre son propre fils, qui l'accusa d'avoir dissipé la dot maternelle. Ses prodigalités avaient du reste une excuse; il usait de sa fortune pour encourager les artistes, et ses moments de loisir étaient consacrés à la littérature. En 1819, il fit imprimer à Paris un second poème

épique de sa composition, intitulé : *la Cyrnéide, ou la Corse sauvée,* en douze chants. En 1822, il publia une *Collection de gravures choisies, d'après les peintures et sculptures de sa galerie*, pour faire suite au recueil qu'il avait déjà fait paraître à Londres en 1812. De 1828 à 1829, il fit exécuter des fouilles dans sa principauté de Canino, et en publia les résultats dans un ouvrage intitulé : *Muséum étrusque de Lucien Bonaparte.* Dans les dernières années de sa vie, il rassembla ses souvenirs et raconta les événements dans lesquels il avait été acteur; c'est ainsi qu'il fit paraître *la Vérité sur les Cent-Jours; suivie de Documents historiques sur* 1815 [1835, in-8]. Il avait aussi entrepris de publier ses propres *Mémoires.* Le premier volume, qui s'arrête au 18 brumaire, a paru en 1836. « C'est, dit M. Amédée Renée dans son article des *Bonaparte littérateurs*, une sorte d'instruction préparatoire du procès intenté au Directoire, une série de pièces justificatives du coup d'état que Lucien prétend faire absoudre par le droit comme par la nécessité. Le prince de Canino, pour ce qui est de lui même, se concentre dans sa carrière publique et parlementaire; les choses privées y ont peu de place. » L'intérêt de cette publication n'a pas répondu de tout point à ce que le nom de l'auteur pouvait promettre. — On y trouve du reste quelques curieux détails sur le rôle que joua Lucien Bonaparte, comme orateur dans les clubs et les assemblées parlementaires. « M. de Sémonville, a dit Napoléon, avait fait de lui un clubiste ardent. Il n'avait pas vingt ans qu'il pérorait dans les réunions populaires, en Corse, à Marseille, à Saint-Maximin, où il résidait avec un modeste emploi dans les subsistances militaires, et qu'il avait décoré du nom de Marathon. Élu député de la Corse au conseil des Cinq-Cents, il apporta dans cette assemblée les habitudes oratoires de sa première jeunesse. » On trouve dans les harangues du prince de Canino des phrases de ce style : « Si nous nous éloignons de la constitution, je ne vois pas de terre-ferme où l'on puisse asseoir la base de nos institutions républicaines; je ne vois plus que la terre de feu du despotisme, ou les sables mouvants de la guerre civile. » Du reste, le rôle d'orateur de Lucien, dans la ligne d'opposition où il s'était placé, ne fut pas sans éclat, et dans plusieurs circonstances graves, au 18 brumaire entre autres, il montra de l'audace et de la fermeté. Les mémoires de Lucien Bonaparte n'ont point été terminés. La mort le surprit le 29 juin 1840 dans sa terre de Canino.

OUVRAGES DE LUCIEN BONAPARTE,
PRINCE DE CANINO.

I. Lettre au représentant Chiappe. — Impr. dans la Revue de Paris, IVe année, 11 novembre.

II. La Tribu indienne, ou Édouard et Stellina, par le C. L. B. Paris, Honnert, an VII (1799), 2 vol. in-12.

Cet ouvrage était devenu rare, parce que l'auteur l'avait retiré du commerce; il a été réimprimé et donné comme une traduction de l'angl., de Mrs. Helme, sous ce titre : les *Ténédares, ou l'Européen et l'Indienne.* Paris, Chaumerot aîné, 1821, 2 vol. in-12 [5 fr.].

— Édouard u. Stellina; aus dem Franzœs. V. B. F. V. T. München, Fleischmann, 1812, in-8 [4 fr.].

— Indian. Volkstamm [der]. Aus dem Franzœs. München, Fleischmann, 1812, 2 thle in-8 [4 fr.].

III. Discours prononcé dans le temple de Mars, le 1er vendémiaire, an IX, pour la fête de la république. Paris, imprimerie de la république, an IX, in-8, de 15 pag.

IV. Opinion sur la situation de la république. Séance de la nuit du 19 brumaire an VIII.

Comme membre du Conseil des Cinq-Cents, Lucien Bonaparte a fait paraître un grand nombre de Rapports et de Discours, en l'an VII et en l'an VIII. Sa dernière publication en ce genre est celle que nous venons de citer.

V. Avec *Napoléon.* * Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte. Paris, décembre 1800, in-8.

Voy. le no V de l'article de Napoléon, p. 84.

VI. Galerie de Lucien Bonaparte. Choix de gravures à l'eau-forte d'après les peintures et les marbres de la galerie de Lucien Bonaparte. Londres, Miller, 1812, très-gr. in-4, avec 142 planches.

VII. Charlemagne, ou l'Église délivrée, poème en XXIV chants. Londres, Longmann, 1814, 2 vol. in-4 [44 shill.]; pap. royal, [147 shil.] : Paris, F. Di-

dot, 1815, 2 vol. in-8, gr. pap., 15 fr.; pap. vél. gr. raisin superfin, 30 fr.

Ce poëme a été composé en Italie à Tusculum. L'expédition de Charlemagne en Lombardie et la délivrance du patrimoine de Saint-Pierre, en forment le sujet. Un amour violent qui agite Charlemagne, et le porte au divorce, s'ajoute, comme ressort dramatique, à la donnée guerrière. Roland et les preux combattent cette passion du grand empereur. Ils en triomphent. Charlemagne ne se *démarie pas*, et l'amour est vaincu en même temps que les Grecs et les Lombards. L'action totale du poëme s'accomplit en 112 jours. Il y a une descente en purgatoire.

Les allusions ne manquent pas contre les conquérants et les mauvais frères, et elles s'adressent visiblement à Napoléon. Si les beaux vers sont rares, les notes du moins sont nombreuses et très-exactement établies. L'auteur donne aux questions de grammaire et de prosodie une minutieuse attention. Son poëme est coupé en strophes à la manière des Italiens, et le prince de Canino, pour justifier cette innovation, s'appuie de l'exemple de Dante, de l'Arioste et du Tasse. Il ajoute que les vers épiques sont destinés à être chantés. Le plus grand succès de ce poëme fut que l'auteur, après les événements de 1814, en donna lecture au pape.

Le *Charlemagne* a été traduit en vers anglais par MM. Butler et Hogdson.

VIII. L'Odyssée, ode lue à l'Institut de France, à la séance du jeudi 18 mai 1815.

Voici le début de cette ode:

Sur le rocher d'Ithaque, au milieu des déserts,
Autrefois si chéris de la sage déesse,
Taciturne, chargé d'une morne tristesse
Quel vieillard est assis au bord des flots amers?
De rayons immortels sa tête est couronnée;
Sa lyre frémissante, aux vents abandonnée,
Du courroux poétique exhale les transports.
Privés des feux du jour, ses yeux sont immobiles.
C'est le chantre divin, l'orgueil de tant de villes;
C'est Homère! Prêtons l'oreille à ses accords.
« Autour de moi pressés, trente siècles de gloire
« Contre le sort jaloux me défendent en vain,
« L'infatigable envie, exhalant son venin,
« Sous mille traits hideux s'attache à ma mémoire;
« Des nuages du doute elle obscurcit mon nom.
« Hector, Priam, Hélène, Achille, Agamemnon
« De vingt chantres divers lui paraissent l'ouvrage.
« L'ensemble d'Ilion échappe à son regard.
« Ce n'est plus que le fruit d'un aveugle hasard:
« On déchire, on flétrit mon divin héritage!

IX. La Cyrnéide, ou la Corse sauvée, poëme épique en XII chants. Paris, F. Didot, 1819, un vol. in-8, gr. pap., 7 fr. 50 c.; pap. vél., 15 fr.

Cyrnos est l'ancien nom de la Corse. Les héros de la Cyrnéide, sont, comme dans le premier poëme de Lucien, Charlemagne et ses preux.

X. Collection de gravures choisies d'après les peintures et sculptures de Lucien Bonaparte, prince de Canino [avec un texte par *Charles de Châtillon*]. Rome, Alex. Ceracchi, 1822, in-fol. max., de 27 planches, dont une triple [36 à 48 fr.].

XI. Muséum étrusque de Lucien Bonaparte.—Fouilles de 1828 à 1829.—Vases peints avec inscriptions. Viterbe, Camille Tosoni, 1829, gr. in-4 de 212 pages, plus 42 pl. de fac-simile des caractères, et 5 planches lithogr. coloriées [24 fr.].

Les trente premières pages contiennent des observations générales sur les fouilles de Canino, une table d'artistes et de personnages antiques, etc. La description de 238 vases occupe le corps du volume, qui est accompagné d'un atlas grand in-fol., dont les premières livraisons, publiées en 1830, se composent ensemble de dix planches coloriées de même grandeur et des mêmes teintes que les originaux. Le texte in-4 et les livraisons de planches se vendent ensemble ou séparément à Rome, chez les imprimeurs Mercuri et Robaglia; à Florence, chez Piatti. — Les cinq planches lithographiées forment la première livraison des *Vases de Canino*.

Les classifications adoptées par le prince de Canino, et ses explications archéologiques, ont trouvé dans le monde savant des contradictions sérieuses. Les vases qu'il attribue aux Étrusques, appartiennent, si l'on s'en rapporte à des juges compétents, à l'antiquité grecque et sicilienne.

XII. Deux lettres insérées dans *la Tribune* (septembre 1833), où le prince de Canino explique sa conduite lors des événements de brumaire an VIII.

XIII. Aux citoyens français, membres des colléges électoraux. Au Mans, de l'impr. de Belon, 1834, in-4 de 4 pages.

Cette lettre a été insérée dans divers journaux.

XIV. La Vérité sur les Cent-Jours; suivie de Documents historiques sur 1815. Paris, Ladvocat, 1835, in-8 de 216 pag. [4 fr.].

Il y a une appréciation de cet ouvrage dans le *Courrier Français* du 5 octobre 1835.

XV. Réponse aux Mémoires du général Lamarque sur les faits relatifs à 1815. Londres, 1835.

XVI. Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino, écrits par lui-même. Édition originale, tome Ier [et unique]. Paris, Ch. Gosselin, 1836, un vol. in-12.—Sec. édit., Paris, le même, 1836, un vol. in-8 [8 fr.].

Autres éditions, faites à l'étranger. Bruxelles, Wahlen, 1836, in-18; — Hauman, 1836, in-18. Meissen, Goedsche, 1836, 12 livr. in-8 avec un portr. Londres, 1836, in-8 [14 sh.].

— Denkwürdigkeiten Lucian Bonaparte's, Prinzen von Canino, von ihm selbst geschrieben. Nach der Pariser Originalausgabe aus dem Franzœsischen übersetzt, Darmstadt, Leska, 1836, gr. in-12, Ier 4 fr.

— Die selbe. Deutsch von *L. von Alvensleben*. Meissen, Goedsche, 1836-37, 12 livr. in-8.

— Memoirs of Lucian Bonaparte, prince of Canino. Written by himself. London, 1836, in-8.

BONAPARTE [Alexandrine], princesse de Canino, née Blépechamp, épousa d'abord Jouberton, agent de change qui suivit le général Leclerc (*), lors de l'expédition de Saint-Domingue; devenue libre par suite d'un divorce, elle fut épousée par Lucien Bonaparte contre le gré de Napoléon, qui se montra fort irrité de ce mariage. On a de la princesse de Canino :

— Batilde, reine des Francs, poème en x chants avec notes. Paris, Rapé, 1820, in-8 [6 fr.].

BONAPARTE [Louis], troisième frère de Napoléon, naquit à Ajaccio le 2 septembre 1778. Élevé sur le continent français, il y reçut une éducation fort incomplète, entra de bonne heure au service de la république, suivit Napoléon dans les campagnes d'Italie et d'Égypte, et vint apporter au Directoire, en mars 1799, les dépêches du général en chef. Quelques lettres qu'il écrivit d'Orient, interceptées par les Anglais, ont été rendues publiques. Il y manifeste une grande indignation contre la guerre et les représailles. Napoléon, nommé premier consul, envoya Louis en ambassade auprès de l'empereur de Russie Paul 1er. Mais la mort tragique de ce prince força le nouvel ambassadeur à s'arrêter à Berlin, où il séjourna une année entière. Au retour, le premier consul l'éleva successivement aux grades de colonel et de général de brigade; puis il lui fit épouser, en 1802, Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine, qui avait vivement sollicité ce mariage, et il adopta le premier fils de son frère. L'union de Louis Bonaparte et d'Hortense Beauharnais ne fut pas heureuse. « Louis, disait Napoléon à Sainte-» Hélène, ne fut bien avec sa femme que » très-peu de mois. Beaucoup d'exi-» gences de sa part, beaucoup de légè-» reté de la part d'Hortense, voilà les » torts réciproques. Toutefois, ils s'ai-» maient en s'épousant; ils s'étaient » voulu l'un l'autre. » Louis présida le collége électoral du Pô, en 1805. Plus tard, il fut fait grand-connétable et colonel général des carabiniers, gouverneur du Piémont, général de l'armée du Nord, et enfin, le 5 juin 1806, roi de Hollande. Dans le décret qui donnait à son frère la couronne de Hollande, Napoléon déclarait que ce pays était le *premier intérêt politique de la France*, et qu'en y fondant une magistrature élective, c'eût été livrer la nation aux intrigues des ennemis de l'Empire. Exempt d'ambition, Louis Bonaparte attachait peu de prix à la couronne, et, pour se dispenser de régner, il allégua même la faiblesse de sa santé; mais Napoléon lui répondit qu'il valait mieux mourir roi que vivre prince. La bonne harmonie ne subsista pas long-temps entre l'empereur et le roi de Hollande. Le système continental ruinait la Hollande, qui ne peut exister que par le commerce; Louis crut devoir s'opposer secrètement à l'exécution de ce système, et il toléra dans son royaume l'introduction des marchandises anglaises. Cette conduite, bientôt connue à Paris, fut amèrement critiquée dans une note du *Moniteur*. Napoléon fit venir son frère, et, après lui avoir adressé de vifs reproches, il le menaça, s'il continuait à ne point veiller à l'exécution des traités, de faire occuper la Hollande par les troupes françaises. Louis répondit qu'en acceptant le trône de Hollande il s'était fait Hollandais, et que, le jour où les soldats français mettraient le pied dans ses États, il se considérerait comme ayant cessé de régner. En effet, à l'approche des premiers bataillons impériaux, il abdiqua en faveur de son fils, réunit au Trésor le restant de la liste civile et se retira à Tœplitz, puis à Gratz en Styrie, emportant les regrets des Hollandais, dont il avait su se faire aimer. Ce fut à Gratz, où il vécut quelque temps sous le nom de *comte de Saint-Leu*, que Louis mit la dernière main à un roman intitulé *Marie, ou les peines de l'amour*, souvenir mélancolique de sa jeunesse et de ses premières affections contrariées. « Louis a de l'esprit, disait Napoléon, n'est point méchant; mais avec ces qualités un homme peut faire

(*) Premier mari de Pauline, sœur de Napoléon, laquelle épousa plus tard le prince Camille Borghèse.

bien des sottises et causer bien du mal. L'esprit de Louis est naturellement porté à la bizarrerie et a été gâté encore par la lecture de Jean-Jacques. Courant après une réputation de sensibilité et de bienfaisance, incapable par lui-même de grandes vues, susceptible tout au plus de détails locaux; Louis ne s'est montré qu'un roi-préfet (Biographie des Contemporains, par Napoléon, au mot : Louis Bonaparte). » Quand, en 1813, l'Autriche eut déclaré la guerre à la France, Louis Bonaparte ne voulut plus résider en Styrie; il passa de nouveau en Suisse, où il retrouva une amie, madame de Montolieu, et il composa à Lausanne un petit volume de poésies. Les Adieux à Gratz méritent d'être cités :

Adieu, florissante contrée,
Où nul ne comprit tous mes maux;
Mais où, l'âme triste, éplorée,
J'ai souvent rêvé le repos.....
Mais rien n'est pour un long usage
Dans ce monde trop incertain.
Le temps est un bac de passage
Où nos pas s'attachent en vain.
Confidents d'un cœur solitaire,
Jeunes arbres, mes seuls amis,
Puisse votre ombre hospitalière
Mieux abriter d'autres proscrits!

En 1814, lors de la chute de Napoléon, l'ex-roi de Hollande se retira à Rome, et c'est là qu'il eut à plaider contre sa femme pour en obtenir son fils aîné. La même année, sous le voile de l'anonyme, il proposa à l'Institut pour sujet de prix et résolut lui-même la question suivante : « Quelles sont » les difficultés réelles qui s'opposent à » l'introduction du rhythme des Grecs » et des Latins dans la poésie française? » Pourquoi ne peut-on pas faire des vers » français sans rime? » Le prix fut décerné par l'Institut dans la séance publique du 6 avril 1815, et Louis fit paraître son travail sous le titre de *Mémoire sur la versification*, à Rome et à Florence, puis une troisième fois à Rome sous le titre d'*Essai sur la versification*. L'auteur se prononce en faveur de la suppression de la rime dans les vers. Il veut qu'on leur conserve la césure et l'ancien nombre de syllabes, et il complète leur rhythme par une distribution régulière des accents, ce qui les fait essentiellement différer des vers blancs. Il note pour cette accentuation la pénultième des mots finissant par des *e* muets et la finale de tous les autres. L'application de ce système a été faite par celui même qui l'a inventé. Le comte de Saint-Leu a composé, sur le mode rhythmique ou accentué, une tragédie, une comédie, un opéra et une ode, en s'excusant de n'avoir pas poussé jusqu'à l'épopée.

Tenu encore aujourd'hui éloigné de la France, par la loi qui exclut du territoire français la famille de l'empereur, Louis Bonaparte vit dans la retraite à Florence. Il a voulu, après avoir quitté le trône, assurer sa propre réputation contre les calomnies dont son règne a été chargé. Sous le titre de *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de Hollande* (1820), il a rendu compte de son administration. « Quand » même l'auteur pourrait s'oublier, » dit-il, la postérité et l'histoire ne » passeraient sous silence, ni les » affaires de la Hollande pendant cinq » années, ni un frère de l'empereur » Napoléon. » On voit, en lisant les documents sur la Hollande, que Louis Bonaparte avait pris au sérieux son rôle de roi. C'est l'ouvrage d'un homme loyal, que le pouvoir n'a point corrompu.

On a sur le règne de Louis Bonaparte les deux ouvrages suivants :

— La Cour de Hollande sous le règne de Louis Bonaparte, par un auditeur. Paris, Ponthieu, 1823. 1 vol. in-8°.

— Mémoires sur la cour de Louis Bonaparte et sur la Hollande. Paris, 1828. 1 vol. in-8°.

OUVRAGES DE LOUIS BONAPARTE, EX-ROI DE HOLLANDE.

I. Marie, ou les Peines de l'amour. Paris, Arthus Bertrand, 1800, 3 vol. in-18. — II° édition sous le titre de Marie, ou les Hollandaises. Paris, Arthus-Bertrand, 1814. 3 vol. in-12. — III° édition, 1815.

II. Odes, Vienne, 1813, in-4.

III. Mémoire sur la versification; réponse à une question proposée en 1814 par la seconde classe de l'Institut. Imprimé d'abord à Rome et à Florence, puis de nouveau à Rome, 2 vol. in-8°, 1825-26, sous le titre d'*Essai sur la versification*.

L'auteur donne comme spécimen de la

forme poétique en faveur de laquelle il se prononce: *Ruth et Noémi*, opéra en deux actes; *Lucrèce*, tragédie en cinq actes; et l'*Avare*, comédie de Molière mise en vers.

IV. Histoire du parlement anglais, depuis son origine, en l'an 1234, jusqu'en l'an VII de la république française, suivie de la grande charte; par Louis Bonaparte: avec des notes autographes de Napoléon. Paris, Baudouin, 1820; 1 vol in-8°.

V. Documents historiques et Réflexions sur le gouvernement de la Hollande, par Louis Bonaparte (Prospectus in-8° d'un quart de feuille. A Paris, imprimerie de Fain, avril 1820). — Paris, imprimerie de Fain, 1820, 3 vol. in-8°.

VI. Réponse à sir Walter Scott sur son histoire de Napoléon. Paris, Trouvé, Ponthieu, 1828, in-8°. — IIe édition, Paris, les mêmes, 1828, in-8° de 158 pages [3 fr.].

VII. Nouveau Recueil de poésies; Florence, 1828.

VIII. Observations de Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, sur l'Histoire de Napoléon par M. de Norvins. Paris, 1834. In-8° de 32 pages.

La préface est signée J. Bousquet.

IX. On trouve plusieurs lettres de Louis Bonaparte dans la *Correspondance interceptée de l'armée d'Égypte*.

BONAPARTE [Hortense-Eugénie], fille de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français, et du vicomte Alexandre de Beauharnais, naquit à Paris en 1783. Elle épousa en 1802 Louis Bonaparte, frère du premier consul, qui devint, en 1806, roi de Hollande. Son mari ayant abdiqué, la reine Hortense redevint, en 1810, simple princesse impériale. Après 1815, elle se retira successivement à Genève, à Aix, en Savoie, dans le duché de Bade, en Bavière, à Rome et à Arenenberg, où elle mourut le 5 octobre 1837. D'après ses dernières volontés, son corps fut rapporté en France et inhumé à Rueil auprès de celui de l'impératrice Joséphine.

On a de la reine de Hollande : — La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831, fragments extraits de ses mémoires inédits, écrits par elle-même. Paris, Levavasseur, 1834, 1 vol. in-8°. Réimprimé dans le tom. II des Mémoires de tous.

BONAPARTE [Charles-Jules-Laurent-Lucien], fils de Lucien Bonaparte, d'abord prince de Musignano et plus tard de Canino, et d'Alexandrine de Bléchamp, naquit à Paris, le 4 prairial an XI [23 mai 1803]. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences naturelles, et particulièrement à celle de l'ornithologie. Conduit fort jeune en Amérique, il s'y livra à des recherches sérieuses et découvrit un grand nombre d'oiseaux du Nouveau-Monde qui n'avaient point été décrits par Wilson, auteur d'une ornithologie américaine très-volumineuse. Le prince de Canino, qui n'était connu aux États-Unis que sous le nom de M. Bonaparte, entreprit de publier un supplément à l'*American Ornithology* de Wilson, et le premier volume de ce supplément parut à Philadelphie en 1825. L'ouvrage du prince ne le cède en rien à celui de Wilson ni sous le rapport scientifique, ni sous les rapports de l'exécution artistique et du luxe typographique. Il plaça de prime abord l'auteur, qui n'avait pas encore vingt cinq ans accomplis, parmi les ornithologistes les plus distingués. L'année suivante le prince de Musignano inséra aux « Annals of the lyceum of natural history of New-York » une *Ornithology of the North America*, et en même temps il fit paraître des *Observations on the nomenclatura of Wilson's Ornithology*; ce dernier ouvrage a pour but de faciliter l'étude de l'ornithologie de Wilson et de celle de Charles-Lucien Bonaparte, et de les rattacher l'une à l'autre.

Le prince épousa en Amérique sa cousine Zénaïde-Charlotte-Julie, princesse Bonaparte, fille de Joseph, ancien roi des Deux-Siciles et d'Espagne. Les jeunes époux ne tardèrent pas à revenir en Europe et se fixèrent en Italie près de Lucien Bonaparte. Là le prince de Musignano vécut tout à fait en dehors de la politique, ne s'occupant que de sa famille et des sciences naturelles. En 1833 il commença la publication d'un magnifique ouvrage d'histoire naturelle, l'*Iconografia della Fauna italica*, imprimé et gravé à ses frais, et qui ne doit pas avoir moins de trente livraisons in-

fol., chacune de six planches et de six feuilles de texte. Cet ouvrage fit recevoir son auteur membre honoraire de l'Académie royale des sciences d'Upsala. Dans un but tout à fait scientifique, le prince de Canino vint une première fois à Paris, sans autorisation préalable du gouvernement français établi en 1830. Il ne fut inquiété, ni pendant ce voyage, ni pendant les séjours, assez courts du reste, qu'il fit depuis dans la capitale de la France. La république de San Marino, voulant lui donner un témoignage de l'estime qu'elle professe pour sa personne et des sympathies que son nom lui inspire, a offert à Charles-Lucien Bonaparte le grade de colonel, qu'il a accepté quoique étranger à l'état militaire. En 1843 le roi de Prusse a sanctionné sa nomination comme membre honoraire de l'Académie royale des sciences de Berlin. Enfin, l'Institut de France l'a admis au nombre de ses correspondants étrangers. Ainsi a été en quelque sorte réparé dans la personne du fils l'acte brutal commis envers le père en 1816 (*).

OUVRAGES DU PRINCE DE CANINO.

I. American ornithology, or history of the birds of the United States, etc. [Ornithologie américaine ou Histoire naturelle des oiseaux des États-Unis dont la description n'a pas été donnée par Wilson; avec des figures dessinées, gravées et coloriées d'après nature.] Philadelphie, 1825 and follow years, 5 vol. in-4.

Cet ouvrage, le plus remarquable qui soit sorti des presses américaines, surpasse ou au moins égale par le luxe de la typographie et de la gravure, tous les livres du même genre imprimés en Europe. Il se compose de trois volumes, de sorte, qu'avec les neuf de Wilson, la collection complète de l'Ornithologie américaine forme douze volumes. Dans le premier volume, M. Bonaparte a décrit seize espèces terrestres; le second en contient soixante-quatorze, dont soixante sont des espèces aquatiques; le troisième, qui contient des oiseaux des deux espèces, est composé principalement de ceux que M. Titien Peale a recueillis dans la Floride.

Le prix d'origine de chaque volume était de 15 dollars, environ 80 fr.; mais les catalogues anglais le cotent aujourd'hui 4 l. 4 sh.

« Le classement et la synonymie de Wilson, dit M. Bonaparte, étaient assez exacts pour l'époque à laquelle il a écrit; mais il est indispensable de les changer dans l'état avancé où se trouve actuellement la science. En conséquence, nous nous proposons d'ajouter un sommaire de toutes les espèces particulières aux États-Unis, dans lequel nous les classerons par ordres, familles, genres et sous-genres, d'après le système des meilleurs ornithologistes de notre temps et nos propres impressions à cet égard. Pour que les personnes qui désireraient connaître l'ornithologie américaine puissent se livrer avec fruit à cette étude, nous publierons une dissertation générale sur les oiseaux contenus dans l'ouvrage de Wilson et dans le nôtre, ainsi qu'une table des termes ornithologiques, morceaux à la composition desquels nous avons donné un soin particulier, et qui, formant un ouvrage séparé, seront publiés dans un volume à part [voy. le n° III]. »

M. Duponceau, si connu par ses recherches philologiques, a fourni à M. Bonaparte une liste des noms du dindon sauvage, en vingt-quatre langages indiens différents. — M. Vieillot, auteur de « l'Histoire générale des oiseaux de l'Amérique septentrionale », en 2 vol. in-fol. avec figures [qui n'a pas été achevée], a bien voulu communiquer au prince de Canino les descriptions d'une cinquantaine d'oiseaux des États-Unis dont Wilson ne parle pas, et qui se trouvent dans les deux nouveaux Dictionnaires d'histoire naturelle publiés, l'un chez le libraire Déterville, l'autre par les professeurs du Jardin-des-Plantes.

L'infatigable Wilson avait parcouru les États-Unis sur une étendue vraiment surprenante pour recueillir les oiseaux qui composent sa belle collection. Le premier volume qu'il publia parut en 1808; le second, en janvier 1813. Wilson mourut le 23 août 1813 à l'âge de quarante-cinq ans, pendant qu'on imprimait le huitième volume de son Ornithologie, et avant d'y avoir mis la dernière main. Les huitième et neuvième volumes ont été achevés, rédigés et publiés par M. Orde, qui a inséré dans le dernier une Notice sur la vie et les travaux de son ami. Wilson a décrit et figuré 278 espèces d'oiseaux, dont 56 étaient inconnues aux naturalistes. Cet ouvrage qui n'a

---

(*) La famille de Bonaparte paraissant devoir se perpétuer dans la branche aînée [celle de Lucien], nous allons donner ici la nomenclature des enfants issus du mariage du prince de Canino avec la fille aînée de l'ancien roi Joseph.

De ce mariage sont issus onze enfants; trois filles sont mortes : Alexandrine, Léonie et Albertine Marie-Thérèse [née à Florence le 12 mars 1842, morte le 3 juin de la même année]. Voici les huit qui survivent :

1° *Joseph*-Lucien-Charles-Napoléon Bonaparte, né à Philadelphie le 13 février 1824.

2° *Lucien*-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né à Rome le 15 novembre 1828.

3° *Julie*-Charlotte-Pauline-Lætitia-Désirée-Bartholomée, née à Rome le 6 juin 1830.

4° *Charlotte*-Honorine-Joséphine, née à Rome le 4 mars 1832.

5° *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née à Rome le 15 mars 1835.

6° *Auguste*-Amélie-Maximilienne Jacqueline, née à Rome le 9 novembre 1836.

7° *Napoléon*-Grégoire-Jacques-Philippe Bonaparte, né à Rome le 5 février 1839.

8° *Batilde*-Aloïse-Léonie, née à Rome le 26 novembre 1842.

laissé rien à désirer sous le rapport de l'exécution typographique et de la gravure, comptait 440 souscripteurs. [*Revue encyclopédique*, t. XXIX].

II. Ornithology of the North-America. 1826.

Remplissant les trois premiers cahiers du second volume des « Annals of the Lyceum of natural history of New-York », New-York, 1826, in-8, et formant 100 pages.

Cette partie d'ornithologie embrasse depuis les oiseaux de proie [*accipitres*] jusqu'aux *passerini*, de l'ordre des passereaux [*passeres*]. Dans cet ordre, la famille des oiseaux chanteurs [*canari*] comprend 11 genres et 65 espèces. L'ouvrage entier sera systématique, fait pour l'étude, rédigé avec la précision qu'exigent les planches descriptives, et contiendra l'indication des caractères génériques et spécifiques. Il restera donc encore à décrire les habitudes, les travaux, les voyages de ces peuplades ailées; et, si leur historien est exact, il sera nécessairement éloquent : la nature se montre si grande, si belle, si pleine de charmes dans cette brillante partie de ses œuvres! Nous savons beaucoup moins qu'on ne le pense sur cette branche si intéressante de l'histoire naturelle. Des questions du plus haut intérêt sont encore à résoudre, et ne peuvent être éclaircies par des voyageurs; on ne recevra de véritables instructions que des observateurs fixés sur les lieux, qui auront eu le temps de revoir les mêmes faits et de les étudier. Qui nous expliquera, par exemple, pourquoi le grand Martinet de la Chine apparaît régulièrement au printemps dans les monts Ourals, sans y faire jamais un séjour de plus de trois ou quatre jours; comment le guillemot peut subsister l'hiver dans les lacs des régions polaires, où il est confiné, lorsque toute nourriture lui manque, et lorsqu'il ne peut en aller chercher ailleurs, n'étant point en état de marcher ni de voler; comment le troglodyte, avec ses courtes ailes, peut entreprendre des voyages de plusieurs centaines de lieues, aux approches des hivers polaires, pour aller chercher des climats où il puisse passer la mauvaise saison, etc.? Les espèces les plus mobiles sont celles qu'il est le moins facile de bien observer; et il ne suffit pas de les voir en passant, et une seule fois. M. C.-L. Bonaparte ne néglige pas certainement cette attrayante et difficile partie des travaux ornithologiques, et la précision qu'il met dans la rédaction de ce qu'il écrit pour les savants est une garantie de ce qu'il écrira pour les curieux et les amis de l'histoire naturelle qui n'ont point l'ambition de s'élever jusqu'à la science. [*Rev. encyclop.*, t. XXXII.]

III. Observations on the nomenclature of Wilson's Ornithology, etc. [Observations sur la nomenclature de l'Ornithologie de Wilson.] Philadelphie, Antony Finley, 1826; in-8 de 250 pages.

En 1825, M. Orde rendit un hommage à la mémoire de Wilson, son ami; il publia un Supplément à « l'Ornithologie américaine », avec une Notice sur l'auteur et un Recueil de lettres. Ces additions ajoutent un neuvième volume aux huit dont l'Ornithologie était composée. Voilà donc une partie de l'histoire naturelle du Nouveau-Monde, à laquelle il ne manque plus guère que ce qui dépend des opérations de la pensée humaine, un bon système de classification et de nomenclature. M. Bonaparte s'est chargé de rectifier, dans la nomenclature de Wilson, ce qui n'est plus conforme aux connaissances actuelles, et d'y ajouter les synonymes dont, malheureusement, un ouvrage d'histoire naturelle ne peut plus se passer. A l'aide des additions et des corrections qu'elle a reçues, l'Ornithologie américaine est un ouvrage nouveau. Wilson ne comptait que 270 espèces d'oiseaux du Nouveau-Monde, dont 9 fréquentent les eaux; le nombre des espèces s'élève maintenant à 360, dont 151 sont aquatiques. Dans ce nombre, 116 espèces sont communes aux deux continents, et l'on n'est point surpris que ce soient principalement les espèces aquatiques qui ont franchi la barrière entre les deux mondes : il n'y a que 27 espèces terrestres qui aient pu résister aux périls d'une pareille traversée. Il faut y joindre, suivant la remarque de M. Bonaparte, quelques espèces des hautes latitudes qui ne quittent point les glaces du pôle, et ne s'approchent point des États-Unis.

Les 360 espèces de l'Ornithologie américaine, classées suivant la méthode de M. Bonaparte, forment 80 genres, dont 17 appartiennent exclusivement au Nouveau-Monde. L'ornithologie européenne est plus riche : on y compte 408 espèces réparties en 88 genres, dont 25 manquent à l'Amérique. Parmi ceux-ci, il en est que le Nouveau-Monde ne nous enviera point : tels sont, par exemple, les vautours; mais le magnifique flamant, le faisan si vanté de nos gourmets, le loriot, et même le coucou, le vanneau, etc., ne sont point à dédaigner : les échanges utiles entre les deux continents ne sont point terminés.

Quels que soient les égards que méritent la mémoire et les ouvrages de Wilson, ne conviendrait-il pas, disaient en 1826 les auteurs de la « Revue encyclopédique », pour les intérêts de la science, que les divers suppléments et les observations servissent à la rédaction d'un ouvrage unique, où toutes les parties seraient à leur place et réduites à leurs dimensions réelles, où l'on saurait satisfaire à la fois à la justice envers les morts et aux besoins des vivants? Et qui s'acquitterait mieux d'un aussi grand travail que l'auteur de ces observations? On doit former des vœux pour que M. Bonaparte nous donne une Ornithologie complète, dût-elle hâter le moment où l'on cessera de lire celles que nous avons. [*Rev. encycl.*, t. XXXIII.]

Ce vœu qu'exprimaient les auteurs de la Revue encyclopédique a été en partie réalisé.

On a commencé, en 1831, la publication d'une nouvelle édition des neuf volumes de l'Ornithologie de Wilson, avec les trois de celle du prince de Canino. Cette édition est publiée sous la direction du professeur Robert Jameson. Elle se publie à Édimbourg, chez Constable, et à Londres, chez Chance et Cie, dans le format in-8.

Ce qui distingue cette nouvelle édition de l'*American ornithology*, si justement célèbre, c'est non-seulement sa forme commode, son prix peu élevé, et l'ordre que le professeur Jameson a mis dans l'arrangement scientifique; c'est surtout la curieuse notice sur Wilson, qui, de pauvre tisserand à

Paisley, près de Glascow, est devenu un savant naturaliste.

IV. Specchi comparativi delle ornitologie di Roma e di Filadelfia. [Tableaux comparatifs de l'ornithologie de Rome et de celle de Philadelphie.] Pisa, 1828, in-8.

Dans ce petit ouvrage, le prince de Canino a payé sa dette à sa patrie adoptive, en comparant avec des soins scrupuleux les oiseaux qui vivent aux environs de Rome et ceux qui sont propres aux environs de Philadelphie. On sait que ce jeune auteur a publié sur les volatiles américains des observations fort bien faites, et que tous les naturalistes ont accueillies avec un vif intérêt. Dans ce nouveau travail, il ne s'agit point d'espèces nouvelles ou mal étudiées à faire connaître. C'est uniquement un catalogue à deux colonnes, par genres et par espèces, des oiseaux des deux pays, que l'auteur voulait passer en revue, en signalant les genres ou les espèces qui se trouvent exclusivement dans l'un des deux. Ces recherches, si elles étaient faites avec persévérance, et d'après des collections toujours bien nommées, auraient l'avantage de fournir les bases d'une bonne distribution géographique. Malheureusement nous n'en possédons encore que des éléments épars trop mutilés pour avancer, d'ici à quelques années, cette étude nouvelle et cependant si importante. Il n'entre point dans le cadre restreint de cet article de citer les détails fournis par le prince de Canino; seulement nous indiquerons le chiffre auquel il est parvenu, et qui est de 247 espèces pour le territoire de Rome, et 281 pour celui de Philadelphie, réparties en 73 genres pour Rome, et en 74 pour Philadelphie; et enfin en 26 familles pour le premier point, et en 27 pour le second, rapprochement remarquable, et qui sera un jour fécond en utiles résultats.

[Lesson, *Rev. encycl.*, t. XLI.]

V. Sulla seconda edizione del Regno animale del barone Cuvier. Osservazioni di Carlo Luciano Bonaparte. Bologna, Marsigli, 1830, in-8.

VI. Saggio di una distribuzione metodica degli animali vertebrati. Roma, Antonio Boulzaler, 1831, in-8.

VII. Iconografia della fauna italica con tavole miniate. Roma, 1835, in-4.

Cet ouvrage devait n'être composé que de vingt livraisons. La 30e et dernière a paru à la fin de 1841. Prix de chaque livraison, prise en Italie, 21 fr. 60 c.

VIII. Catalogo metodico degli uccelli europei. Bologna, dei tipi di Jacopo Marsigli, 1842, in-8 de 97 pag.

Extrait des Annali delle scienze naturali, t. VIII, 2e semestre 1842.

IX. Geographical and comparative list of the birds of Europa and North-America. London.

L'auteur ayant fait plus tard de nombreuses additions à son travail, en a formé deux catalogues méthodiques, l'un des oiseaux d'Europe, et l'autre des oiseaux de l'Amérique du Nord.

BONAPARTE [Napoléon-Louis], second fils de Louis Bonaparte et d'Hortense Beauharnais, naquit le 11 octobre 1804, fut adopté par l'empereur son oncle, et plus tard nommé grand-duc de Berg. Sa destinée, mêlée de grandeur et de misère, fut intimement liée à celle de son frère. Napoléon-Louis Bonaparte, qui avait pris une part active à l'insurrection de l'Italie, mourut à Forli, le 17 mars 1831, victime d'une maladie subite. Les quelques actions de sa courte existence montrent qu'il était digne du nom de Bonaparte. On a de lui les ouvrages suivants :

I. Vie d'Agricola par *Tacite*, Florence, Guillaume Piatti, 1829 [traduction], in-8° de 54 pages, plus 4 pages de notes.

II. Sac de Rome, écrit en 1527 par *Jacques Bonaparte*, témoin oculaire, traduit de l'italien par N. L. B. Florence, 1830, 1 vol. in-8°.

Cette traduction a été réimprimée dans le « Panthéon littéraire». [Collection des chroniques nationales), avec un supplément du prince Louis-Napoléon-Charles Bonaparte, et une Notice historique de M. Buchon.

BONAPARTE [Louis-Charles-Napoléon], fils de Louis Bonaparte, et neveu de l'Empereur, naquit à Paris le 20 avril 1808. On dut le considérer alors comme pouvant être appelé un jour à la succession impériale, car le sénatus-consulte de l'an XII n'avait admis à l'hérédité que la descendance de Napoléon et de ses frères Joseph et Louis; l'Empereur était sans enfants et Joseph sans postérité masculine. Mais cet état de choses ne dura qu'un instant; séparé de Joséphine, Napoléon épousa en 1810, Marie-Louise d'Autriche, qui lui donna bientôt un héritier. Le fils de Louis Bonaparte passa sa première enfance à Paris; l'abdication du roi de Hollande, en 1810, la proscription de la famille Bonaparte, lors de la rentrée des Bourbons, les discordes intérieures survenues entre la reine Hortense et son mari, initièrent de bonne heure le prince Louis aux embarras de la vie. Un jugement en séparation prononcé entre ses parents le confia aux soins de sa mère, qui

se réfugia successivement avec lui en Savoie, en Suisse, dans le grand-duché de Bade, et enfin en Bavière, où ils trouvèrent un asile. A Augsbourg, Louis-Napoléon eut pour gouverneur le fils du conventionnel Le Bas, aujourd'hui membre de l'Institut; à Rome, où il résida ensuite, il termina seul ses études universitaires, et commença son éducation militaire, qu'il compléta en Suisse en suivant les cours de l'école d'artillerie de Thoun, sous la direction du colonel Dufour.

La révolution de juillet semblait devoir mettre un terme à l'exil de la famille Bonaparte ; mais Louis-Napoléon et son frère demandèrent en vain à rentrer et à prendre du service en France; le décret de proscription lancé contre eux fut confirmé. Ils dirigèrent alors leur activité sur l'Italie, leur patrie adoptive, et conspirèrent pour l'affranchir. En 1831, lorsque Modène, Parme et la Romagne s'insurgèrent en faveur de la liberté, les deux frères quittèrent Florence et rejoignirent les révoltés qui marchaient sur Rome. Louis-Napoléon, qui s'était distingué dans quelques rencontres, fut nommé capitaine et chargé de s'emparer de la citadelle papale de Civita-Castellana. On était sur le point d'en devenir maître, lorsque le gouverneur provisoire rappela au foyer de l'insurrection les deux princes Bonaparte, qui obéirent et se retirèrent à Forli. Là l'aîné tomba subitement malade, et expira après deux jours de convulsions. Bientôt les Autrichiens entrèrent dans les états révoltés, et le gouvernement provisoire s'enferma dans Ancône. Louis-Napoléon et sa mère étaient dans cette ville lors de l'occupation autrichienne ; ils parvinrent à s'y cacher, et, dès que le prince Louis, qui était tombé gravement malade, fut en état de se mettre en route, tous deux partirent déguisés pour la France. Le gouvernement français, instruit de la présence du fugitif, le força à quitter Paris sans délai; Louis-Napoléon se rendit à Londres, puis en Suisse, où il publia en 1833 un ouvrage intitulé : *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*. L'année suivante il fit paraître un *Manuel d'artillerie*.

Ici se place la tentative infructueuse du neveu de l'Empereur pour renverser le gouvernement fondé en France par la révolution de 1830. Ce gouvernement, suivant lui, n'avait pas rempli ses promesses révolutionnaires; le peuple, la bourgeoisie et l'armée surtout lui paraissaient disposés à rétablir la dynastie des Bonaparte. Tout en rêvant, au reste, une monarchie militaire, il proclamait des principes libéraux qui devaient lui rallier des partisans autres que les soldats. Le 30 octobre 1836, il se rendit secrètement à Strasbourg, se mit à la tête du 4e régiment d'artillerie dont le colonel lui était dévoué, et marcha vers la caserne d'un régiment de ligne dont il voulait se faire reconnaître. Mais les soldats, après avoir hésité quelque temps, l'attaquèrent dans une rue étroite, où il s'était engagé presque seul, et l'arrêtèrent ainsi que les officiers qui l'accompagnaient. Renfermé dans la prison de Strasbourg, puis conduit à Paris, il fut de là dirigé sur Lorient et embarqué sur la frégate *l'Andromède*, qui le déposa aux États-Unis. Les prévenus du complot furent acquittés par le jury de Strasbourg. Louis-Napoléon n'avait pas, malgré sa demande, été mis en jugement.

Le jeune prince, revenu en Suisse, où il avait été recevoir les derniers soupirs de sa mère (octob. 1837), fut obligé d'en sortir pour éviter aux cantons helvétiques les chances d'une guerre avec la France. Il se retira alors en Angleterre, et publia sous le titre d'*Idées napoléoniennes* un livre dont l'objet est expliqué par les lignes suivantes : « Privé de la possibilité de défendre par les armes le pouvoir tutélaire de l'Empereur, je puis au moins essayer de défendre sa mémoire par des écrits. Éclairer l'opinion, en retraçant la pensée qui a présidé à ses hautes conceptions, rappeler ses vastes projets, c'est une tâche qui sourit encore à mon cœur, et qui me console de l'exil. » Après avoir émis quelques idées générales sur les formes et la mission des gouvernements, l'auteur apprécie à son point de vue le rôle de Napoléon ; et ce rôle était celui d'*exécuteur testamentaire* de la révolution. « Napoléon, dit le prince Louis en reproduisant les propres paroles de l'Empereur, des-

souilla la révolution, affermit les rois, ennoblit les peuples. » Le livre tout entier est le développement de cette phrase. Le chapitre III présente, sur l'organisation administrative et politique, des détails intéressants. On lit dans la conclusion du livre V que les souverains et les peuples aideront à rétablir le système politique de l'Empereur « parce que l'on y trouve une garantie d'ordre, de paix, de prospérité. »

Les événements de juillet 1840 déterminèrent le prince Louis-Napoléon à tenter de nouveau une révolution en France. Le 6 août de cette année il débarqua près de Boulogne avec une cinquantaine d'hommes, entra dans la ville, et se presenta à la caserne du 42ᵉ de ligne où il avait des partisans. Les efforts du capitaine Col-Puygelier prévinrent la défection du régiment. Poursuivi par la ligne et la garde nationale, jeté de force par ses amis dans une barque qui chavira, Louis-Napoléon échappa comme par miracle aux balles qui tuèrent deux des conjurés, fut saisi, transféré à Boulogne, puis à Paris et mis en jugement devant la cour des Pairs. Le 6 octobre, la cour le condamna à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume; et le 7 octobre il entra au fort de Ham, où il est encore aujourd'hui détenu.

Dans sa prison, le jeune prince s'occupe de sciences, d'économie politique, de questions sociales; il etudie les besoins de son pays et les moyens d'y satisfaire. Depuis 1840 il a publié un travail remarquable intitulé : ***Analyse de la question des sucres***, un volume de ***Fragments historiques***, une brochure sur l'***Extinction du paupérisme***, et divers articles qui ont particulièrement paru dans le ***Progrès du Pas-de-Calais***. et la ***Revue de l'Empire***, fondée en 1842. Au mois d'avril 1843, il a donné dans le ***Progrès*** une declaration par laquelle il repousse toute amnistie qui changerait sa prison en exil, préférant, dit-il, la captivité en France à la liberté à l'étranger. Le 16 août de la même année le journal ***le Constitutionnel*** a publié une lettre écrite par le prince Louis-Napoléon à l'occasion de la mort de son oncle le roi Joseph. C'est une sorte de profession de foi radicale dans laquelle il déclare renoncer à toute prétention dynastique pour se vouer aux intérêts de la démocratie.

OUVRAGES DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

I. Deux mots à M. de Chateaubriand sur la duchesse de Berri. Paris, 1833, in-8° de 16 pages.

Signé : Louis-Napoléon. B. En vers. Sans date, mais antérieur à la déclaration rapportée dans le *Moniteur* du 26 février.

II. Considérations politiques et militaires sur la Suisse, par Napoléon-Louis C. Bonaparte, fils de Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande. Paris, 1833, Levavasseur et Bousquet, in-8° de 88 pages.

Daté d'Arenenberg, ce 6 juillet 1833.

III. Manuel d'artillerie, à l'usage des officiers d'artillerie de la république helvétique, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, capitaine au régiment d'artillerie du canton de Bern. Zurich, 1836.

IV. Des idées napoléoniennes, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte. Première édition. Paris, 1839, Paulin, in-8°, de 176 pages. Prix : 5 fr. — 2ᵉ édition. Paris, 1839, Paulin, in-8°, 4 feuilles 2/3. Prix : 1 fr. — 3ᵉ édit. Paris, 1839, tous les marchands de nouveautés, in-8° de 76 pages. [50 c.] — 4ᵉ édit. Paris, 1839, in-8° de 80 pag.

Cet ouvrage a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe.

V. Aux mânes de l'Empereur, le prince Napoléon-Louis-Bonaparte. Paris, 1841, in-4° de 4 pages.

VI. Notes sur les amorces fulminantes et sur les attelages, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte. Paris, 1841, in-8° de 16 pages.

VII. Fragments historiques, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte. Paris, 1841, in-8° de 128 pages, plus une lithog. — 2ᵉ édit. Paris, 1843, in-8° de 144 pages. [2 fr. 50.]

VIII. Analyse de la question des sucres, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte. Paris, 1842, in-8° de 128 pages. Prix : 2 fr. 50. — 2ᵉ édit. Paris, 1843, in-8° de 136 pages. [2 fr. 50].

IX. Réponse à M. de Lamartine par le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Paris, 1843, in-12 de 24 pages [30 cent.]

Cette pièce est adressée à M. Chapuis-Montlaville, député, et sert de réponse à une lettre dans laquelle M. de Lamartine s'adressant au même député, avait maltraité le Consulat et l'Empire

X. Extinction du paupérisme, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte. Paris, Pagnerre, 1844, in-32 de 64 pag.

BONAPARTE (Charles-François-Joseph-Napoléon), duc de Reichstadt, seul fils de l'empereur Napoléon et de Marie-Louise, naquit au château des Tuileries le 20 mars 1811, et reçut le titre de *roi de Rome*. Attendue avec anxiété, la naissance d'un héritier de la couronne impériale causa en France une immense joie; on la célébra depuis la Seine jusqu'au Niémen et à la Neva, et depuis le détroit de Reggio jusqu'à la baie de Cadix. Mais les jours de grandeur eurent une courte durée; l'entrée des étrangers à Paris et le désastre de Waterloo enlevèrent au fils de Napoléon une patrie et l'espoir d'un trône. En 1814, lorsqu'il fallut quitter les Tuileries. l'enfant ne voulait pas partir, et madame de Montesquiou, sa gouvernante, eut, dit-on, grand'peine à le décider. Marie-Louise l'emmena à Schœnbrunn, et il ne revit jamais ni son père ni la France. Un acte du 22 juillet 1818 lui confera le titre de duc de Reichstadt. Dans cet acte on n'avait oublié qu'une chose : le nom de Napoléon! Les bruits les plus divers ont couru sur l'éducation du fils de l'empereur à la cour de son aïeul; on a présenté le jeune prince comme livré à des influences jésuitiques, séquestré de tout commerce avec ses compatriotes, privé systématiquement de tous les livres où il eût pu apprendre l'histoire de la France révolutionnaire, les fastes de l'empire et les destinées d'un enfant qui avait un instant été *roi de Rome*. Quoi qu'il en soit, il est certain que le duc de Reichstadt montra une grande aptitude aux connaissances qu'on voulut lui inculquer. Il parlait l'allemand, le français, l'italien et le polonais avec aisance; il étudia le droit privé et public, et pénetra assez avant dans les sciences mathématiques et géographiques. Ses amis ont conservé un assez grand nombre de traductions et de morceaux scientifiques et littéraires qui annonçaient une brillante facilité et une instruction solide. En 1827 il fit un cours de philosophie critique appliquée à l'interprétation des littératures antiques et particulièment des Commentaires de César. En 1828 il dressa une carte topographique de l'Autriche qu'il donna à l'Empereur. On cite de lui une « Analyse remarquable du travail de Schiller » sur la «Guerre de Trente-Ans», une traduction de la « Jérusalem délivrée » en allemand, une traduction en italien des « Vies de Montecuculli et de Schwartzemberg», ainsi que de «l'Oraison funèbre de Washington» par M. de Fontanes. Divers fragments sortis de la plume du duc de Reichstadt doivent être livrés à l'impression.

Napoléon était mort en exil. La révolution de juillet 1830 réveilla chez son fils quelques espérances assoupies. Cependant sa santé, qui avait toujours été faible, s'altérait peu à peu; il avait de temps à autre une sorte d'affaissement moral et physique, et ses beaux yeux bleus rêveurs exprimaient une souffrance intime qui troublait sa vie. Enfin, en 1832, un refroidissement qu'il prit dans une course à cheval au bord du Danube aggrava sa position maladive, et il expira le 22 juillet. « Cet enfant sera » un homme, avait dit Napoléon à » Sainte-Helene!... à moins qu'il ne » tombe victime de quelque infamie » politique »

Nous venons d'indiquer les écrits laissés par le duc de Reichstadt, et encore inédits. Il existe sous son nom une pièce supposée, dont voici le titre :

Lettre de Napoléon-François, ex-roi de Rome, duc de Reichstadt, à S. M. Louis-Philippe Ier, roi des Français, relative à l'opinion de ce jeune prince touchant les affaires de la France et à son désir de venir tirer le sort à Paris ou d'y contracter un enrôlement volontaire. Datée du 17 juillet 1832. Bordeaux, 1832 et 1833. Bar-le-Duc, imprimerie de Gigault d'Olincourt, in-4° de 4 pages.

Voici de plus l'indication de quelques ouvrages relatifs au duc de Reichstadt:

Le Fils de l'Homme, par Méry et Barthélemy.

Essai historique sur le roi de Rome, 1830.

Vie anecdotique de F.-C.-J.-Napoléon, duc de Reichstadt; par J.-P.-H. 1830, in-18.

Souvenirs de Paris et de Vienne, histoire populaire et complète de Napoléon II, duc de Reichstadt, publiée d'après des documents authentiques, 1832.

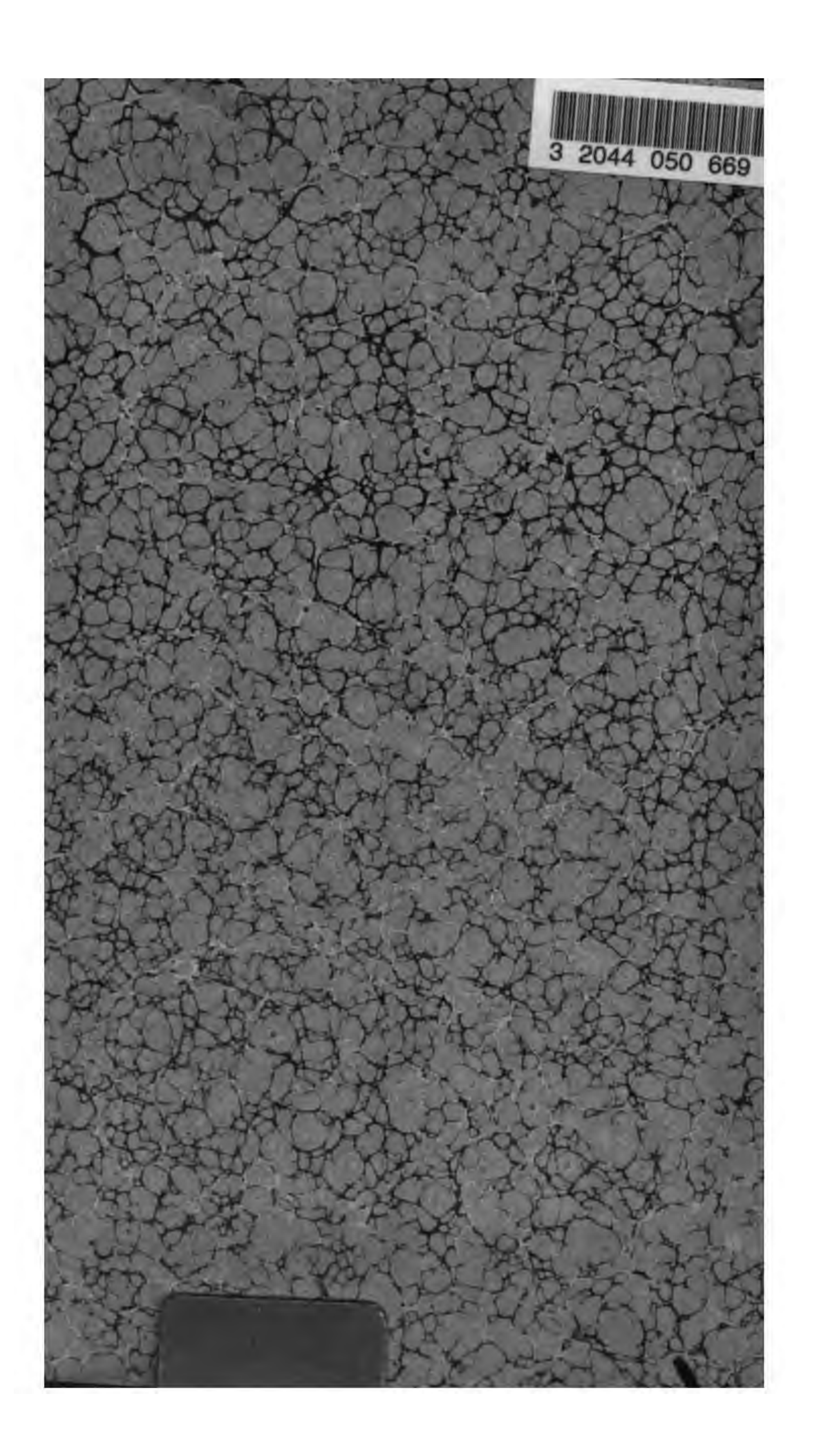
L'auteur se sert du nom de M. le comte d'Appony, pour appuyer plusieurs faits consignés dans son livre; tous les passages invoqués ont été désavoués par M. d'Appony.

Le duc de Reichstadt. Notice sur la vie et la mort de ce prince, rédigée à Vienne sur des documents authentiques, par M. de Montbel, ancien ministre du roi Charles X. Paris, 1833, in-8°.—Sec. édition, chez Le Normant, rue de Seine, 1833.

BONAPARTE (Zénaïde - Charlotte - Julie), fille du roi Joseph (*), et femme du prince de Musignano. Elle a composé une bonne traduction de Schiller et a travaillé aux ouvrages d'histoire naturelle publiés par son mari.

(*) La livraison qui contient la biographie de Joseph Bonaparte était imprimée au moment où ce prince est mort à Florence, le 28 juillet 1844. Le *National* a publié dans les premiers jours du mois d'août une notice détaillée sur ce prince.

FIN.


3 2044 050 669


3 2044 050 669

